Industrie du bois au Québec: faillites de l'ordre de $500 millions en 10 ans

L'Association de l'industrie du bois exige une enquête royale

par Réginald Henry

Envisageant l'existence passée ou actuelle de "graves irrégularités" au sein même des départements provinciaux et fédéraux de l'administration des faillites, une délégation de l'Association canadienne de l'industrie du bois doit se rendre demain à Ottawa pour exiger la formation d'une enquête royale !

"Nous évaluons aux deux tiers la proportion frauduleuse des faillites qui ont atteint un montant total de $500,000,000 entre 1955 et 1964 dans le seul secteur québécois de notre industrie ! Trop d'honnêtes commerçants en ont été victimes et cette fois nous ne "demanderons" plus, comme nous l'avons trop souvent fait poliment dans le passé, que la lumière soit faite : en tant que contribuables, nous allons l'exiger", a déclaré hier soir M. Raymond Leblanc, industriel et porte-parole de l'A.C.I.B.

Parlant au cours d'une conférence de presse donnée à l'hôtel Reine Elisabeth par différents membres de l'Association, M. Leblanc a souligné que son groupement s'était échiné depuis sept ans à faire des représentations en ce sens auprès des autorités responsables.

"Et nous sommes fatigués de voir leurs conséquences se borner à des accusés de réception . . . quand on croit bon d'en faire !" a poursuivi l'industriel qui admit toutefois que, en mai 1964, le premier ministre Pearson avait fait savoir qu'il ne croyait pas voir matière à l'établissement d'une enquête royale dans les griefs des marchands de bois.

Aujourd'hui, ces derniers réclament une enquête complète sur les domaines concernés des administrations provinciales et fédérales de la justice, domaines dont les limites comprendraient de plus la lutte contre les incendies criminels et le trafic des stupéfiants. Attendu de récents événements dont tout le monde a connaissance, on est en effet fondé de craindre des liens trop étroits entre les criminels et des politiciens, a expliqué M. Leblanc.

Les membres de l'A.C.I.B. ne blâment pas l'hon. Claude Wagner, ministre provincial de la Justice, le moins du monde. Au contraire, disent-ils, ses efforts sont dés plus encourageants.

"Peut-être pouvons-nous nous interroger sur l'opportunité chronologique de son acceptation de la démission de l'ancien chef de police provinciale, mais si nous préconisons et exigeons directement une enquête royale, c'est autant pour sonder les secteurs fédéraux que pour parer à toute pression politique éventuelle à l'échelon du gou-

Voir FRAUDE en page 2

AUJOURD'HUI

La cidrerie d'Etat à LaSalle: $6 millions

— en page 3

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ | Montréal, mercredi 20 octobre 1965 / saint Jean Cantius / 81e année, No 242 / 6 cahiers / 108 pages / La météo: très chaud / minimum 50 / maximum 75

Appel en faveur du permis de taxi métropolitain • En page 3



photo LA PRESSE

MONTREAL AVEUGLE

L'épais brouillard qui a couvert la métropole aujourd'hui a paralysé la circulation aérienne et immobilisé plusieurs navires dans le port. Sans compter qu'il réduisait considérablement la visibilité des automobilistes. (Voir en page 3)

Adrien Robert dirigera la Sûreté provinciale



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

A l'hôtel de ville, hier après-midi : MM. Jean-Paul Gilbert, Lucien Saulnier et J.-Adrien Robert.

Gilbert prend la relève à la police de Montréal

par Michel Lapalme

QUEBEC. — Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, a annoncé en fin d'après-midi hier la nomination de M. J.-Adrien Robert au poste de directeur de la Sûreté provinciale du Québec.

M. Robert, qui est actuellement directeur du service de la police de Montréal, entrera en fonction au ministère de la Justice le 1er novembre prochain.

C'est ce jour-là que M. Josaphat Brunet, qui démissionnait avec fracas il y a quelques jours, doit quitter la Sûreté provinciale.

Lorsqu'un journaliste demanda hier à M. Wagner si ces changements à la direction de la Sûreté provinciale pouvaient nuire aux enquêtes qui se déroulent actuellement sur les faillites frauduleuses et sur les incendies criminels, ce dernier a répondu : "Non, ça nuira pas, ça va aider sûrement."

La nomination de M. Robert devra toutefois, pour entrer en vigueur, être précédée de l'acceptation de sa démission par le conseil municipal de la ville de Montréal.

Cette démission sera soumise au conseil le 22 octobre, au cours d'une réunion spéciale convoquée à cet effet.

M. Wagner a tenu à manifester sa reconnaissance à la ville de Montréal "pour cette collaboration qui permet à M. Robert d'accéder au plus haut poste qui soit dans la hiérarchie policière de la province".

"M. Robert, a poursuivi le ministre de la Justice, est appelé à continuer le travail accompli par M. Brunet depuis cinq ans car, en dépit des circonstances dans lesquelles est survenue la démission de M. Brunet, le gouvernement de la province et le ministre de la Justice doivent reconnaître qu'il a contribué au renouveau de la Sûreté provinciale en la dotant de réformes administratives importantes."

M. Robert est âgé de 59 ans. Natif de St-Césaire, comté de Rouville, il fut d'abord employé dans les services administratifs des chemins de fer nationaux du Canada, à Montréal.

En 1930, il s'engageait dans les forces de la police provinciale, à Montréal. En 1937, la ville de Hull lui confiait la direction de ses services de police et d'incendie.

C'est là, rapelle M. Wagner, qu'il manifesta particulièrement son courage le 23 janvier 1943, au cours d'un incendie où, au péril de sa vie, "il

Voir ROBERT en page 2



Le nouveau directeur et le démissionnaire



photo LA PRESSE

LES VICTIMES DE LA ROUTE TRANS-CANADIENNE

La construction de la route trans-canadienne se continue. Des milliers de citoyens en profiteront. Mais il faut compter les victimes de ce progrès : 98 familles, de la paroisse Ste-Elizabeth, doivent faire face à l'expropriation. En page 41, un reportage sur les répercussions subies par les résidants et commerçants de ce quartier.

Session spéciale vendredi à propos du service de traversiers de Lévis

par Michel Lapalme

QUEBEC. — L'Assemblée législative de la province de Québec se réunira en session spéciale vendredi matin pour étudier les problèmes qu'occasionne l'arrêt de travail des capitaines de la traverse de Lévis.

Cette session a été convoquée d'urgence hier sur recommandation du premier ministre Jean Lesage, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres.

Immédiatement alerté par le premier ministre, le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a consenti à ce que dès vendredi matin l'Assemblée législative aborde l'étude du ou des projets de loi que le gouvernement entend lui proposer.

Le premier ministre a attendu la fin de l'après-midi d'hier pour rendre publique cette convocation des 95 députés de la province dans la capitale.

C'est après que la Compagnie de la traverse de Lévis, qui opère le service des traversiers entre Québec et Lévis, eut annoncé qu'elle allait interrompre ses opérations à partir du 15 novembre prochain que les quelque 10,000 usagers des traversiers ont commencé à s'agiter.

A cela est venu s'ajouter lundi matin l'arrêt de travail des capitaines et des seconds, conséquence de l'échec des négociations entreprises en juillet dernier.

Depuis lundi matin, le service de traversiers entre Québec et Lévis est donc interrompu et les habitants de Lévis qui se rendent en foule travailler à Québec durant la journée doivent allonger leur trajet en passant par le pont de Québec qui était déjà surchargé avant même que ne surviennent ces événements.

Comme les grévistes ne sont pas des salariés au sens du Code du Travail, le gouvernement ne peut provoquer la reprise du travail.

"Il importe, a dit hier M. Lesage en annonçant la nouvelle, que le gouvernement et la Régie des transports soient habilités à prendre, lorsque le bien commun l'exige, toutes les mesures nécessaires pour empêcher la suspension du service d'une entreprise de transport par navigation et assurer, le cas échéant, le maintien de ce service.

"Etant donné l'urgence, le conseil exécutif a décidé de recommander au lieutenant-gouverneur de convoquer la législature en session spéciale vendredi matin, à 10 h. 30, afin de considérer l'adoption de mesures qui s'imposent dans les circonstances."

Le premier ministre a clairement fait savoir qu'il n'était pas question d'établir un service alternatif en attendant que se règle le conflit.

Il ne saurait être question de nationalisation non plus, étant donné que la compagnie possède une charte fédérale.

La loi que l'Assemblée législative sera appelée à approuver ne concernera que le transport par navigation, a souligné le premier ministre.

Il s'agirait de donner à la Régie du transport des pouvoirs correspondant à ceux que possède la régie fédérale des transports qui doit au préalable donner son consentement à la fermeture de tout service.

Le premier ministre a également fait savoir qu'au moins sur un point, l'Assemblée devra autoriser le gouvernement à procéder par arrêté ministé-

Voir SESSION en page 2

L'histoire d'un hôtel de Neuville où l'on retrouve le nom de Darabaner

par Martin Pronovost

NEUVILLE. — Le Commissariat des incendies de la province de Québec enquête présentement sur l'incendie qui a détruit de fond en comble l'Hôtel Beau Rivage de Neuville le 24 novembre 1963.

L'histoire financière de cet établissement comporte une suite ininterrompue de transactions immobilières. Au nombre des propriétaires, des débiteurs, etc, on y rencontre les noms de Moïse Darabaner, son beau-père, Max Clarfeld, Armand Martel, et J.-Eugène Bérubé, un des employés de Darabaner. Dans les actes de ventes on remarque également que cet hôtel a doublé sa valeur en six jours, sous l'administration de Bérubé, soit quatre mois avant l'incendie du 24 novembre 1963.

Voici le film de ces transactions de 1954 à [illegible] selon les actes notariés enregistrés au bureau d'enregistrement du comté de Portneuf à Cap Santé :

Lot 136 du cadastre officiel de la paroisse Pointe-aux-Trembles de Neuville, comté de Portneuf : Hôtel Beau Rivage, 25 chambres et cabines touristiques (4).

24 avril 1954

Quelques jours après la mort du propriétaire, M. Auguste St-Laurent, sa veuve hérite, par testament, de l'établissement. Enrg. no 132823.

26 octobre 1954

Dépôt de l'enregistrement no 1872 donnant les adresses de trois intéressée : J. N. Gardner, Moise Darabaner et Armand Martel. (Ce dépôt d'adresse signifie que les trois intéressés "possèdent" des intérêts dans l'immeuble à la suite d'un prêt d'argent.

22 décembre 1955

Dépôt (no 133017) de transport de créances de M. Armand Martel à Universal Loan & Finance Corporation. (Compa-

Voir NEUVILLE en page 2

Quirion est condamné à cinq ans de prison

par Maurice Laperrière

QUEBEC — Fernand Quirion, 43 ans, du 335 de la 16e Rue, à Québec, a été condamné, hier après-midi, par le juge Achille Pettigrew, de la Cour des sessions de la paix, à 5 ans de pénitencier, à compter du 28 septembre dernier, date de son incarcération, après qu'il eut admis sa culpabilité à deux chefs d'accusation de complot pour mettre le feu à des constructions, à deux accusations d'avoir effectivement mis le feu à ces constructions et enfin, à une accusation de recel d'une automobile, volée à St-Prospère, comté de Dorchester.

Voir QUIRION en page 2

Le comité exécutif de Montréal recommandera de remplacer Robert par M. Jean-Paul Gilbert

par Raymond Masse

Le Conseil municipal de Montréal siégera vendredi après-midi et le comité exécutif lui recommandera de mettre fin au contrat d'engagement de M. J.-Adrien Robert, comme directeur du service municipal de la police puis de nommer, comme son successeur, M. Jean-Paul Gilbert, qui est directeur adjoint du même service depuis un an.

C'est ce que M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a révélé, hier après-midi, à l'hôtel de ville, à l'issue d'une séance de commissaires.

M. Saulnier a rencontré les chroniqueurs municipaux au moment où Me Claude Wagner, ministre provincial de la Justice, annonçait, dans la vieille capitale, la nomination de M. Robert au poste de directeur général de la Sûreté du Québec, en remplacement de M. Josaphat Brunet.

Le président du comité exécutif était accompagné de MM. Robert et Gilbert qui occuperont leurs nouveaux postes à compter du lundi 1er novembre.

M. Robert est directeur du service de la police de Montréal depuis décembre 1961. Il avait d'abord été nommé directeur intérimaire au début de juillet 1961. Il a succédé à M. Albert Langlois qui avait obtenu de l'administration D.-S. un congé d'un an avec solde avant de prendre sa retraite. M. Robert avait été précédemment chef de police de Hull, et cela depuis 1937.

M. Saulnier a déclaré que le gouvernement provincial a demandé aux autorités municipales "un geste de collaboration en autorisant le départ de M. Robert".

M. Saulnier a rendu hommage à M. Robert : "Il a présidé à une réorganisation en profondeur du service de la police. Nous lui serons redevables, dans quelques années, des bienfaits des améliorations qu'il a déjà réalisées et d'autres qui sont en voie de réalisation : prévention du crime, offensive contre le crime organisé, relèvement des normes du système de recrutement, formation des recrues, formation des policiers en service, bourses d'études (450 policiers de Montréal suivent présentement des cours spécialisés ; quelques-uns à l'université), établissement du registre central de renseignements, modernisation de l'outillage et des communications, etc...". M. Saulnier ajouta : "Ce bref rappel souligne que nous regrettons son départ, même si nous sommes conscients des services qu'il pourra rendre à la Ville de Montréal dans ses nouvelles fonctions".

M. Saulnier a aussi rendu hommage à M. Gilbert : "Il nous paraît désigné pour succéder à M. Robert. Nous lui fai-

Voir CONTRAT en page 2

En page 2, la carrière policière de M. Robert

Cuba a proposé aux USA l'échange de détenus politiques

NEW YORK. (PA, AFP) — Le gouvernement cubain aurait proposé d'échanger un certain nombre des quelque 70,000 prisonniers politiques détenus dans les prisons de Cuba pour un nombre égal de prisonniers châtiés pour leur conduite révolutionnaire dans d'autres pays d'Amérique latine comme le Venezuela, la Colombie, le Pérou, le Paraguay, la Bolivie et l'Argentine.

Cette proposition serait contenue dans la note adressée le 12 octobre par le premier ministre Fidel Castro aux Etats-Unis en vue de fixer les conditions de l'exode de réfugiés cubains. Le texte de cette note a été communiqué à certains groupes anti-castristes de Miami et a été obtenu par le New York Herald Tribune.

Cuba révèle que les Etats-Unis ont offert de transporter de 100 à 130 personnes par jour de Cuba. De son côté, Cuba s'est dit disposé à porter ce nombre à 400 par jour en ajoutant ses propres avions à ceux que les USA preposaient d'utiliser.

La note établit de plus que Cuba ne permettra pas aux jeunes gens de 15 à 26 ans de quitter l'île. Quant aux mineurs des deux sexes "qui sont capables de faire preuve de discernement et refusent absolument de quitter le pays", ils ne seront pas obligés de suivre leurs parents.

Cuba acceptait enfin d'utiliser l'aéroport de Varadero, situé à environ 90 milles de La Havane, comme point d'embarquement, plutôt que l'aéroport international de La Havane.

Les autorités américaines considèrent qu'en rendant public le texte de la note de façon unilatérale, le gouvernement cubain a violé la procédure diplomatique et a voulu embarrasser le gouvernement américain et peut-être le gouvernement suisse. C'est en effet le gouvernement suisse qui agit comme intermédiaire dans les négociations entre les Etats-Unis, étant donné que Washington n'entretient pas de relations diplomatiques avec le régime de Castro.

Voir CUBA en page 2

Un arrêt soudain de l'exode des Cubains sème l'inquiétude

— En page 103

SOMMAIRE

Annonces classées / 89 à 93 96 à 102
Bandes dessinées / 32
Campagne électorale / 16, 17, 25, 28
Décès, Naissances, etc. / 102
Editorial / 4
Education / 15
Finance / 84 à 86
Horoscope / 23
Loisirs et récréation / 32
Mots croisés / 91
Nouvelles internationales / 95 et 103
Radio et Télévision / 88
Sciences / 20
Spectacles et Concerts / 12 et 13
Sports / 79 à 83, 87, 94
Tribunaux / 7
Vie féminine / 42, 44, 46 à 50
Vie mondaine / 43 et 45
Vie syndicale / 10
Votre médecin / 18

Le fisc passe au crible les papiers personnels de Moïse Darabaner

OTTAWA. (PC) — Les fonctionnaires du fisc fédéral ont commencé à parcourir les documents personnels de Moïse Darabaner, homme d'affaires de Québec inculpé de fraude et d'incendies criminels, afin d'entrer en possession d'arrérages d'impôts de l'ordre de $104,452 remontant à 1961.

Un porte-parole du ministère du Revenu a fait savoir hier que l'étude des documents de Darabaner saisis par la police se poursuit depuis que la Cour des sessions de Québec a accordé une permission en ce sens le 17 septembre.

Dans sa requête au tribunal, le ministère fédéral a fait valoir que Darabaner doit $104,452 en impôts sur le revenu. Les inspecteurs tentent de découvrir s'il n'y a pas des avoirs qu'ils pourraient saisir comme paiements.

Les fonctionnaires ont déclaré que la requête contre Darabaner a été présentée le deux octobre 1964 et était basée partiellement sur une décision d'un tribunal de la ville de Québec remontant au 21 novembre 1961 et d'autre part sur les relevés pour l'impôt des années suivantes.

En 1961, le tribunal avait reconnu Darabaner coupable d'avoir fraudé le fisc de $30,104 et lui avait ordonné de verser ce montant au gouvernement fédéral en plus d'une amende de $7,300 et des frais.

Darabaner, homme d'affaires, est actuellement en prison en attendant son procès sur des accusations de fraude, d'incendies criminels et de conspiration pour commettre ces délits. Il doit comparaître mardi prochain.

Le club de Réforme : Darabaner n'a jamais compté parmi nos membres

QUEBEC. — (PC) — Le bureau de direction du club de Réforme de Québec a publié, hier, à l'issue d'une réunion spéciale, un communiqué dans lequel il affirme que Moïse Darabaner, homme d'affaires de 43 ans de Québec, n'a jamais fait partie de cet organisme. M. Oscar Barma, président du club, déclare qu'à la suite de certaines déclarations parues dans les journaux ces jours derniers, il est devenu impératif pour le club de Réforme de faire une mise au point.

"Après une revision des listes du club, dit-il, il a été établi que Darabaner n'a jamais été membre de ce club et n'a jamais formulé de demande pour y être admis.

"En outre, ajoute M. Barma, Darabaner n'a jamais fréquenté, à la connaissance du bureau de direction du club et à la connaissance des employés, les locaux du club".

Darabaner perd son poste de commissaire

QUEBEC (DNC) — Moïse Darabaner n'est plus commissaire de la Cour supérieure de Québec. Ainsi en a décidé le juge Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour supérieure.

Dans un jugement rendu hier et destituant Darabaner, il est dit que cet homme d'affaires de Québec et de Montréal exerçait les fonctions de commissaire de la Cour supérieure depuis le 16 janvier 1954. A cette date, le juge en chef était le juge Albert Sévigny.

Le jugement du juge Dorion précise qu'à cette date, Moïse Darabaner était domicilié au No 114 de l'avenue des Braves à Québec.

Quatre moulins à papier pourront fonctionner le dimanche

QUEBEC. (PCI) — Le gouvernement québécois a entériné hier les recommandations de la commission royale d'enquête sur l'observance du dimanche dans les fabriques de pâtes et papier, qui permettront à quatre usines de fonctionner de façon continuelle pendant une période limitée.

Il s'agit des usines de Donnacona, Dolbeau et Trois-Rivières, de la compagnie Domtar Newsprint et de l'usine de Clermont, dans le comté de Charlevoix, affiliée à la compagnie Donohue.

Selon les recommandations de la commission, approuvées par le conseil des ministres, les trois usines de Domtar pourront fonctionner de façon continue, à compter du 24 octobre et jusqu'au 19 décembre, alors que, pour la compagnie Donohue, ce privilège s'étendra sur quatre semaines, à compter du 24 octobre.

Cette commission d'enquête est présidée par le juge Richard Alleyn.

QUIRION

SUITE DE LA PAGE 1

Les deux premières accusations voulaient que les feux aient été allumés, premièrement, à un hôtel de Pointe-aux-Chênes, près de Montréal; et à St-Georges, la maison de Evariste Dulac.

Après avoir entendu la lecture des actes d'accusation portés contre lui, l'accusé a opté pour un procès devant un magistrat. Puis il a admis sa culpabilité.

Quirion est l'un des quatre individus qu'un jury du coroner a déclaré criminellement responsables de la mort de Albéric Bilodeau, de St-Joseph.

Comment voir la comète Ikeya-Seki à Montréal

PASADENA, Californie. (PA) — Voici comment procéder pour apercevoir la nouvelle comète Ikeya-Seki qui doit graviter autour du soleil ce soir.

1 Regarder en direction du soleil immédiatement après le coucher du soleil, et avant son lever demain matin. Si la comète est visible, elle se situera au sud du soleil ce soir, et au nord demain matin.

2 Même si vous ne pouvez apercevoir la tête de la comète, vous pourrez voir sa queue longue de 10,000,000 de milles, dégageant des gaz congelés, et s'étendant dans la moitié du ciel.

3 AVERTISSEMENT. Cependant, il faut éviter de regarder le soleil pendant qu'il sera au-dessus de l'horizon. Les rayons directs du soleil peuvent endommager les yeux temporairement et même en permanence.

FRAUDE

SUITE DE LA PAGE 1

vernement provincial", ont précisé les membres de l'A.C.I.B. en ajoutant que Me Claude Wagner serait aussi dans une position "difficile" pour effectuer des recherches et éventuellement dénoncer les manquements de ses prédécesseurs !

Mais une fois le travail entrepris par une commission royale, disent encore les représentants de l'Association, le ministre Wagner aurait les coudées franches pour effectuer un nettoyage comme ceux qu'il a déjà faits.

La liste des questions devant lesquelles l'Association veut mettre une enquête royale se base principalement sur les conclusions du rapport qu'a produit M. Lucien Mercier, le 30 juillet dernier, après avoir enquêté 9 mois sur la demande de l'hon. Eric Kierans, alors ministre provincial du Revenu.

"Comme les maitres ès faillites frauduleuses ne paient pas de taxes en vendant les marchandises qu'ils ont obtenues à crédit auprès de leurs fournisseurs, M. Kierans avait constaté une disproportion inexplicable entre les rentrées en impôts et l'ampleur de l'exploitation forestière !" a expliqué M. Leblanc.

Quant à M. Lucien Mercier, un chef-comptable du Revenu, il avait conclu à l'existence d'un "désordre évident dans les dossiers de faillites du palais de Justice de Montréal", à des "falsifications des lois relatives aux dites faillites", à des transactions de bois dans lesquelles les acheteurs "revêtaient pluttôt l'aspect de receleurs", à l'état d'une administration "dont les employés à tous les niveaux pouvaient être considérés comme suspects", et enfin, à l'"évidente prospérité des faillites frauduleuses dans l'industrie du bois".

Les membres de l'Association affirment que M. Mercier n'avait que confirmé leurs plus anciennes suspicions.

"Et alors que M. Mercier, investi des pouvoirs d'un juge de la Cour supérieure pour le temps de son enquête, avait recommandé la restriction des pouvoirs des syndics de faillites, M. Lucien Cardin, ministre fédéral de la Justice, en a suggéré l'extension en se contentant de promettre une révision de la loi des faillites après la divulgation du rapport Mercier !" ont ajouté hier les membres de l'A.C.I.B. en haussant les épaules.

M. Raymond Leblanc illustra par ailleurs l'imbroglio qu'il voit dans le jeu des juridictions tantôt fédérales, tantôt provinciales. "En 1958, près de Valleyfield, un escros a passé la frontière des Etats-Unis avec un chargement de bois canadien naturellement impayé. Eh bien, comme il y a "exportation" et que la chose ressort du domaine fédéral, la victime attend toujours les conclusions de l'enquête d'Ottawa. Ce n'est qu'à l'arrivée de celles-ci que les autorités provinciales du Québec pourront envisager l'affaire sur le plan criminel !" a-t-il exposé.

Enfin, on a demandé aux membres de l'Association canadienne de l'industrie du bois de décrire le processus le plus couramment utilisé par les rois des faillites frauduleuses.

"C'est presque toujours la même chose, ont-ils répondu sans hésitation. Il s'agit de compagnies fantômes qui n'existent que de deux à trois mois, soit le temps nécessaire à leurs organisateurs pour obtenir le crédit d'un marchand de bois. Les escrocs disparaissent avec leur premier gros chargement et la victime ne trouve qu'une cabane abandonnée et un terrain d'entreposage désert quand elle se déplace pour tenter d'obtenir son argent ! Même quand on retrouve le chargement de bois, son identification ne peut jamais constituer une preuve devant un tribunal. Rien ne ressemble autant à un arbre qu'un autre arbre ! . . ."

CONTRAT

SUITE DE LA PAGE 1

sons entièrement confiance et nous comptons que tous les policiers de Montréal voudront l'aider à compléter l'oeuvre commencée".

Le président a ajouté : "M. Gilbert, qui a fait toute sa carrière au service de la police de Montréal, a gravi tous les échelons jusqu'au poste de directeur adjoint. Depuis quatre ans, il est le collaborateur immédiat de M. Robert".

La fiche du tout prochain directeur du service de la police de Montréal est remarquable. M. Gilbert, qui n'a que 45 ans, est entré au service de la police en 1941.

Bachelier ès arts de l'Université de Montréal, M. Gilbert a complété ses études en criminologie à cette même institution et il détient une maitrise ès arts en criminologie. Il est premier vice-président de l'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec, membre du comité exécutif de l'Association des chefs de police de la province de Québec et membre du comité exécutif de la Société de criminologie de la province de Québec.

Après avoir été attaché au "Bureau de la circulation", M. Gilbert a été instructeur à l'Ecole du service de la police (1944). Il devint officier-commandant de cette école en 1948. Il fut successivement promu lieutenant (1951), capitaine, assistant-inspecteur et inspecteur (1955) et inspecteur en chef (1959). Durant un an, il cumula la fonction d'officier-commandant de l'école avec celle d'officier-commandant du poste no 1. Il devint assistant-directeur, département de la gendarmerie, en septembre 1963.

Hier après-midi, M. Robert a souligné "la collaboration très encourageante" qu'il a reçue des membres de l'état-major et des autres membres du service de la police. Il a aussi remercié l'administration municipale et le conseil de l'appui total qu'ils lui ont accordé.

M. Robert a ajouté qu'il avait obtenu carte blanche de la part de l'administration municipale, lors de sa nomination, en 1961.

En réponse à une question, il a ajouté que le gouvernement provincial venait de lui promettre aussi "carte blanche".

Que fera M. Robert au sujet de l'écart noté dans les salaires versés aux policiers montréalais et aux policiers provinciaux ?

"Il est trop tôt pour donner une réponse, dit M. Robert. Je vais étudier le problème et je prendrai attitude."

Pour sa part, M. Gilbert a déclaré, entre autres choses, qu'il entend continuer la réorganisation du service.

"Je suis assuré de recevoir des policiers tout l'appui requis, continua-t-il. Nous avons, au sein du service, tous les éléments nécessaires. Et en M. Robert, nous aurons un collaborateur précieux, car il faut se rappeler que le crime s'étend au delà du territoire de Montréal même."

Quand sera nommé le successeur de M. Gilbert au poste de directeur adjoint du service de la police de Montréal ?

Après le 1er novembre, a précisé M. Saulnier.

Et M. Robert ? Devra-t-il déménager à Québec ? Non pas. Il continuera d'avoir sa résidence à Montréal, a-t-il dit lui-même.

ROBERT

SUITE DE LA PAGE 1

pénétra dans un immeuble en flammes pour éveiller les 12 occupants et les sauver de justesse d'une mort certaine".

C'est au succès remporté dans sa réorganisation des services de police et d'incendie de Hull que M. Robert a dû sa grande réputation d'administrateur qui devait le conduire en 1961 à la direction du service de police de Montréal.

Ex-président de l'association des chefs de police et pompiers de la province, ex-président de l'association canadienne des chefs de police, membre à vie de l'association internationle des chefs de police, M. Robert a reçu en 1964 le trophée August Vollmer et l'American Society of Criminology.

Il s'agit d'un honneur rarement conféré puisque M. Robert est le seul Canadien à le détenir et qu'on ne trouve aux Etats-Unis que six autres récipiendaires de ce trophée, hommage de cette société américaine envers ceux qui dans leur travail policier, ont fait preuve de compétence extraordinaire.

La carrière policière de M. Adrien Robert

C'est en 1928 que M. Robert entrepris sa carrière policière. Et c'est comme détective privé qu'il fit ses premières armes.

L'année suivante, il entrait au service de la Police provinciale du Québec (maintenant la Sûreté provinciale) et travaillait à différents postes jusqu'en 1937.

Cette année-là, il acceptait l'offre des autorités municipales de Hull et devenait chef de police de cette localité.

En juin 1961, c'était cette fois au tour de la ville de Montréal à recourir aux services de M. Robert. Il fut nommé directeur de la police de Montréal par l'administration Drapeau-Saulnier.

Marié, M. Robert est né à St-Césaire, en 1906. Il a fait la majorité de ses études à Montréal. Il a d'ailleurs poursuivi ses études en Droit, consacrant à l'étude le temps libre que lui laissait un emploi au Canadien National.

M. Robert est membre de la Société canadienne de la Criminologie, l'un des fondateurs et ancien vice-président de la Société de criminologie du Québec.

En 1946, il devenait président de l'Association des chefs de police du Québec et il est encore aujourd'hui président de l'Association canadienne des chefs de police. Fondateur des Conférences sur la sécurité routière au Québec, M. Robert est aussi membre de l'Association internationale des chefs de police.

NECROLOGIE



IRVING H. SCOTT

M. Irving H. Scott, vice-président de Scott-LaSalle Ltd., est décédé le 20 octobre, à sa résidence, après une courte maladie.

M. Scott a vécu quelques années à Toronto où il s'occupait du développement de la chaine de magasins Bond Clothes Shops d'un océan à l'autre et plus tard jouait un rôle important à la direction de la section manufacturière et des Centres d'Economie Familiale LaSalle. La mort de M. Scott met fin à une association ininterrompue depuis 35 ans avec ses frères dans le commerce du vêtement.

M. Scott était un généreux donateur qui s'est intéressé à nombre d'associations. Il était gouverneur du Jewish General Hospital, Y.M. and Y.W.H.A., Camp B'nai Brith et de la Hebrew University of Jerusalem, membre du Montefiore Club et du Elmridge Country Club.

Outre son épouse Thelma Ada Scott (née Vaintrub) il laisse deux fils, Stephen A. et Michael H., ses frères, George, Jack, Nathan et Ben; ses soeurs Mme Anne Goldberg, Mme Pearl Labow de Montréal et Mme Betty Neiderhoffer de Long Branch, N.J.

Service funèbre aux salons funéraires Paperman and Sons, Chapelle, 5605 Chemin Côte-des-Neiges, jeudi 21 octobre à 1.00 p.m.

Scott-LaSalle Ltd.

Longueuil, Qué.

seront fermés jeudi le 21 octobre

en raison du décès prématuré de

M. Irving H. Scott

vice-président de la compagnie

L'incendie du Nipigon : une seconde victime

Plymouth, Angleterre, (PC) —Un second matelot canadien du HMCS Nipigon a perdu la vie à la suite de l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit de lundi à bord du destroyer canadien. Il a été identifié comme étant le matelot de 2e classe Roderick E. Reade, âgé de 21 ans, de Galt, en Ontario.

Reade avait été transporté par hélicoptère, mardi, à l'hôpital Raf Burns, à Halton, en banlieue de Londres, avec deux autres matelots dont l'état demeure critique.

Un Québecois, le matelot de 3e classe Patrick A. Perrier, de Val-d'Or, avait déjà perdu la vie dans l'incendie.

L'officier de liaison chargé des enquêtes à Plymouth a déclaré qu'une commission d'enquête serait convoquée dans un avenir rapproché et que d'ici là aucun détail sur le feu ou sur ses causes possibles ne serait dévoilé.

Le Nipigon participait à des manoeuvres de l'OTAN dans la Manche au moment de l'accident. Il accosta à la base de la marine royale à Plymouth mardi.

Les deux matelots traités à l'hôpital Raf Burns ont été identifiés comme étant le matelot de 2e classe Thomas S. Pitt, âgé de 23 ans, de Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse, et le matelot de 2e classe Curtis J. Joyce, âgé de 20 ans, de Melrose, au Nouveau-Brunswick.

Un porte-parole du département de chirurgie plastique de l'hôpital a déclaré que l'état de Pitt est "très grave" et que le mieux qu'on puisse dire de celui de Joyce est qu'il demeure "stationnaire".

NEUVILLE

SUITE DE LA PAGE 1

gnie de prêts que dirige Moïse Darabaner).

21 octobre 1958

Dépôt (no 147092) de transport de créances de Universal Loan & Finance Corporation à Banque de Montréal.

(Ici, une parenthèse s'impose pour rappeler à nos lecteurs que cette dernière transaction entre la compagnie de prêt et la Banque de Montréal a fait le sujet d'un important procès entre les deux parties, Moïse Darabaner, accusé de fraude, a été acquitté de cette accusation).

14 février 1963

Dépôt enregistrement no 161542, vente de l'hôtel par Mme Vve Auguste St-Laurent à M. Roch Thibault.

19 avril 1963

162049, vente par Roch Thibault à J. Eugène Bérubé pour la somme de $65,000, dont $42,000 comptant. Eugène Bérubé, selon l'acte de vente, est un homme d'affaires demeurant (à l'époque) à Disraëli, comté de Wolfe. La transaction est notariée devant Me J. René Cloutier, notaire à Black Lake. Bérubé est le même dit-on, que celui qui est accusé de fraude à Québec dans une affaire de billets de loterie.

25 avril 1963

Dépôt enregistrement no 162104. Vente par Eugène Bérubé à Mme Vve Wilfrid Gagnon, née Alma Roy, de Garthby, pour la somme de $130,000 soit le double du prix payé par Bérubé six jours plus tôt.

Lors de la transaction entre Bérubé et Mme Vve Gagnon, cette dernière a payé la somme de $16,500 comptant. A cette date, Bérubé donne comme adresse : Motel Paul's, route no 2 à Québec.

29 juin 1963

Dépôt, enregistrements nos 162914, 162915 et 162916, transport de créances de Eugène Bérubé à Max Clarfeld, beau-père de Moise Darabaner.

Le tout se passe devant le notaire Gérard Bourbonnière de Québec.

24 novembre 1963

En fin de soirée du 24 novembre 1963 un violent incendie a détruit l'hôtel Beau Rivage de Neuville. L'établissement avait été construit vers les années 1920-21.

Le feu, selon un témoin

Selon un des voisins, dont nous devons taire le nom, l'incendie de l'Hôtel Beau Rivage était quelque chose "à voir". Le feu n'a duré qu'une heure environ, pas plus, dit-il, ça brûlait tellement vite qu'on ne pouvait suivre la marche des flammes. Au bout d'une heure il ne restait que le solage.

28 janvier 1965

Avis de vente par le conseil de comté (pour taxes) à Mme Vve Wilfrid Gagnon qui demeure aujourd'hui à l'Université de Lennoxville. Cette dernière a payé tous les dus.

26 août 1965

Enregistrement (obligation) no 186 des quittances finales (47822). C'est-à-dire que tous les prêts ont été remboursés et qu'il ne reste aucune dette à régler en ce qui concerne le lot 136.

Le même jour, soit le 26 août 1965, Mme Vve Wilfrid Gagnon vendait le terrain et les quatre cabines épargnées par l'incendie pour la somme de $4,500.

Ainsi se termine l'histoire mouvementée d'un petit hôtel de Neuville.

CUBA

SUITE DE LA PAGE 1

La longue note cubaine contient plusieurs nouveaux thèmes et dénonce les intentions des Etats-Unis qui, dans une note en date du 8 octobre, acceptaient la proposition de Castro de permettre aux Cubains mécontents de se réfugier aux Etats-Unis.

En plus des points déjà mentionnés, Cuba acceptait de réduire le transport "désordonné et irrégulier" de réfugiés entre Cuba et les USA, mais jugeait "aboslument inutile" l'intervention de la Croix-Rouge dans cette affaire.

La réponse américaine à cette note cubaine fut remise par l'ambassade suisse à La Havane le 14 octobre et rejetait la proposition cubaine concernant l'échange de prisonniers politiques.

Les Etats-Unis insistaient également pour limiter le nombre des départs quotidiens de réfugiés, "pour le moment du moins". Washington s'en tenait donc au chiffre de 100 à 130 par jour.

SESSION

SUITE DE LA PAGE 1

riel.

La session devrait durer quelque deux jours au plus et il est intéressant de noter que la Chambre se trouve actuellement sans président, M. Richard Hyde ayant été nommé au conseil des ministres la semaine dernière.

Il faudra donc élire un nouveau président, et le premier ministre a déjà fait savoir que ce serait M. Guy Lechasseur, député de Verchères.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 50

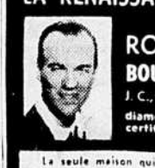
Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec et de Mauricie :** généralement ensoleillé et très chaud. Vent léger. Demain, ensoleillé, avec périodes de nuages et très chaud. Minimums et maximums à Montréal et à Ottawa, 50 et 75 ; à Québec et à Ste-Agathe, 45 et 70 ; à Sherbrooke, 40 et 75 ; à La Tuque, 45 et 65.

Région du Lac-St-Jean, ensoleillé, avec périodes de nuages. Plus chaud. Vent léger. Demain, nébulosité variable, avec averses dispersées et un peu moins chaud. Minimum et maximum à Chicoutimi, 45 et 65.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Iles : ensoleillé, avec périodes de nuages. Chaud. Vent léger. Demain, nébulosité variable, avec averses dispersées. Minimums et maximums à Baie-Comeau et à Sept-Iles, 35 et 55 ; à Rivière-du-Loup et à Mont-Joli, 45 et 60 ; à Gaspé, 40 et 55.

LA RENAISSANCE Inc



ROBERT BOURGOUIN J.C., B.G. diamentaire certifié

La seule maison qui se spécialise exclusivement dans les bijoux de succession.

Achetons vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.

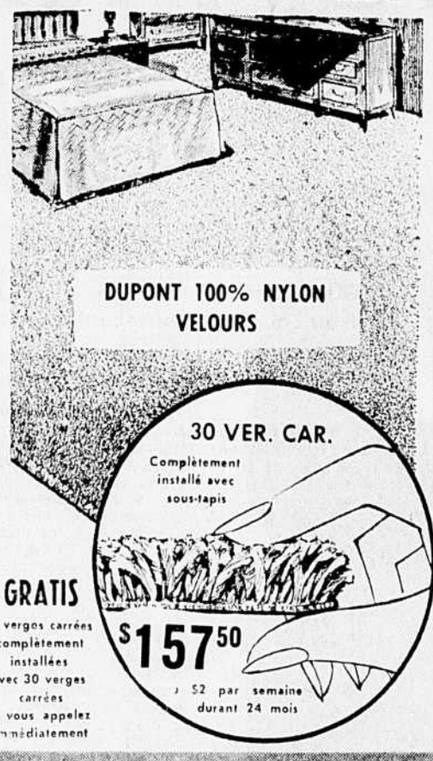
Recoupage de diamants anciens — Remontage de bijoux — Evaluation sur place.

1255 UNIVERSITE suite 926 — 861-1393

MONTREAL FLOOR COVERING LTEE

5 VERGES CARREES DE TAPIS GRATUIT

APPELEZ 274-5528 IMMEDIATEMENT



et recevez GRATUITEMENT jusqu'à 5 v.c. de notre tapis velours nylon Dupont 100% tout installé.

DURANT LES PROCHAINS 4 JOURS
(Jusqu'à samedi 23 oct. incl.)

nous nous engagons de donner gratuitement sans charge additionnelle 5 v.c. de notre tapis velours nylon Dupont 100% à chaque client qui nous appelle durant ces 4 jours et qui achète (maintenant ou plus tard) 30 verges carrées de ce tapis.

DUPONT 100% NYLON VELOURS

Rég. $6.95 pour le tapis seul Maintenant EN VENTE $6.30 verge carrée avec sous-tapis de qualité

Avec tout achat de 30 verges carrées

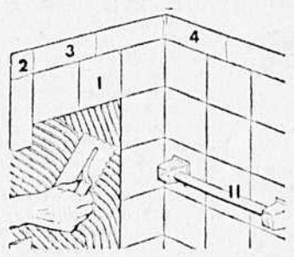
POSAGE • SOUS-TAPIS et 5 VERGES CARREES GRATUITS

Vous ne payez que pour 25 verges carrées

Choisissez votre tapis à domicile sans charge additionnelle

Tél. à 274-5528

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES!



Une chambre de bain de 100 pi. ca.

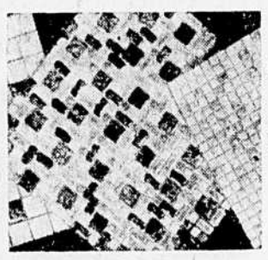
CERAMIQUE

grandeur 6" x 6"

Choix de 10 couleurs

Calculer 4 tuiles par pied carré

Rég. $40.00 Pour $18 (Tuiles seulement)



100,000 FEUILLES CERAMIQUE ET MOSAIQUE

PRIX DE VENTE SPECIAUX

29¢ - 39¢ - 49¢ - 62¢ - 66¢ - 69¢ - 70¢ - 80¢ - 89¢ - 98¢ - 99¢ - LE PIED CARRE

Outils nécessaires au posage prêtés durant 3 jours

10,000 TUILES DE LINOLEUM 9 x 9 x 1/16 d'épaisseur Beige seulement Rég. 8¢ ch. POUR 5½¢ ch.

20,000 TUILES DE LINOLEUM Noir seulement 9 x 9 x 3/32 d'épaisseur Rég. 10¢ ch. POUR 3¢ ch.

40,000 TUILES DE LINOLEUM 9 x 9 qualité domestique 6 couleurs Rég. 10¢ POUR 8¢ ch.

30,000 TUILES DE LINOLEUM très épais, qualité "Battleship" Couleur brun, liège ¼" d'épaisseur Rég. 14¢ Seulement 7¢ ch.

40,000 TUILES DE VINYLE PURE 9 x 9 x 1/16 d'épaisseur 2 couleurs seulement second Rég. 17¢ ch. POUR 7¢ ch.

15,000 TUILES DE VINYLE PURE "carefree" 9 x 9 6 couleurs fleuries Rég. 21¢ seulement 11¢ ch.

500,000 Tuiles de CAOUTCHOUC 9 x 9 x ⅛" d'épais qualité spéciale 3 couleurs beige Rég. 34¢ seulement 15¢ ch.

TUILES DE CAOUTCHOUC 9 x 9 x 3/32 d'épaisseur 10 couleurs 12¢ ch.

100,000 TUILES DE VINYLE D'AMIANTE 9 x 9 x 1/16 d'épaisseur. 5 couleurs en spécial. Rég. 9¢ maintenant 7½¢ ch.

50,000 TUILES DE VINYLE D'AMIANTE. 1 couleur pâle en spécial. 12 x 12 x 1/16 d'épais. Rég. 21¢ pour 15¢ ch. Couvrez un espace de 25' x 20' pour $75.00

Le centre du COUVRE-PLANCHER

MONTRÉAL FLOOR COVERING LTÉE

EN VILLE 3424, av. du PARC (angle Sherbrooke) Auparavant rue Bleury Stationnement à côté du magasin VI. 2-8871

CENTRE 15 est, BERNARD (angle St-Laurent) Stationnement autour du magasin CR. 4-5528

SUD ET LAC ST-LOUIS 392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle Centre d'achats Pont Mercier DO. 6-7705



TOUS NOS MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 H. — LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'A 9 H. — LE SAMEDI JUSQU'A 5 H. P.M.

L'inspecteur Sénécal remet sa démission

Le sous-inspecteur chef Russel Sénécal, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, a annoncé hier qu'il prenait sa retraite de la police de Montréal, après 35 ans de service.

L'inspecteur Sénécal, âgé de 56 ans, n'a pas donné de raison particulière à sa démission. Il a tout simplement révélé : "Je désire maintenant m'occuper de mes affaires personnelles".

Le démissionnaire avait joint le service de la police en 1930. Ses états de service lui ont permis d'atteindre à des postes importants. Il fut tout d'abord promu sergent-détective à la Sûreté puis, il dirigea la défunte Escouade des homicide, avec le grade de lieutenant-détective. Il fut ensuite promu capitaine et versé à la direction de l'Escouade de la moralité. En 1960, on lui donnait le rang d'assistant-inspecteur chef.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 20 OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 242

Le Togo, 63e pays

La république africaine du Togo vient de rendre officielle sa participation à l'Expo 67.

La nouvelle a été donnée hier, à la première séance de la deuxième assemblée plénière des commissaires généraux des pays participant à l'Expo.

Togo devient ainsi le 63e pays et la 19e nation africaine à répondre à l'invitation du Canada.

Le pavillon sera situé sur la Place de l'Afrique, dans l'île Notre-Dame.

La république du Togo a une population de plus d'un million et demi d'habitants et a une superficie de 36,000 milles carrés. L'économie du pays repose principalement sur l'agriculture : c'est autour de ce thème que seront aménagés les éléments de leur pavillon à l'Expo.

Expo: accord complet sur la "location" des services

Cette entente, qui réduit en fait le "loyer" des pays participants, ouvre la voie à la signature de 63 contrats, et peut-être davantage. Le Canada consent aussi certaines exemptions de taxes

par Raymond Grenier

L'Expo est sortie du bois.

Depuis Noël 1962, époque où l'on n'en était encore qu'à se congratuler d'avoir obtenu l'autorisation de faire la 1re Exposition internationale et universelle de 1re catégorie en terre d'Amérique, on n'avait pas entendu de nouvelle aussi rassurante : les pays participants (63) vont payer leurs taxes d'eau, d'électricité, etc., comme vous et moi, et signer pour de vrai leurs contrats de participation.

C'est à une conférence de presse du président des commissaires généraux des pays participants, M. Jan-Albert Goris, de Belgique, que l'on a appris qu'un accord **financier**, conclu "unanimement" hier midi, donne maintenant l'assurance formelle que les 63 pays inscrits vont effectivement signer leurs contrats de participation.

Ce n'était pas tellement certain jusqu'ici. Et le Canada risquait de faire des îles, un pont-record, celui de la Concorde, pour réaliser tout seul, et comme un grand, un unique secteur canadien, de très belle qualité d'ailleurs. Quelques rares pays seulement, avec des réserves, s'étaient engagés jusqu'à signer un contrat.

La voie est maintenant ouverte à 63 signatures — et davantage bientôt.

Il faut dire que des commissaires généraux — représentants de pays aussi divers que les Pays-Bas, l'URSS, la Belgique et les pays scandinaves —, ayant constitué un "comité des finances", se sont défendus comme des lions. Ils ne voulaient pas que leurs budgets soient "hypothéqués" par une "taxe d'eau" (etc.) trop considérable, exigée par la Compagnie de l'Expo. Celle-ci, par ailleurs, collée avec l'obligation d'établir tous les services publics dans les terres neuves et distantes, exigeait une redevance de $2.50 par pied carré de l'espace occupé par les exposants. Rien de plus normal et naturel, de part et d'autre.

— Avez-vous trouvé que vos négociateurs canadiens étaient "durs" ? ai-je demandé à M. Goris.

— Oui !

Et il regardait M. Andrew Kniewasser, directeur général de l'Expo — et . . . ancien attaché commercial du Canada à Paris (à ce titre, représentant du Canada au Bureau international des expositions).

Bon ! Pourvu que l'on arrive à un accord satisfaisant pour tout le monde, ce qui est le cas.

Le Canada est allé plus loin que de lâcher $0.50 de la redevance qu'il demandait:

- M. Goris et mes collègues ont obtenu, depuis quelque temps, d'être exemptés de la fameuse taxe de 11% sur les matériaux de construction et d'un quelconque et coûteux 6% provincial;
- la Compagnie de l'Expo a donc réduit de $2.50 à $2.00 sa "taxe" (Monsieur Dupuy a dit que cela s'appelle une "redevance" — ("charges en argent ou en nature qu'on doit acquitter à termes fixes"). J'avais pensé au mot "loyer" à cause de l'espace et des pieds carrés qui déterminent le montant versé par les exposants étrangers. Mais on est allé tellement sagement du côté de "la surface corrigée", qu'il semble mieux valoir heureusement employer le mot "taxe", comme M. Goris, ou le mot "redevance", comme Monsieur Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo.
- la Compagnie de l'Expo accordera une exemption de 12% (de $2.00 par pied carré) pour l'espace réservé, dans les pavillons étrangers, aux services administratifs, à l'entreposage et aux salles de réception.
- elle fera de même jusqu'à 50% pour les sous-sols non aménagés et même pour les espaces hors-toit (superstructures en terrasse); "les espaces ouverts dans l'enceinte des pavillons" ne seront taxés qu'à 33⅓% des $2.00 par pied carré ;
- les restaurants des pavillons étrangers, eux, seront complètement exempts de la "redevance" — mais sujets à une commission de 12% sur leurs recettes brutes.

Et voilà comment s'est terminée la discussion financière très âpre de contrats essentiels à l'existence même d'Expo 67. Sans cet accord, il n'y aurait pas eu d'Expo 67. A la conférence de presse où l'on a annoncé cet accord final et décisif, toutes les parties avaient l'air heureux de circonstance, un rien pincé.

Parlant pour la Belgique, M. Goris — qui a "goûté", pour son gouvernement, à beaucoup d'expositions — a estimé que, mêmes réduites au minimum accepté après d'âpres discussions, les redevances à l'Expo représenteront de 5 à 6% d'un budget de participation de $3,200,000.

M. Kniewasser, lui, compense les deux "trente-sous" et le reste par la très juste estimation que l'Expo se remboursera d'autant plus aisément de ses frais pour l'installation des services d'eau, de gaz, d'électricité, etc., qu'il y aura plus de pays participants ayant dûment signé leurs contrats de participation.

Le thème . . .

J'ai dit, au début que l'Expo était sortie du bois — et c'est vrai pour l'essentiel, en ce sens que les accords financiers intervenus, hier midi, à l'unanimité de la conférence des commissaires généraux des pays étrangers inscrits, nous garantissent pour la première fois

Voir EXPO en page 6



M. Jan-Albert Goris, commissaire de la Belgique pour l'Expo 67, élu président du bureau des commissaires généraux

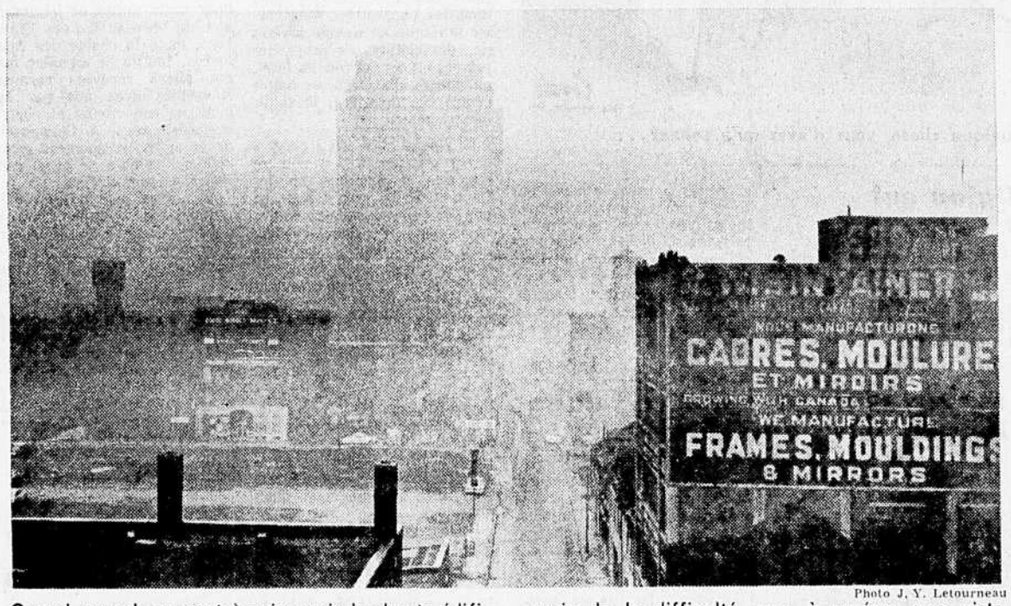


Photo J. Y. Letourneau

Quand, au sol, on peut à peine voir les hauts édifices de Montréal, on s'imagine sans trop de difficulté que les pilotes des avions commerciaux peuvent avoir de la difficulté, eux, à repérer une piste d'atterrissage.

Le brouillard: 8 avions survolent Montréal pendant des heures; 12 navires sont immobilisés sur le St-Laurent

L'épais brouillard qui a enveloppé l'île de Montréal, tôt ce matin, a complètement paralysé la circulation maritime et aérienne en plus d'occasionner de nombreux accidents sur le boulevard Métropolitain et sur la route transcanadienne.

Dès 5 h. ce matin, la circulation sur le fleuve St-Laurent, entre Montréal et Québec, était arrêtée. Douze navires ont été obligés de jeter l'ancre et aucun mouvement n'était permis.

A l'aéroport international de Montréal, dès 7 h. ce matin, la tour de contrôle interdisait toute circulation aérienne. Aucun départ, aucune arrivée.

Huit avions ont survolé la piste de Dorval durant près de quatre heures avant de pouvoir se poser. La plupart des avions arrivaient de New York et de Toronto.

Sur les routes provinciales, ce matin, la visibilité était presque nulle, ralentissant ainsi la vitesse moyenne des véhicules à moins de 10 milles à l'heure. Sur la route no 9, en particulier, la circulation était très dense à l'heure de pointe et la filée de voitures s'étendait jusqu'aux villes de banlieue. Cependant on n'a pas eu à déplorer d'accidents sérieux.

Par contre, sur le boulevard Métropolitain et sur la route transcanadienne, les policiers de la PP ont été débordés de travail. Ils ont enregistré de nombreux accidents, notamment aux endroits stratégiques comme les sorties des rues Papineau, de Lorimier, St-Michel, Montée des Sources ainsi qu'à Beaconsfield.

Selon les météorologistes de Dorval ce brouillard est dû à une humidité très forte et à l'absence totale de vent. Cette situation se répétera encore demain et après-demain.

A 10 h. ce matin, le plafond aérien n'était qu'à 200 pieds du sol à Dorval. Ce brouillard s'étendait dans toute la vallée du St-Laurent, de Trois-Rivières à Trenton, Ont.

Nous vivons actuellement "l'été des indiens". Ce qui explique la température plutôt chaude que nous connaissons en ce 20 octobre 1965.

Le maximum aujourd'hui et demain sera de 75 degrés, soit 21 degrés de plus que le maximum normal pour cette période de l'année. La nuit dernière, à Dorval, le thermomètre a enregistré un minimum de 48 degrés, à McGill 54 degrés. Le minimum normal pour un 20 octobre est de 40 degrés.

FAITS divers

Trois filles et un garçon sont disparus depuis 2 jours

Des recherches intensives ont été entreprises par tous les corps policiers de la région métropolitaine, de même que par la Sûreté provinciale, en vue de retrouver trois filles et un garçon dont les âges varient de 12 à 16 ans, qui sont disparus du quartier Chomedey, à Laval, depuis 8 h. lundi matin.

La police de Laval signale que le groupe avait été vu pour la dernière fois chez la tante de deux des trois filles disparues, au 7330 rue Casgrain, à Montréal.

En partant de cet endroit, le groupe, qui avait vraisemblablement décidé de faire l'école buissonnière, devait se rendre à la réserve indienne d'Oda-

Voir FAITS DIVERS en page 6

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco
LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT
le vendredi jusqu'à 8h. p.m.
le samedi jusqu'à midi

La cidrerie d'État sera érigée à LaSalle

Les travaux coûteront $6,000,000, et l'établissement couvrira une superficie de 4,500,000 pieds carrés. La construction débutera au cours du mois de novembre

par Jean-Denis Girouard et Albert Tremblay

C'est dans la cité de LaSalle, sur un terrain de 4,500,000 pieds carrés, que la province de Québec a décidé de construire une cidrerie de $6,000,000.

La nouvelle, gardée jalousement secrète jusqu'à ce matin, a été confirmée par le maire de LaSalle, M. Lionel Boyer. Les travaux de construction doivent commencer au début du mois de novembre.

M. Boyer a cependant confessé une certaine ignorance des modalités du projet. "Je n'ai que peu de détails sur les intentions du gouvernement", a-t-il dit.

On sait cependant que c'est la Régie des alcools du Québec qui a conduit les négociations, tant avec les dirigeants municipaux de LaSalle qu'avec les propriétaires fonciers intéressés.

La Régie s'est portée acquéreur, par négociations de gré à gré, d'un terrain non construit situé en bordure du boulevard Newman, à proximité de l'édifice du Gaz naturel (ancienne propriété de LaSalle Coke). Les 4,500,000 pieds carrés de terrain ont été acquis sans qu'il soit nécessaire de procéder à la moindre expropriation.

La Régie a également obtenu du conseil municipal une modification légère aux règlements de zonage. Cette permission a été accordée sans réticence.

La construction d'une cidrerie d'Etat découle directement de la décision prise par le gouvernement provincial de légaliser la vente du cidre au Québec.

On sait que la Régie des alcools, après des années de négociations avec les producteurs, a accepté d'assurer elle-même le contrôle de la production et la vente au détail de ce produit, maintenu depuis toujours dans une "demi-illégalité".

Le contrôle de production d'abord établi comme politique, devait un peu plus tard être supplanté par une politique d'étatisation de la production. De cette décision devait nécessairement suivre celle de construire une cidrerie quelque part au Québec.

Le maire Boyer s'est évidemment déclaré heureux de la décision gouvernementale. "La cidrerie du Québec deviendra la 97e industrie de LaSalle" devait-il ajouter.

Et lorsque le représentant de LA PRESSE lui demanda la raison qui justifiait ce choix, le maire de LaSalle devait aussitôt y aller d'une réponse dont il a visiblement l'habitude : "Géographiquement parlant, c'est le meilleur endroit possible ; c'est aussi un des rares endroits où il soit encore possible de trouver 4,500,000 pieds carrés de terrain sans avoir à procéder à de coûteuses expropriations".

La Régie des alcools du Québec n'a jusqu'à maintenant rien révélé de son projet de construction.

On ne sait donc pas de quelle autorité provinciale relève directement le projet ; qui a réalisé le plan d'ensemble ; quels conseillers ont été utilisés pour mettre au point l'outillage et l'aménagement général d'un centre industriel encore inconnu chez nous.

Nouvelle offensive pour l'obtention d'un permis métropolitain de taxi

par Albert Tremblay

Le président des Propriétaires-unis du taxi de Montréal, M. Eugène Dorais, a demandé hier au premier ministre Jean Lesage d'étudier en compagnie de spécialistes et de rendre public le rapport qui lui a été remis, le 14 mai 1964, par la Régie provinciale des transports. Ce rapport, dont le texte n'a jamais été divulgué, a fait suite à une enquête sur le service du taxi de Montréal menée par des enquêteurs de la Régie provinciale des transports.

M. Dorais a profité d'une allocution qu'il prononçait devant les membres du club Richelieu-Saint-Laurent pour lancer un appel en faveur du permis de taxi métropolitain et a pris sur lui de révéler une partie des recommandations contenues dans le rapport de la Régie des transports. Ces recommandations plaident en faveur de ce permis métropolitain dans les termes suivants :

"Nous sommes favorables à une entente d'extension du champ d'opération des chauffeurs de taxi, a affirmé M. Dorais, car, en plus d'améliorer le service offert à une population grandissante, une telle politique aurait pour résultat d'épargner aux détenteurs de permis les frais inutiles du retour "à vide" d'une course à l'extérieur des limites prévues au permis de taxi."

Voir TAXI en page 6

ANALYSES DU SANG
ANALYSES D'URINES
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST BIOLOGIQUE
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Posivité après 8 jours de retard
LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus
PRESCRIPTIONS EXCEPTEES
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

JARRY... Chrysler
Chrysler
1966
Livraison immédiate
Consultez nos vendeurs dès maintenant
JARRY... 842-8221
(JARRY MOTOR CORPORATION)
4384 ST-DENIS
L'endroit le plus progressif au service de l'automobiliste
ACHAT • VENTE • LOCATION
Réparations mécaniques — Débossage — Peinture
Pièces automobiles toutes marques

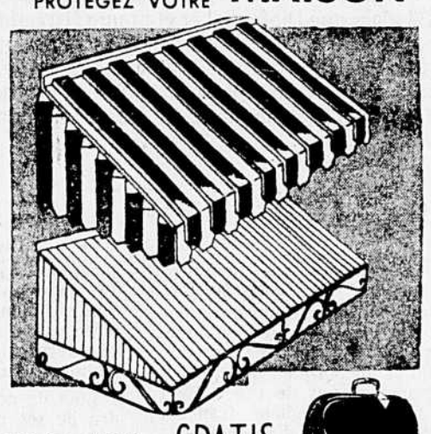


MATERIEL D'ARTISTE
Choix complet de
✓ PINCEAUX
✓ PALETTES
✓ PEINTURE en TUBE
✓ PANNEAUX en CANEVAS
✓ ENCRE à DESSIN
✓ GOUACHE LIQUIDE ou SOLIDE
✓ CRAYONS de COULEURS
PRIX VARIES
"Votre centre d'achats pour articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon
LE PLUS GRAND CHOIX DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
STATIONERS INC.
750, Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-6761
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961



Une banque ouverte tous les soirs ?
"Tant mieux! C'est plus commode pour nous, les travailleurs."
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON



avec les auvents GRATIS
un sac de fin de semaine avec chaque achat
WEATHER-VANE
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés
☐ Auvents
☐ Portes
☐ Fenêtres
☐ Clapboard d'aluminium
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL .....



La nouvelle vogue de SOULIERS tout-aller pour l'automne
"Le Dobie"
$14.95
Naturalizer (T.M.)
"LE soulier qui chausse bien"
Une grande nouveauté dans les chaussures tout-aller pour l'automne, l'OREILLE D'ELEPHANT, admirablement confectionnée en cuir doux et souple, provenant de l'animal lui-même. NATURALIZER ajoute un coussin souple à la semelle, vous assurant un confort et un agrément additionnels pour chaque jour. Choix de cuir de veau brun, gris ou noir sculpté. Pointures 5 à 10, largeurs AA, B et C.
Ouverts le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30
Louis Deslauriers Ltée.
6914, rue St-Hubert, 273-2813
H. Giroux et Fils Inc.
1500 est, Mont-Royal, LA. 1-3164
1029 est, Ontario, LA. 1-9114
Stationnement gratuit pour nos clients

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

nak, à environ 60 milles au nord-est de Montréal, afin d'assister à un spectacle.

Deux jours plus tard, ils ne sont pas encore de retour.

Les descriptions des disparus ont été fournies comme suit par la police de Laval :

Normand Lavoie, âgé de 16 ans, domicilié au 1641 Terrasse Pilon, à Chomedey. Mesure 5 pieds 8 pouces, pèse 135 livres, teint pâle, cheveux bruns, yeux bleus. Portait un pantalon brun, un veston noir et un chandail marron.

Michelle Bussières, 15 ans, du 1694 rue Pilon, à Chomedey. Mesure 5 pieds un pouce, pèse 115 livres, teint bronzé, cheveux noirs et yeux bruns. A une cicatrice à la main droite. Portait un pantalon et un manteau court de suède brun.

Monique Bussières, 13 ans, soeur de la précédente. Mesure 5 pieds un pouce, pèse 115 livres, teint brun, cheveux brun pâle, yeux bleus. Portait un pantalon et un imperméable à carreaux blanc et noir.

Louise Provost, 12 ans, du 1603 rue Pilon, à Chomedey. Mesure 5 pieds 3 pouces, pèse 110 livres, teint pâle, cheveux châtains, yeux bleus. La fillette a des anneaux aux oreilles. Portait un pantalon brun en corduroy genre matelot et un manteau court de suède brun.

Tout renseignement concernant les disparus doit être communiqué à la police de Laval ou à la Sûreté provinciale.

Maison rasée à Rivière-des-Prairies

Un incendie, déclenché par l'explosion d'une fournaise, a rasé une maison, hier midi, à Rivière-des-Prairies. La maison, propriété de M. Henri Rossano, était située au 9994 de la 83e Avenue.

Les flammes ont été circonscrites en une heure.

Double vol de sacs à main

Quatre individus ont pris la fuite avec une somme de $215, vers 8 h. 45 hier soir, après avoir forcé deux femmes à leur remettre leur sac à main.

Les victimes, Mmes Blanche Deslandes, du 7239 Shelly, St-Michel, et Laurette Lacas, même adresse, ont été empoignées par le groupe de voleurs qui les ont entraînées dans une ruelle sise au nord de la rue Bélanger, à l'est de la rue Iberville. A cet endroit, ils se sont emparés du contenu des deux sacs à main avant de prendre la fuite à pied. Ils ont soutiré $200 du sac à main de Mme Deslandes, tandis que celui de Mme Lacas leur procurait $15.

En proie à un choc nerveux, les deux femmes ont été traitées à l'hôpital Jean-Talon, après quoi, elles ont pu regagner leur domicile.

Encore des perruques . . .

Ces dames ont-elles commencé à se procurer des chevelures postiches sur le marché noir, de façon à être assurées que la chose demeurera "confidentielle" ?

On n'en sait encore rien, mais, si l'on en juge par le nombre de vols de perruques qui ont été perpétrés au cours des derniers mois, on serait porté à le croire.

Le dernier vol du genre a été commis, tôt hier matin, chez un marchand de perruques sis au rez-de-chaussée d'une maison de rapport, située au 5170 chemin de la Reine-Marie.

Deux cambrioleurs avaient réussi à s'introduire dans l'établissement. Ils ont cependant été pris en flagrant délit par le concierge, M. Ernest Desormeaux, au moment où celui-ci faisait une petite ronde de vérification. Les voleurs se sont immédiatement saisis de lui et l'ont rué de coups, puis ils ont pris la fuite avec une quantité indéterminée de perruques.

M. Desormeaux a été traité à l'hôpital St. Mary's. Ses blessures étaient toutefois superficielles.

Deux camions et un logement pillés

Deux camions ont été vidés de leur contenu et le logement d'un avocat a été cambriolé, le tout en l'espace de quelques heures, tôt hier matin.

Le plus important de ces vols a rapporté à ces auteurs un butin de $8,000 en marchandises. Le vol a été commis dans un camion d'April Transport, du 2215 rue Dufresne, alors que le véhicule était en stationnement à l'intersection des rues Frontenac et Mondelet.

Un autre camion, qui était en stationnement à l'angle des rues Butler et Wellington, a été pillé. Il s'agit d'un véhicule de la compagnie Kent Automatic Vending, du 1700 rue Kent. Les voleurs se sont emparés d'une somme de $300 en argent et d'un chargement de cigarettes évalué à $700.

Au domicile de Me John Wasserman, au 4790 Chemin de la Côte-des-Neiges, des cambrioleurs ont fait main basse sur une cassette contenant des bijoux d'une valeur de $1,500, un téléviseur et d'autres effets d'une valeur indéterminée.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

ques les actes d'adhésion de 63 pays ne sont pas uniquement des hommages pieux mais bien des engagements financiers concrets.

Avec toutes ses concessions justifiées, la Compagnie de l'Expo ne joue pas avec de très gros montants; compte tenu du plan directeur, le jeu concessif de l'Expo ne joue guère que sur $350,000 ou $400,000 (sur un budget de plus de $282 millions) — compte non tenu des miracles de S.E. le commissaire général de l'Expo, Monsieur Pierre Dupuy, qui finira peut-être bien par nous amener quelque 80 pays.

Comme il fallait s'y attendre, c'est du côté de l'illustration du thème de l'Expo qu'il reste des accrochages (ça veut dire que moins il y aura de participations étrangères, plus ça nous coûtera cher et moins ça sera intéressant).

M. Goris a dit, hier soir, qu'il aimerait qu'on fit appel, pour la participation étrangère aux illustrations des pavillons thématiques à des sociétés et entreprises des pays participants. M. Dupuy se précipitait pour paraître se demander si cela était vraiment une solution valable.

Seulement, il faut faire attention à ce que dit ce M. Goris : s'il y aura une exposition de Montréal en 1967, c'est parce que lui-même et son collègue des Pays-Bas auront un peu forcé la Compagnie de l'Expo à donner "le feu vert financier" à 63 pays. C'est non seulement beaucoup ; c'est tout. Il se pourrait bien qu'il en soit de même pour le thème. Actuellement, tous les pays sont passionnés par la chose ; mais aucun n'a signé de contrat d'engagement ferme.

Ce que l'on trouve bon au Canada, pourquoi le trouverait-on mauvais ailleurs ?

L'esthétique industrielle

C'est ainsi, par exemple, qu'hier matin, on nous a appris que le Conseil international des sociétés d'esthéticiens industriels ("industrial designers"), a décidé d'assumer son propre sous-thème dans le pavillon (construit par l'Expo) de "l'Homme à l'oeuvre".

Cette participation a été décidée au dernier congrès de Vienne des esthéticiens industriels. Cela signifie d'abord un congrès international au Canada à l'occasion du Centenaire et de l'Exposition de Montréal. Le congrès lui-même, a dit, hier matin, M. Eric A. Brown, président de l'Association des esthéticiens industriels du Canada, aura lieu hors de Montréal, avec quelque 500 participants du monde entier.

Le plus beau, c'est que ce sont eux qui vont "faire" le sous-secteur de "l'Homme et son milieu esthétique (industriels)".

Le col. Churchill disait hier matin : "Je n'aimais pas beaucoup jusqu'ici l'idée de présenter des "objets" — qui font "musée" ; c'est l'art et la façon que je veux voir à travers tous les objets et, dans le présent cas, les solutions d'élèves d'une quinzaine d'écoles spécialisées en esthétique industrielle du monde entier.

C'est ce que l'on compte avoir obtenu grâce au Conseil international des Sociétés d'esthéticiens ("designers") industriels, qui a dit "oui" à Expo 67. Il est patronné par l'UNESCO et l'Expo a offert une place dans un de ses pavillons thématiques aux résultats de recherches vivantes mondiales dans ce domaine.

Ici aussi, on a fait attention aux chiffres, dit-on. L'espace du pavillon coûtera en tout $100,000; il y aura aussi un film sur l'esthétique (sur lequel l'ONF perd sa jeunesse depuis 1958), qui sera parfait et difinitif pour la bagatelle de $60,000. On aura peut-être droit, en sus, à des versions internationales du bidet.

Comme disait le col. Churchill, hier matin, "on va vers la spécialisation; on passe de l'architecte à l'urbaniste, de l'urbaniste à l'esthéticien industriel", qui est, en définitive, le maître d'oeuvre du pattern culturel le plus immédiat de l'actuel conditionnement humain. "Also spracht" cet homme assez inattendu et étonnant qu'est le directeur de l'Aménagement de l'Expo.

Ces vrais et beaux discours, ils sont 46 pays — sur 63 inscrits officiellement — à les écouter durant la présente conférence des commissaires généraux des pays étrangers et nations participants.

Tendre comme elle est, la Compagnie de l'Expo a pensé à ceux qui ne pouvaient s'offrir leurs pavillons.

Elle est prête à construire elle-même trois complexes de pavillons pour nos pauvres pays frères légèrement sous-développés et fauchés ; l'Afrique, le Commonwealth et "las Americas" — à la condition que ça ne lui coûte pas "une sacrée cenne". S'il n'y a pas assez d'intéressés, il n'y aura pas de "complexes" . . .

Comme on est bon, on leur donne jusqu'au 15 janvier prochain pour verser leurs premières arrhes. En fait, depuis le 30 septembre, l'Expo est portée à mettre "outs" ou dans la catégorie des "sprinters" ceux qui se présentent à elle — quitte à se rendre compte qu'il y a beaucoup d'études et de plans déjà faits dans le ou les pays en cause . . .

TAXI

SUITE DE LA PAGE 3

Le président des Propriétaires-unis du taxi de Montréal a cependant admis qu'il était prématuré d'aborder de plein fouet avec le premier ministre la possibilité d'instituer immédiatement le régime du permis de taxi métropolitain. "Mais, a-t-il ajouté, il n'est pas trop tôt pour demander au cabinet Lesage d'étudier sérieusement cette question."

On sait qu'actuellement chacune des municipalités de l'île de Montréal émet ses propres permis de taxi, multiplicité d'autorités qui complique sérieusement la législation de ce service public.

Les propriétaires de taxi demandent depuis longtemps l'abolition de frontières qui les forcent à revenir "à vide" lorsqu'une course les mène à l'intérieur des limites d'une municipalité voisine.

M. Dorais a souligné, dans son exposé, que le taxi constituait une industrie unique en son genre. Et il a expliqué ainsi la situation présente qu'il dénonce avec vigueur: "Le taxi doit vivre; progresser et faire vivre; bien servir le public; renouveler son matériel et montrer des profits en REFUSANT DES CLIENTS".

Ballon politique

Selon M. Dorais, c'est le jeu de la politique et le manque flagrant de compétence qui a jusqu'ici contribué à cacher "le vrai visage du taxi" à la population du Québec. Politique opportuniste, selon lui, de la part des députés, des maires et des conseillers municipaux; manque flagrant de prévoyance et de compétence, d'autre part, chez les dirigeants du taxi.

Le conférencier a également entretenu son auditoire des "autres causes" qui expliquent la léthargie de l'industrie du taxi dans la région métropolitaine. Il a réservé une place de choix aux conditions de la circulation et à "l'attitude antipathique des corps policiers de la région" à l'égard des chauffeurs de taxi.

M. Dorais devait d'ailleurs en conclure :

"Entre nous, messieurs, la vie du chauffeur de taxi serait un charme si le mont Royal était le seul obstacle que nous ayons à contourner dans l'exercice de notre métier".

Dommages de $80,000 imputés à un entrepreneur

Le tribunal déclare des entrepreneurs en structure d'acier responsables d'un incendie qui dévasta une verrerie, à Ville St-Pierre, au cours de l'exécution de travaux d'amélioration de l'édifice.

Le juge Philippe Lamarre, de la Cour supérieure, condamne la compagnie Leeds Bridge & Iron Works Ltd à verser à Consumers Glass Co Ltd une somme de $80,000 avec intérêt depuis l'assignation et les dépens, à titre d'indemnité pour les dommages résultant de l'incendie, dont il s'agit.

La réclamante soutenait que les dommages à l'édifice, à la machinerie et à l'équipement s'élevaient à la somme de $44,030 et qu'elle avait subi, de plus, une perte d'affaires se chiffrant à $41,922.

L'accident qui est la cause du litige s'est produit le 27 février 1959, alors que la compagnie défenderesse était à exécuter des travaux dans l'usine de la réclamante. Ces travaux consistaient à élever la toiture de l'établissement qui possède un vaste système de ventilation.

L'incendie survint lorsqu'un employé de la défenderesse était en train de souder un "fer-angle" avec un chalumeau chauffé à l'électricité contre un tuyau servant à la ventilation.

La chaleur intense provenant de ce chalumeau avait mis le feu à une accumulation de graisse, d'huile et de poussière.

La compagnie Leeds Bridge & Iron Works Ltd avait prétendu, en défense, que les conduits d'acier et la machinerie de l'usine étaient recouverts d'une couche épaisse de graisse et d'huile et que des petits feux avaient éclaté à plusieurs reprises, au cours des travaux, lesquels furent éteints immédiatement à l'aide d'extincteurs chimiques. La défenderesse prétendait alors que l'explosion et le feu n'avaient pas été causés par la chaleur émanant de l'opération de soudure, mais avaient été causés par des matières combustibles logées sur la paroi interne des conduits d'air.

Le juge Lamarre en vient à la conclusion que le contremaître de la défenderesse n'avait pas agi avec prudence ; il connaissait les opérations de Consumers Glass ainsi que l'état de saleté obligatoire qui existait dans ce genre d'industrie où l'on emploie de l'huile et un certain type de sable pour la fabrication de bouteilles.



Un jardin colombien au Jardin botanique

Accompagnés du consul général de Colombie à Montréal, M. J. Uribe Haneo (au centre), deux représentants de la ville de Montréal, chargés des Affaires culturelles, MM. Jean Dupire et Roland Proulx, sont revenus d'un séjour en Colombie avec la première livraison d'une centaine d'orchidées que l'on pourra admirer au Jardin botanique lors de l'exposition "Légende de l'Eldorado", qui y sera tenue à partir du 12 novembre dans le cadre des expositions annuelles de l'automne. Environ 1,000 pièces d'artisanat indien feront également partie de l'exposition. Les délégués consultent ci-haut un travail impressionnant traitant de l'historique des plantes et fleurs de Colombie.

Coupable d'attentat à la pudeur, Laxton écope de deux années

Le juge Peter V. Shorteno, siégeant aux Assises, a imposé une peine de deux ans de pénitencier à un individu de 28 ans, Charles Laxton, du 6168, rue Jeanne-Mance qui devait subir son procès devant les jurés sous une accusation de viol mais s'est reconnu coupable sous l'accusation réduite d'attentat à la pudeur.

Laxton, que Me Sidney Leithman et Max Polak, mandatés par le Bureau d'assistance judiciaire, représentaient, était détenu dans cette affaire depuis le 1er mars dernier, date de l'incident. La victime était une jeune fille de 18 ans, chanteuse à ses heures. Il se trouvait encore dans les cellules lorsqu'il a été conduit en chambre 217, deuxième division des Assises, pour y subir son procès . . . qui n'a pas eu lieu vu son plaidoyer de culpabilité sous l'accusation réduite.

Me Richard Shadley, procureur permanent de la Couronne, agissant pour le ministère public, a déclaré, qu'après avoir relu minutieusement les dépositions de l'enquête préliminaire, il était prêt à accepter les aveux de l'inculpé après que les avocats de ce dernier eurent affirmé que leur client, qu'ils défendaient bénévolement, était prêt à se reconnaître coupable . . . non pas de viol, mais d'attentat à la pudeur.

Une fois que les jurés de langue anglaise eurent été libérés, c'était leur dernière cause avant la session de novembre, le juge Shorteno entendit les observations des avocats en cause et imposa une peine de pénitencier au coupable qui possédait déjà des antécédents judiciaires pour des voies de fait.

Le viol est punissable du pénitencier à vie et du fouet. Pour un attentat à la pudeur, le code prévoit une peine maximum de cinq ans et le fouet. Mais, en imposant deux ans à Laxton, le tribunal a dit tenir compte du fait que l'inculpé avait fait sept mois de prison préventive.

Laxton et la jeune fille s'étaient rencontrés dans un cabaret du bas de la ville et l'attentat s'était produit dans une automobile.

M. Jacques-S. Guillon, membre du comité exécutif international de l'AIEI

M. Eric Brown, de Renfrew, Ont., président de l'Association canadienne de l'esthétique industrielle, a annoncé hier que le congrès du Conseil international de l'esthétique industrielle se tiendra pour la première fois au Canada en 1967.

Il a également annoncé la nomination de M. Jacques-S. Quillon, président de l'Association de l'esthétique industrielle de la province de Québec, régulariser leur situation afin de leur permettre de "vivre convenablement".

Le 22 mai 1963 — il y a bien plus de deux ans de cela — le ministre Pierre Laporte annonçait : "J'ai déjà déclaré clairement en Chambre que ceux qui obtiendront des permis en dehors des limites autorisées ne pourront pas invoquer des droits acquis, si Montréal annexe Rivières-des-Prairies".

Le ministre référait alors aux "délinquants", à ceux qui s'étaient procuré "son permis à gros prix" . . . sentant venir l'annexion à pas de géant !

Ce problème-là non plus n'a pas encore été réglé, semble-t-il, selon la version de plusieurs chauffeurs.

Mais tel n'est pas le cas de nos 18 chauffeurs de taxi qui continuent de se faire coller une sommation, de payer $30 d'amende et les frais (qui vont toujours de pair, il va de soi) ou de protester de leur innocence . . . en attendant de passer en cour.

Ceux-là, n'allez pas leur parler des "bienfaits" de l'annexion de leur ancienne ville.

En tournant impatiemment leur casquette sur tous les sens et "en rongeant leur frein", ils attendent LEUR **miracle,** celui qui va venir du "ciel" de l'hôtel de ville de Montréal . . .

Elections chez les astronomes

Le Centre français de Montréal de la Société royale d'astronomie du Canada a choisi son conseil d'administration pour l'année 1965-66, lors de l'assemblée générale du 12 octobre. Ont été élus :

Président : M. Philippe Mailloux ; Vice-président : M. Jean Asselin ; Trésorier : M. Pierre Lemieux ; Secrétaire : Mme Rollande Matteau ; Directeur des observations : M. Henri Simard ; Dir.-adjoint des observations : M. Jean-Guy Marcotte ; Bibliothécaire : M. Roger Bonin ; Bibliothécaire-adjoint : M. Gaétan Cholette ; Relations extérieures : Mlle Fleurange Laforest ; Rapporteur : M. Richard Lemay ; Directeurs : MM. Marc Durand, Roméo Grignon, Gaston Lebrun, Mlle Georgette LeMoyne, et MM. Jean Naubert, Rolland Noël de Tilly, Adélard Rousseau.

Situation ridicule à Rivière-des-Prairies

par Thomas Duhaime

Depuis déjà deux ans, il y a une classe de gens de l'ancienne ville de Rivière-des-Prairies qui pestent toujours parce que l'on "n'a pas eu le temps de régler notre problème" : ce sont les chauffeurs de taxi.

On aura beau par tradition — si ce n'est une marotte — accuser les chauffeurs de taxi d'à peu près tous les péchés d'Israël, ceux de Rivière-des-Prairies qui détiennent un permis en bonne et due forme et **qui n'ont pas encore le droit "d'opérer" dans les limites de Montréal (LEUR VILLE) ont sûrement celui** de se plaindre amèrement et de trouver qu'après tout l'ANNEXION ce n'était pas tellement une bonne chose (pour eux du moins).

En effet, il y aurait encore 18 propriétaires d'autos-taxis qui sont traduits impitoyablement devant les tribunaux lorsqu'ils se font "pincer" à accepter des clients pour ne pas faire les frais d'un retour "à vide" dans **leur quartier** de Rivière-des-Prairies.

C'est une situation pour le moins anormale, inadmissible et intenable, que plusieurs d'entre eux ont même qualifiée de ridicule.

En juillet 1963, au lendemain de l'annexion qui transformait en MONTREALAIS authentiques les résidants de l'ancienne ville de Rivière-des-Prairies, bon nombre de gens ont été étonnés de constater avec quelle diligence les dirigeants de Montréal se sont empressés de prendre en main l'administration de cette municipalité, tombée toute mûre dans le giron de la métropole.

En un tournemain, ce vaste territoire — dont une partie importante est toujours formée de terres incultes, ouvertes à la spéculation — était converti en quartier, venait agrandir d'autant les limites de Montréal et étendre son hégémonie.

Devant tant de détermination, les observateurs même les moins optimistes s'attendaient à des transformations rapides, au nivellement presque instantané de tous les problèmes de Rivière-des-Prairies.

Deux ans se sont écoulés depuis l'événement miraculeux de cette première annexion de l'administration Drapeau-Saulnier.

Depuis le lendemain de l'annexion, les chauffeurs de taxi de Rivière-des-Prairies attendent qu'on donne suite à une promesse ronflante, celle de

12 procès pour meurtre aux Assises

par Maurice Morin

La session des Assises qui débutera le mardi 2 novembre prochain sera l'une des plus actives dans l'histoire de nos tribunaux de juridiction pénale.

En effet, nous avons appris, hier soir, que les juges François Caron, en première division, et Peter V. Shorteno, en deuxième division, présideront de nouveau cette session au cours de laquelle pas moins de 12 inculpés subiront leur procès pour meurtre qualifié ou prémédité.

C'est dire qu'il y aura un procès chaque semaine touchant cette grave accusation . . . en plus de tous les autres proces ayant trait à des délits moins graves qui seront également soumis aux jurés.

Nous avons appris que pas moins de 150 jurés, tant de langue française que de langue anglaise, devront prêter serment à l'ouverture de la session de novembre. On sait que de ce nombre, 12 sont choisis pour chaque procès.

Enfin disons que du train que vont les choses présentement aux Assises, le ministère public espère pouvoir être en mesure de libérer complètement le rôle de la Cour du banc de la reine d'ici six mois.

La session de novembre prendra fin au début de février 1966.

La cause de Boisjoly est remise au 24 novembre

Le juge Benoît Turmel de Sherbrooke, a décidé ce matin de différer au 24 novembre prochain le jugement qu'il devait prononcer dans la cause de Jean-Paul Boisjoli.

Boisjoli est le dernier des individus à avoir subi son procès dans l'affaire des faux certificats d'électeurs remontant aux élections provinciales de 62.

Le juge Turmel avait été désigné tout spécialement pour présider le procès de Boisjoli à Montréal.

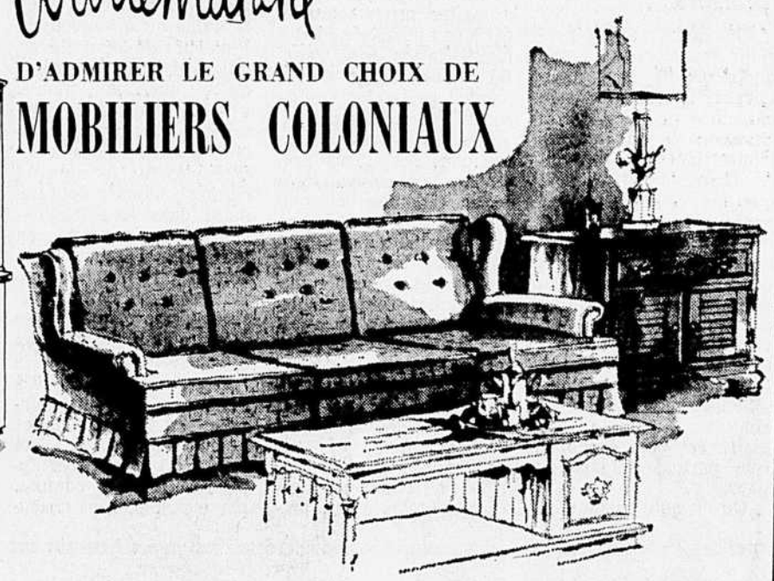
C'est un plaisir chez . . . F. Courtemanche

D'ADMIRER LE GRAND CHOIX DE
MOBILIERS COLONIAUX



Profitez de la beauté du style colonial original dans votre salle à manger également. Vous trouverez chez F. Courtemanche un choix vraiment exceptionnel.

Prix depuis $189



La sélection de mobiliers de salon chez F. Courtemanche est des plus attrayantes. Chacun est d'un style classique et à prix abordable.

Prix depuis $229



Imaginez l'un de ces mobiliers de vivoir d'inspiration coloniale dans votre boudoir ou votre salle de séjour. Ce serait magnifique, n'est-ce pas ?

Prix depuis $139

5 planchers de meubles et accessoires électriques

• 36 MOIS POUR PAYER

Ouvert jusqu'à 10 p.m. les jeudis et vendredis

F.C. F. Courtemanche LTEE

6729, ST-HUBERT AU NORD DE ST-ZOTIQUE CR. 2-1137-38

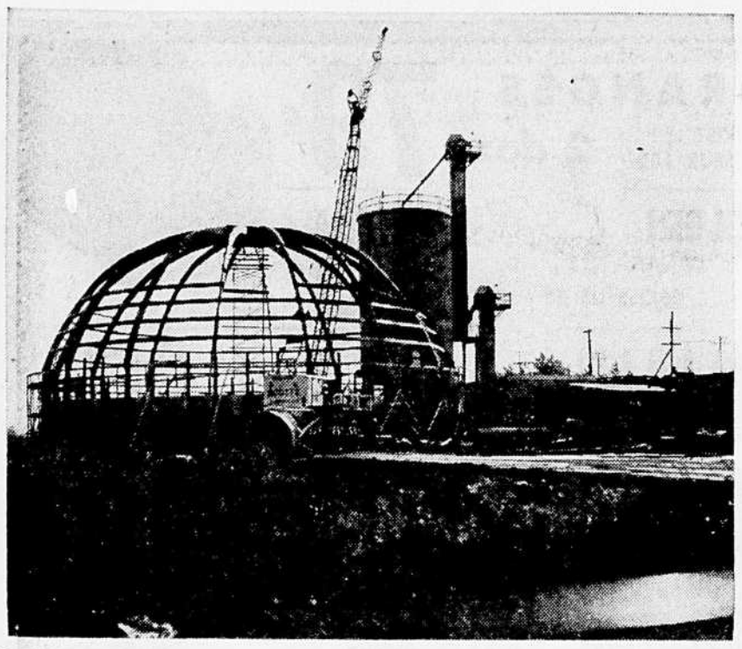
Au service d'une distinguée clientèle depuis plus de 26 ans



photo René Picard, LA PRESSE

Lancement d'un livre-choc

Hier soir avait lieu le lancement du livre "Quel monde" de M. Robert Rumilly, membre de l'Académie canadienne-française, publié par les Editions Actualité. M. Rumilly y traite de la politique nationale et internationale ainsi que de divers sujets tels que le racisme, le communisme, le socialisme et le séparatisme. On voit ici l'auteur entouré du R. P. Gustave Lamarche, c.s.v., membre de l'Académie canadienne-française, et de Mme Jean-Guy Genest, secrétaire des Editions Actualité.



Un igloo d'acier

Une filiale de la compagnie Domtar Chemicals, la division du sel Sifto, fait construire un nouvel entrepôt, donnant sur la rue Nobert à Jacques-Cartier. L'immeuble sera assez vaste pour contenir 7,500 tonnes de sel en vrac. Ses responsables le maintiendront ouvert, et à la disposition, jour et nuit durant la saison de l'hiver. Jusqu'à présent, comme on le voit ci-haut, les entrepreneurs en construction ont réalisé la mise en place de la charpente de l'entrepôt, en forme de dôme. A l'arrière, se dresse le silo attenant.

Vaste entrepôt de sel pour desservir la rive sud

La compagnie Domtar Chemicals fait construire à Jacques-Cartier un entrepôt, apte à contenir 7,500 tonnes de sel en vrac. La façade de l'immeuble donne sur la rue Nobert.

D'après les autorités de la compagnie, l'entrepôt demeurera ouvert nuit et jour, à raison de sept jours par semaine, durant les mois de l'hiver. On a tout lieu de croire que, sur la rive sud, on pourra en tout temps disposer amplement de sel pour les besoins de la circulation. Le directeur de la division du sel Sifto, M. Irwin Groom, souligne que son entreprise reconnait la nécessité de maintenir de fortes quantités de sel à la disposition, en cas de besoin durant l'hiver, afin d'éviter aux localités avoisinantes les ennuis d'un isolement, provoqué par des chutes de neige, et aussi pour réduire au minimum les risques d'accidents, lorsque la chaussée devient glissante.

Grâce à des installations appropriées, les dirigeants de la compagnie espèrent pouvoir, en trois minutes, faire charger de sel un camion de 25 tonnes, le peser et lui préparer sa feuille d'expédition. "Nous comprenons, ajouta M. Groom, qu'il nous incombe la tâche de fournir ce service rapide aux diverses municipalités, ainsi qu'au ministère de la Voirie. De cette façon, pourrons-nous peut-être contribuer à leur rendre plus facile l'entretien des routes pendant l'hiver".

On évalue à $100,000 le coût du nouvel entrepôt, ainsi que de l'aménagement d'une voie d'accès, pour permettre à 12 wagons-trémies de transporter le sel jusqu'à l'immeuble. Un premier silo d'une capacité de 600 tonnes et un embranchement capable de véhiculer 6 wagons-trémies avaient été construits en 1963, au coût de $200,000. Destiné au nouvel entrepôt, le sel gemme sera transporté à l'aide de wagons fermés. Le déchargement se poursuivra par le truchement d'un élévateur à godets et d'un transporteur à courroies. De l'entrepôt, le sel passera au silo.

L'organisateur en chef des tories ne s'endort pas avec ses problèmes

par Ken Clark

OTTAWA. (PC) — Diriger une campagne électorale nationale est une tâche qui ne laisse aucun répit. Mais cela ne dérange pas M. Edwin (Eddy) Goodman.

"J'y trouve beaucoup de plaisir", avoue l'avocat torontois âgé de 46 ans. "C'est extrêmement emballant. Je ne suis pas le type nerveux. Je dors bien ; je ne me couche pas avec mes inquiétudes, mes soucis et mes responsabilités."

Cet homme trapu et bien mis, ancien officier de l'armée, a assumé ses fonctions d'organisateur en chef du parti progressiste-conservateur peu après l'annonce des élections fixées au 8 novembre. Il a succédé à M. Richard Trasher, l'organisateur national attitré, qui a démissionné pour tenter sa chance une nouvelle fois comme candidat conservateur.

Un ex-rebelle

M. Goodman était au nombre d'un groupe de conservateurs influents qui s'étaient rebellés contre M. John Diefenbaker à l'époque où celui-ci était encore premier ministre, soit quelques mois avant les élections d'avril 1963. C'est au lendemain de ce scrutin que les libéraux ont formé leur gouvernement minoritaire.

A cette époque-là, M. Goodman était en faveur de l'acquisition par le Canada d'ogives nucléaires tandis que M. Diefenbaker était contre. M. Goodman a accepté la direction de la campagne électorale de 1965 en déclarant que la question nucléaire "ne se posait plus".

Au cours d'une interview qu'il a accordée à l'hôtel d'Ottawa où il a aménagé son quartier général pour la durée de la campagne, M. Goodman a confié qu'il avait démissionné comme président du comité politique de l'association conservatrice lors du différend de 1963 mais qu'il avait conservé ses affiliations politiques. Ce fut moins que l'exil total.

Il reconnait que "plusieurs ont critiqué son départ mais qu'il n'y a pas eu "de véritable animosité" à son endroit. En outre, il insiste sur le fait qu'il n'est pas le seul à être revenu au bercail.

Il prétend que le fait d'avoir été en dehors de la politique pendant quelques années peut être un avantage plutôt qu'un handicap. "Vous êtes un peu plus objectif au sujet de tout, ce qui ne nuit pas."

Le quartier général du parti conservateur étant dans la capitale nationale, M. Goodman voit très peu sa femme et ses deux fillettes, âgées de sept et 10 ans, restées à Toronto.

Tôt levé tous les matins, il a généralement un tête-à-tête avec le leader tory quand M. Diefenbaker est dans la capitale puis il travaille sans arrêt jusqu'à 10 h. 30 du soir alors qu'il prend le temps de dîner. Puis ce repas est parfois suivi d'une réunion avec ses collaborateurs jusqu'à 1 heure du matin.

Un personnage autoritaire, M. Goodman sait toutefois se montrer aimable.

En dépit de ses tempes grisonnantes, il donne l'impression d'un homme jeune et plein de vigueur. C'est un combattant dans la force du mot. Blessé à deux reprises durant la seconde Grande Guerre, il a été démobilisé en 1945 avec le rang de major et il avait été mentionné dans les dépêches pour bravoure. En attendant d'être licencié, en 1945, il avait brigué les suffrages aux élections provinciales à Toronto ; il a été vaincu par le candidat communiste. Depuis lors, il est demeuré à l'arrière-plan de la scène politique. Il est cependant vice-président pour l'Ontario de l'Association nationale du parti conservateur.

Attaque contre Pearson

Bien que son rôle dans la campagne soit principalement administratif, Eddy Goodman s'arrange de temps en temps pour porter des coups à l'adversaire. Au tout début de la campagne, il s'est lancé dans la mêlée en accusant le premier ministre Pearson de ne s'occuper que des grands centres urbains et de ne pas tenir compte des régions rurales. Cette accusation était contenue dans une déclaration écrite qu'il a lui-même remise aux membres de la tribune parlementaire. Un journaliste lui a demandé si M. Diefenbaker était au courant de son initiative. Il a répondu négativement ajoutant d'un ton sec qu'en sa qualité de président de la campagne, il avait des "obligations".

En dépit de son désaccord de jadis avec M. Diefenbaker, il fait preuve depuis sa réconciliation d'une énergie indomptable dans son rôle qui consiste, pour lui, de voir à ce que les messages de son parti et de son chef soient entendus.

"C'est à cela que ça se résume. Il vous faut prendre les moyens pour que le plus grand nombre possible de Canadiens sachent ce que M. Diefenbaker et le parti tory pensent."

Dès le lendemain du scrutin, M. Goodman retournera à la pratique du droit. "Il a été convenu au préalable que ma tâche sera terminée dès le 9 novembre."



L'organisateur de Diefenbaker

C'est un ancien rebelle contre le leader tory John Diefenbaker qui dirige la campagne nationale du parti progressiste-conservateur après avoir répondu à l'appel à l'unité lancé par le chef tory au lendemain de l'annonce des élections générales. Il s'agit de M. E. A.-Eddy Goodman, un avocat de Toronto âgé de 46 ans, qu'on aperçoit ci-haut en compagnie de sa secrétaire, Mme Rollande Sarazin. Dès le 9 novembre, M. Goodman retournera à la pratique du droit.

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST LP
777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.
Veuillez indiquer ici vos:

NOM_____

ADRESSE_____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE_____ VILLE_____

Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure en français intitulée "Un exposé de PLANS DE SUCCESSIONS".

Comment le Montreal Trust veille aux ***intérêts de votre épouse*** *après votre décès*

Votre épouse possède-t-elle les connaissances nécessaires pour protéger ses intérêts après votre décès? Est-elle économiste, spécialiste en questions boursières, immobilières et fiscales?

Heureusement, le Montreal Trust veille aux intérêts de votre épouse:
dès aujourd'hui: en préparant avec votre conseiller juridique la transmission de vos biens. Seule une équipe de spécialistes peut déterminer les dispositions testamentaires les plus avantageuses, suivant la composition de votre portefeuille (assurance-vie, valeurs mobilières et immobilières, etc.)

Ces spécialistes font partie du personnel du Montreal Trust. Nombre d'entre eux sont Canadiens-français; ils comprendront donc mieux vos problèmes. Vous serez heureux de leur avoir fait confiance.

après votre décès: aucun testament ne saurait prévoir à la fois ce qui est profitable aujourd'hui et ce qui le sera demain. Qui aidera votre épouse à tenir compte de tous les changements de l'économie? Les experts du Montreal Trust tâtent continuellement le pouls de l'économie: ils feront fructifier les biens que vous léguerez à votre épouse.

Le Montreal Trust combine de vastes connaissances avec le souci du détail et un soin particulier de l'intérêt de chacun de ses clients. Remplissez le coupon ci-dessus et vous recevrez une brochure qui vous renseignera pleinement.

Montreal Trust



Grande inauguration à
l'Hôtel **WINDSOR**
le 25 octobre à 5:30 p.m.
Fruits De Mer à La Lanterne

Merveilleux! Une occasion
à ne pas manquer!
A compter du 25 octobre, on servira
des fruits de mer au bar le plus chic
de Montréal, La Lanterne,
à l'Hôtel Windsor. Venez y déguster
de savoureuses huîtres de Malpèque,
du homard frais, des crabes
géants d'Alaska, des crevettes
et de la bouillabaisse.
A compter de 5:30 p.m.,
du lundi au vendredi.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse ! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Il faut se débarrasser de Dief !

— Bona Arsenault

QUEBEC (PC) — M. Bona Arsenault a déclaré hier soir que le premier souci de tous les Canadiens devrait être celui de "se débarrasser de Diefenbaker".

S'adressant à quelque 125 sympathisants libéraux qui s'étaient rendus à une assemblée politique en faveur du candidat libéral dans le comté de Québec-Est, M. Gérard Duquette, M. Arsenault a précisé : "Vous savez, la pire calamité possible au Canada à l'heure actuelle, ce n'est pas la bombe atomique, ni le choléra, ni les rats, c'est Diefenbaker."

"Si jamais John Diefenbaker prend le pouvoir le 8 novembre, a-t-il poursuivi, ce sera la mort de la confédération canadienne, parce que le Québec, surtout la jeunesse du Québec, n'aura pas la patience, d'endurer pendant quatre ou cinq autres années un autre régime conservateur."

Le secrétaire de la province rend d'ailleurs le chef conservateur responsable de l'éclosion du séparatisme dans la province. "Je n'ai jamais vu un chef politique canadien aussi polisson que Diefenbaker, un chef politique qui voudrait faire passer le Québec pour un repaire de brigands. Sa conduite est identique à celle d'un ancien premier ministre."

M. Arsenault a rappelé par ailleurs qu'au moins cinq ministres québécois ont pris part à la campagne électorale jusqu'ici, et que d'autres les imiteront sous peu.

Les électriciens ne veulent pas que Pearson exporte de l'eau

TORONTO. (PC) — Le Syndicat des ouvriers unis de l'électricité, de la radio et de la machine s'est élevé hier contre la prise de position du premier ministre Pearson en faveur de discussions avec les Etats-Unis sur l'exportation d'eau potable canadienne vers les USA.

Dans un communiqué, le Syndicat, fort de 19,500 membres, demande aux chefs de partis de condamner toute politique en ce sens.

Le Syndicat a fait parvenir des lettres aux chefs politiques disant qu'il serait "contraire aux besoins et intérêts évidents du Canada. . ."

M. Pearson a déclaré dans une émission sans frais le 15 octobre à la télévision que le gouvernement envisage d'entamer des discussions avec les autorités américaines sur la possibilité d'exporter ou de divertir de l'eau potable du Canada vers les Etats-Unis.

Le plaisir peut s'appuyer sur l'illusion, mais le bonheur repose sur la réalité.
Chamfort

SPÉCIAL 14ième ANNIVERSAIRE

chez **Jean-C. LeBlanc**
où c'est garanti pour longtemps



SOFA
à 4 places, mesurant 102 pouces de longueur. Coussins réversibles en dacron. Tissu tout laine, très résistant et lavable. Ce sofa d'un confort incroyable allie les teintes unies aux motifs fleuris.
Prix régulier $399
moins épargne $105
SPECIAL **$294.**

FAUTEUIL
simple de même style, rembourré de dacron.
Prix régulier $179
moins épargne $45
SPECIAL **$134.**

CHAISE
pour appareiller. Les appuis-bras sont de noyer solide fini à l'huile.
Prix régulier $179
moins épargne $45
SPECIAL **$134.**

TABLE à CAFE
de même style. Base de noyer solide, surface de verre repoli de ¾ de pouce d'épaisseur.
Prix régulier 79.95
SPECIAL **$59.95**

NOUVELLE CONCEPTION
DU STYLE CONTEMPORAIN
NOUVEL AGENCEMENT DE TISSUS UNIS ET FLEURIS
OFFERTS DANS UNE GAMME DE COULEURS

5826 PLAZA ST-HUBERT 272-1122

Jean C. Le Blanc
AMEUBLEMENT INC.
le centre d'ameublement DE LA PLAZA
qui vous offre les MEILLEURES AUBAINES
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

LES ARTS

Hier

A LA GRANDE SALLE (Place des Arts), concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Voir ci-contre l'appréciation de Claude Gingras. Voir également l'appréciation de Jean O'Neil sur le spectacle que "Les Jeunes Comédiens" ont présenté à Québec lundi.

AUJOURD'HUI

A 2 HEURES et 8 h. 30 aujourd'hui et demain seulement, aux cinémas Palace, Avenue et Dorval : "La Bohème", opéra de Puccini, filmée en couleurs sur la scène de la Scala de Milan, avec Mirella Freni et Gianni Raimondi, mise en scène de Zeffirelli, direction musicale de Karajan.

●

A 3 h. 30, à la Grande Salle (Place des Arts), matinée pour la jeunesse de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Direction : Pierre Hétu.

A la Cinémathèque : à 6 h. 30, "Sunrise" (F. W. Murnau), avec Janet Gaynor ; à 9 h., "La fille à la valise" (Valerio Zurlini) avec Claudia Cardinale et Jacques Perrin.

●

A 8 h., au Musée d'art contemporain, carrefour des Jeunesses littéraires du Canada français sur la poésie, sous la présidence de Guy Sylvestre.

●

A 8 h., à la galerie Martin (1380 ouest, rue Sherbrooke), vernissage de l'exposition de Nova Taylor. L'exposition se poursuivra jusqu'au 1er novembre.

●

A 8 h. 30, à la galerie Libre, vernissage de l'exposition de Louis Belzile.

●

A l'Orphéum, à 8 h. 30, reprise de "L'Ecole des Femmes", de Molière, par le Théâtre du Nouveau Monde. Avec Jean Gascon et Louise Marleau.

●

A 8 h. 30, à la Place des Arts, concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal, sous la direction de Zubin Mehta. Soliste : Ivry Gitlis, violoniste.

ENTRE PARENTHÈSES

POUR son premier concert à Montréal, le 25 octobre, à la Place des Arts, l'Orchestre Philharmonique tchèque a choisi un programme consacré à Dvorak, le plus célèbre compositeur de la Tchécoslovaquie. Trois oeuvres seront alors interprétées : l'Ouverture "Carnaval", le Concerto pour violon (soliste : Josef Suk) et la célèbre "Symphonie du Nouveau Monde". L'ensemble sera dirigé par Karel Ancerl.

Le 28 octobre, à la même salle, le célèbre violoniste Yehudi Menuhin, assisté de son gendre, Fou Ts'ong, exécutera quatre Sonates pour violon et piano : Sol majeur, K. 379, de Mozart ; no 10, en sol majeur également, de Beethoven ; Sol mineur de Debussy ; La majeur de César Franck.

Canadian Concerts and Artists, qui nous fait tenir ces renseignements, nous communique également le programme du pianiste soviétique Nicolai Petrov, que l'on entendra à la Place des Arts également, le 8 novembre : 6 Sonates de Scarlatti, Sonate op. 2 no 3 de Beethoven, Sonate (1962) de Tschedrin, trois "Poèmes" de Scriabine, "Etude" no 5 et "Impromptu" en fa dièse majeur de Liszt, et "Fugue" de Samuel Barber.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le premier disque des Feux-Follets

Les représentants de la compagnie RCA Victor ont présenté, hier, au maire de Montréal M. Jean Drapeau, un exemplaire du premier microsillon enregistré par les Feux-Follets. Sur notre photo, on aperçoit MM. Christian Lefort, de RCA Victor, Bruno Coquatrix, directeur de l'Olympia à Paris, le maire de Montréal, et Michel Cartier, directeur des Feux-Follets.

Les Feux-Follets au programme d'Ed Sullivan, le 7 novembre

par Martial Dassylva

La troupe des Feux-Follets ne chômera pas au cours des prochaines semaines et des prochains mois. En effet, on a révélé, hier, lors de la remise au maire de Montréal, M. Jean Drapeau, du premier disque enregistré par le groupe, que l'équipe de Michel Cartier participera, le 7 novembre prochain, au programme d'Ed Sullivan (Ed Sullivan Show) qui est retransmis par l'un des grands réseaux de télévision des Etats-Unis.

Cette apparition constituera en quelque sorte le point d'amorce de la grande tournée que l'ensemble effectuera à partir du mois de janvier à travers les Etats américains.

On sait que la troupe de Michel Cartier a déjà présenté son spectacle dans la capitale américaine, le printemps dernier, et qu'elle revient de Londres où elle a participé au Festival des Arts du Commonwealth.

Par ailleurs, il est plus que probable que la troupe se rendra au cours de l'été de 1966 au Festival de l'Olympia à Paris, ce qui, dans les circonstances, marquerait le début d'une importante tournée européenne.

Précisons ici que le directeur de l'Olympia, Bruno Coquatrix, était à Montréal, ces jours derniers, dans le but précis de voir et d'entendre les Feux-Follets qui donnent présentement leur spectacle à la Comédie-Canadienne.

Coquatrix, l'un des grands du music-hall français, assistait également à la cérémonie de présentation du disque des Feux-Follets au maire de Montréal. La cérémonie s'est déroulée dans le cabinet particulier de M. Drapeau.

Invité à prendre la parole, le grand imprésario a déclaré qu'il avait vu un spectacle de premier ordre.

Les Feux-Follets, a-t-il ajouté, prennent au folklore tout ce qu'ils peuvent prendre et le présentent d'une manière hautement professionnelle.

"Plus particulièrement, a continué Coquatrix, après avoir vu le spectacle, on peut dire, en sortant du théâtre : "Je connais le Canada".

Selon lui, en deux heures, les Feux-Follets réussissent le tour de force de nous faire connaître le Canada. "C'est formidable comme résultat, a-t-il précisé.

Pour lui, les Feux-Follets se situent à la source même de tous les spectacles.

"J'aurais énormément de plaisir à les présenter dans le cadre du Festival de l'Olympia, a dit Coquatrix. Il suffirait qu'on ajoute une tranche supplémentaire sur le Canada d'aujourd'hui pour que le spectacle soit complet."

Les chansonniers

Coquatrix, à qui on a fait entendre un échantillonage de nos chansonniers canadiens-français, a déclaré à ce sujet que cela avait été pour lui une grande surprise.

A son avis, la chanson de chez nous est d'une qualité exceptionnelle. Elle n'emprunte rien aux autres, son écriture et son style sont extrêmement "propres".

"Dans la chanson canadienne, a-t-il dit, j'ai eu l'impression de retrouver une source plus pure que la chanson française. Elle n'a rien pris à personne. Vous pouvez en être très fiers".

Le premier disque des Feux-Follets a été enregistré chez RCA Victor et il est déjà distribué en France et en Angleterre, en plus du Canada naturellement.

AU JOUR LE JOUR


sacha distel
orchestre gérard gustin
VENDREDI 22 OCTOBRE à 9 H. P. M.
Billets en vente au guichet
$4.00 - 3.50 - 2.50 - 2.00
PLACE DES ARTS 842-2112

Théâtre du Rideau Vert
CE SOIR 8 h. 30
Dim. 2 h. 30 et 7 h. 30
du 15 oct. au 14 nov.
comédie de Barillet et Grédy
FLEUR DE CACTUS
Janine Sutto, Pierre Thériault, Marthe Choquette, Gaétan Labrèche, Roland Ganamet, Barbara Val, André Cailloux, Marianik
Stella 4664 rue St-Denis
Réservations : 844-1793

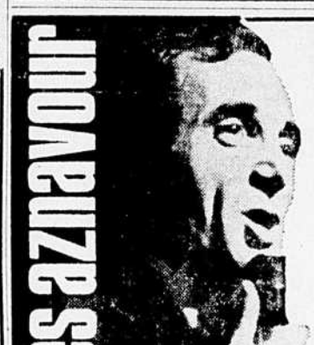
Pierre Létourneau prend rendez-vous avec la renommée à la Comédie-Canadienne
du 28 au 31 octobre
billets en vente tous les jours de 10 h. a.m. à 7 h. p.m.

COMÉDIE CANADIENNE 84 ouest, Ste-Catherine ● 861-3518

RETOUR TRIOMPHAL DE LONDRES !
LES FEUX-FOLLETS
ENSEMBLE NATIONAL CANADIEN
65 danseurs musiciens — chanteurs
Les danses et les chants des Indiens, des Esquimaux, des Canadiens français, des Ecossais, des Irlandais, l'Ouest, etc.
DU 18 AU 24 OCTOBRE
Semaine : 3.50-3.00-2.50-2.00-1.50
Samedi : 4.00-3.50-3.00-2.50-2.00
Dimanche, matinée : 3.00 - 2.50 - 2.00 - 1.50
COMÉDIE CANADIENNE 84 ouest, Ste-Catherine ● 861-3518

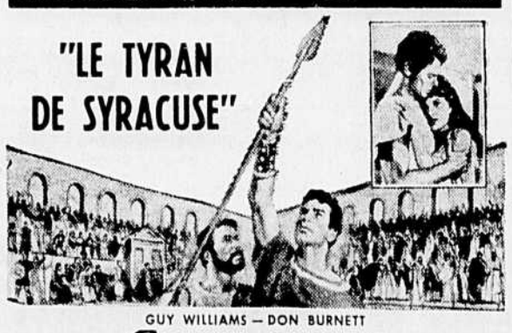

GALA 10ième ANNIVERSAIRE DES JÉROLAS
du 1er au 7 nov.
COMÉDIE CANADIENNE 84 ouest, Ste-Catherine ● 861-3518

CE SOIR 8 h. 30
tnm
L'ÉCOLE DES FEMMES
de Molière
AU THÉÂTRE ORPHEUM — réservations : 845-7149
tous les soirs à 8 h. 30, dimanche à 7 h. 30, relâche le lundi


charles aznavour
PAR CORRESPONDANCE SEULEMENT
11 déc. Samedi complet
6-7-8-9-10 décembre
Au théâtre St-Denis
$5.00—4.50
4.00
Représentation du .....déc.
Billets ....à $.....
Les Productions Guy Latraverse Inc.
1253 Collège McGill suite 122, Montréal
NOM ..... TEL. .....
ADRESSE .....
(Inclure enveloppe de retour adressée et affranchie)


ACTION! BAGARRES! FUSILLADES!
Une lutte sans merci contre les terroristes et les trafiquants d'armes!
FRANK VILLARD DOMINIQUE WILMS NADINE TALLIER ROBERT BERRI
LES TERRORISTES
avec Camille Sauvage et son orchestre


JEAN BALUER / GEO. ROLLINS
"PLEINS FEUX SUR L'ASSASSIN"


"LE TYRAN DE SYRACUSE"
GUY WILLIAMS — DON BURNETT
Amherst
ANGLE AMHERST et STE-CATHERINE — 288-8195


La Poudrière
Ile Ste-Hélène
"WHO'S AFRAID OF VIRGINIA WOOLF?" du dramaturge américain Edward Albee prend l'affiche à La Poudrière à partir du 22 octobre à 8 h. 30.
Distribution : Carroll Patricia Brown, Len Watt, Sylvia Shore, Bruce Gray.
Production, Jeanine Beaubien.
Réservations : 526-0821.

LOUANGES UNANIMES DE LA PRESSE
L'oeuvre capitale de Kaneto Shindo scénariste et metteur en scène de "L'ILE NUE"
3e SEMAINE
"Infiniment plus réaliste que "LA FEMME DES DUNES" G.J.
tous-titres anglais
Onibaba
Air climatisé
Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
CINEMA-FESTIVAL
1206 est STE. CATHERINE TÉL. 525-8600

SALLE RESNAIS
9e SEMAINE
Elysée 35 MILTON / 842-6053
EISENSTEIN
UN FILM ADMIRABLE DE SENSUALITÉ ET DE BEAUTÉ
EN COULEUR
D'AGNÈS VARDA
Jean-Claude Drouot, Marie-France Boyer
LE BONHEUR
EMMANUELE RIVA
DANS UN FILM DE GEORGES FRANJU
D'APRÈS JEAN COCTEAU
Thomas l'Imposteur

AVIS A LA DEMANDE GENERALE MAINTENU A L'AFFICHE POUR UNE DIXIEME ET DERNIERE SEMAINE
10e SEMAINE
IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT RÊVE D'ÊTRE ANGÉLIQUE
IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT RÊVÉ D'ANGÉLIQUE
EN COULEURS
12.00 3.20 6.35 10.00
ANGÉLIQUE Marquise des Anges
COMPLÉMENT DE PROGRAMME: "UNE FEMME À ABATTRE"
Salles climatisées
CANADIEN • PLAZA • JEAN-TALON

Guide ODEON
PREMIERE FOIS EN FRANÇAIS
3e SEM. SEAN CONNERY
JAMES BOND AGENT 007
"GOLDFINGER" TECHNICOLOR
HORAIRE 12.54, 3.11, 5.28, 7.45, 10.02
CHAMPLAIN-CREMAZIE
524-1685 DU. 8-4210

VOIR PATATE... et MOURIR DE RIRE!!
3 DERNIERS JOURS
JEAN MARAIS, DANIELLE DARRIEUX, ANNE VERNON, SYLVIE VARTAN, PIERRE DUX
PATATE
D'APRÈS LA CÉLÈBRE PIÈCE DE MARCEL ACHARD
Le Dauphin
CE SOIR 7.30 et 9.30
TEL. 721-6060 BEAUBIEN PRES IBERVILLE

EN COULEURS
COPLAN AGENT SECRET FX-18
GRANDE PREMIERE
l'Amour à la chaine
PERRETTE PRADIER JEAN YANNE
MERCIER-ELECTRA-VILLERAY
CL. 5-6224 LA. 2-9177 DU. 8-5577
L'EMBLEME DU CONFORT ET DE LA COURTOISIE


AUJ. Le plus fantastique voyage jamais tenté !
WAR-GODS OF THE DEEP
COLORSCOPE
VINCENT PRICE, DAVID HUNTER, TIM HART
TIM HUNTER
ALSO Wild Youth
RIALTO STRAND

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Mats 2 p.m. $1.50 – Soirs 8 h. 30 $2.50
LA SCALA OPERA COMPANY
UN OPERA FILME DIRECTEMENT DE LA SCENE !
présente, de Puccini, l'immortelle
LA BOHEME
En TECHNICOLOR de Warner Bros.
Billets maintenant en vente au guichet
PALACE ★ AVENUE ★ DORVAL
698 ouest, Ste-Cath. 1224 av. Greene 260 av. Dorval

PETILLANT... JOYEUX... DELICIEUX...
RODGERS & HAMMERSTEIN'S THE SOUND OF MUSIC
TODD-AO / COLOR
La meilleure actrice Julie ANDREWS et Christopher PLUMMER
MATINEES : Mer., sam. et dim. à 2.15 h.
EN SOIREE à 8.15
SEVILLE 2155 O. STE-CATH.
RESERVEZ VOS BILLETS PAR TELEPHONE 932-1139

HILARANT ! LA MEILLEURE COMEDIE DE L'ANNEE
4 DERNIERES SEMAINES
20th Century-Fox présente
Those Magnificent Men in their Flying Machines
MATINEES MER., SAM., DIM. A 2.15
EN SOIREE A 8.30
WESTMOUNT 5038 O. RUE SHERBROOKE
RESERVEZ VOS BILLETS PAR TELEPHONE 486-7395

COMEDIE ROMANTIQUE GAIE, PLEINE DE RYTHME !
BILLIE EST ENLEVANTE !
Patty Duke "Billie"
UNITED ARTISTS TECHNICOLOR
JIM BACKUS / JANE GREER / WARREN BERLINGER / BILLY DE WOLFE
2 DERNIERS JOURS ! CAPITOL
HORAIRE : 10.45, 12.55, 3.05, 5.20, 7.30, 9.50. Dernière représentation complète à 9 h. 05 p.m.

Partout... on se plait à dire que c'est le film à voir cette année !
Ship of Fools
En vedette: Vivien Leigh ● Simone Signoret ● Jose Ferrer ● Lee Marvin ● Elizabeth Ashley.
2e SEMAINE ! SNOWDON 482-1322
Spectacle complet à 1:00, 3:25, 5.55, 8.20 p.m.

"FILM COMIQUE ET GRANDIOSE !"
JOSEPH E. LEVINE présente CARLO PONTI Production
MARCELLO MASTROIANNI
VIRNA LISI
Color Casanova '70
3e SEMAINE !
HORAIRE : 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.25. Dernier spectacle complet : 9.05 p.m.
Cinema PLACE VILLE MARIE TEL. 866-2644

Gagnant de 3 prix de l'Académie
ANTHONY QUINN · ALAN BATES · IRENE PAPAS
"ZORBA THE GREEK"
CO-STARRING LILA KEDROVA
Cinema PLACE VILLE MARIE 866-2644
Horaire : 12.50, 3.30, 6.10, 8.50. Dernier programme complet à 8.35 p.m.

L'AUTHENTIQUE théâtre FOLIES BERGÈRE D'AMERIQUE INC.
Présente
"LES FEMMES DE PARIS"
Production : Barry Ashton et Wolf Kochmann, direction musicale — Denny Vaughan, orchestre sous la direction de Henry Matthews.
Les ravissants costumes et les décors enchanteurs de ce spectacle qui comprend une troupe d'étoiles internationales ont été choisis avec art par Barry Ashton.
Parterre : $5.00 à $7.80 — Loge : $5.00
Balcon : $3.00 et $4.00
POUR RESERVER
729-3201
3238, rue Masson Montréal
Billets Chez Archambault et Au Lutin Qui Bouffe.
Tous les soirs à 8.30 sauf le lundi
Stationnement : Au nord de la rue Masson de la 5ème à la 9ème Ave.
Matinée dimanche à 2.30

L'Eglise a pris position contre l'antisémitisme

par Marcel ADAM,
envoyé spécial de LA PRESSE au Concile

Pour la première fois dans son histoire, l'Eglise catholique a pris position contre l'antisémitisme.

En effet, les évêques réunis en Concile votaient à sept contre un, la semaine dernière, l'adoption du schéma sur les religions non chrétiennes, dont un paragraphe est consacré aux juifs.

Dans ce paragraphe, les Pères conciliaires, après avoir dit que les chefs des juifs et leurs séides ont insisté pour que le Christ fut mis à mort, affirment que ce geste ne peut être indistinctement imputé à tous les juifs vivant à cette époque ni aux juifs d'aujourd'hui; que même si l'Eglise est le nouveau peuple de Dieu, les juifs ne doivent pas être présentés comme réprouvés par Dieu ni comme maudits, comme si cela résultait des Saintes Ecritures; que l'Eglise réprouve toute manifestation passée ou présente d'antisémitisme.

Tout comme la déclaration sur la liberté religieuse, le texte sur les juifs a connu une gestation et une naissance difficiles, après avoir fait souvent craindre une fausse couche.

Né lors d'une audience en 1962, accordée par Jean XXIII au cardinal Bea, ce projet prit d'abord la forme d'un chapitre du schéma sur l'oecuménisme. Comme plusieurs Pères contestaient cette décision, il en était détaché en 1963 pour être intégré un an plus tard à la déclaration sur les religions non chrétiennes.

Le texte, que l'on qualifiait alors de très bon, était soumis au vote de l'assemblée lors de la troisième session, en 1964, et 95% des Pères l'approuvèrent, dont plus de 200 sous réserve de quelques modifications de détail.

Il faut dire que depuis 1962, le texte a fait l'objet de vigoureuses dénonciations de la part des pays arabes qui y voyaient une sorte d'absolution politique de leurs ennemis les juifs. Et conséquemment, les évêques catholiques vivant en ces contrées arabes, s'y opposaient aussi, par craintes d'éventuelles persécutions. De même que d'autres évêques, qui ont été motivés par des sentiments d'antisémitisme.

Encore cette année, quelques jours avant le vote, une propagande active a été entreprise auprès des Pères, sous forme de tracts, de brochures, de circulaires, etc.

L'une de ces brochures, signée Léon de Poncins, soutenait que le texte voté l'an dernier par le Concile, est le fait d'évêques progressistes ou inconscients qui ont entériné le thème de la haine judaïque contre les chrétiens, ce qui, dit l'auteur, expliquerait pourquoi le pape aurait refusé de l'approuver.

Une autre, signée Edoardo Di Zaga, dit que la déclaration en faveur des hébreux favorise le racisme prosémite, et lèse le droit de légitime défense des chrétiens et de tous les peuple contre le péril de l'hégémonie judaïque.

Une autre directive venant d'un organisme groupant la minorité d'évêques non progressistes du Concile, a demandé aux Pères de voter contre le paragraphe concernant les juifs.

La somme de toutes ces pressions a eu son effet, car les évêques ont eu la surprise de trouver un texte sensiblement différent de celui qu'ils avaient accepté l'an dernier à l'immense majorité et qui ne devait subir que des modifications de détail.

Qu'on en juge. La clause interdisant aux chrétiens d'employer le terme "déicide" au sujet des juifs a été supprimée ; si le nouveau texte fait état de la responsabilité juive dans la mort du Christ, il ne mentionne pas la responsabilité des Romains qui ont décidé juridiquement de sa mort, ni les passages de l'Ecriture accusant d'ignorance ceux qui ont tué Jésus, ni la responsabilité de tous les pécheurs comme l'a toujours enseigné le catéchisme du Concile de Trente ; de plus, le passage qui interdisait tout ce qui pouvait engendrer la haine et le mépris des juifs a été supprimé ; le texte de 1964 regrettait et condamnait la persécution des juifs, mais le texte actuel regrette la persécution sans la condamner.

On pense que seule une intervention du pape peut expliquer que des modifications aussi importantes aient été apportées à ce texte accepté par la majorité du Concile.

Plusieurs évêques, croit-on, auraient été tentés de voter contre ce nouveau texte, mais auraient préféré l'accepté par crainte qu'il ne soit tout simplement retiré, ce que désiraient les évêques antisémites.

Avant le scrutin, le cardinal Bea, président du secrétariat pour l'unité, qui a enfanté ce texte au prix de difficultés incroyables, a expliqué les raisons des changements apportés au schéma, avant d'inviter les Pères à l'adopter.

Il a dit que l'expression "coupable de déicide" n'est plus dans le texte parce qu'elle est mal comprise dans certaines régions. Si, dit-il, on peut exprimer la même idée avec des mots encore mieux adaptés, la prudence pastorale et la charité chrétienne ne demandent-elles pas qu'on opère ce changement ? Par ailleurs, poursuit-il, quiconque lit le texte se rena clairement compte que la pensée que nous voulions exprimer se trouve ici exactement et complètement exprimée.

Les réactions dans les milieux juifs et chrétiens sont en général très bonnes, même si certains regrettent les diminutions du texte, car l'adoption de ce schéma constitue un geste historique en plus de dénoncer toute discrimination et toute persécution, particulièrement celle des juifs, il ouvre le dialogue avec les religions non chrétiennes.

L'abbé René Laurentin, expert au Concile et correspondant du journal Le Figaro, après avoir dit que le texte modifié reste beau, fait un commentaire qui mérite d'être cité :

"Que les persécutions envers les juifs cessent à jamais, en dépit de ce qui s'est passé depuis deux millénaires, et les diminutions du texte — la suppression de la clause de déicide notamment — n'auront été qu'un dernier incident sas gravité.

"Mais supposons au contraire que l'éternel retour de l'histoire ramène une nouvelle persécution, un nouveau génocide, alors le risque de n'acoir pas arraché à fond les racines passionnelles de l'antisémitisme sera jugé comme une faute grave, car l'histoire de l'Eglise n'est pas à l'abri de telles fautes.

"Il faut donc, dit l'abbé Laurentin, que chaque chrétien soit vigilant, que l'Eglise accélère l'expurgation des livres religieux qui ont si longtemps semé dans le coeur des enfants les germes de mépris et de haine à l'égard de la race dont Jésus-Christ est issu. Ce travail est quasi achevé en France ; Jean XXIII l'a fait passer dans la liturgie. Mais il reste des points noirs."

Réforme de la Curie: retraite à 70 ans et suspension automatique à la mort du pape

CITE DU VATICAN (PA) — Dans l'entourage du pape, on rapporte que Paul VI est sur le point d'édicter de nouvelles règles visant à faire entrer des hommes nouveaux et plus jeunes aux échelons supérieurs de la Curie romaine.

Actuellement, la Curie, qui est le corps administratif central de l'Eglise catholique, se trouve dominée par des prélats conservateurs, presque tous italiens. De nombreux Pères du Concile ont exercé des pressions pour que la Curie soit "internationalisée" et qu'elle cesse d'être un retranchement pour vieillards.

Des informateurs du Vatican affirment que le pape publiera bientôt un document en deux parties : un décret établissant la retraite obligatoire à 70 ans pour tous ceux qui occupent des postes élevés à la Curie, y compris les cardinaux, les nonces et les archevêques de Curie ; un règlement prévoyant la suspension automatique de tous les cardinaux qui dirigent des départements de la Curie, à la mort du pape, et stipulant que le nouveau pape aura alors le loisir de remplacer ou de garder ces hommes.

Personne ne sait encore, cependant, si la retraite obligatoire toucherait ceux qui sont actuellement à la tête des 12 congrégations, des trois tribunaux et des six bureaux spéciaux qui forment la Curie. Des 28 cardinaux qui occupent actuellement des postes élevés dans la Curie, 22 sont âgés de plus de 70 ans.

Parmi ces derniers, on compte le leader actif de la faction conservatrice du Concile, le cardinal Alfredo Ottaviani, directeur du Saint Office, qui aura 75 ans la semaine prochaine; le cardinal Amleto Cicognani, le secrétaire d'Etat, qui a 82 ans; et le cardinal Eugène Tisserant, préfet de la Congrégation des Cérémonies et doyen du Collège des cardinaux, qui est âgé de 81 ans.

L'un des chefs de l'aile progressiste de la hiérarchie de l'Eglise est le cardinal Augustin Bea, qui a 84 ans, mais le Secrétariat pour l'Unité dont il est le chef ne fait pas partie de la Curie.

On s'attend, dans les milieux renseignés, que le pape décrète ces nouveaux règlements avant la fin du Concile qui doit se terminer en décembre, avant qu'il ne tienne le second consistoire de son pontificat pour nommer de nouveaux cardinaux dont quelques-uns seront certainement nommés à la Curie.

Le pape Paul VI avait déclaré en 1963, trois mois après son élection, qu'il allait réformer la Curie afin de la rendre plus conforme aux besoins de l'Eglise moderne.

Déjà, il a pris une très importante décision reliée à la réforme du gouvernement de l'Eglise, en créant le Synode épiscopal formé d'évêques provenant des conférences épiscopales de plus de 50 pays du monde entier.

Actuellement, les évêques sont en congé, par rapport aux congrégations générales du Concile, et s'affairent à accomplir leur première mission : ils préparent des avis, à la demande de Paul VI, sur certaines questions dont les lois sur le jeûne et l'abstinence, les lois sur les mariages entre catholiques et non-catholiques, et, probablement, sur la grande question du contrôle des naissances.

Vatican II

On réclame un livre blanc sur la radiodiffusion

TORONTO. (PCF) — M. Jean-A. Pouliot, président de l'Association canadienne, a demandé au Parlement de préparer un livre blanc sur la radiodiffusion, en vue de déterminer de façon plus précise les responsabilités du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et celles de la Société Radio-Canada.

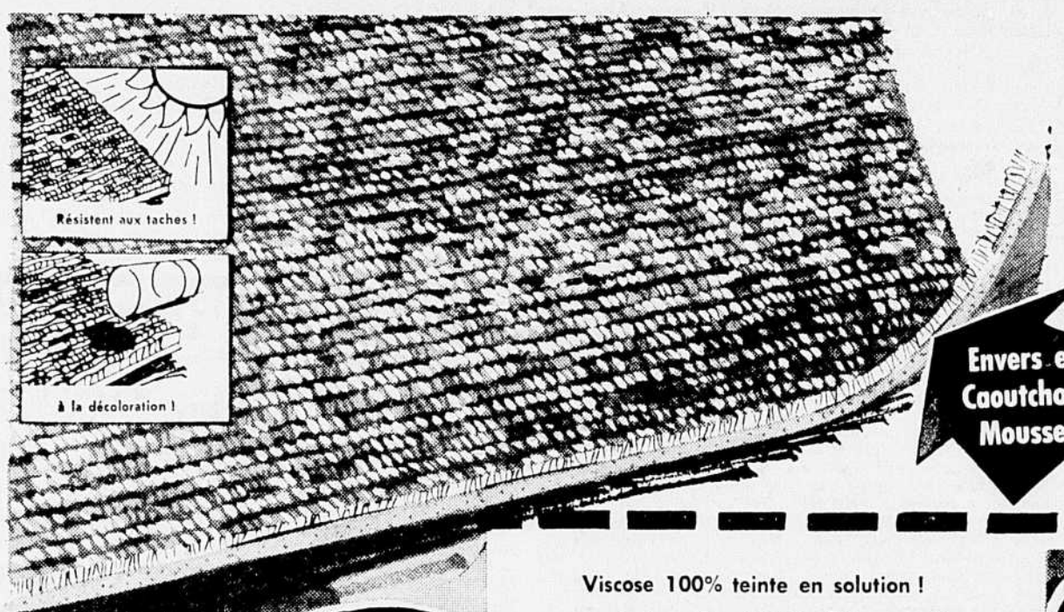
M. Pouliot est directeur des stations CFCM-TV et CKMI-TV de Québec. Il a déclaré hier lors d'un dîner sous les auspices de la Société des dirigeants de la radiodiffusion canadienne que ce livre blanc devrait exposer entre autres les modalités applicables aux territoires où des conflits sont susceptibles de survenir entre les secteurs public et privé de la radiodiffusion au Canada.

TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

Vous Fait Epargner Plus sur
De Diverses Dimensions
TAPIS

Tweeds Viscose
Mélanges Nylon
Mélanges Laine
100% "EVLAN"
100% NYLON

ÉPARGNEZ 14.98... SUR TAPIS "COUSSINÉS MOUSSE" 9' X 12'
EN TWEED VISCOSE



Valeur 39.95!
Prix d'épargne Towers 9' x 12'
24.97

Couleurs "FIXEES en SOLUTION" ! Choix de riches tons tweeds en BRUN CLAIR . . . BRUN MOYEN . . . VERT . . . OR . . . ARC-EN-CIEL . . . ou ACAJOU . . . résistants à la décoloration ! Fibre "VISCOSE" robuste et durable laminée à du caoutchouc-mousse contre glissements et pour plus long usage. RESISTANTE AUX TACHES . . . la plupart des taches s'essuieront facilement. Epargnez sur cet attrayant choix de couvre-planchers à bas prix remarquables Towers.

6' x 9' — Valeur 24.95 ..... ch. 15.97
12' x 12' — Valeur 49.95 ..... ch. 42.97
12' x 15' — Valeur 65.97 ..... ch. 54.97
12' x 18' — Valeur 79.95 ..... ch. 64.97

(Veuillez allouer 7 jours pour la livraison des 3 plus grands)



Viscose 100% teinte en solution !
Tapis "Valiant"
Dim. 9' x 12'
Valeur 69.95 !
Prix d'épargne Towers 49.77 ch.

Le motif 'sculpté' donne plus de beauté aux couleurs 'décorateur' modernes — vert riche . . . turquoise pâle . . . beige miel . . . or vif et brun épicez, de ces tapis. Les touffes robustes de viscose sont ancrées à un envers en jute solide fusionné au caoussinage latex. Epargnez !

6' x 9' Valeur 34.95 ! ch. 25.97
12' x 12' Valeur 89.95 ! ch. 69.97
12' x 15' Valeur 109.95 ! ch. 84.97
12' x 18' Valeur 129.95 ! ch. 99.97

(Veuillez allouer 7 jours pour la livraison des 3 plus grands)

Importés d'Angleterre !
Tapis 100% "EVLAN"
"FINI VELOURS"

En fibre synthétique de long usage à touffes au fini 'velours' fusionnées à l'envers latex non-glissant, qui conservera sa beauté durant des années. Disponibles en 19 riches couleurs 'décorateur' . . . Modèle 'Birmingham' uni ou genre tweed ou 'Bristol' à motif riche, tous en 'Evlan' fini 'velours', au choix . . . et épargnez plus !

12' x 12' Valeur 159.95 ! 129.77 ch.
12' x 15' Valeur 199.95 ! 169.77 ch.

(Veuillez allouer 7 jours pour la livraison des 2 plus grands)



100% nylon ! Filaments continus !
Tapis "Jamaïca"
9' x 12'
Valeur 129.95 !
Prix d'épargne Towers 99.77 ch.

Tissés de filaments de nylon continus, vous assurant longue durée et beauté . . . ces tapis à motifs sculptés sont garantis pour cinq ans. Résistants aux taches . . . Antimites . . . antimoississure. Six couleurs résistantes à la décoloration — bleu Bedford . . . brun 'Tavern' . . . cerise sauvage . . . or Pirate . . . vert mousse . . . orange.

12' x 12' Valeur 159.95 ! ch. 129.77
12' x 15' Valeur 199.95 ! ch. 169.77

(Veuillez allouer 7 jours pour la livraison des 2 plus grands).



En 5 couleurs mixtes ! Mélange laine !
Tapis tressés ovales

Solidement enroulés, ces tapis tressés ovales ajouteront une touche de couleur à votre foyer. Ils donneront des années de service. Réversibles, ils sont pratiques entre les nettoyages. Choix de cinq couleurs mixtes. Dimensions approximatives : 6' x 9', 8' x 10', 9' x 12'.

Environ 6' x 9', valeur 34.95 !
Prix d'épargne Towers 29.77 ch.
Environ 8' x 10' Valeur 49.95! 43.77
Environ 9' x 12' Valeur 69.95 ! 58.77



MOTIFS AXMINSTER
Tapis anglais ! Bon teint !
Mélange de nylon

Ces tapis "Picadilly" d'Angleterre, en luxueux mélange de nylon épais et durable, comportent des bords renforcés contre l'effilochement. A très bas prix d'épargne ! Couleurs : vert ou cannelle. Faites votre choix dès maintenant !

9' x 12' Valeur 119.95 ! Prix d'épargne Towers 89.77 ch.
9' x 15' Valeur 149.95 ! 119.77 ch.
6' x 9' Valeur 64.95 ! 47.77 ch.
9' x 18' Valeur 169.95 ! 139.77 ch.

(Veuillez allouer 7 jours pour la livraison des deux plus grands)

SATISFACTION GARANTIE!
LIVRAISON LOCALE GRATUITE!

TOWERS GREENFIELD PARK—Ouvert à 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 10h. p.m. du lundi au samedi inclus.
TOWERS CHATEAUGUAY — Ouvert à 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au vendredi. Fermé à 6 h. p.m. samedi
TOWERS BOUL. METROPOLITAIN — Ouvert à 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 7 h. p.m., lundi, mardi, mercredi et samedi. Economisez jusqu'à 10h. p.m. jeudi et vendredi

TOWERS A 3 ENDROITS
GREENFIELD PARK BOUL. TASCHEREAU BLVD. (ROUTE 9B)
METROPOLITAIN BLVD. AND RUE VIAU
CHATEAUGUAY HIGHWAY NO. 4 15 ST. JEAN BAPTISTE BOULEVARD

Congrès de la Fédération des services sociaux de la famille

Le gouvernement devra repenser toute sa législation sociale

par Michèle Rivet

"Je pense qu'il y aurait lieu de former une commission d'enquête sur la sécurité sociale pour proposer un système social global." Jacques Henripin, directeur du département de démographie de l'Université de Montréal, après s'être adressé aux quelque 200 personnes réunies au congrès des Services sociaux de la famille accepte d'expliciter davantage sa pensée sur le système d'assistance sociale à instaurer au Québec.

"J'ai parlé tout à l'heure des modifications à apporter aux actuelles allocations familiales; d'abord les allocations, qui représentent 1.65% du revenu national ont déjà atteint 2.4% en 1947 ; en doublant le montant distribué actuellement, on pourrait arriver, non seulement à doubler les allocations versées, mais à faire encore plus; en supprimant les allocations pour le premier et peut-être même pour le deuxième enfant, on augmente ainsi considérablement le montant aux enfants qui viennent au troisième rang et suivant puisque le tiers des enfants sont des premiers enfants.

"Nous pourrions aussi penser aux prestations de grossesse; en plus de présenter des avantages économiques évidents, ces prestations présentent aussi des avantages sanitaires puisque la femme doit se soumettre à des examens périodiques.

"Il y a aussi les prestations de salaire unique, allocation donnée quand un seul des conjoints travaille. Je pense au problème des garderies d'enfants; il ne s'agit pas là de prestation Familiale mais d'une aide que l'Etat apporte dans l'éducation des enfants. Notons les subventions de logements accordées au-dessous d'un certain niveau de vie; elles sont moins universelles que les prestations familiales et ne valent qu'à la condition que le logement soit salubre; c'est d'ailleurs là un beau cas d'une aide qui est apportée en bien et non en argent.

"Surtout, poursuit Jacques Henripin, le problème des aides familiales, domestiques, doit être très sérieusement étudié. C'est toute l'organisation des professions domestiques qu'il faut repenser. Je ne vois pas pourquoi on n'ouvrirait pas des écoles de formation d'aide familiale qui pourrait même donner une certificat quelconque, revalorisant ainsi cette tâche. Mais, c'est en fait une solution globale qu'il faut imposer. La question cruciale : le financement. Devrait-on penser à l'impôt sur le revenu ? Certains économistes prétendent qu'on a tiré tout ce qui était possible de cet impôt. Un système de cotisation comme en France et en Angleterre ? Je ne sais pas . . . Tout ce que je puis dire, c'est qu'il faut repenser cette question, l'étudier en profondeur. En Allemagne et en France, la sécurité sociale atteint près de 17% du budget national, ici à peine 8% . . ."

Les familles en crise financière

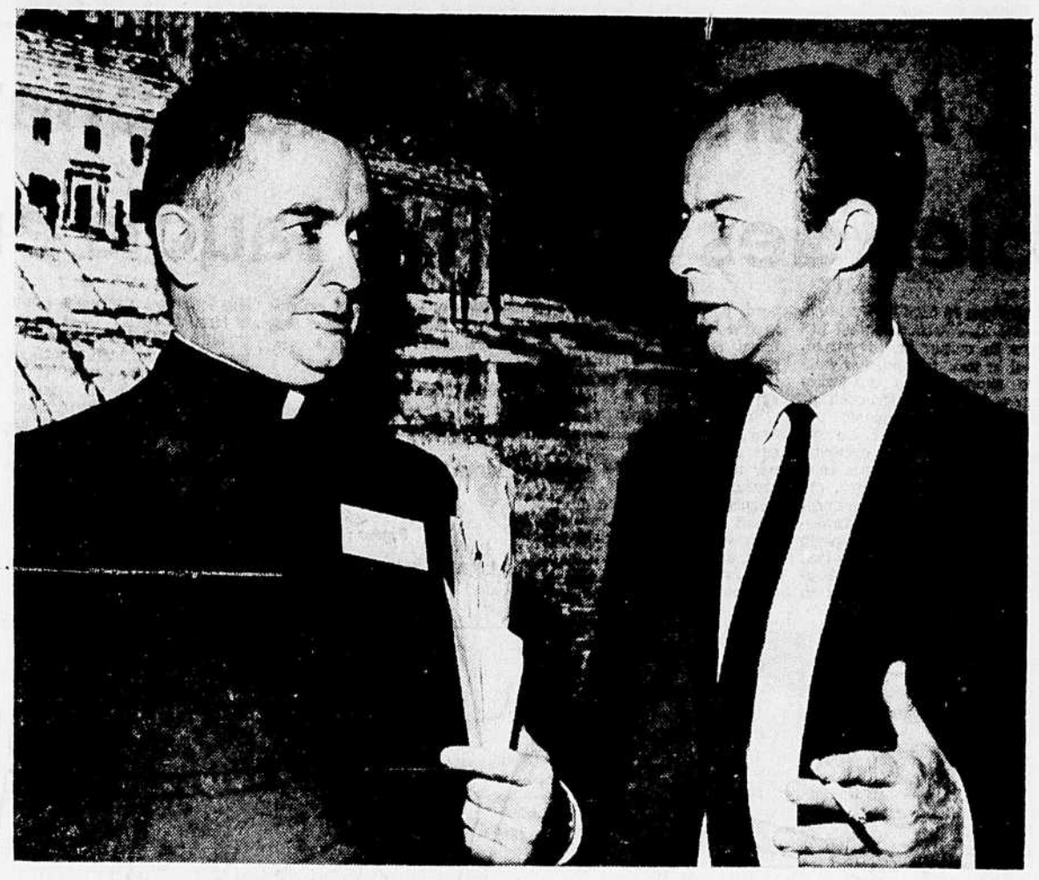
Durant son exposé aux congressistes, Jacques Henripin, s'est attardé à décrire la situation pécuniaire dans laquelle se trouvent nombre de foyers québécois. Cette situation est-elle si alarmante qu'on le laisse croire ? A partir du recensement du Canada de 1961, le conférencier a affirmé que "un peu plus de 25% des familles non agricoles du Québec sont en dessous du minimum vital qui est de $1,000 par adultes et $500 par enfant. Il est vrai que, parmi ces 25%, la moitié ont un revenu tellement faible que même sans enfant, elles ne pourraient vivre décemment. L'autre moitié des familles indigentes ne le seraient probablement pas si la société les aidait suffisamment à élever leurs enfants.

"On pourrait résumer la situation de la façon suivante : pour un huitième des familles non agricoles du Québec, le revenu familial est tellement bas que, même sans enfant, ces familles ne peuvent vivre de façon décente. Pour un autre huitième, qui ont un revenu faible ou modeste les charges familiales les jettent dans l'indigence.

"Pour les trois quarts des familles qui restent, le niveau de vie varie entre la simple décence et l'aisance. Mais même pour celles-là les charges familiales réduisent considérablement le niveau de vie; pour un revenu donné, un ménage de trois enfants doit avoir un niveau de vie à peu près deux fois plus faible que celui du ménage sans enfants."

Quelles solutions ?

Il y a bien la solution d'un système d'aide social vraiment efficace, bien structuré. Ne pourrait-on pas avoir recours à une limitation des naissances ? "Je pense, a catégoriquement affirmé Jacques Henripin, que même si les parents avaient les moyens de n'avoir que les enfants qu'ils veulent, la société devrait les aider . . . Il faudrait éviter qu'un couple disposant d'un revenu modeste voit son niveau de vie baisser de moitié, parce qu'il aura décidé d'avoir trois ou quatre enfants au lieu de rester stérile."



M. l'abbé Lucien Girard, président de la Fédération des Services Sociaux à la Famille, s'entretient ici avec M. Jacques Henripin, directeur du département de démographie à l'Université de Montréal.

photo LA PRESSE

Briser le cercle vicieux de la pauvreté sociale

Paul Dell'aniello a traité, après le lunch, des coûts réels de l'éducation et de la famille. Professeur aux Hautes Etudes Commerciales, le conférencier a refusé de s'arrêter uniquement aux coûts économiques et comptables. "L'éducation, a-t-il précisé coûtera beaucoup plus que des dollars. Elle coûtera des individus souffrant d'insécurité, des familles sectionnées, des membres dont la société productive ne saura trop que faire." Aussi Paul Dell'aniello a-t-il traité de l'évaluation des besoins d'éducateurs à travers les différents systèmes économiques, de l'éducation au XXe siècle et du coût des exigences pour l'individu et pour la famille.

Nos lois sociales sont-elles familiales ?

La loi de l'impôt, la taxe de vente, les allocations familiales, l'assurance-chômage, la santé, l'habitation, l'assistance vieillesse, la loi d'assistance-chômage, les allocations aux aveugles et aux invalides, l'assistance aux mères nécessiteuses, les lois concernant les allocations scolaires et le régime de pension du Québec, ont été méticuleusement étudiées par Gilles Lacroix, directeur du Service Social à Trois-Rivières.

A la question : "Nos lois familiales sont-elles sociales ?" qui faisait le sujet de la conférence au banquet du soir, la réponse de M. Lacroix fuse de façon catégorique : "Les lois sociales examinées, à l'exception peut-être du régime des rentes qui est par ailleurs même une mesure de sécurité sociale, sont d'influence anglo-saxonne, individualistes, sans lien philosophique ou même fonctionnel entre elles, élaborées pour pallier à des situations de fait, immédiates, tenant peu compte de la causalité et tenant peu compte dans les montants accordés, des besoins et des aspirations légitimes nécessaires à une participation sociale positive".

"La taxe de vente, note le conférencier, est nettement antifamiliale à cause de son taux constant, des produits qu'elle frappe, de l'incidence finale nocive qu'elle peut avoir et de son universalité. (. . .) Les familles nombreuses, celles dont les besoins sont les plus grands sont pénalisées puisque ce qu'elles auront à verser pour fins de taxation représentera une plus grande proportion de leurs ressources, la plupart du temps limitées." Quant à la loi de l'impôt, et le conférencier reprend ici un extrait d'un texte de M. Henripin : "Les taux d'impôt appliqués sont basés sur le revenu d'un individu et non sur le niveau de vie des individus qui vivent de ce revenu."

Pour la troisième fois depuis l'ouverture du congrès, Gilles Lacroix reprend les critiques sur les allocations familiales formulées précédemment par Philippe Garigue et Jacques Henripin. L'unanimité semble faite sur cette question. Quant à l'assurance-chômage, des chiffres prouvent une fois de plus que la famille est nettement défavorisée. Un exemple : un célibataire qui gagne $69. par semaine a droit à des prestations de l'ordre de $27. alors que le père de famille, avec le même revenu, qu'il ait un, deux ou trois, cinq ou même sept enfants ne retire que $9. de plus par semaine soit $36.

Et nous pourrions reprendre avec le conférencier, toutes les mesures étudiées. Toutes, sauf peut-être le régime de rentes contiennent de graves lacunes. Selon Gilles Lacroix, "il n'existe pas à proprement parler, de politique sociale provinciale et à plus forte raison, de politique familiale". . .

Le rapport Boucher préconisait le remplacement de diverses lois par une loi unique basée sur le besoin plutôt que sur des catégories . . . Il serait souhaitable, dès lors, qu'elle tienne plus compte de l'entité familiale et de l'urgence de briser le cercle vicieux d'une pauvreté sociale transmise de génération en génération.

Le problème des aides familiales est à l'étude

"Sont venues au congrès des personnes de tous les diocèses de la province, de Gaspé à Hull plus de 250 inscriptions, ce qui dépasse le chiffre que nous avions prévu." M. L'abbé Lucien Girard, président de la fédération se dit très heureux du congrès. La Fédération est très bien représentée. Mais quel est le but de cette fédération ? Pourquoi ce congrès ?" La fédération a pour objectif, nous a précisé son président de réunir et grouper en un organisme les agences de service social à la famille de la province de Québec. Actuellement, plus de 90% des agences éligibles en sont membres, soit une quarantaine d'agences. Nous avons aussi pour but de faciliter la solution en commun des problèmes auxquels ont à faire face les agences ; enfin, nous voulons collaborer avec les organismes publics et privés à l'amélioration des conditions sociales de la famille."

"Nous présenterons bientôt au ministre du Bien-être social et de la Famille un mémoire annuel dans lequel nous demanderons qu'une des recommandations du rapport Boucher soit mise en application : celle d'une loi unique. Ce rapport n'a pas vu toutes ses recommandations mises en application: le Conseil de la Famille a cependant été constitué à partir du rapport Boucher ; en bref, une dizaine de recommandations ont été suivies."

"Actuellement nous travaillons aussi avec le gouvernement sur un comité conjoint où siègent les principales autorités du ministère. Nous étudions le problème du financement des diverses agences ; nous nous penchons sur des projets plus spécifiques, comme la question de la réhabilitation du service d'aide familiale. Déjà une dizaine d'agences donnent un entraînement intensif à des personnes qui deviendront des aides familiales, travailleront avec la maman ou la remplaceront."

En bref, un travail très intéressant se fait à la Fédération des services sociaux du Québec ; car, dans le domaine de l'assistance familiale, il y a tout un travail à faire . . .

ALFRED GAGLIARDI
VOTRE AGENT DE VOYAGE DE CONFIANCE
6900, rue ST-DENIS (près Bélanger) | CR. 1-6900

CHOIX DE CROISIERES

Croisière 7 jours luxueux "OCEANIC" Nassau Tous les samedis, toutes dépenses comprises. $175.00 US
Croisière aux Antilles, 5 ports, 13 jours $325.00
Nassau, 7 jours $40.50 — Miami, 7 nuits $24.30
Les Bermudes $83.00 — Porto Rico, 7 jrs $64.60

8 DEPARTS POUR LE MEXIQUE — Visitez Mexico, Taxco, San Jose et Acapulco — 14 jours, comprend : 1ère classe, hôtels, repas, visites. $157 US

La GUADELOUPE et la MARTINIQUE
Visitez la Guadeloupe, la Martinique 15 jours, hôtels 1ère classe, visites, repas. Martinique : 5 nuits; Guadeloupe : 8 nuits. Aller-retour. $550.30

Consultez sans frais des experts
MONDIAL AVIOMAR
445 OUEST, RUE JEAN-TALON — CR. 4-7595
Les deux bureaux sont ouverts de 9 a.m. à 9 p.m. du lundi au samedi

GRATIS
Conservez cette annonce. Elle vous donne droit au nettoyage d'une chemise d'homme gratuitement avec toute commande de nettoyage à sec.
VALABLE SEULEMENT MARDI, MERCREDI ET JEUDI.

PANTALONS
JUPES
2 POUR 99¢
MERVEILLEUSEMENT NETTOYES ET PRESSES

L'AIR PROPRE
maintenant disponible dans 89 magasins, dont 10 opérés par des particuliers, où votre satisfaction continue est une affaire d'intérêt personnel.
Un autre moyen pour vous donner meilleur service !
Surveillez l'ouverture de notre nouvelle franchise au Centre d'achats Fairview à Pointe-Claire



L'AIR PROPRE

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI



TRICOTS DE NOTRE COLLECTION D'IMPORTATIONS DE FRANCE

Ces importations sont d'un style exceptionnel et d'une qualité insurpassable si l'on compare leur prix modique . . . (A) Tricot de laine et de rayonne tissée, une taille joliment cintrée, jupe à plis creux, collet en tricot double et poignets froncés. Choix de marine/blanc, beige/taupe, vert/rouge, tailles 8 à 14 . . . prix **$35**. (B) Tricot de laine imprimé, collet bordé d'une garniture tricotée contrastante. Se porte avec ou sans ceinture. Choix de brun/vert, beige/brun, vert/doré, bourgogne/noir. Tailles 10 à 18... prix, seulement **$29.95**

Perley — Robes, au deuxième
1254 OUEST, RUE STE-CATHERINE

Seulement chez H.R. . .



Un événement annuel! Vente H.R. de manteaux d'hiver en luxueux tissus importés. seulement $79

Valeurs ordinaires $120 à $145

Les tissus sont les plus luxueux jamais offerts dans cette vente annuelle H.R.! Un choix magnifique de lainages provenant d'Angleterre, d'Italie et d'autres pays d'Europe, y compris des tweeds irlandais et tissés à la main, bouclés, mélanges mohair – laine, dans les couleurs les plus en vogue. Les silhouettes sont inspirées des édits parisiens de la mode et chaque manteau a été dessiné pour H.R. pour vous offrir la meilleure valeur-manteau possible. 8 à 16.

Toutes les ventes sont finales! Salon du Manteau, au deuxième

HOLT RENFREW
Rockland • Dorval • Place Ville Marie • Fairview - Pointe Claire
Stationnement gratuit, 1 h. — Sherbrooke et de la Montagne

la vie mondaine



photo LA PRESSE

De nouveau la Symphonie féminine

Mme Ethel Stark, directrice de la Symphonie féminine de Montréal, recevait samedi à un cocktail qui réunissait plusieurs personnalités du monde musical. Sur la photo faite à cette occasion, nous remarquons, dans l'ordre habituel : Madame Charles P. Hébert, présidente honoraire ; le docteur Ellen Balloon et Mme Ethel Stark. Le prochain concert de la Symphonie féminine aura lieu le jeudi 25 novembre, à la salle du Plateau.

Margaret et son mari en tournée aux USA

WASHINGTON, (AFP) — La princesse Margaret et le comte de Snowdon séjourneront aux Etats-Unis du 4 au 24 novembre, a annoncé officiellement hier l'ambassade britannique aux Etats-Unis.

Au cours de leur séjour dans la capitale fédérale du 15 au 18 novembre, la princesse et son mari assisteront à un dîner donné en leur honneur à la Maison Blanche par le président et Mme Johnson. Ils résideront à l'ambassade de Grande-Bretagne à Washington.

La soeur de la reine et le comte Snowdon, qui arriveront à New York le 4 novembre venant directement de Londres, poursuivront leur voyage vers San Francisco. Ils visiteront cette ville ainsi que Los Angeles, et Tucson, en Arizona, avant de venir à Washington.

La visite de la princesse et de son mari prendra fin à New York où ils séjourneront du 18 au 24 novembre. Les hôtes royaux visiteront le siège des Nations unies où un déjeuner sera offert en leur honneur par le secrétaire général U Thant. Ils rendront également visite au maire de New York à l'hôtel de ville de la métropole.

* * *

NEW YORK, (PA) — La princesse Margaret et le comte de Snowdon ont l'intention de visiter le plus grand nombre possible de sites touristiques au cours de leur voyage de trois semaines aux Etats-Unis, le mois prochain.

Le voyage du couple royal commencera par un arrêt de 90 minutes à l'aéroport Kennedy à New York, le 4 novembre.

Après une rapide série de cérémonies officielles, ils visiteront San Francisco, Los Angeles, Tucson (Arizona), Washington, pour revenir passer une semaine à New York avant de repartir pour la Grande-Bretagne, via les Bermudes, le 24 novembre.

Comme tous les visiteurs, ils visiteront l'Empire State Building, Hollywood et le Smithsonian Institution ainsi que de nombreux autres points intéressants.

Comme tous les visiteurs royaux, partout où ils arrêteront ils seront accueillis par le maire de l'endroit, ils dîneront avec le président Johnson à la Maison blanche et avec le secrétaire général U Ttant aux Nations unies et ils seront les invités à de nombreux bals et réceptions.

Mais ils se sont réservés beaucoup de temps libre, afin de visiter, comme en fait foi leur itinéraire rendu public lundi.

Réceptions

L'Association France-Canada recevra ce soir, de 5 h. 30 à 7 h. 30, dans les salons du Tourisme français, en l'honneur des artistes de la Compagnie "Le Tréteau" de Paris.

* * *

Après la représentation de la première du Ballet national du Canada devant avoir lieu le samedi 6 novembre prochain, à la Place des Arts, une réception, en compagnie des ballerines de la troupe de ce ballet, aura lieu une réception de 11 h. 30 p.m. à 2 h. 30 a.m., dans le salon Ovale de l'hôtel Ritz Carlton. Pour obtenir une carte d'admission, on peut s'adresser au comité de réception, Le Ballet national, 250, avenue Clarke, apt. 501, Westmount, ou en composant 933-1928 ou 932-7934. Le nombre des personnes est limité. Les billets pour la représentation du samedi 6 novembre s'obtiennent au bureau de location de la Place des Arts, VI. 2-2112.

* * *

L'Association des avocates de la Province de Québec recevra vendredi, le 22 octobre prochain à 9 h. p.m., au "University Women's Club" situé au 910 de la rue Sherbrooke, à Montréal. Cette réception soulignera tout spécialement la nomination de Mme Thérèse Lemay-Lavoie, de St-Georges de Beauce, comme conseillère de la reine. Cette soirée sera également l'occasion d'accueillir les nouvelles avocates, admises à la pratique du droit, au cours de l'année 1965. Ces dernières, au nombre de 9, sont des diplômées des universités de Montréal et de Sherbrooke. Il s'agit de Mmes Jeannine Baril-LeFrançois et Marie Thibault-Poirier, Mlles Louise Caron, Janine Cool, Marguerite Gingras, Suzanne Mathieu et Michèle Rivet, de Montréal, et Mlles Lise Dubé et Andrée-Yvette Genest, de Sherbrooke. Une cordiale invitation est faite à toutes les avocates de la province de Québec.



photo J.-Y. Letourneau, LA PRESSE

Au Children's Mountain Cottage

Mme Georges Vanier, épouse du gouverneur général du Canada, visitait hier le "Children's Mountain Cottage", hôpital pour enfants convalescents, situé ouest avenue des Pins. La photo fait voir la châtelaine de Rideau Hall réconfortant une fillette. Cet hôpital abrite vingt-cinq lits, c'est un hôpital ouvert au public et soumis aux lois de l'assurance-hospitalisation.

à Noter ***

Au collège de l'Assomption

La réunion générale des anciens du collège de l'Assomption aura lieu demain soir, jeudi 21 octobre. Le banquet aura lieu à 7 heures p.m.

Bal organisé par la Société dentaire

La Société dentaire de Montréal annonce qu'un bal marquera prochainement son 40e anniversaire de fondation. Cette manifestation se tiendra le samedi 4 décembre, à l'hôtel Ritz Carlton. A cette occasion un comité féminin a été formé sous la présidence de Mme Jean-Claude Durand. Pour renseignements on peut communiquer par tél. avec Mme J.-C. Durand, à 684-6973 ou avec Mme C. Lacasse au secrétariat, à 367-1125. Cette soirée a été placée sous la présidence d'honneur des docteurs Paul Geoffrion et Jacques-P. Lantier.

Vente de bric à brac

Une vente de bric-à-brac se tiendra en l'église St-James United (entrée rue City Councillors) à 6 h., le vendredi 22 octobre prochain.

Vente de Bric-à-Brac

Une vente de bric-à-brac se tiendra dans la hall de l'église presbytérienne de St-Laurent — angle boul. O'Brien et Lapointe — le vendredi 22 octobre, de 1 h. 30 à 4 h. et de 7 h. à 9 h. p.m. On y trouvera des vêtements propres et en bon état ainsi que divers objets.

Amicale à Rivière-du-Loup

L'Amicale du couvent Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup, aura lieu le 24 octobre prochain à la Maison provinciale des soeurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles au 60 de la rue St-Henri, à Rivière-du-Loup. Toutes les anciennes sont les bienvenues à cette réunion.

Chez les Latins d'Amérique

L'Union des Latins d'Amérique tiendra son banquet annuel le jeudi soir, 21 octobre, à 7 h., au "Montreal Board of Trade", 300 de la rue Saint-Sacrement, sous la présidence de M. et Mme Eduardo E. de Diego. Le conférencier, M. Eduardo E. de Diego sera présenté par le lieutenant-colonel Urgel Mitchel et remercié par Mme Manolita Del Vayo, professeur d'espagnol à l'Union des Latins d'Amérique depuis sa fondation. Au cours de ce banquet, seront décernés les diplômes, prix et bourses aux élèves méritants. Mlle Antoinette Faucher, 1ère vice-présidente, présidera ce banquet.

Thé d'ouverture

Le thé d'ouverture de l'Association féminine du district de Montréal pour le "Canadian Institute of Mining and Metallurgy" sera donné au "Engineers Club" de Montréal, au 1175 Côte Beaver Hall, le jeudi 28 octobre, à 3 h. 30 p.m.

Déjeuner-modes de "l'Aide au cancer"

La ligue de "l'Aide au cancer" organise un déjeuner-modes qui se tiendra le 27 octobre prochain, à 12 h. 30 p.m., au Holiday Inn, au 420 ouest de la rue Sherbrooke. M. M. Shuchat présentera une collection de fourrures des maisons Seymour de Montréal et Carven de Paris, ainsi que des chapeaux de la maison Irène de Montréal. Mme Nathan Rosenbaum est la présidente du comité de recrutement.

Chez les Femmes chefs d'entreprise

Les Femmes chefs d'entreprise recevront à dîner au restaurant Hélène de Champlain, le mardi 26 octobre, à 7 h. p.m., alors que M. Raymond Denault, professeur à l'Ecole du Tourisme de l'Université de Montréal et membre de la Société historique, donnera une causerie sur "le vieux Montréal". Parmi les invités d'honneur qui assisteront à ce dîner-causerie, citons les noms de Mme L. de G. Beaubien, Mme Sylvie Claude, présidente du Cercle des femmes journalistes, Dr Adélard Groulx, Mme Georges-Emile Lapalme, Sr Ste-Mecthilde, Mme Marcel Trahan, M. Léon Trépanier. Pour renseignements, on peut s'adresser à Mme Mirella Lafortune, secrétaire, en composant HU. 6-6525. On nous prie de signaler que Mme Haag, qui devait visiter les F.C.E., est retenue à Paris à la suite d'un accident.

Défilé de modes au Mont St-Bruno

La "Ladies Guild" de la paroisse St-Augustine du Mont St-Bruno présentera un défilé de modes originales de Paris, offertes par la maison Holt Renfrew, le mardi 26 octobre, à 8 h., au Mont-Bruno Country Club". Cette soirée est organisée par Mmes Rita St-Laurent et Joyce Faughnan.

SPECIALISTE DE
L'EPILATION DEFINITIVE



Mireille Roy, i.l.e.
ELECTROLOGISTE
infirmière licenciée de l'hôpital Notre-Dame
METHODE UNIQUE SOUS APPROBATION MEDICALE
Conditions spéciales pour l'épilation des grandes surfaces : bras, jambes, seins, cuisses, etc.
Sur rendez-vous seulement
Tél.: 739-8704
5056, Côte-des-Neiges
angle Chemin de la Reine-Marie

RÉNOVATION
CUISINE, CHAMBRE DE BAIN, VANITE, ETC...
DESSUS DE COMPTOIR DE TOUTES SORTES,
EN ARBORITE ET FORMICA.



- Croquis, plan, estimation gratuite.
- Travail, petit ou grand (effectué).
- Construit selon vos préférences.
- Spécialistes à votre disposition.
- Foule d'idées originales.
- Travail garanti sur place.

Kitchens Supreme Enrg.
Synonyme de beauté et confort
Tél. 681-8243

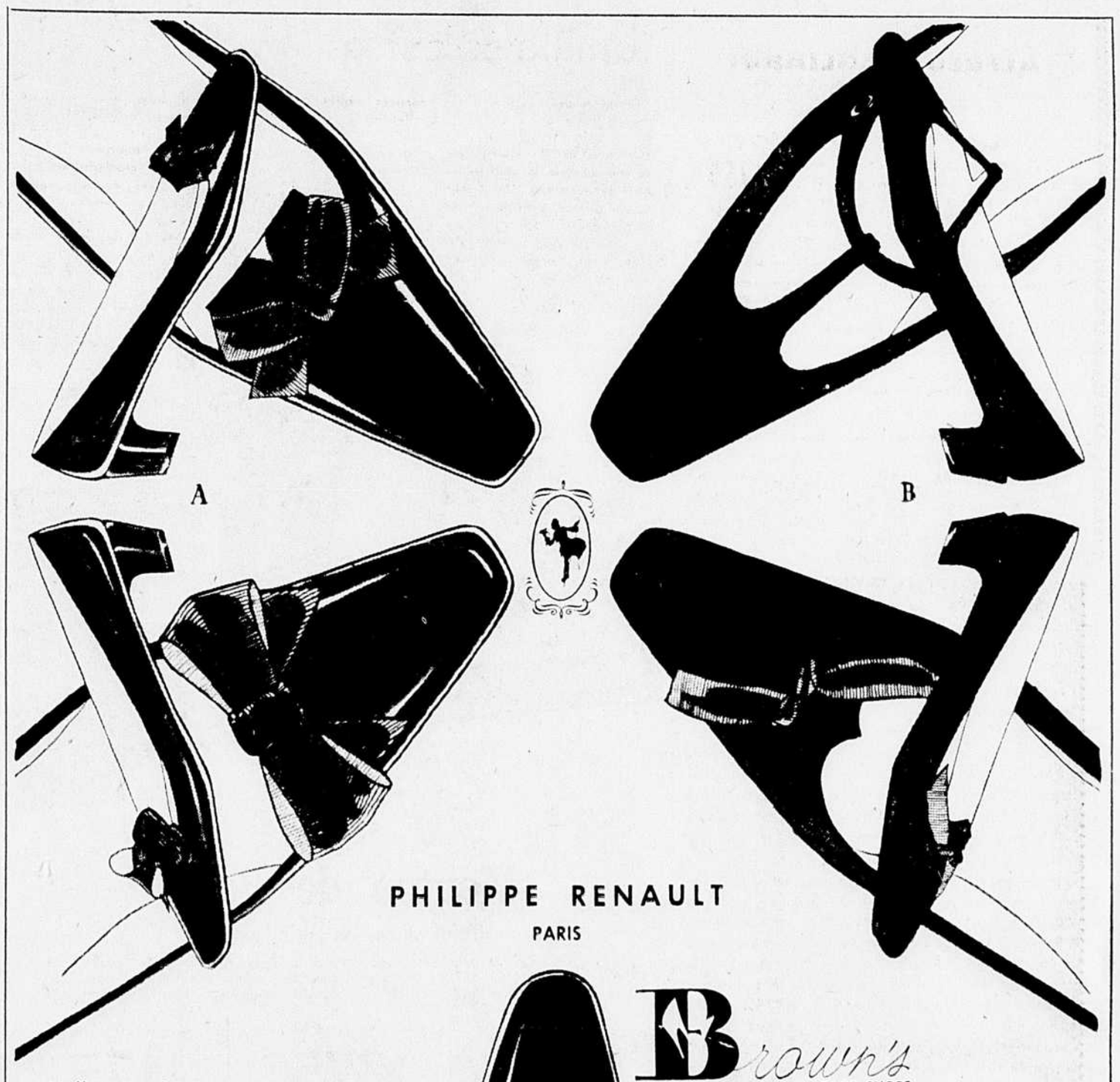


Magnifiquement tissé pour une saison agréable

Importation de Suisse . . . un bijou pour la garde-robe de cette saison. Un deux-pièces à tissure vannerie qui se porte avec ou sans ceinture. Entièrement doublé — Jupe de ligne "A". En trois ravissantes teintes : émeraude, rose vif ou chameau. Tailles 8 à 16. — $160.

PLAN DE CRÉDIT CREDICO SI DESIRÉ

ArtisticWear LTD.
1253 ouest, rue STE-CATHERINE
ENTRE DRUMMOND ET DE LA MONTAGNE
TEL. : 288-4144
Ouvert jusqu'à 9 p.m. les jeudi et vendredi



L'allure sophistiquée, jeune et parisienne gravite autour des souliers Philippe Renault

A. Jolies boucles et bouts carrés.
Pour le style jeune fille, des boucles grosses et petites sur le nouveau talon carré présentement la grande vogue à Paris.
En veau noir seulement.

B. Un coup en arrière !
La dernière nouvelle de Paris . . . une petite partie du talon fait saillie en arrière donnant le "scoop" le plus sensationnel des nouvelles de la mode '65.
En daim teck ou veau noir.

C. Petit talon mince . . .
Une interprétation plus sophistiquée du style parisien : boucle de poult-de-soie et bout arrondi, en gris viné, vert brun ou veau noir.

Tous ces modèles $23.95

PLACE VILLE-MARIE • 1322 BEAUBIEN EST • 5155 CHEMIN REINE-MARIE • CENTRES D'ACHATS ROCKLAND, BOULEVARD, DORVAL, FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE

la vie féminine

Magnifique, M. Pennington



SPECIALISTE POUR DAMES DE TAILLE
Forte ou demi-tailles

Pennington's
MAGASINS POUR DAMES DE FORTE TAILLE

POUR SORTIES D'APRES 5 HEURES...
DENTELLE DE VENISE ET CREPE

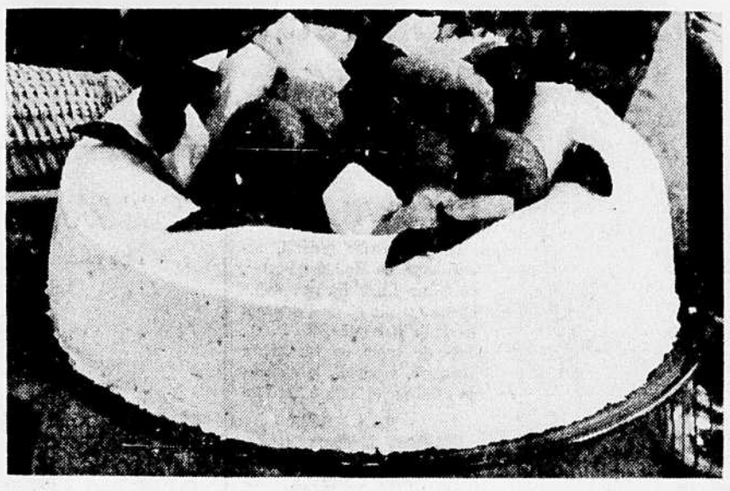
Illustrée ici, une robe parmi notre collection de modèles d'une silhouette amenuisante toujours de mode si seyante aux demi-tailles. La mère de la mariée ou du marié ou les personnes qui prennent part à une réception mondaine préfèrent de beaucoup ce genre de robe. Ravissantes couleurs de vert jade, paon, or ainsi que noir.

Tailles 16½ à 28½ ainsi que 18 à 24
de **$35** à **$59.98**

Pennington's
MAGASIN POUR FORTES TAILLES

• CENTRE D'ACHATS DORVAL
GALERIE PROMENADE DE LA PLACE VILLE-MARIE

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.
• Edmonton • Québec • Montréal
• Toronto • Hamilton • London • Winnipeg



Le fromage cottage, un aliment riche en protéines, pauvre en calories

Le fromage cottage est un aliment pratique, nourrissant, ne demandant que très peu de préparation, et possédant, grâce aux protéines qu'il contient, des effets énergétiques de longue durée. Telles sont les conclusions qui ressortent d'une enquête menée récemment aux Etats-Unis et qui viennent d'être présentées à l'occasion du congrès de la Milk Industry Foundation qui se tient à Montréal, cette semaine.

Cette enquête a permis de découvrir bon nombre de renseignements sur la consommation du fromage cottage. Ainsi, quatre-vingt-dix pour cent des diététiciens interrogés et quatre-vingt-deux pour cent des pédiatres ont déclaré être des consommateurs de ce produit. Dans une proportion de quatre-vingt-quatre pour cent, les pédiatres le recommandent dans l'alimentation des enfants qu'ils soignent et la plupart le prescrivent à cause de sa haute teneur en protéines, de sa valeur nutritive et du fait qu'il contient peu de calories.

Quatre-vingt-cinq pour cent des mères de famille servent fréquemment du fromage cottage. Environ deux sur trois des enfants de cinq à dix-neuf ans en mangent, et la moitié d'entre eux plusieurs fois par semaine. On constate que les filles en consomment plus que les garçons.

Lorsqu'ils ont abordé les questions concernant la valeur énergétique du fromage cottage, les enquêteurs se sont heurtés à un manque de précisions dans les définitions. Certains, même parmi les diététiciens et les pédiatres, ne font pas de différence entre la valeur énergétique des protéines, dont les effets sont lents et de longue durée, et la valeur énergétique des hydrates de carbone, dont les effets sont rapides et de courte durée. Parmi les diététiciens, sept sur dix attribuent au fromage cottage une haute valeur énergétique. L'un d'eux a même ajouté : "On trouve en Amérique du Nord une abondance de produits alimentaires àeffet énergétique rapide, mais aussi une abondance de personnes fatiguées. Grâce aux protéines qu'il contient le fromage cottage a des effets énergétiques de longue durée".

Dans une proportion de trois pour un, les familles à revenu élevé consomment du fromage cottage beaucoup plus régulièrement que celles ayant des revenus moindres. Il faudrait rechercher l'explication de cette situation dans le fait que les familles à revenu modique ont tendance à attribuer une haute valeur nutritive aux produits alimentaires coûteux, comme la viande. Le fromage cottage étant bon marché, on a tendance à mésestimer sa valeur nutritive.

Il ressort également de cette enquête que pour encourager la consommation du fromage cottage, il faudra cultiver le goût des enfants pour ce produit. En effet, la consommation qu'en font les adultes dépend directement de l'âge auquel ils ont pris l'habitude d'en manger.

Des idées de recettes

Riche en protéines, pauvre en calories, le fromage cottage ou "fromage blanc" est un aliment de base qui peut être consommé par tous les membres de la famille, en toute circonstance et à toute heure.

Les tout-petits. Les enfants ont besoin d'aliments qui se digèrent facilement. Le fromage cottage entre dans cette catégorie et il fournit les principaux éléments nutritifs sous forme concentrée. Si vous avez un enfant de deux ans ou plus qui n'a pas beaucoup d'appétit, un peu de fromage blanc lui apportera la plupart des éléments nutritifs dont il a besoin. Il suffira de varier la présentation ; de le mélanger avec des bananes écrasées, des poires, du jus de pruneaux ou du miel.

Les adolescents ont souvent d'invraisemblables façons de se nourrir. C'est à la mère de famille de veiller à ce qu'ils trouvent à la maison une nourriture saine et adaptée à leurs goûts. Préparez-leur des sandwiches géants faits de pain brun et de fromage cottage assaisonné avec de la ciboulette hachée ou des rondelles d'oignon. La meilleure façon de les aider à mieux manger est de mettre à leur portée des aliments à la fois sains et nourrissants.

Un produit peu coûteux

Le fromage cottage, connu aussi sous les noms de "fromage blanc" ou de "fromage à la pie" s'apprête de bien des façons. La plus classique est sans doute celle de la salade aux fruits, frais ou congelés. Il en rehausse la valeur nutritive à peu de frais.

VOTRE PROBLEME



Avez-vous la peau déshydratée ? des points noirs ? des poils superflus ? de l'acné ? des rides ?

Votre entrevue avec une de mes collaboratrices esthéticiennes (diplômées et expertes) solutionnera toutas vos questions solutionnera toutes vos questions nant d'un point de vue scientifique, esthétique et humain.
Ce service reste un service de faveur sans obligation de votre part, avec mes compliments.

Josette Ghedin
auteur de
"Savoir se maquiller"
et de
"Votre visage Madame"

TELEPHONEZ POUR VOTRE RENDEZ-VOUS A L'INSTITUT JOSETTE GHEDIN
LA. 6-1821 OU AU
STUDIO JOSETTE G.
845-7611

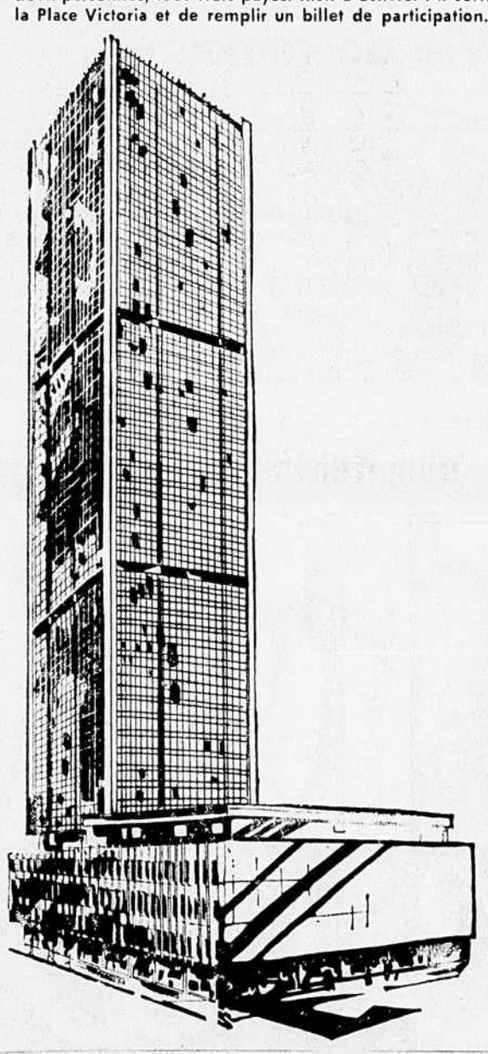
Carel
TRICOTS EXCLUSIFS
6612, St-Hubert
CR. 2-2025



CE SOIR À 8H. 15
Parc **Richelieu**
Le dimanche, 2h. 15 — Pas de courses le jeudi.
Aujourd'hui, "SOIRÉE DES DAMES"... Pour elles, l'entrée est gratuite! Et elles seront ravies de dîner au magnifique "Club House" (permis complet). Réservations: 642-7444.

gagnez un voyage à ROME pour deux personnes tous frais payés via ALITALIA plus que 3 jours

Samedi prochain 23 octobre le sort favorisera l'une des personnes ayant visité la Place Victoria, la galerie de boutiques la plus nouvelle de Montréal, située au nouveau square Victoria. Cette prsonn gagnera un voyage à Rome pour deux personnes, tous frais payés. Rien à acheter : il suffit de venir visiter la Place Victoria et de remplir un billet de participation.



AGENCE DE VOYAGE
Voyage Panorama
BARBIER
Marcel de Place Victoria
BOUTIQUES DES CAMERAS ET PASSE TEMPS
Cameras et Passe-temps de la Place Victoria Inc.
BOUTIQUES DES NUMISMATES
Van Horne Sales
CINEMA
Cinéma Vendome
CONFISERIE
Bonbons Maynard
GALERIE D'ARTISANAT
Maynard Boutique d'Artisanat
GALERIE D'ART
Elena Nagy
LIBRAIRIE
W. H. Smith
NETTOYEUR
Town & Country
OPTOMETRISTE
Meunier & Rosenthal
PATISSERIE
Maison Cousin
JOAILLIER
Ellner le Joaillier
PHARMACIE
Pharmacie de la Bourse
PAPETERIE
W. H. Smith
RESTAURANTS
Le Comptoir, Café de la Promenade, Cocktail Lounge & Bar
Au Café Bar du Tire Bouchon, La Vieille Porte
PRÊTS (COMPAGNIE DE)
Alliance Finance
SALON DE COIFFURE
Maxime et Michel
SUPERMARCHÉ
Dominion
STATIONNEMENT SOUTERRAIN
Globe
TABAGIE
United Cigar Stores
VÊTEMENTS POUR FEMMES
Arlene Fashions, Dobridge, Fifth Avenue
French Shoes, House of Hose, Reitman's, Villager Shoe Shoppe
VÊTEMENTS POUR HOMMES
Cartier Vêtements pour Hommes,
Florsheim Chaussure, House of Ties

Tous les frais de séjour sont gracieusement payés par Voyages Panorama

PLACE VICTORIA

LA SEULE GALERIE DE BOUTIQUES A DEUX PALIERS À MONTRÉAL



Vous n'auriez jamais cru possible un tel confort avec la nouvelle...

"Jantzen"

de C. J. Grenier

Gaine-culotte à jambes longues magnifiquement conçue en lycra, avec bande tissée de 2½" à la taille et légèrement baleinée.

Le côté de la hanche en satin élastique donne un merveilleux contrôle. En blanc seulement. Taille : P.M.G.

$10.95

NOUS HONORONS LA CARTE CREDICO



Mme M. Paquette

Conseillère-mode de C.-J. Grenier se fera un plaisir de vous aider dans le choix de tout sous-vêtement, au

Centre d'Achats Fairview-Pointe-Claire
les 20, 21 et 22 octobre

- Centre Fairview - Pointe-Claire
- 6633, St-Hubert
- Place Ville-Marie
- 1682 est, Mont-Royal
- Centre d'achats Wilderton
- 378 ouest, Ste-Catherine
- 3601 ouest, Notre-Dame

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES ACCEPTEES CR. 6-9705

CHEZ Lilicurve

Aussi à : LILI CORSETS INC., 7094 RUE ST-HUBERT

Italian Room
SHOE SALON

359 o., Ste-Catherine
849-8759

6838 Plaza St-Hubert
272-9901

4223 rue Wellington
769-2981

A Québec, venez nous visiter au 341 boul. St-Joseph
524-5509

Viva l'Espana
créations
Enrique Peralta

LE SALON ITALIEN vous présente le fameux soulier créé par ENRIQUE PERALTA. Une exclusivité du SALON ITALIEN, offert pour la première fois à Montréal. Une avant-première des grands courants de la mode 1966, offerte au bas prix de $14.99, une valeur régulière de $22.95

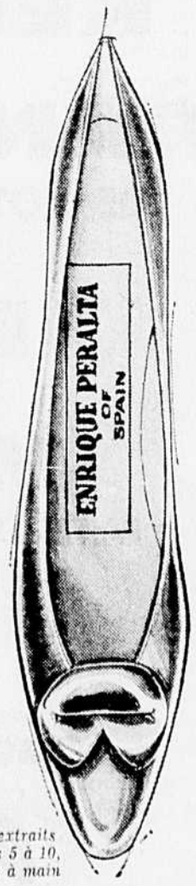
Ces jolis souliers espagnols sont entièrement façonnés à la main dans du cuir de veau choisi et dont l'intérieur est fini d'un cuir de chevreau pour le confort des plus élégantes.



C) Soulier de veau noir à pointe fine, monté sur talon illusion. Joli motif lacé taillé du même cuir de qualité. **14.99**

B) Suède d'antilope noir à pointe fine, monté sur talon illusion. Garniture de cuir verni avec bouton au cou de pied. **14.99**

A) Soulier à courte pointe arrondie dont l'empeigne étroite est garnie d'une boucle de cuir. Talon illusion. Veau noir ou brun antique. **14.99**



Ce ne sont là que quelques modèles extraits de notre collection unique. Pointures 5 à 10, largeurs 2A à B. Nous disposons, bien sûr, des sacs à main et gants assortis.

Tous les magasins ouvrent le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30

Seules des mesures sociales accrues aideront les femmes à se guérir du "malaise sans nom"

GENEVE. — (Reuter) — L'émancipation de la femme, considérée comme un avantage n'en cause pas moins de nombreux problèmes, déclare le Dr Hendrich Hoffmeyer, dans un périodique de l'Organisation Mondiale de la Santé, paru à Genève, récemment.

Il cite dans un article que parmi ces problèmes, le plus grave est sans contredit, le double travail, "la double vie" de la femme comme maitresse de maison et comme travailleuse. Le Dr Hoffmeyer, de l'Aide à la mère de Copenhague note qu'un travail au dehors, une carrière, est le meilleur remède pour les maitresses de maison qui sont portées à la neurasthénie puisqu'elles sont tourmentées par les ennuis de la solitude, par l'anxiété et ceci dans une société moderne très urbanisée.

En un sens, c'est un bienfait pour la mère d'avoir une famille peu nombreuse ; en revanche, dans ce cas, elle n'a pas besoin d'aide familiale. Et les progrès techniques, les loisirs accrus, sont étroitement liés à l'état d'isolement émotif. De nos jours, le nombre élevé de séparations et de divorces devient un problème social aigu. Toutes les mesures sociales prises comme palliatifs ne peuvent réussir que partiellement à obvier au malaise sans nom, étant donné la vulnérabilité de la femme, conséquence de son rôle biologique.

Le Dr Hoffmeyer ajoute qu'en plusieurs pays, on n'a introduit aucune mesure législative de protection de la femme par peur d'aller contre les droits égaux pour l'homme et la femme.

"D'après moi, dit le médecin, il existe un réel besoin fondé sur la loi naturelle même, d'accorder une protection toute particulière à la femme, surtout si elle est enceinte ou mère de jeunes enfants. Même si on enfreint le principe d'égalité entre l'homme et la femme, je crois que cette protection s'impose.

"Ce qu'on appelle émancipation de la femme ne correspond souvent qu'à l'exposé de principes et, en pratique, à l'exploitation des femmes. Voilà une des principales raisons qui ont motivé l'institution de l'Aide à la mère, au Danemark", rappelle le professeur Hoffmeyer.

sur votre bloc notes

Cours de secourisme

Un cours de secourisme donné par l'Ambulance St-Jean commencera ce soir, 20 octobre, à 8 h. à l'école Eulalie Durocher située au 4350 rue Hochelaga. Pour tous renseignements, composer 729-9068.



Premier prix offert au Dr Colette Perras

Une Canadienne française, le docteur Colette Perras, chargée de cours à la faculté de chirurgie plastique de l'Université de Montréal, recevait ces jours-ci le premier prix offert chaque année par la Société Robert H. Ivy, dans le cadre du 34e congrès annuel de l'Association des chirurgiens spécialisés en chirurgie plastique. Le professeur Robert H. Ivy, qui donna son nom à la Société dont il est le fondateur, remet lui-même le prix à notre distinguée compatriote.

ROMAR PRESENTE



Pour vous mesdames, le

"TRICOSA"

Un des plus élégants trois pièces, en tricot de laine double et lamé.

Le flair, le chic et le charme féminins feraient partie intime de votre costume TRICOSA

Dans les tons de beige, or bleu argent, cerise de bourgogne, royal métallique et ambre métallique. Se fait dt 8 à 20 ans

seulement

$90.00

ROMAR

CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE | 6603A ST-HUBERT | CENTRE D'ACHATS BOULEVARD | CENTRE D'ACHATS NORMANDIE

SIAN *Knitwear Boutique*

TRICOTS IMPORTES POUR TOUTES OCCASIONS



Venez admirer le secret du tricot crocheté de style espagnol

Vous admirerez la richesse et la splendeur de l'Espagne dans cette surblouse de tricot d'un travail délicat et magique. Elle est enjolivée d'une encolure bijou et elle est ENTIEREMENT DOUBLEE. Un élégant accessoire pour vos toilettes toujours de mise. Confection de Hong Kong offerte en des teintes châtoyantes de noir ou blanc, pour tailles P. M. G.

SPECIAL D'AVANT LES FETES 15.95

Cartes de crédit Credico, Diner's, Carte blanche, American Express acceptées

Chez Sian toujours . . . CREATIONS les plus récentes et TRICOTS MODE IMPORTES

PLACE VILLE MARIE PROMENADE

861-7136

JEUDI -- VENDREDI -- SAMEDI

JOURS MAYTAG

chez

Brault & Martineau



Mme ANITA BARRIERE, vedette de la télémission "Bon Après-midi" à C.F.T.M.-TV Canal 10 vous invite à venir la rencontrer le soir, jeudi et vendredi, de 7 à 10 h. p.m., pour vous parler de MAYTAG.

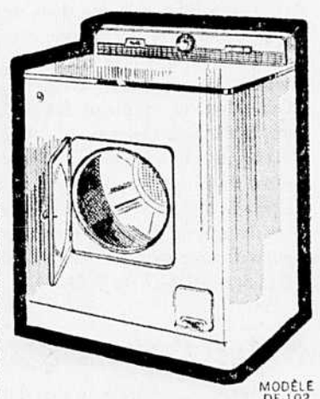
Le froid ne gâtera plus votre jour de la lessive. Procurez-vous une . . .



SÉCHEUSE ÉLECTRIQUE MAYTAG

Pleuvra-t-il? Neigera-t-il? Fait-il trop chaud pour s'esquinter, à étendre de lourdes pièces de linge mouillé? Après tout, pourquoi se soucier du temps qu'il fait? Les conditions de séchage sont toujours idéales à l'intérieur d'une sécheuse électrique Maytag. Lavez quand bon vous semble et aussi souvent que vous le désirez. Votre sécheuse électrique Maytag vous donne un service rapide et efficace et vous garde du temps pour d'autres occupations plus plaisantes.

Ne comptez plus sur le beau temps pour faire votre lessive! Confiez plutôt le séchage à une sécheuse électrique sûre, la Maytag, et lavez quand bon vous semble.



MODÈLE DE-102

PROFITEZ DES AVANTAGES SÛRS DE LA MAYTAG

Aucune autre sécheuse sur le marché n'offre, à la fois, ces 9 avantages: 1. La douce ambiance de chaleur qui sèche sans danger, même la lingerie la plus délicate. 2. Commande par boutons-poussoirs y compris les réglages spéciaux pour le prêt-à-porter et le séchage à l'air frais. 3. Carrosserie isolée. 4. Séchage à grande vitesse. 5. Grande capacité qui convient pour une grande famille. 6. Un filtre à charpie efficace. 7. Le placage au zinc protège la carrosserie de la rouille. 8. Porte de sécurité et commutateur de remise en marche de sécurité. 9. Fonctionnement silencieux.

VIVEZ À LA MODERNE GRÂCE À L'ÉLECTRICITÉ

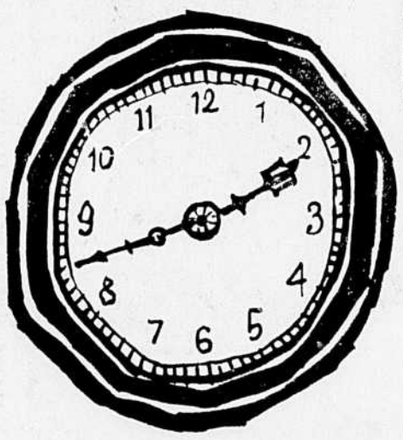


La compagnie MAYTAG, en collaboration avec BRAULT & MARTINEAU, vous invite à venir rencontrer le gérant de district, M. Claude Paré, qui sera à votre disposition pour vous donner tous les renseignements sur les produits de qualité MAYTAG, jeudi et vendredi soirs, de 7 à 10 h. p.m.

Brault & Martineau INC.

4690 EST, STE-CATHERINE (ANGLE SICARD)

254-7547





soyez au rendez-vous de l'élégance, cet automne... chez jbL

A Cuir mat, appliqué de cuir vernis, 5 à 9½, $6.99

B Pou-de-soie noir, 5 à 9½, $8.99

C Suède noir, boucle en vernis, 5 à 9, $6.99

D Suède noir, boucle en gros grain. Existe aussi en cuir vernis noir. 5 à 9, $7.99

E Cuir vernis noir, boucle en gros grain, 5 à 10, $8.99

jbLefebvre

LE MAGASIN DE LA FAMILLE BIEN CHAUSSÉE

PLUS DE 30 MAGASINS POUR VOUS OFFRIR

LA MEILLEURE QUALITE A PRIX MODIQUES

DECOUVREZ LE VRAI CONFORT AVEC UN MANTEAU

SIRBAIN

FAIT POUR VOUS SUR MESURE



Les Fourrures Factices, Art moderne

Poil de la bête sans la bête !

Pelage :
- Vison
- Poulain
- Léopard
- Ecureuil
- Loup marin
- Mouton de Perse
- Loutre
- Ocelot

Plan Bulgélaire — Prix à partir de $79

Les manteaux SIRBAIN sont en exclusivité seulement

5277, AV. DU PARC — MONTREAL

Catalogue gratuit sur demande

SIGNALEZ : CR. 1-9159 — CR. 1-7103

Sans engagement de votre part, un représentant se rendra chez vous

Sorel: l'UCC va forcer l'État à relancer l'agriculture au Québec

BEAUPORT, (PC) — L'Union catholique des cultivateurs (UCC) forcera l'Etat à placer les problèmes agricoles au centre de ses préoccupations par des politiques à court et à long terme, capables de relancer l'agriculture du Québec sur la voie du progrès.

C'est ce qu'a déclaré hier le président général de l'UCC, M. Lionel Sorel, aux quelque 250 délégués au 41e congrès annuel du mouvement qui a débuté hier à Beauport, près de Québec.

M. Sorel a expliqué que l'Etat devra notamment négocier avec les syndicats pour la mise en marché des produits agricoles.

Il a dit que l'ensemble des résolutions qu'adoptera le présent congrès, qui a pour thème "la politique des prix pour les produits agricoles", constituera la base des revendications de l'UCC.

Il a ajouté que l'appui massif des cultivateurs à l'Union sera la force dont les dirigeants ont besoin pour poursuivre ce travail de représentation.

"L'organisation de toutes les productions pour une mise en marché ordonnée ne saurait plus tarder. Il faut de toute nécessité que l'UCC, en tant que centrale syndicale, organise les producteurs en syndicats spécialisés pour que, par l'entremise de plans conjoints, le cultivateur puisse avoir une action directe sur la mise en marché de son produit".

A son avis, l'année 1965-66 devrait amener l'organisation complète des productions suivantes : le lait industriel, le porc, la pomme de terre, la patate, la pomme, le sirop d'érable, la betterave à sucre et enfin tout le secteur avicole.

M. Sorel a dit que l'UCC devra, au niveau des associations agricoles nationale et provinciale, intensifier ses relations avec ses différents mouvements.

Le conférencier s'est dit d'avis que l'année 1964-65 avait été pour l'UCC "l'année des réalisations". Il a souligné l'adhésion massive des cultivateurs au mouvement, dont les effectifs atteignent maintenant près de 53,000 membres.

Il a dit attribuer ce succès notamment à l'effort des différentes fédérations du mouvement, notant que cet effort avait été motivé par un ardent désir de réaliser, dans la classe agricole, "une unité syndicale remarquable".

En terminant, il a prédit que l'année qui commence serait débordante d'activités pour les membres de l'Union. Le congrès prendra fin jeudi soir.

Selon les cultivateurs, tous les comtés du Québec seraient des "régions sinistrées"

BEAUPORT, (PC) — Le 41e congrès de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) a fait parvenir, hier soir, un télégramme au ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy, pour réclamer que tous les comtés de la province soient déclarés "régions sinistrées".

Dans son télégramme, l'UCC demande que tous les comtés reçoivent des sommes d'argent du gouvernement provincial à titre de remboursements pour des pertes de récoltes dues à la sécheresse ou à tous autres méfaits de la nature.

Les cultivateurs exigent que le ministre en accuse réception avant la fin du présent congrès, soit jeudi après-midi.

Ce télégramme a fait suite à de vives discussions de part et d'autre et à des commentaires des plus piquants.

Plusieurs délégués se sont succédé pour appuyer la résolution, les uns affirmant que la pluie, les inondations, la sécheresse, avaient fait des dommages considérables aux récoltes dans toutes les régions. Les autres ont allégué que le gel et la grêle étaient responsables des piètres rendements de leurs fermes, cet automne.

Les rires fusèrent quand un agriculteur de la Matapédia déclara qu'en ce qui concerne sa région, c'est la neige qui a ravagé ses récoltes, cette année.

Chacun y est allé de ses mésaventures dont la grande responsable était Dame nature.

Le président général de l'UCC, M. Lionel Sorel, qui dirigeait les discussions, a expliqué comment le ministère entendait procéder dans la répartition de ses subsides aux régions sinistrées.

Des jetons pour compenser les pertes

Il a expliqué en premier que le gouvernement, pour établir des statistiques sur les pertes enregistrées en raison de la mauvaise température, sécheresse, etc., choisissait 5 pour cent des agriculteurs d'une région donnée. Il a dit que ce choix revenait aux agronomes.

Sur ce, M. Sorel, a noté avec un brin d'ironie que "les agronomes sont le plus souvent qu'autrement en relation avec les meilleurs agriculteurs de leurs comtés". En conséquence, selon lui, ces rapports d'enquête manquent un peu de précision.

Quant au versement des subsides, le président de l'UCC a dit que les agriculteurs seraient payés avec des "jetons" pouvant être utilisés lors d'achat de grain ou de foin.

C'est dire, de conclure M. Sorel, qu'un cultivateur qui recevra pour $300 de "jetons" pourra acheter des produits pour cette somme.

Le syndicalisme pour aider le cultivateur

BEAUPORT (PC) — L'aumônier général de l'Union catholique des cultivateurs, l'abbé Georges-Etienne Phaneuf, a déclaré hier soir que les cultivateurs devaient reconnaître que ce sont les moyens syndicaux, politiques ou professionnels qui permettent à leurs exploitations d'aller vers le progrès.

Toutefois, l'abbé Phaneuf, qui s'adressait au 41e congrès annuel de l'UCC, à Beauport, a recommandé à la classe agricole de bien distinguer les groupements qui travaillent dans le sens de ses véritables intérêts, des autres qui, volontairement ou non, l'ont bien souvent trompée.

Il a demandé aux dirigeants de l'UCC de croire par-dessus tout à la force de leur union et à sa nécessité primordiale dans les difficultés que les agriculteurs traversent.

Le maire de Québec se retire de la vie publique

QUEBEC, (PC) — Le maire Wilfrid Hamel, qui présidait aux destinées de la Vieille Capitale depuis 12 ans, a annoncé, hier, son intention "définitive" de se retirer de la vie publique et conséquemment de ne pas briguer les suffrages à la prochaine élection municipale du 14 novembre.

Le maire n'a donné aucune raison précise pour motiver sa décision si ce n'est qu'il avait déjà annoncé "le soir des élections municipales de 1962" qu'il commençait son dernier terme comme maire de Québec. Il a rappelé hier que sa déclaration de l'époque tenait compte de son âge et de son état de santé. M. Hamel est âgé de 70 ans.

Dans une déclaration remise à la presse, M. Hamel explique plutôt pourquoi il a tardé à réaffirmer son intention première. Il a dit:

"Quand j'ai dit que j'entreprenais mon dernier terme en 1962, ça me semblait définitif et, si en ces derniers mois, j'ai laissé entendre que la situation pouvait changer, c'est que je me suis cru victime d'une enquête sur la Cour municipale qui, à mon avis, a été conduite d'une façon ex-parte, injuste pour moi et je me suis demandé avec insistance si je ne devais pas en appeler au tribunal suprême qui est, en démocratie, le peuple.

"Et d'autant plus que certains propos tenus par le procureur général de la province avaient laissé entendre que dans un avenir rapproché son département pourrait appliquer des sanctions à l'occasion de ce rapport de la commission Sylvestre-Lactare sur la Cour municipale.

Epargnez 14¢

BREUVAGE SAVEUR DE CHOCOLAT INSTANTANE A&P

(N'ajoutez que de l'eau . . . froide ou chaude).

CTN. 12 ON.

25¢

Rég. ctn. 39c



Spéciaux en FRUITS ET LÉGUMES FRAIS CUEILLIS cette semaine

A&P

ARRIVAGES QUOTIDIENS

PAMPLEMOUSSES No 1, de Floride, Marshseedless, 10 pour 69¢ sucrés, juteux, grosseur 96

RAISINS Sans noyaux liv. 19¢
NO 1 DES E.-U., SUCRES, GROSSES GRAPPES

ORANGES douz. 59¢
OUTSPAN VALENCIA, JUTEUSES, SUCREES, GROSSEUR 100

TOMATES 2 liv. sur plat 59¢
NO. 1 DS E.-U., FERMES MURES, CHOISIES A LA MAIN

Concombres 3 pour 29¢
NO 1 DES E-U., FRAIS, FERMES, LONGS, Belles Tranches Vertes

CAROTTES 5 liv. en sac cello 29¢
NO 1, CULTIVEES AU QUEBEC, FRAICHES, JEUNES, Sans Coeur

DATTES liv. 29¢
POUR CUISSON — FRAICHES — DENOYAUTEES

SPECIAUX POUR LE NETTOYAGE

PINESOL bte 15-on. 65¢ — PIN ORIGINAL (NETTOIE, DESINFECTE ET DESODORISE) — Prix rég bte 69c—Epargnez 4c
EAU DE JAVEL cruche 128-on. 69¢ — CONCENTREE MERIT
BIG JIM "D" 8c de rabais bte 32-on. 79¢ — NETTOYEUR LIQUIDE — Prix rég bte 83c—Epargnez 4c extra
PRESTIGE (Rabais de 10c) bte aérosole 6½-on. 73¢ — CIRE A MEUBLES — Prix rég bte 79c—Epargnez 6c
CIRE EN PATE bte 1⅓-liv. 59¢ — ORDINAIRE, JOHNSON
CIRE LIQUIDE bte 32-on. $1.19 — JOHNSON'S CLAIRE — Prix rég. bte $1.29—Epargnez 10c
CIRE LIQUIDE bte 36-on. $1.09 — BEAUTIFLOOR, JOHNSON — Prix rég. bte $1.19—Epargnez 10c
MIST Air Glade bte aérosole 6-on. 69¢ (4 ODEURS) — Prix rég bte 79c—Epargnez 10c

OCTOBRE FESTIVAL DU FROMAGE

SPREAD DE FROMAGE jarre 16-on. 63¢ — INGERSOLL — Prix rég jarre 69c—Epargnez 6c
FROMAGE MOYEN pointe 12-on. 59¢ — CHERRY HILL — Prix rég. pointe 69c—Epargnez 10c
FROMAGE GOUDA pqt 10-on. 53¢ — CHERRY HILL — Prix rég pqt 59c—Epargnez 6c

TARTE aux POMMES Jane Parker — Prix rég ch 49¢ — EPARGNEZ 10¢



grande tarte 8" 24 on. 39¢ cha.

MEILLEUR QUALITE A VERITABLE PRIX D'EPARGNES

Mélange pour Tarte Pizza Kraft pqt 15½ on. 53¢ — COMPLET — Spécial !
SOUPES KNORR pqts 4½-on. 37¢ — (7 VARIETES) — Spécial !
BISCUITS SODAS McCORMICK pqt 1 liv. 35¢ — SALES ou ORDINAIRES — Spécial !
FEVES JAUNES ENTIERES RAYMOND 2 btes 20 on. 39¢ — Spécial !
MARGARINE BLUE BONNET 2 pqts 1 liv. 75¢ — RAPIDE, JAUNE — Spécial !
FROMAGE Doux CHERRY HILL pointe 12 on. 53¢ — Spécial !
Lait instantané CARNATION bte 3 liv. $1.23 — LAIT ECREME EN POUDRE — Spécial !
SOUPE aux TOMATES AYLMER 4 btes 10 on. 49¢ — Spécial !
SOUPES HABITANT 2 btes 15 on. 29¢ — LEGUMES ou POIS — Spécial !
CEREALE POST pqt 9 on. 43¢ — HONEYCOMB
MIEL BEEKIST SPECIAL ! contenant 2-liv. 63¢

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 23 octobre, 1965.

Préparé pour vous avec soin par Jane Parker

PETITS GATEAUX 2 pqts 7-on. 49¢ — JANE PARKER MACARON A VANILLE — Prix rég pqt 29c—Epargnez 9c
PAIN aux RAISINS 2 pains 12-on. 29¢ — JANE PARKER — Prix rég. ch. 21c—Epargnez 13c
BRIOCHE DE CAFE cha. 35¢ — POMME-RAISIN, JANE PARKER — Prix rég ch 39c—Epargnez 4c
BEIGNES-Gâteaux 2 pqts de 12 49¢ — JANE PARKER (Ordinaires, sucrés ou cannelle) — Rég pqt 29c—Eparg. 9c
Roulés de FROMAGE pqt de 12 25¢ — JANE PARKER — Prix rég pqt 29c—Epargnez 4c
GATEAU ETAGE cha. 69¢ — GLACE VANILLE, JANE PARKER

MARMAJELS 4 jarres 9-on. 89¢ — GELEES DE FRUITS ASSORTIES, SHIRRIFF
ABRICOTS 3 btes 28-on. $1.00 — DE CHOIX, D.C.
JUS DE TOMATES 3 btes 10-on. 29¢ — DE FANTAISIE, A&P

A&P MAGASINS d'ALIMENTATION — A&P EST DIGNE DE CONFIANCE — THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Surprise : plusieurs confrères prévoient un recul des Leafs

A chercher depuis deux jours à recueillir les opinions de divers confrères de différentes villes de la Ligue Nationale à propos de la course au championnat qui s'ouvrira dans quelques jours, un fait nous a surtout frappé. Ce n'est pas que le Canadien soit le choix de la plupart d'entre eux pour remporter le championnat de la ligue. Ce n'est pas l'observation de quelques-uns à l'effet que le Chicago, s'améliorant un peu graduellement tous les ans, pourrait enfin cette année finir au sommet. Ce n'est pas le commentaire non plus de quelques-uns que le Détroit sera encore meilleur que l'an dernier.

Ce qui nous laisse quelque peu perplexe, c'est que plusieurs des confrères appréhendent une année désastreuse pour le club auquel ils prédisaient le championnat de la ligue, à la même époque, l'automne dernier : les Maple Leafs de Toronto. Si quelques-uns les placent au quatrième rang à cause de la faiblesse des Rangers et des Bruins, plusieurs n'hésitent pas à soutenir qu'ils seront incapables de se qualifier pour les séries éliminatoires de la fin de saison, ce qui nous étonne. C'est l'année où tout s'effritera au sein des Maple Leafs, prétendent-ils. Selon eux, un fossé s'est creusé entre l'instructeur-gérant Punch Imlach et ses joueurs.

On ajoute que la haute direction du club profiterait de ce prétexte pour tenter de reprendre quelques-unes de ses prérogatives abandonnées depuis l'arrivée d'Imlach à Toronto.

Ces prophètes de malheurs pour les Maple Leafs et Imlach montent évidemment en épingle la retraite de Carl Brewer, les virulentes déclarations d'Andy Bathgate, le printemps dernier, les difficultés d'Imlach avec Frank Mahovlich, il y a deux ans, et le fait que plusieurs des joueurs du club n'ont pas encore signé leur contrat pour la saison à la veille de commencer.

Nous doutons qu'Imlach perde sommeil à cause de toutes ces prédictions. Il a toujours prétendu que tout instructeur, qui ne mène pas son club au succès, est toujours violemment critiqué pour tout ce qu'il fait ou encore ce qu'il ne fait pas et qu'il n'y a qu'un seul moyen de ramener le silence, soit celui de produire une équipe victorieuse. "Les partisans veulent un club gagnant et les propriétaires encore davantage", nous disait-il un jour.

Cette tendance à mordre Imlach dans le moment est possiblement le résultat de l'attitude indépendantiste du gérant des Maple Leafs, au cours du passé. Il n'a jamais été en effet l'homme qui a le plus mis en pratique les conseils recommandés par l'auteur d'un certain livre à propos des relations que les gens doivent avoir avec les autres pour atteindre le succès. Il a toujours eu un franc parler qui n'a pas l'heur de plaire à tout le monde. Il n'a pas que des amis même parmi les officiers de tous les clubs de la Ligue Nationale.

Si aucun des observateurs que nous avons interrogés n'a mieux classé le Toronto que quatrième, tous ne sont pas aussi sombres les uns que les autres. Ainsi, l'un d'entre eux soutient que la retraite de Carl Brewer n'est que temporaire. "C'est un garçon extrêmement nerveux, qui manque parfois de confiance en lui-même, un type très impulsif, un joueur qui éprouve beaucoup de difficulté à dormir la veille d'une partie et le soir d'une joute", nous disait-il. "Je pense que Brewer est tout simplement très nerveux dans le moment mais qu'il reprendra son calme avec le temps et que nous le reverrons dans l'alignement des Leafs au début de décembre", nous a-t-il déclaré.

"Sa décision de se retirer, que je considère comme temporaire, n'a rien à voir avec la question de salaire", a-t-il ajouté. Un autre nous a prédit qu'Imlach adoptera une attitude plus conciliante et qu'il y a même possibilité qu'il change quelque peu le style de jeu de ses Maple Leafs, ce qui nous semble surprenant. "Tout rentrera dans l'ordre et les Leafs connaîtront une saison comme celle de l'an dernier", nous dit-il. Mais ce qui est important dans tout cela, c'est que parmi tous ceux que nous avons interrogés, aucun n'a choisi le Toronto pour finir mieux que quatrième. Mais nous nous souvenons que c'était le sort que les experts avaient prédit au Canadien, il y a quelques années. Il avait terminé premier.

Lutte entre Canadien et Détroit ?

Une autre observation très intéressante entendue de la part de quelques-uns est que le Canadien et le Détroit sont les deux seuls clubs qui ne cessent de se dépenser pendant toute la longue saison pour tenter de se classer au premier rang. Le Chicago, disent ces gens, est un club trop inconsistant pour finir au sommet. Il sera invincible pendant un certain temps puis pour une raison ou une autre perdra tout son enthousiasme, toute son ardeur. S'il bataillait pendant l'entière saison régulière avec la même ardeur que le Canadien, ses chances de remporter le championnat seraient excellentes.

Nos confrères de Détroit paraissent très fiers de leur club et soutiennent qu'aucune équipe dans la Ligue Nationale ne possédera un jeu de puissance aussi formidable. Ils soulignent que l'addition d'Andy Bathgate donne aux Red Wings une nouvelle force quand le club luttera contre un adversaire avec un joueur à la clôture. Ils mentionnent qu'avec Bathgate, Howe, Delvecchio, Ullman et Smith ou un autre, le Détroit sèmera la panique dans la zone adversaire. Selon eux, la grande valeur offensive des Red Wings compensera pour la perte du vétéran joueur de défense Marcel Pronovost. Mais pour eux, la saison qui vient sera encore scintillante pour les Red Wings.

Ceux de Boston, soit par sympathie pour la cause de leur club ou soit parce qu'ils le pensent vraiment, sont enclins à croire que les Bruins se qualifieront pour les séries éliminatoires et certains d'entre eux ajoutent également les Rangers parmi les quatre premiers. Un d'eux soutient que Roger Crozier ne pourra répéter sa saison de l'an dernier dans le filet du Détroit et que la sera la pierre d'achoppement des Red Wings. Ils sont plutôt portés comme on le voit, à explorer les faiblesses des autres clubs pour penser que les Bruins réussiront mieux que par les années passées.

Le club dont personne ne semble s'inquiéter est le Canadien même si tous ne lui accordent pas le premier rang. Mais on le prétend le club le mieux équilibré dans tous les domaines, tant parmi son personnel de joueurs que parmi son exécutif. Il est étonnant de ne pas entendre répéter comme c'est le cas à propos des autres équipes du circuit le fameux si . . . On semble prendre pour acquis que dans son cas tout est certitude, garantie.

Evidemment, ce ne sont là que des opinions qui ne sont justement pas une garantie que les choses se produiront ainsi. Il serait intéressant de voir combien elles seront justifiées par la tournure des événements de la saison et combien d'autres se révéleront fausses.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Envisageant une autre excellente saison

Semblant tous deux scruter l'avenir avec confiance, les joueurs étoiles ROD GILBERT, des Rangers de New York, qui aurait signé un contrat fort intéressant après une excellente saison l'an dernier, et JACQUES LAPERRIERE, le joueur de défense étoile du Canadien, ont bon espoir de répéter leurs succès de la saison dernière.

Roger Crozier, Rod Gilbert et Tim Horton sous contrat

A l'approche de la saison, les joueurs aussi bien que les dirigeants de clubs de la ligue Nationale qui étaient demeurés sur leur position au sujet des contrats à signer, ont commencé à flancher. L'on ne saura probablement lequel des deux camps a cédé, mais plusieurs joueurs ont signé leur contrat hier.

Chez les Red Wings, Roger Crozier ; chez les Maple Leafs, Tim Horton, et Rod Gilbert des Rangers, sont les principaux joueurs ayant accepté les conditions de leur équipe respective, hier.

A Détroit, l'instructeur et gérant général Sid Abel, des Red Wings de Détroit, a annoncé hier que les gardiens de but Roger Crozier et Hank Bassen et l'ailier Bruce MacGregor avaient signé leur contrat pour la saison 1965-66.

Crozier, une recrue âgée de 23 ans à ses débuts avec le club l'an dernier et choisi sur l'équipe d'étoiles, a participé à 70 parties durant sa première saison et a enregistré une moyenne de 2.42 buts contre lui par joute. Il a en plus réussi six blanchissages.

MacGregor a marqué 21 buts avec les Red Wings, l'an dernier. Les Wings ouvriront leur saison dans la ligue Nationale samedi, à Montréal, contre le Canadien détenteur de la coupe Stanley.

Il ne reste plus que deux joueurs à signer leur contrat : Ron Murphy et Pit Martin.

L'on rapporte que Crozier a reçu une bonne augmentation de salaire. Bassen, âgé de 33 ans, est le gardien le plus expérimenté dans l'organisation des Red Wings. Il a joué avec le club Pittsburgh, la saison dernière.

Blessé de nouveau au dos récemment

Chez les Rangers l'ailier droit Rod Gilbert, le meilleur compteur des Rangers de New York la saison dernière, avec 25 buts, a signé son contrat pour la saison 1965-66. Il commencera sa 4e saison avec l'équipe de New York.

Âgé de 24 ans et natif de Montréal, Gilbert a agravé une blessure au dos le mois dernier et joue maintenant avec un protecteur en acier.

Lorsque les Rangers ouvriront leur saison locale, dimanche, contre le Canadien de Montréal, Gilbert en sera à sa 212e joute consécutive. Depuis qu'il a fait son début dans la ligue Nationale, Gilbert n'a pas manqué une joute.

Gilbert s'était déjà blessé au dos alors qu'il était junior, à Guelph, et avait été opéré à cet effet à la clinique Mayo, il y a cinq ans.

A Toronto, le joueur de défense Tim Horton, un gréviste depuis le début de la saison d'entraînement, a signé un contrat d'un an avec les Maple Leafs de Toronto de la ligue Nationale, hier. L'on n'a pas annoncé les conditions de son contrat.

L'embauchage du joueur de défense âgé de 35 ans, avec les Leafs depuis 1951, a comblé un gros vide laissé depuis la retraite du joueur de défense Carl Brewer, âgé de 26 ans, lundi.

Les joueurs non sous contrat encore avec les Leafs sont le joueur de défense Bobby Baun et les centres Dave Keon et Bob Pulford.

Chez les Red Wings, Gordie Howe n'a pas encore signé son contrat, mais il prétend qu'il ne reste que quelques détails à régler, et ne prévoit pas de difficulté.

Victoire des Rangers

A Commack, N. Y., les Rangers de New York ont gagné leur dernière joute hors-concours d'avant-saison en battant les Ducks de Long Island, champions de la ligue Eastern l'an dernier.

Lou Angotti a réussi deux buts pour les Rangers. Mike McMahon, Phil Goyette, Bob Nevin, Jean Ratelle et Jim Neilsen ont été les autres compteurs des vainqueurs. Wayne Kitchen, Bob Sabourin et Barry Zoback ont compté les buts du Long Island.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Etoiles à Canadien (Forum) 8 h. 30

HIER

LIGUE AMERICAINE

Pittsburgh 2 — Baltimore 1
Hershey 3 — Québec 3

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Oshawa 2 — London 0

LIGUE PROVINCIALE Jr

Thetford Mines 7 — Sorel 2

LIGUE MONTREAL Jr

Ste-Claire 6 — Roussin 6

LIGUE AMERICAINE

(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Providence	2	0	0	6	4	4
Québec	1	0	1	10	5	3
Hershey	1	1	1	10	9	3
Baltimore	1	1	1	7	5	2
Springfield	0	2	0	6	12	0

(Division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Rochester	1	1	0	7	7	2
Pittsburgh	1	1	0	5	6	2
Cleveland	0	0	0	0	0	0
Buffalo	0	1	0	3	6	0

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Oshawa	2	0	2	13	8	6
Kitchener	2	0	1	20	11	5
Peterborough	2	0	1	16	9	5
Niagara Falls	2	0	0	10	5	4
St. Catharines	1	2	1	14	20	3
Toronto	1	1	0	12	10	2
Hamilton	1	2	0	15	16	2
Canadien Jr	0	2	1	8	13	1
London	0	4	0	5	21	0

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Lachine	2	0	0	11	8	4
Palestre N.	1	0	0	8	2	2
Mtl-Nord	1	0	0	5	4	2
Verdun	0	1	0	3	5	0
Lakeshore	0	1	0	4	5	0
Laval	0	2	0	7	15	0

LIGUE MONTREAL Jr

	G	P	N	P	C	Pts
Verdun	1	0	0	5	3	2
Mtl-Est	1	0	0	3	1	2
Roussin	0	1	1	7	9	2
Ste-Claire	0	0	1	6	6	1
Ranzera	0	1	0	3	5	0
Rosemont	0	0	0	0	0	0

Les As annulent avec le Hershey

QUEBEC, (PC) — Bruce Cline et Howie Yanosik ont déjoué Gary Bauman à la troisième période et ont permis aux Bears de Hershey d'annuler, 3-3 avec les As de Québec.

Pete Conacher avait marqué le premier but des Bears à la première période.

Wayne Hicks, Ed Hoekstra et Bill Sutherland ont été les compteurs des As.

Le but égalisateur de Yanosik est survenu à 15:34 minutes de la troisième période.

Gary Bauman a effectué 23 arrêts devant les filets des As à comparer à 34 par Claude Dufour.

L'arbitre a imposé sept punitions, dont quatre mineures et deux majeures au Hershey.

A Baltimore, les Hornets de Pittsburgh ont vaincu les Clippers, 2-1. Bob Cunningham et Gary Jarrett ont compté les buts du Pittsburgh à la première période.

Ray Cullen a évité le blanchissage au Baltimore à la fin de l'engagement initial.

Cesare Maniago, du Baltimore a été plus occupé que son rival George Gardner, repoussant 33 lancers contre seulement 19.

PREMIERE PERIODE

1—Hershey, Conacher (Poland, Draper) 8:27
2—Québec, Hicks 15:30
Punitions : Blackburn 0:23, Yanosik 1:30, 4:01, Nolet 6:30, Rivers 13:33.

DEUXIEME PERIODE

3—Québec, Hoekstra (Blackburn) 4:37
4—Québec, Sutherland (Mortson, Hicks) 14:23
Aucune punition.

TROISIEME PERIODE

5—Hershey, Cline (Mahoney, Yanosik) 4:52
6—Hershey, Yanosik (Stanklewica, Conacher) 15:34
Punitions : Price 3:52, Johns 8:56, Draper (majeure) 11:58, Keller (majeure) 15:11.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

Aucun but
Aucune punition

Carter passe au Buffalo

BUFFALO, (PA) — Les Bisons de Buffalo de la ligue Américaine ont obtenu les services du joueur de centre Billy Carter de l'organisation du Canadien.

Carter est un vétéran de 9 années au hockey professionnel. Il a porté l'uniforme du Rochester et du Québec de la ligue Américaine; du Seattle de la ligue de l'Ouest et du Memphis de la ligue Centrale.

Carter se rapportera à l'entraînement des Bisons aujourd'hui.

Lorne Worsley face au tir des Etoiles du hockey, ce soir

Claude Provost était assis aux côtés de Bobby Hull au banquet annuel des Etoiles de la Ligue Nationale hier soir et en regardant ces deux spectaculaires ailiers, le maître de cérémonie n'a pu s'empêcher de dire : "Claude Provost surveille constamment Bobby Hull qu'il soit sur une patinoire ou au milieu d'un banquet".

La soirée consacrée aux Etoiles du hockey hier soir à l'hôtel Reine Elisabeth s'est déroulée sur une note gaie. Tous ces joueurs qui fraternisaient aux agapes d'hier, se disputeront la possession d'une rondelle de six onces ce soir, sur la patinoire du Forum.

Nous avons écrit tous ces joueurs, mais il y a des exceptions. Ainsi, Maurice Richard, un Immortel du hockey et Carl Voss, ancien joueur et arbitre en chef de la Ligue Nationale ont également été honorés d'une façon spéciale hier.

Le président Campbell a présenté lors d'une cérémonie spéciale une épinglette à cravate à Maurice Richard. Cette épinglette sertie d'un diamant portait l'inscription 544, pour rappeler à tous les sportifs que Monsieur Hockey avait marqué 544 buts en 978 joutes régulières dans le hockey majeur.

Un bel hommage a été rendu à Carl Voss, cet arbitre en chef qui a pris sa retraite. Le sénateur Hartland de M. Molson, président de la Canadian Arena Company a fait les éloges de Voss et lui a présenté un plateau en argent comme marque "d'estime et de gratitude" pour les 15 années de service que Voss a servies dans le hockey majeur.

Chaque joueur du Canadien a reçu une réplique de la Coupe Stanley. Ce soir, cependant tout sera à recommencer. Tout le monde sera plongé dans l'atmosphère du hockey, l'avant première de la saison, le match des As du hockey majeur.

A quelques heures seulement de cette 19e joute d'étoiles de la ligue Nationale, entre le Canadien, détenteur de la coupe Stanley, et les meilleurs joueurs du circuit, l'instructeur Billy Reay, du Chicago, le pilote de l'équipe d'étoiles, n'aura pas à s'inquiéter de remplacer certains joueurs étoiles parce qu'ils n'ont pas encore signé leur contrat.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Les deux stratèges de la joute

Les deux instructeurs rivaux, grands amis toutefois, TOE BLAKE, qui a conduit le Canadien à la conquête de la coupe Stanley, à gauche, et le pilote BILLY REAY, des Black Hawks de Chicago, finalistes à la coupe Stanley, qui rivaliseront d'astuce pour tenter de conduire leurs protégés à la victoire dans la joute d'étoiles de ce soir au Forum.

En effet, le bureau des gouverneurs de la ligue a annoncé hier à son assemblée semi-annuelle à Montréal, que les joueurs sous contrat ou non, pourront participer à la joute. Auparavant, seuls les joueurs sous contrat y avaient droit.

Ce sera aussi la joute d'étoiles la plus tardive depuis nombre d'années et une des rares parties d'étoiles disputées au milieu de la semaine. Depuis son inauguration en 1947, elle demeure une source de revenus pour le fonds de pension des joueurs. Les champions de la coupe Stanley ont gagné cinq des 16 matches annuels, trois ont été nuls et les Etoiles l'ont emporté huit fois.

L'instructeur Toe Blake comptera sur l'alignement de son club deux joueurs choisis sur la première équipe : Jacques Laperrière, à la défense, et Claude Provost, à l'aile droite; Charlie Hodge, choisi sur la deuxième équipe. Blake opposera aussi aux Etoiles des joueurs non moins brillants : Jean Béliveau, Henri Richard, Ralph Backstrom, Robert Rousseau et autres. Blake a annoncé hier soir qu'il avait choisi Lorne Worsley, pour commencer la partie devant le filet du Canadien.

Billy Reay aura vraiment une équipe d'as du hockey avec Roger Crozier devant les buts; des joueurs de défense tels que Bill Gadsby et Pierre Pilote, des ailiers comme Gordie Howe, Frank Mahovlich et Bobby Hull, des centres comme Stan Mikita, Norm Ullman, Dave Keon et d'autres réputés joueurs comme Tim Horton, Bobby Baun et Léo Boivin.

La saison à Montréal débutera samedi alors que le Canadien recevra la visite des Red Wings de Détroit. Dimanche, le Tricolore rendra visite aux Rangers pour l'ouverture de la saison à New York.

La soirée n'a pas manqué d'incidents comiques. Ainsi, au cours de la distribution des cadeaux aux membres de l'équipe d'étoiles, le président Jim Norris des Black Hawks qui avait été invité à les remettre à chacun des joueurs, s'exclama en voyant Claude Provost, du Canadien, s'avancer vers lui : "Mais pas à celui-là !"

8 BONNES RAISONS POUR CHOISIR CHEZ COUSINEAU GABOURY LTEE.

UNE 1966 COMET METEOR MERCURY

- La meilleure transaction possible
- La meilleure allocation d'échange
- Finance peu coûteuse, personnelle
- Grand choix de modèles
- Choix de couleurs et d'équipement
- Le meilleur service imaginable
- Une réputation d'intégrité
- Satisfaction garantie

Transigez avec nous une seule fois et vous demeurerez convaincu que vous y gagnez chez

COUSINEAU GABOURY LTEE.

10200 BOUL. ST-LAURENT (angle Fleury)
DU. 9-3581 Ouvert le soir

Bond

VENTE D'OCTOBRE chez BOND

CARRE PHILLIPS
500 ouest, Ste-Catherine



3 JOURS SEULEMENT
LES 21, 22 ET 23 OCTOBRE

COMPLETS
2 PANTALONS
PRETS A PORTER
100% WORSTED DE LAINE

Tout neufs, pour automne-hiver... complets nouveaux et pratiques pour vous remonter le moral et aider votre budget ! Très beau worsted 100% laine, soie et laine et, très beau vénitien importé, pantalon supplémentaire sans frais additionnels. Choisissez le vôtre dès maintenant. Toutes tailles, courtes, régulières ou hautes. Tailles 36 à 46.

REG. $79.95 MAINT. $59.95

PALETOTS

Tissus tout laine importés, lainages et cachemire et laine, poches à rabat, modèles semi-raglan et droit. Bleu, gris et noir. Modèles pour tailles courte, régulière ou élancée. Tailles 36-46.

REG. $75.00 MAINTENANT $49.95

ACHETEZ LES DEUX POUR $100.00

Bond CARPE PHILLIPS 844 9374

RETOUCHES GRATUITES
OUVREZ UN COMPTE BUDGETAIRE BOND ET PRENEZ 26 SEMAINES POUR PAYER
SEULE LA TAXE EST PAYABLE A L'ACHAT

- Entière satisfaction ou entier remboursement
- Ouvert de 9 a.m. à 6 p.m. Les jeudis et vendredis, jusqu'à 9 p.m.
- Stationnement gratuit d'une heure au St. Regis Parking, Carré Phillips.

500 ouest, rue Ste-Catherine

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
200	Abitibi	10⅜	10⅜	10⅜
—	Algoma	65	64¾	—
—	Alliance	8½	8½	—
75	Alumin	31¾	31¾	31¾
—	Alum 4¼ Pr	40	40	—
—	Alcan 1 Pr	22	22	—
—	Alcan 2 Pr	47½	47½	—
—	Anglo CP	9½	9½	—
—	Anglo CP P	23½	23½	—
—	AngT 4½ P	44½	44½	—
—	An T 265 P	52	51¾	—
—	AngT 290 P	53	53	—
—	Argus	20½	20½	—
—	Arg 2.80 Pr	50½	50½	—
300	AregC Pr	13⅛	13	13
—	Atl Sug	24	24	—
—	Atl Sug Pr	100	100	—
—	Bq CN	70	69	—
90	Bq Imp C	62¾	62¾	62¾
100	Bq Mont	61¾	61¾	61¾
—	Bq N-E	74	74	—
—	Bq PC	49¼	49	—
150	Bq Roy	74	74	74
—	Bq Tor-D	62	62	—
100	Bathurst P	23	23	23
—	Bell Tel	103½	103¼	—
350	Bell Phone	37⅛	37⅛	37⅛
—	BowMer Pr	50¾	50¾	—
—	Bowater	7	7	—
—	Brazil	9	9	—
50	BA Bk Note	69	69	69
—	BA OIL	29½	29½	—
150	BC Forest	24	24	24
—	BC Phone	76	76	—
—	BC Ph 4¾	96¼	96¼	—
—	BC Ph 5¾	105	105	—
—	BC Ph 4.84	25	25	—
450	Brinco	6¼	6¼	6¼
—	Brockvl Pr	7¼	7¼	—
—	Bruck (A)	28¾	28¾	—
—	Bruck (B)	13½	13½	—
—	Burns Food	20½	20½	—
800	Can	12	12	12
—	Cal Pow	26	25¾	—
50	Can Cem	47½	47½	47½
—	Can Cem Pr	27	27	—
—	CD Sugar	24½	24½	—
1375	Can Iron	60½	60½	60½
—	Can Malt	25	24¾	—
—	C S L	35	34½	—
—	C S L Pr	6¾	6¾	—
1000	C Brew	7¾	7¾	7¾
—	C Brew (A)	43½	43½	—
—	C Brew (B)	52¼	52¼	—
—	CB Alu (A)	15¾	15¾	—
—	Cdn Brew	99¼	99¼	—
—	Cdn Can A	14¾	14¾	—
—	C Chem w	82½	82½	—
—	C Fn (A) Pr	18½	18½	—
—	C Hydroc	28½	28½	—
—	C I L	19¾	19¾	—
70	CI Pow	28	28	28
25	CI Pow Pr	50	50	50
—	C Marconi	5¾	5¾	—
230	CPR	68½	68½	66½
—	CPR 4% Pr	10	9¾	—
—	CPP Sec	22¼	22¼	—
300	C Refract	18¾	18¾	18¾
—	Cdn Tire (A)	54½	54½	—
—	C Vickers	20¼	20¼	—
300	Central D	12	12	12
—	Chem 1.75	36½	36½	—
300	Chemcell	15¾	15¾	15¾
—	Chrysler	58	58	—
—	Coghlin	13½	13½	—
—	Col Cel	8	8	—
—	Col C P	26¾	26¾	—
690	Cons MS	49¾	49½	49½
350	Cons Pap	38¼	38¼	38¼
—	Cons Text	20	20	—
—	Consu Gl	11¼	11	—
—	Corby A	21½	21½	—
100	Coronation	380	380	380
—	Cr Z A	29¼	29¼	—
—	Cr Cork	130	130	—
—	Cr Cr A	29¼	29¼	—
—	Crush Int	14	13¾	—
30	Dist Seag	37	37	37
300	D Bridge	29	29	29
—	D Coal pr	7	7	—
—	Do Fasco	27¼	27	—
—	D Glass	16¼	16	—
—	D Lime	5¼	5¼	—
—	Dosco	13¼	12¾	—
—	D Stores	25½	25½	—
—	Domtar	18¼	18¼	—
—	Domtar pr	21	21	—
75	D Text	32¾	32¾	32¾
—	Donohue	7¾	7¾	—
100	Du Pont	43¾	43¾	43¾
150	Dupuis A	10¼	10¼	10¼
—	Eddy Match	37½	37½	—
—	Electrolux	49½	49½	—
—	Enamel A	8	8	—
—	Enamel B	450	450	—
—	Falcon	107½	107½	—
—	Fam Play	26¾	26¾	—
—	Fleetwood	24¾	24	—
—	Ford	63¾	63¾	—
—	Fraser	31	31	—
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	G Dynam	51¾	51¾	—
—	GMC	117½	115	—
3215	GB Can In	16¾	16¼	16¼
—	Gr Wpg G	26	26	—
200	GL Paper	20½	20½	20½
—	Guar Trust	14	13½	—
—	Hdy Ands	8½	8	—
—	Hardee	115	115	—
—	Hawk Sidd	5¾	5¾	—
100	Hollinger	27	27	27
—	Home (A)	18¼	18¼	—
—	Home (B)	19¼	19¼	—
—	Horne Pf	300	300	—
85	Hud Bay M	75	75	75
—	HBC	14½	14½	—
200	Husky Oil	13	13	13
—	Husk D w	600	600	—
100	Imp Oil	55¾	55¾	55¾
100	Imp Tob	14¼	14¼	14¼
1375	Ind Accept	25	25	25
100	Inglis	7¼	7¼	7¼
—	Inland C pr	19¼	19¼	—
—	Inland NG	20¼	20¼	—
—	Inv CR A	14¼	14¼	—
—	Int Nickel	97¾	97½	—
—	Int Nickel	97¾	97½	—
—	Int Paper	33¼	33	—
100	Int Util	31¼	31¼	31¼
—	Inter PL	88¼	88	—
—	Jamaica PS	15¼	15¼	—
—	Labatt	18¼	18¼	—
—	Laur Fin	13	12¾	—
—	Laur F 200	33½	33	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	13¼	13¼	—
—	Loblaw B	11¾	11½	—
—	Lowney M	17½	17½	—
—	MacKinn	9	9	—
—	MacLar (A)	22¾	22¾	—
—	MacLar (B)	25	25	—
—	MacLar H	33¾	33¾	—
475	MB & PR	27¾	27¾	27¾
—	Marit Elec	21¾	21¼	—
100	Marit Tel	22	22	22
325	Massey F	35¼	35	35⅛
—	McAllister	7¼	7¼	—
—	Met Stores	10¾	10¾	—
—	MPG Inv	5¼	5¼	—
—	Miron 8%	12¾	12¾	—
—	MitchR A	13	13	—
—	MitchR B	350	350	—
—	Molson A	37	36	—
—	Molson B	38	38	—
—	Mtl Loco	15	15	—
—	Mtl Trust	22	22	—
—	Moore Co	81	80	—
—	MorsR A	14¾	14¾	—
—	MorseR B	12¾	12¾	—
—	Mussens	10	9¾	—
—	Nat Drug	12¼	12¼	—
—	NFLD Light	10¾	10¼	—
75	Noranda	50¼	50⅛	50¼
—	Nw Util P	80½	80½	—
—	NS LP	34	34	—
—	Ocean Fish	11½	11½	—
—	Ogilvie	14	13¾	—
—	Pac Pete	11¾	11¾	—
200	Phillips C	27	27	27
—	Placer	23	21¾	—
200	Pow Corp	13¾	13¾	13¾
—	Pow C 4¾	47	47	—
125	Price Br	39½	39¼	39¼
500	QN Gas	11⅝	11⅝	11⅝
—	Quebec	4½	4½	4½
100	Que Phone	25¼	25¼	25¼
—	Q Ph 4% 65	19¼	19¼	—
—	Reitman's	11	11	—
50	Rio Algom	21¼	21¼	21¼
—	Rockwell	40½	40½	—
—	Rolland (A)	11¾	11¾	—
100	Ronalds F	14¼	14¼	14¼
100	Rothmans	23	23	23
—	Royalite	25	25	—
—	Russel (A)	23	23	—
—	Royal T Pr	20½	20⅝	—
—	St-L Cem (A)	36	35½	—
—	Salada F	12¼	12	—
50	Scott LaS	13½	13½	13½
300	Shell Can	17¾	17¾	17¾
—	Shell I Pr	25	25	—
—	Sher W	40	40	—
—	sid pr	140	140	—
—	Shop Save	14	14	—
—	Sicard	6¾	6½	—
—	id 6%	21	21	—
—	Simpsons	9¼	29¼	—
—	Sogemines	13¾	13½	—
—	Southman	38¾	38¾	—
2 100	SS Steel	12½	12½	12½
635	Steel Can	27¼	27¼	27¼
—	Steinbg (A)	45¾	45¾	—
500	Stuart Can	51	51	—
—	T Fin A	13	12¾	—
—	Tr-C Corp	9½	9¼	—
100	Tr-C PL	35¼	35¼	35¼
—	Tr Mt PL	20	20	—
—	Triad Oil	265	265	—
100	Un Carbide	28¾	28¾	28¾
—	Viau	13	13	—
70	Walk GW	36¾	36¾	36¾
—	Weldwood	11¾	11¾	—
250	WCoast Tr	22¼	22¼	22¼
—	Weston A	21¼	21	—
—	Wstn A w	12¾	12¼	—
—	Weston B	23¼	23¼	—
50	Zeller's	23½	23½	23½

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Agnico	8	7	—
—	Alpha	40	40	—
—	Alscope	78	75	—
—	Alsof	10½	10	—
—	Amg B Bel	32	32	—
—	Ameranium	5	4½	—
—	Anglo-Scan	41	41	—
—	Anglo-Scan	12¾	12¾	—
—	Anthonian	7	7	—
—	Arno	4	4	—
1300	Augustus	61	65	61
—	Baker Talc	7½	7½	—
—	Band-Ore	16	16	—
—	Barvallee	3½	3	—
1000	Bateman	5	5	5
—	Beld-Cort	12¾	12¾	—
—	Beld-Cw	270	270	—
6200	Black Hwk	345	335	340
1500	Black River	25½	25½	25½
—	Blue Bon	325	320	—
—	Bluewater	18	18	—
5000	Bornite	5	5	5
—	B. Carpets	40	40	—
20000	Bruce-Presto	20½	20	20

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Bq.	Comb.	Pap.
Clôture — 19 oct.	163.89	153.56	122.32	157.94	117.89
Clôture — 18 oct.	163.50	153.67	122.82	157.72	118.65
Sem. dernière	161.67	152.71	124.55	156.40	120.53
Mois dernier	162.74	154.61	125.04	157.57	123.59
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpetuels	1966	75½	76½
4½	15 déc.	1966	99	99½
2¾	15 juin	1968	95½	96
3¼	1 juin	1976	83¾	84½
4¼	1 sept.	1972	94¼	95
5½	1 oct.	1969	101¼	101
3¼	1 oct.	1975	100¾	101½
4½	1 sept.	1983	89¼	90
3¼	1 mai	1990	87¼	88
CNR 5½	15 déc.	1971	100¼	101
CNR 4½	1 avril	1967	99	99½
CNR 3¾	1 juin	1965	102½	103½
CNR 4	1 fév.	1981	84¼	85¼
CNR 5	1 oct.	1987	94¾	95¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1987	94¾	95¾
BC Electric 3¼	1967	87½	88
BC Electric 5¼	1989	97	98
BC Electric 5¾	1977	99½	100½
Manitn Hyd 5¼	1988	94	95
NB 5½ 15 juil.	1989	94½	95½
Nfld 5¼ 1 juin	1985	92	93
NS 5¼ 1 mai	1985	94½	95¼
Ontario 3 15 déc.	1970	90¼	91¼
Ont. 5½ 15 août	1985	98	99
Ont H 2¾ 1 oct.	1968	94	95
Ont H 5¼ 1 fév.	1985	95¼	96¼
Qué. 3 1 juil.	1969	91¾	92½
Qué. 5¼ 15 déc.	1987	91¾	92½
Qué. 5½ 1 avril	1990	94½	95¼
Qué H 3¼ 1 mai	1974	83¾	84¾
Qué H 3½ 1 jn.	1988	94¼	95¼
Qué H 5 15 fév.	1995	87½	88½
Sask 5½ 15 déc.	1983	96½	97½

MUNICIPALITES

Mont 5¼ 1 juin	1989	96½	97½
TorMt 5½ 15 jn	1985	96½	97½
Vanc 5½ 15 déc.	1980	95¾	96¾
Hamilt 5¼ 15 j	1977	94¾	95¾

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	100	102
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	140	—
Inland Cemnt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¼	1976	176	—
Loh Lease Pro 5½	1975	98½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Shaw W&P 4¾	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 3½	1979	131	—
Simpson's 5	1976	200	—
TC Pipeline 5	1989	110	113
TC Pipeline 5	1988	135	—
Triad 4¾	1971	92	93
Uted Twn El 6½	1981	121	—
W Coast 5½ x-c	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitib 6¾	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	95	97
Aluminum 4½	1973	93	94
BA. Oil 5¾	1977	94	96
BP Tanker 6¼	1985	101	101½
Can Cement 5¾	1975	96	97
Can Br Alum 5¾	1986	98¼	99¼
C I L 5¾	1977	99	100
C P R 5½	1983	92	93
Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
Dosco 6½	1985	97	98
Dom. Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5¾	1970	96	97
Eaton Acc 5¾	1985	97¾	98¾
Imp Oil 5¾	1969	93	94
I A C 5¾	1982	95	96
Roy T Mort 6	1975	99½	110¼
Royal 6½	1980	100¾	101¼
Shell Oil 5¾	1977	98½	99½
St Law Corp. 5½	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin. 5¾	1985	94	95½
Westons 5½	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1963	99	100½
Alta Gas Tk 5¾	1985	98	99¼
Bell Tel 3¼	1979	82	83
Bell 5½	1982	96½	98
Bell Tel 5¾	1984	99	100
Bell Tel 6¼	1978	102	104
Bow Pow 3¾	1980	82	84
Braz Tract. 4¾	1970	89	—
BC Tel 5¾	1986	98½	—
Calgary Pow 5¾	1982	98¼	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¾	1982	98	100
Cons Gas 5¾	1984	98	100
Cons Gas 5	1978	93	95
Gt Lakes P 5¾	1977	99	101
Lakeland NG 6	1982	97	99
Marit Elect 5¾	1983	98	100
NFLD L & P 5½	1978	95	—
N Ont N Gs 5¾	1982	97	99
Northw Ut 5¾	1988	98	100
North Tel 5¾	1983	98	100
Que Nat Gs 5¾	1985	92	94
Que Nat Gas 6	1988	97	99
Que Tel 5¾	1983	96	—
TC Pipe 5.85	1987	97½	99½
Union Gas 5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton R 3½	1968	94½	—
Eaton 5	1978	92	94
Steinberg 6	1984	99	101
Loblaw 5½	1983	96½	—

dividendes

Banque de Montreal ..... (W)	$0.55	tr.	1-12-65	30-10-65
Banque Royale du Canada	$0.65	tr.	1-11-65	20-10-65
East Sullivan Mines	$0.25	sx.	30-11-65	12-11-65
Granby Mining (en $ ..... amer.)	$0.25	tr.	10-12-65	10-11-65
Hastings Mining & Dev. ..... (X)	$0.15	sx.	30-11-65	12-11-65
Hudson's Bay Co.	$0.16	—	30-11-65	8-11-65
Hudson Bay Mining & Smelting (XX)	$0.65	tr.	15-12-65	12-11-65
Sullivn Mines	$0.25	sx.	30-11-65	12-11-65
Sullivan Cons. Mines	$0.15	sx.	30-11-65	12-11-65
Yukon Cons. Gold	(Z)	...	...	15-11-65

(W) Plus un boni de 15 cents. Le dernier dividende fut de 32½ cts et le boni de fin d'année de 10 cts.

(X) Plus un boni de 20 cents.

(XX) Plus un boni de 65 cts, payable en argent canadien. Ceci équivaut à une augmentation de 10 cts. sur le dividende régulier et de 15 cts. sur le boni.

(Z) Division de cinq actions privilégiées à 3% (valeur au pair de $1) contre chaque lot de 100 actions en portefeuille.

Ecarts étroits de la cote à l'ouverture

MONTREAL — Le ton général de la cote est généralement un peu plus faible en début de séance, à Montréal ce matin.

CPR, DuPont, Consolidated Paper et la banque Royale fléchissent de ¼ respectivement.

Bell, Gaz Naturel de Québec, Chemcell et Price Bros. baissent de ⅛ respectivement.

Aux métaux, Noranda gagne ¼ à 50⅛.

Les minières et pétrolières spéculatives sont généralement inchangées.

* * *

TORONTO — De même qu'à Montréal, les cours débutent légèrement en baisse à Toronto.

Le volume est peu élevé et les industrielles fluctuent assez étroitement.

Aux spéculatives, Ansil gagne 2½ à 18 cents et Banff Oil perd 45 cents à $7.25 parmi les pétroles de second plan.

* * *

NEW YORK — Wall Street débute sur un ton mixte et actif ce matin.



Les titres clé enregistrent des fluctuations variant d'une légère fraction jusqu'à 1 point.

Reynolds Tobacco débute en hausse de ⅛ à 46 sur une transaction de 11,000 actions.

Les électroniques sont plus faibles. Les automobiles sont mixtes et les chimiques varient étroitement. Les lignes aériennes et les avionneries s'améliorent. Les aciers sont stables et les métaux sont légèrement plus élevés.

* * *

PARIS — Une plus grande stabilité semble aujourd'hui se dégager de la tenue du marché. Les moins-values que l'on peut toujours observer sont presque toujours insignifiantes tandis que les cotations sans changement ou en légère progression se présentent en nombre. Les affaires, cependant, sont toujours aussi restreintes.

La physionomie de l'ensemble de la cote n'en laisse pas moins une impression meilleure qu'au cours de ces dernières semaines. Les milieux du marché ne manquent pas de retenir les déclarations faites hier par le premier ministre à la commission des finances de l'assemblée nationale. Le développement du marché commun, a-t-il dit, est vivement souhaité, et, en tout état de cause, la politique économique de la France demeurera dans la voie du libéralisme des échanges. Paroles qui ont agréablement résonné aux oreilles des boursiers.

cote des grains

19 OCTOBRE 1965

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouvert	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Oct.	86½	—	—	86½
Déc.	84¾	85¼	84¾	85¼
Mai	84¾	84¾	84¾	84¾
Juillet	—	—	—	84¾
ORGE :				
Oct.	1.32	—	—	1.32
Déc.	1.29¼	—	—	1.28¼
Mai	—	—	—	1.29¾
Juillet	—	—	—	1.29½
LIN :				
Oct.	3.12	3.13¾	3.12	3.13¾
Déc.	2.87¼	2.88	2.86	2.88
Mai	2.81¾	2.92¼	2.90½	2.90¾
Juillet	2.91¾	2.91¾	2.90	2.90¾
SEIGLE :				
Oct.	1.23¼	1.23¾	1.23¼	1.23½
Déc.	1.25¾	1.25¾	1.25¾	1.25¾
Mai	1.31¾	1.32¾	1.31¾	1.32¼
Juillet	—	—	—	1.33
GRAINE DE COLZA :				
Nov.	2.40¾	2.43¾	2.40¾	2.42¾
Jan.	2.28½	2.29¾	2.28¾	2.29
Mars	2.23¾	2.24¾	2.23½	2.24½
Mai	2.22½	2.22¾	2.22¾	2.22¾

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 86½ ; ex 3 cw. 3 cw et ex 1 fourragère 83½ ; 1 fourragère 82¼ ; 2 fourragère 79¼ ; 3 fourragère 76¼ ; fourragère mélangée 65.

BLE : 1 et 2 cw 6-rang 1.34 ; 1 cw 2-rang 1.32 ; 2 cw 2-rang 1.30 ; 3 cw 6-rang 1.31 ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.28 ; 2 fourragère 1.25½ ; 3 fourragère 1.22½.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.23½ ; 3 cw 1.18½ ; 4 cw 1.09½ ; ergoté 1.03½ ; sur voie 1.23½.

LIN : 1 cw 3.13¾ ; 2 cw 3.08¾ ; 3 cw 2.73¾ ; sur voie 3.13¾.

GRAINE DE COLZA : No. 1 Cdn 2.42¾ ; No. 2 Cdn 2.27¾.

Marché du lin : Prix comptant $2.78

CHICAGO

	Ouvert	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Déc.	1.59	1.59¾	1.59	1.59¾
Mars	1.62	1.63	1.62	1.62¾
Mai	1.60	1.60¾	1.59⅝	1.60¼
Juillet	1.47¼	1.48	1.47¼	1.47½
Sept.	1.49½	1.49¾	1.49¾	1.49¾
MAIS :				
Déc.	1.14	1.14½	1.14	1.14½
Mars	1.18¼	1.18¾	1.18	1.18¾
Mai	1.21¾	1.21¾	1.20¾	1.20¾
Juillet	1.22¾	1.22¾	1.22½	1.22½
Sept.	1.20½	1.20½	1.20½	1.20½
AVOINE :				
Déc.	66⅜	66¾	66½	66¾
Mars	68¾	68¾	68¼	68¼
Mai	68	68	68	68
Juillet	—	—	—	65½
Sept.	—	—	—	—
SEIGLE :				
Déc.	1.22½	1.23¾	1.22½	1.23¼
Mars	1.27¼	1.28¼	1.27¼	1.27¾
Mai	1.29½	1.30¼	1.29¾	1.29¾
Juillet	1.28¾	1.29¾	1.28¾	1.29¼
Sept.	1.29¾	1.29¾	1.29½	1.29⅝
FEVES SOYA :				
Nov.	2.45¾	2.47	2.45¾	2.46½
Jan.	2.49½	2.50¾	2.49¾	2.50½
Mars	2.53¼	2.54¾	2.52½	2.54½
Mai	2.55¾	2.57	2.55¾	2.56½
Juillet	2.57	2.58	2.56¾	2.57¾
Août	2.54	2.55	2.54	2.54½
Sept.	2.47¼	2.47¾	2.47¼	2.47¾

fonds mutuels

Compilés par F. I. Dupont & Cie

	Achats	Ventes
xAffiliated Inc.	9.34	10.10
xAmer Business	4.30	4.66
Andreae Equity	3.24	3.54
All Cane Com	6.89	7.55
All Can Div	9.01	9.87
American Growth	3.21	3.50
Associated Investors	5.03	5.89
Beaubrian	40.92	44.43
Canada Growth	6.23	6.85
Canada Security	4.96	5.45
Cdn. Gas Energy	9.19	10.07
Cdn Invest. Fund	4.13	4.53
Canadian Trusteed	4.94	5.40
Canafund Co.	51.09	55.74
Champion M of C	7.48	8.13
Collective Mut.	6.16	6.69
Commonwealth Intl	10.73	11.76
C. I. Leverage	9.92	10.87
Corporate Inv.	5.85	6.39
Div. Income "A"	29.30	—
Div. Income "B"	5.86	6.44
xDividend Shares	3.87	4.24
Dom. Compound	4.39	4.77
Dom. Dividend	3.41	3.71
xDreyfus	24.49	26.73
Dom. Equity	23.85	24.85
Dynamic	12.85	12.08
Entarea	14.65	14.79
European Growth	6.20	6.78
Federated Growth	6.72	7.34
Federated Financial	4.93	5.39
First Oil Gas	5.59	6.11
Fonds Collectif "A"	7.26	7.89
Fonds Collectif "B"	5.55	5.90
Fonds Collectif "C"	8.30	9.02
Fonds Mut Adanac	3.03	3.31
Fraser Fund	9.99	10.04
Group Inc.	4.21	4.60
Growth Equity	4.93	5.39
Growth Oil Gas	12.05	—
Guardian Growth	4.41	4.89
Investors Growth	8.93	9.71
Investors Intl Mut	5.69	6.19
Investors Mut	5.07	5.51
xKest Cust S-1	24.59	26.83
xKest Cust S-4	6.22	6.79
xKest Cust K-2	6.82	7.45
xMass Invest Growth	10.22	11.17
Molson M	7.30	7.32
Mutual Bond	6.33	6.73
Mutual Accum	3.11	3.58
Mutual BIF	5.68	5.95
Mutual Income	6.39	6.98
One William St.	16.64	—
Prêt Revenu Mut.	7.33	8.01
Provident Mutual	6.18	6.72
xPutnam Growth	11.72	12.81
Radisson RI	4.93	5.42
Regent Fund	7.96	8.70
Research Inv Corp	13.64	17.09
Sav. In Mut of C.	7.31	8.01
1962 Ex of Can	6.95	7.62
xTV Electronic	9.86	10.75
Timed Investment	7.07	7.77
United Accum	9.28	10.14
xWellington Fund	13.42	16.86
Western Growth	3.72	6.25

x — Devises américaines.

fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, du ministère de l'Agriculture.

Pommes : pommettes $2.50, Wolf River et Lobo $1.25 à $1.50, McIntosh $1.75, Wealthy $1.00 le minot, Cortland $2, fameuse $1.50.

Ail : $2.50 à $3.50 la douzaine de tresses.

Betteraves : .30 la douzaine de paquets, 1.00 à 1.25 les 50 livres.

Brocoli : 2.50 la douzaine.

Carottes : .50 à .60 la douzaine de paquets, $1 les 50 livres, $1.75 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Céleri : $2.00 à $2.50 le cageot de 24, $1.00 la douzaine.

Chicorée et escarole : .90 à $1.25 le cageot de 12 ou de 16.

Choux : .75 à .90 le cageot ou le sac de 50 livres, rouges $1.25, Savoie $1.50 à $1.75 le cageot.

Choux de Bruxelles : $3 à $3.25 les 16 pintes.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 la douzaine.

Choux-fleurs : 1.50 à 2.00 la douzaine.

Citrouilles : $2.00 à $3.00 la douzaine.

Courges : Hubbard $2.50 à $3.00 la douzaine.

Epinards : $1.75 le minot, les 12 cellos de 10 onces.

Laitue : Iceberg $1.50 le cageot de 18.

Navets : no 1 $1.25 à $1.50 ; no 2 $1.00 le sac de 50 livres, $1.50 le minot

940 AUTOS A VENDRE

Vente pre-hiver
CHEZ JARRY & FRERE
Voyez ces spéciaux

1965 GALAXIE XL — $3,295
HTop, tout équipé, 10,000 m., comme neuf.

1965 MUSTANG — $3,195
Htop, V-8, 4 vitesses, radio, faut voir

1964 PONTIAC S/S — $2,695
Htop, V-8, automatique, s/freins, s/direction

1964 GALAXIE, conv. — $2,995
4 vitesses, moteur 390 s/freins, s/direction, radio, garantie

1964 GALAXIE H.T. — $2,395
V8, s/freins, s/direction, aubaine

1963 GALAXIE, h.t. — $1,595
2 p, V-8, aut., aubaine

1961 GALAXIE, CONV. — $1,395
V-8, aut., radio, vraie aubaine

ET PLUSIEURS AUTRES — VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX

JARRY & FRERE
7275 St-Laurent — 274-8338

ATTENTION

1965 M.G.B. RADIO	$2395.
1964 AUSTIN SPRITE, RADIO	$1695.
1963 TRIUMPH TR-3, RADIO, HARD TOP	$1295.
1962 AUSTIN HEALEY 3000, HARD TOP	$1850.
1964 AUSTIN WESTMINSTER, RADIO	$2250.
1964 MORRIS OXFORD	$1495.
1964 VOLKSWAGEN, RADIO	$1295
1963 MORRIS 850 STATION	$ 750.
1962 KARMANN-GHIA, RADIO	$1250.
1963 MORRIS 350 STATION	$ 750.
1960 PEUGEOT 403	$ 295.
1962 MORRIS 850 STATION	$ 200.

COITEUX AUTO INC.
VENDEUR B.M.C.
5180 PAPINEAU

JE SUIS LA FINANCE
AUCUN COMPTANT REQUIS
100 VOITURES A VOTRE CHOIX
LIVRAISON IMMEDIATE
Tél. Gilles — Albert
273-4212

VALIANT convertible 1965, 145 forces, servo-direction, servo-freins, radio, 1,500 milles, balance garantie, $2,850. Demandez Bobby, 681-1641.

VAUXHALL 1962, 4 portes, radio, condition d'un neuf, $750. Aucune offre raisonnable refusée. 10305 Papineau, DU. 1-2378.

VAUXHALL 1960, sedan, en bon état, comme neuve; moteur parfait; 4 pneus neufs, intérieur propre, bonne carrosserie. Faut vendre $325. S'ad. en tout temps à 6418 St-Laurent.

VENDRAIS moteur Volkswagen, bonne condition. 676-1718.

VOITURES USAGEES
Mustang 65, hard top, V-8, $2,975. 1964 Econoline autobus, 1962, Chevrolet Station Wagon V-8, automatique, 9 passagers. 1963 Thunderbird landau 1961 Zephir, très propre $585. 1962 Gaxie 4 portes, 6 cylindres, transmission ordinaire. Laurent Rivard. 674-2286.

VOLKSWAGEN 1964, Custom, bleu, état neuf, peu roulé, 738-1143.

1960 VOLKSWAGEN, moteur 1964, meilleure offre. 665-4045.

VOLKSWAGEN 1962, bas millage. Aubaine, $25 comptant. Balance facile. 489-6264.

VOLKSWAGEN de luxe 1963, vendrais ou échangerais pour plus grosse. 334-6073.

VOLKSWAGEN, 1958, très propre très bon ordre. $300. 254-3605.

VOLKSWAGEN 1962 de luxe, bas millage, dame seule, propriétaire. 253-4396.

VOLKSWAGEN 1961, BLEU, RADIO, PARFAIT ETAT. 5820 AZILDA.

VOLKSWAGEN 1963 Custom, coach, en parfaite condition. 688-0440.

VOLKSWAGEN 1963 de luxe, comme neuf. Dame, sacrifierais, $875. DU. 1-8188. Aubaine.

VOLKSWAGEN 1964, avec seulement 14,000 milles, couleur blanche originale, intérieur très propre, mécanisme parfait, équipé avec pneus neufs, chaufferette à gazoline, radio Blaupunkt. Vaut la peine d'être vu, doit vendre, financerais. 627-2256.

VOLKSWAGEN 1961 $400, raison retour aux études, 3717 Hochelaga, 525-6576.

VOLSKWAGEN, 1959 De Luxe, radio, mécanisme parfait, très propre, 665-4393.

VOLKSWAGEN 1962, particulier, propre, bonnes conditions, après 5 hres 255-1693.

VOLKSWAGEN 1961 de luxe, 48,000 milles, pneus à neige, $525; 387-6191.

VOLKSWAGEN 1964, DE LUXE, RADIO, PARFAITE CONDITION, 667-8256.

VOLKSWAGEN 1960 à 1964, aucun comptant, belle voiture, paiements de $10. à $35. par mois. Irons vous chercher. 725-7566, 723-1817

VOLKSWAGEN 1960, en bon état, $16. par mois. Irons vous chercher. — 274-5956, 274-4491.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, pneus blancs, radio, 2 chaufferettes, fini suirette, 27,000 milles, $1,300. Pierre Bourdon, jour LA. 1-1612; soir 258-1089.

VOLKSWAGEN 1962, coach, excellente condition, $15.00 comptant, $7.50 semaine. 482-5731.

940 AUTOS A VENDRE

VOLKSWAGEN '62, deluxe, particulier, $10 comptant, balance $22 mois. DU. 9-0375.

VOLKSWAGEN 1964 deluxe, chaufferette à gaz, très propre, $1295. 306 St-Zotique Est. M. Laithier, 273-9105.

VOLKSWAGEN 1961, bas millage, radio, très propre, parfait sur tous rapports, $575. — 10305 Papineau. DU. 1-2378.

VOLKSWAGEN 1958, noir, vaut la peine d'être vu. $450. 10305 Papineau. DU. 1-2378.

VOLKSWAGEN 1960, de luxe, radio, garantie 100%. Pas de comptant requis. 352-2180.

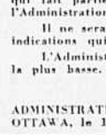
VOLKSWAGEN 1962, de luxe, radio, $750. Finançons 30 mois. 2527 Rachel est. 527-2322. M. Arel.

VOLVO 1962, B-18, très propre, excellente condition. Particulier, $1,250. 259-7568.

VRAIE AUBAINE, Ford station-wagon Country Squire 1963, entièrement équipé. Prendrais échange. 681-1366. M. René.

VRAIE aubaine, Pontiac 56, 8 cylindres, 254-3356.

ZEPHYR 1962, convertible, 6 cylindres radio, tout électrique. Propre. 254-4510.



OFFRE D'EMPLOI PERMANENT

OPERATRICE STAGIAIRE DE PERFORATRICE-VERIFICATRICE

OPERATRICE DE PERFORATRICE-VERIFICATRICE

(femmes — bilingues)

TRAITEMENT — Les candidates nommées à la première fonction subiront un entrainement de base pratique et recevront un traitement initial de $2,700.

Ce traitement sera porté à $2,850 et à $3,000 dès qu'elles auront réussi les tests périodiques destinés à démontrer leur habileté à maintenir un rythme de 6,000 et 8,000 frappes à l'heure respectivement.

Pour devenir opératrice de perforatrice-vérificatrice, ($3,200-$4,545), les candidates devront posséder une expérience suffisante pour subir un test destiné à déterminer leur habileté à maintenir un rythme de 10,000 frappes à l'heure.

AVANTAGES SOCIAUX — Prime d'ancienneté, vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

QUALITES REQUISES — Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. Au moins l'équivalent d'une 9e année d'études. Connaître la dactylographie.

Les formules de demande d'emploi et autres renseignements supplémentaires s'obtiennent au Service du Personnel, bureau 403, Hôtel de Ville, tél: 872-3236.

AVIS aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 611" concernant

LA REMISE EN ETAT DE L'OSSATURE ET LA POSE D'UN NOUVEAU TABLIER SUR LA TRAVEE LEVANTE DU PONT No 21, CANAL DE WELLAND, REGION DE L'OUEST

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le mardi 2 novembre 1965.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5230, rue Ferrier, Montréal 9e (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e (Ont.), ou au directeur des travaux, Junelage des écluses du canal de Welland, 508, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100), montant que sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L. E. BELAND

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 18 octobre 1965

JARRY HYDRAULICS
a besoin de
MACHINISTES
OPERATEURS de tours revolver
OPERATEUR de perceuses
INSPECTEUR de pièces machinées
Les candidats doivent posséder une bonne expérience dans la machine shop
S'adresser au bureau du personnel
3000 est, rue Rachel
3e étage

POLICIER
LA VILLE DE MONTREAL
offre aux jeunes gens:

- Une carrière d'avenir
- Un salaire de $4955 à $6350
- Une prime d'ancienneté
- Des vacances
- Des congés de maladie
- Une assurance-maladie
- Une assurance-vie
- Un fonds de pension

Si vous êtes citoyen canadien, âgé de 18½ à 30 ans, si vous mesurez 5'9", si vous possédez une 10e année d'études et une connaissance raisonnable de l'anglais, n'hésitez pas à vous adresser, le plus tôt possible, au:

SERVICE DU PERSONNEL
Bureau 403 — Hôtel de Ville,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal.
Téléphone: 872-3236

VENDEURS ou VENDEUSES
Bilingues avec expérience préposés à la vente d'appareils électriques au comptoir.
PHILIPPE BEAUBIEN & CIE LTEE
ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS
5632 AVE DU PARC
272-5731

Naissance

DOLLAN — Le 4 octobre 1965, est née à M. et Mme Paul Dollan (Jeannine Contant) une soeur à Mario baptisée Manon, par M. l'abbé Denis Gervais. Parrain et marraine M. et Mme Réal Contant, porteuse Mlle Carmen Contant.

Remerciement

CLANCY (Alexina) — M. Patrick Clancy et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Alexina Clancy (Gamache) soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

ANNONCE

DÉMANGEAISONS

Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiseptique cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

avis de DÉCÈS

ACETI (Louis) — A Montréal, le 20 octobre 1965, à l'âge de 24 ans, est décédé Louis Aceti, fils de Joseph Aceti et d'Aline (Lapointe) connu sous le nom d'André Richard, demeurant au 4161, 40e rue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jacques Sanscartier,
3341 rue Bélair,
Avis des funérailles plus tard.

ASSELIN (Ruth) — A Dorion, le 18 octobre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Armand Asselin, née Ruth Tulloch demeurant à route rurale no 2, Vaudreuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
12 rue St-Charles, Dorion
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Dorion où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDETTE (Jules) — A Montréal, le 19 octobre 1965 à l'âge de 71 ans, est décédé M. Jules Audette, époux de Dorilla Roy, autrefois gérant de la Banque Canadienne Nationale de Berthierville, père de Mme Marcel Soucy (Rolande) et d'André. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526 Boul. St-Laurent
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUSTIN (Cécile) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Léopold Austin, née Cécile Lalonde, demeurant à 5920 Verlaine, Ville de Brossard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Litée
63, ave Lorne, St-Lambert
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours, Ville Brossard, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDET (Arabella) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Fidèle Beaudet, née Arabella Grenier, demeurant au 10,630 boul. Lévesque, St-François, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Très Saint-Nom-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Lionel) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé Lionel Beaudry, époux de Marie-Joseph Ducharme, demeurant à 8671 Marseille, appt 2. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDREAU (Georgiana) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme J. A. Beaudreau, née Georgiana Beauregard, demeurant à 356 Parc Georges-Etienne-Cartier, mère de Gérard, Bernard, Robert, Jacques, Anna (Mme Charles Rheault), Juliette (Mme Guy Begin), Cécile (Mme R. Rochon), Madeleine (Mme A. Leblanc), Georgette (Mme Henri Lefebvre), Jacqueline (Mme R. Long) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Litée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Farnham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BINETTE (Réal) — Accidentellement, à Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 21 ans, est décédé Réal Binette, fils de Adélard Binette et de Laurette Léveillée. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi partira des salons
Dallaire & Pelletier,
1575 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILY (Azilda) — A Montréal, le 19 octobre 1965 à l'âge de 78 ans, est décédé Azilda Champagne, épouse de feu Stanislas Boily, demeurant 8018 St-Dominique. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Litée
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURHIS (Roland) — A St-Laurent, le 19 octobre 1965, à l'âge de 44 ans, est décédé Roland Bourhis, courtier en produits alimentaires, époux de Gisèle Major. Il laisse 2 fils, Richard et Robert, ainsi que 2 soeurs, Mme Lloyd Stock (Yvette Bourhis) et Mme James Ames, (Blanche Bourhis). Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Litée,
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière Annonciation, comté Labelle, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSARD (Flore Annette) — A Montréal, le 19 octobre 1965, est décédée Mlle Flore Annette Brassard, soeur de Mme J. Baillargeon, tante de Denise et grand-tante de Lucien Faucher. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Litée,
1111, rue Laurier Ouest, Outremont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMEL (J.-Raymond) — A Montréal, le 17 octobre 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé M. J.-Raymond Carmel, époux en 1ères noces de Blandine Malo et 2es noces d'Alvina Bédard, demeurant à 1590 est, boul. St-Joseph. Père de Rachel, Rév. Soeur Raymond-Marie, des Srs de Ste-Anne (Madeleine), Mme Gérard Lamarre (Cécile) et Guy Carmel, ingénieur. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
La Société Coopérative des Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Victoria) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 79 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Arthur Cloutier, née Victoria Parent, demeurant 5217 Delanaudière. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
1364, rue Laurier Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

COAILLIER (Louise) — A Boucherville, le 18 octobre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Sévère Coaillier, née Louise Quintal, demeurant 646 Ste-Famille, Boucherville. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron et Tétreault,
angle Laperrière et St-Charles,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Boucherville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Marie Mélina) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 93 ans, est décédée Mlle Marie Mélina Corriveau, fille de feu David Corriveau et de feu Gertrude Plessis-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036 rue Belair,
entre Pie-IX et 21ème
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONALDSON (John Ewart) — A Montréal, le 19 octobre 1965, dans sa 60e année, est décédé John Ewart Donaldson, époux bien-aimé de Sarah Roche, père de Jimmy et grand-père de John. Le service aura lieu à la chapelle funéraire
Armstrong
3426 av. du Parc,
le samedi 23 octobre 1965, à 10 h. a.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

DUPUIS (Berthe) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Arthur Dupuis, née Berthe Charbonneau, demeurant au 7142 1ère avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative des Frais Funéraires et
Urgel Bourgie Litée,
2251 rue Jean-Talon est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Laurette) — A Montréal, le 16 octobre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Camille Durocher, née Laurette Michaud, demeurant à 4268 Marquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAILLE (Alexandre) — A Verdun, le 20 octobre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alexandre Faille, époux de Lucia Lauzon, demeurant autrefois 5063 ave Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue De l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Laudia) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 67 ans, 2 mois, est décédée Mme veuve Alfred Fontaine, née Laudia Desjardins, demeurant au 792, 3e Avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Litée
11630 est, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER-GUILBEAULT (Angèle) — Subitement, à l'Assomption, le 18 octobre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Angèle Fournier, épouse de M. Ronald Guilbeault, administrateur à la ferme expérimentale fédérale de l'Assomption et président de la caisse populaire de l'Assomption et secrétaire de l'adoration nocturne filiale de l'Assomption, demeurant 500 Boul. L'Ange-Gardien. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371 Boul L'Ange-Gardien,
L'Assomption
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Henri de Mascouche lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNEL (Jeanne) — A Pont-Viau, le 19 octobre 1965, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Gérard Fournel, née Jeanne Léveillée, demeurant à 585 Jubinville. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Litée
400 est, rue Heir-Bourassa,
pour se rendre à l'église St-Louis-Grignon-de-Montfort où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre inuvitation.

GAREAU (Fernande) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Henri Gareau, née Fernande Boivenue, demeurant 3120 Desautels, mère bien-aimée de Jean-Marc et de Pierre-Paul. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Joseph, F.) — A St-Urbain de Chateauguay, le 18 octobre 1965 à l'âge de 68 ans 6 mois, est décédé subitement Joseph F. Gervais, époux de Alice Bouchard. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Barrette & Ste-Marie
St-Urbain de Chateauguay
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Arlène) — A Sorel, le 19 octobre 1965 à l'âge de 89 ans, est décédé Mme Noël Gingras, née Arlène Manseau. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Antoine Brunette Enrg.
75 Elizabeth
pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRONDIN (Jacqueline) — A Montréal-Nord, le 17 octobre 1965, à l'âge de 34 ans, est décédée Jacqueline Galarneau, épouse de Victor Grondin, demeurant au 11,240 Omer-Héroux. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Litée,
5001, boul. Henri-Bourassa Est,
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis esont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Josaphat) — A St-Polycarpe, le 19 octobre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Josaphat Hamelin, époux en 1res noces d'Emiliana Sauvé et en 2e noces de feu Emiliana Guesnel. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier,
St-Polycarpe,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARBOUR (Charlemagne) — A Pointe St-Charles, le 20 octobre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Charlemagne Harbour, fils de Raoul Harbour et de Florida Sylvestre, demeurant 2770 St-Charles. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE-LEBLANC (Eva) — A Montréal, le 11 octobre 1965 à l'âge de 82 ans est décédée Eva Latour, épouse en 1eres noces d'Arthur Hogue et en 2e noces de feu Wilfrid Leblanc, mère de Mme Juliette Morin, de Mme Antoinette Collin, de Maurice, Gérard et Marcel. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Joseph-Albert) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Joseph-Albert Lafontaine, époux de Joséphine Chartré. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Jean-Paul) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean-Paul Lalonde, autrefois de Verdun, époux d'Yvette Lahaise, demeurant au 8935 1ère avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Litée,
400 rue Henri-Bourassa est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Lucie où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALUMIERE (Alice) — A Montréal, le 18 octobre 1965, est décédée Alice Lalumière, fille de Wilfrid Lalumière et d'Alzire Desjardins. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac,
4340, rue Saint-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LA SALLE (Anne) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 3 ans 2 mois et 10 jours est décédée Anne La Salle demeurant à 9965 69e avenue, Rivière-des-Prairies, fille de M. et Mme Marcel La Salle. La cérémonie des anges aura lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Litée,
11630 rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles
pour se rendre à l'église St-Joseph, (boul. St-Joseph) où la cérémonie sera célébrée à 2 hrs 30 p.m. et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIER (André) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé M. André Laurier, fleuriste, époux de Marie-Jeanne Archambault - Bellehumeur, demeurant à 3635 Ste-Catherine est, fils de feu Aristide Laurier et de feu Ludivine Roy. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Litée,
3472 rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachenaie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF (J. Arthur) — A Montréal, le 18 octobre 1965 à l'âge de 87 ans est décédé J. Arthur Leboeuf, époux de feu Marie-Louise Bégin. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Litée
1111 rue Laurier ouest
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile End où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE (Rodrigue) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Rodrigue Lesage, époux de feu Blanche Savard, demeurant au 4614 Messier. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils,
4733 rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Lesage, comté de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARMEN (Emilien) — A Montréal, le 19 octobre 1965 à l'âge de 59 ans, est décédé M. Emilien Marmen, employé du Service Civil, époux de Annette Côté, demeurant à 6235, 42e Ave. Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Litée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATTE (Gertrude) — A Ville-St-Michel, le 17 octobre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Rodolphe Matte, née Gertrude Bourdeau, demeurant à 3530, 43ième Rue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880 Boul. St-Michel,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église de L'Armée du Salut, 1239 Hôtel-de-Ville, Montréal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHE (Alfred) — A St-Jérôme, le 17 octobre 1965, est décédé M. Alfred Piché, époux de feu Lucie Laverdure, demeurant chez son fils Réal au village Lafontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, à St-Jérôme,
pour se rendre à l'église Ste-Paule de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Saint-Charles et Labelle à 9 hrs 45.

QUENNEVILLE (Malvina) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Quenneville, née Malvina Grenier, demeurant au 8283 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Litée,
745 rue Crémazie
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Basile-le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUINTAL (Jean) — A Charlemagne, le 19 octobre 1965 à l'âge de 45 ans, est décédé M. Jean Quintal, époux de Cécile Lebrun, demeurant à 105, St-Hilaire, Charlemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champag

A l'enquête contre le K.K.K., le "sorcier impérial" Robert Shelton invoque le Ve amendement, garde bouche cousue et refuse de produire les archives de son organisation

WASHINGTON, (AFP, PA, UPI) — "Monsieur, je décline respectueusement de répondre pour la raison que je crois honnêtement et en conscience que cela pourrait m'incriminer, en violation de mes droits garantis par les amendements un, cinq et quatorze de la Constitution des Etats-Unis". Telle est la réponse que le "sorcier impérial" des "Klans unis d'Amérique", chevaliers du Ku Klux Klan, Robert Shelton, a invariablement opposée, hier après-midi, aux 73 questions que lui a posées le sous-comité de la commission des activités anti-américaines de la Chambre des représentants.

Toutefois, les enquêteurs de la commission ont produit des archives bancaires, des déclarations d'impôt et le témoignage d'un expert en graphologie en vue de tenter de prouver qu'il existe des irrégularités financières au sein Klan. Selon les enquêteurs, l'épouse de Shelton a accès, sous un faux nom, à un compte bancaire du Klan.

Par la suite, le président de la commission, M. Edwin E. Willis, démocrate de la Louisiane, a ajourné la séance pour permettre à Shelton de réfléchir avant d'être interrogé à nouveau aujourd'hui.

Le chef suprême de la plus vaste organisation du Ku Klux Klan, fondé aux Etats-Unis vers 1865, reprenait ainsi la formule traditionnelle utilisée par ceux qui choisissent le "silence légal" lors de la tenue d'enquêtes de ce genre. Il s'abritait surtout derrière le cinquième amendement qui dit que personne ne peut être "témoin contre soi-même", c'est-à-dire que tout témoin a le droit de refuser de parler, s'il estime que sa déposition peut entraîner des poursuites judiciaires à son encontre.

M. Edwin Willis, le président de la commission, avait d'ailleurs rappelé, pendant la séance du matin, que lors de précédentes enquêtes sur d'autres organisations, les témoins avaient très fréquemment invoqué ces trois amendements.

Lorsque Robert Shelton a refusé de remettre à la Cour les archives de son organisation, M. Willis l'a averti que la protection des amendements n'était pas valable à ce sujet, et qu'il pourrait être accusé "d'outrages au Congrès".

De plus, pour rassurer les nombreuses personnes qui doivent déposer au cours de l'enquête qui durera sans doute près de trois mois, M. Willis a donné l'avertissement solennel que si quelqu'un essaie d'influencer, de menacer ou de blesser un témoin, il ferait tout ce qui est en son pouvoir "pour s'assurer que le ou les coupables seront sévèrement punis, conformément à la loi".

Né en Alabama, un des "royaumes" du Klan qui abrite son quartier-général à Tuscaloosa, le "sorcier impérial", Robert Shelton, est âgé de 36 ans.

C'est un homme mince, d'une taille légèrement supérieure à la moyenne, au visage émacié.

Son attitude a été imitée par sa femme, Betty, et par Mme Carol Long, secrétaire au quartier-général de l'organisation. Appelées à témoigner après qu'un expert en graphologie eut affirmé qu'elles avaient imité la signature de membres du Klan sur des chèques du Klan, elles ont également invoqué les fameux amendements, et refusé de répondre.

Au cours de la première audience hier, les enquêteurs de la commission ont précisé avoir relevé 381 cellules du Klan au cours de 10 mois de recherches, mais que leur travail a été sérieusement ralenti par la terreur qu'inspire le Klan dans de nombreux endroits du sud américain. Le chef enquêteur Donald T. Appell a ajouté que les victimes du Klan vivent dans une frayeur constante, recevant lettres et appels téléphonique de menaces, voient de grandes croix brûler sur leurs propriétés, sont l'objet d'actes de cruauté et de dynamitages. M. Appel a de plus déclaré que des membres du Klan ont réussi à s'infiltrer dans certains services de la police, mais que la majorité des policiers du sud n'en font pas partie et ne l'appuient pas.

Les enquêteurs ont par ailleurs indiqué que les membres du Ku Klux Klan possèdent un matériel radio perfectionné qui leur permet d'écouter les émissions des voitures de police et par conséquent, de savoir où se trouvent celles-ci lorsqu'ils commettent un acte de violence.

Nombreux "Klans" aux USA

Il existe plusieurs Klans aux Etats-Unis, ont d'autre part révélé les enquêteurs. Le principal est de loin l'organisation appelée "Klans unis d'Amérique, chevaliers du Ku Klux Klan" dont le "Grand sorcier" est Robert Shelton. Il est implanté dans 17 Etats — Tennessee, Louisiane, Mississippi, Alabama, Floride, Georgie, Caroline du Sud, Caroline du Nord, Texas, Ohio, Virginie, Pennsylvanie, Indiana, Wisconsin, Delaware, Arkansas, New York. Les huit premiers Etats sont constitués en royaume. Au total ces organisations comptent 381 cellules dont 260 pour les "Klans unis d'Amérique". La Caroline du nord est l'Etat où elles sont le plus largement implantées : 113 cellules.

Le mutisme du couple Robert et Betty Shelton et de Carol Long augure mal pour la suite de cette enquête publique de grand style. On peut en effet prévoir que les "dragons", "titans", "cyclopes" et autres dignitaires de cet "empire invisible" qu'est le Ku Klux Klan, qui se succéderont à la barre au cours des prochaines semaines adopteront la même attitude, respectant ainsi les deux premières consignes du KKK, "secret et mystère".



Télephoto PA

Trois familiers du Klan refusent de répondre

M. Robert M. Shelton (à droite), "sorcier impérial" du Ku Klux Klan, a invoqué, hier, 73 fois le 5e amendement à la Constitution des Etats-Unis pour refuser de répondre aux questions devant la commission des activités anti-américaines de la Chambre des représentants. L'épouse de M. Shelton (au centre) et Mme Carol Long (à gauche), qui serait à l'emploi de M. Shelton, ont également refusé de répondre lorsqu'elles furent interrogées au sujet des comptes en banque du Klan. La commission poursuit son enquête aujourd'hui.

L'arrêt soudain de l'exode des Cubains sème l'inquiétude

KEY WEST, Floride. (UPI,-PA,AFP) — L'exode massif des Cubains dans de petites embarcations a été soudainement interrompu hier. Les exilés cubains réfugiés à Key West craignent que le premier ministre Fidel Castro n'ait fermé, temporairement peut-être, la porte qu'il vient d'ouvrir.

De nombreux parents ont attendu en vain le long des quais l'arrivée de petits bateaux par le détroit de 90 milles qui sépare la Floride de Cuba. La garde côtière des Etats-Unis a rapporté également qu'aucune embarcation n'était en vue.

Radio-La Havane annonçait hier matin que 119 bateaux étaient arrivés à Cuba pour recueillir des réfugiés. Mais à Camarioca, le port cubain qui sert de point d'embarcation, depuis deux semaines, aux ressortissants empressés de quitter l'île, on a laissé entendre que les autorités cubaines pourraient interrompre cette émigration pour des raisons de sécurité.

Certaines sources ont indiqué que le gouvernement cubain songeait à ne permettre le départ qu'aux embarcations capables d'effectuer cette dangereuse traversée. Mais on ignore, pour le moment, si c'est une question de sécurité, de routine administrative ou bien de changement de politique de la part de Fidel Castro.

Entre-temps, Washington attend toujours une réponse du gouvernement Castro, par le truchement de l'ambassade suisse aux Etats-Unis, à sa proposition visant à assurer un exode ordonné, au lieu des fuites précipitées dans des embarcations plus ou moins sûres.

Véritable armada

Les exilés arrivés hier en Floride ont signalé la présence d'une véritable armada d'évacuation le long de la côte entre les ports de Camarioca et Varadero, dans la province cubaine de Matanzas. L'arrivée de ces navires de Floride, dont on estime le nombre à 170, est attribuable à la crainte que le premier ministre Fidel Castro ne mette fin, du jour au lendemain, à la sortie de Cuba de ceux qui désirent quitter l'île.

On apprend d'autre part qu'un photographe de l'agence UPI a été expulsé de l'île par les autorités cubaines pour avoir pris des photographies "dans le but exprès de faire une mauvaise publicité à la politique de Castro". M. Carl Warner a déclaré qu'on l'avait pris pour un agent des services secrets américains.

Visite de Gromyko

On annonce enfin que M. Andréi Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, est arrivé hier après-midi à La Havane, venant de New York où il avait assisté à la session de l'Assemblée générale de l'ONU.

L'impasse résolue, Erhard demande l'investiture de son cabinet

BONN (AFP) — Le chancelier Ludwig Erhard, qui doit demander son investiture aujourd'hui au Bundestag, n'a encore fourni aucune indication sur la composition du cabinet qu'il compte diriger pour la prochaine législature.

Il a consacré la soirée d'hier à des entretiens avec les membres de la commission de négociation des chrétiens-démocrates, puis a été reçu par M. Luebke, président de la République, qu'il a mis au courant du déroulement des consultations pour la mise sur pied du gouvernement de coalition.

On croit savoir que durant les échanges de vues avec les représentants de CDU-CSU, les délégués de la branche bavaroise du mouvement, et à leur tête M. Franz Josef Strauss, ont insisté pour voir étendre leur participation au cabinet.

Hier, les dépêches laissaient toutefois entendre que le second cabinet Erhard sera fort semblable au précédent et que M. Strauss, président de la branche bavaroise du parti chrétien-démocrate (CSU), apparait comme le grand perdant de l'accord de coalition entre chrétiens et libéraux.

Des compensations

A la suite des accords d'hier matin, M. Strauss n'avait en effet pu écarter du gouvernement ni le ministre des Affaires étrangères, M. Gerhard Schroeder, ni le ministre des Affaires allemandes, M. Erich Mende, président du parti libéral (FDP).

Les Bavarois n'apparaissaient pas entièrement satisfaits de l'arrangement intervenu. S'ils admettaient que le chancelier (pressenti) Erhard pouvait difficilement affronter les aléas d'un gouvernement minoritaire, ils voulaient cependant obtenir des compensations, notamment sous la forme d'un cinquième ministère, alors qu'ils en avaient quatre, comme les libéraux, dans la précédente combinaison.

Ils voulaient aussi que M. Mende revienne solennellement sur l'exclusive qu'il avait prononcée contre un retour de M. Strauss aux responsabilités ministérielles (à la suite de l'affaire dite du "Spiegel").

Ils souhaitaient enfin obtenir une influence plus grande en matière de politique extérieure, par exemple sous la forme de la présidence de la commission des Affaires étrangères, qui pourrait aller au baron Theodor von Guttenberg.

Révolte matée au Burundi

LEOPOLDVILLE. (UPI, PA) — Les troupes loyalistes sont intervenues rapidement hier pour écraser la rébellion dirigée par des officiers de la gendarmerie au Burundi et qui a fait six morts et un grand nombre de blessés.

Les rebelles ont été chassés du palais royal qu'ils occupaient et les coups de feu ont cessé à Bujumbara, la capitale de ce petit pays qui fut pendant quelques années sous la tutelle de la Belgique.

Au moins 30 rebelles ont été arrêtés, un couvre-feu sévère a été imposé et les troupes patrouillent la ville.

Le Burundi était considéré jadis comme un foyer de subversion chinoise dans le centre et l'est de l'Afrique. Pékin y maintenait une ambassade disproportionnée par rapport à l'importance de ce pays dont la population compte à peine 2,600,000 habitants. Mais en janvier dernier, le roi Mwambutsa expulsa les diplomates chinois pour activités subversives.

Depuis le mois de mai, un climat de tension régnait au Burundi, vu que les élections n'ont fait qu'augmenter l'influence des adversaires du roi, qui appartient à l'ethnie "Tutsi", laquelle ne constitue même pas 15 pour cent de la population.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

MECANICIEN-SURVEILLANT
DE MACHINES FIXES

Comme chef d'équipe dans une chaufferie. Doit posséder certificat AB 2e classe. Doit connaître les instruments modernes de chaufferie, l'épuration de l'eau et si possible l'usage des combustibles pulvérisés.
Travail par équipe. Semaine de 5 jours. Plan de pension et avantages sociaux.
Les candidats bilingues auront la préférence.

Adresser curriculum vitae à :
CASE 9742, LA PRESSE

ARCHIVISTE - BIBLIOTHECAIRE

Personne intéressée à l'actualité demandée pour service d'information et de documentation journalistique. Diplômée de bibliothécaire ou équivalence acquise par l'expérience dans le domaine de recherche et de conservation d'articles de journaux. Position stable comprenant de nombreux avantages sociaux : pension, assurance-vie, assurance-santé, congés de maladie, etc.

Ecrire Case no 7092, LA PRESSE

CHARGES DE L'ORGANISATION DE COOPERATIVES
jusqu'à $8,460
Indemnité septentrionale en plus
INUVIK (T.N.-O.) et FORT CHIMO (P.Q.)

Le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a besoin de deux personnes expérimentées dans l'organisation et l'opération des coopératives et des caisses populaires pour entreprendre un programme de développement des coopératives dans les Territoires du Nord-Ouest et au Québec. Pour obtenir tout renseignement supplémentaire, écrivez IMMEDIATEMENT à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA 4.

Veuillez mentionner le numéro de concours 65-299.

ANALYSTES DE SYSTEMES ET PROCEDURES

Une importante entreprise du nord de Montréal requiert les services d'analystes de systèmes et procédures pour l'étude, le développement et l'amélioration de systèmes et procédures.
Les candidats devraient posséder les qualifications suivantes :

- Bachelier en commerce ou en administration, ou l'équivalent.
- Au moins deux (2) ans d'expérience.
- Connaissance raisonnable de l'anglais.

Le salaire sera proportionné aux qualifications et à l'expérience pratique.

Prière de soumettre par écrit un résumé de ses qualifications et de son expérience à :

Service du Personnel,
Case postale 500,
Station Youville,
Montréal, P.Q.

ANALYSTE MECANOGRAPHE

Un organisme progressif de la région de Québec est présentement à la recherche d'un analyste mécanographe. Ce poste est présentement vacant à cause d'une réorganisation interne.

L'EMPLOI : le travail consistera à diriger un service de mécanographie comptant actuellement un personnel de huit employées.
L'équipement utilisé consiste en une tabulatrice IBM 407 et l'équipement périphérique.
Le candidat choisi devra être en mesure de planifier de nouvelles applications.

POSSIBILITE POUR L'AVENIR : il est possible que le service actuel soit intégré dans un système central de traitement de l'information et le candidat choisi devra être en mesure d'y représenter notre organisme.

LE CANDIDAT : le candidat devra être âgé de 28 à 35 ans. Il doit avoir au moins 4 ans d'expérience en mécanographie et au moins 3 ans dans le domaine de l'assurance générale.

LE SALAIRE : le salaire sera en rapport avec la compétence et les aptitudes du candidat.

Bénéfices sociaux coutumiers

Les candidats intéressés sont priés d'adresser un résumé complet de leurs qualités personnelles et de leur expérience à :

LA SOCIETE D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

a/s DIRECTEUR DU PERSONNEL
59, avenue Bégin,
LEVIS, Qué.

LABORATOIRE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
RECHERCHE

TECHNICIENNE pour laboratoire de contrôle, expérience en instrumentation nécessaire pour analyser matières premières et fabrication.
Nord de la ville.
Donnez curriculum vitae et salaire désiré à :
CASE POSTALE 9741 La Presse

VENDEUR D'IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

Bonne occasion dans une imprimerie bien établie pour vendeur d'expérience avec clientèle, désireux d'améliorer sa situation.

Pour appointement
Tél. : 387-6261

SECRETAIRE BILINGUE
Pour laboratoires de recherche

QUALITES REQUISES : Connaissance approfondie du français et de l'anglais. — Minimum de 7 ans d'expérience. Aptitudes pour la terminologie technique.
Ce poste est permanent et comporte d'excellents avantages sociaux et de très bonnes conditions de travail.
Les candidates sont priées de se présenter au :
SERVICE DU PERSONNEL
LABORATOIRES AYERST
1025 boul. Laurentien, St-Laurent

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Salaire initial jusqu'à $11,000.

La position . . .
Occasion d'assumer un poste important au sein d'une compagnie internationale en pleine expansion. Les principales fonctions consistent à élaborer un système d'administration des salaires, et à participer aux négociations collectives. Le candidat choisi sera aussi responsable de l'administration des bénéfices médicaux et il coordonnera toutes les activités de sélection. Lieu de travail : Montréal.

Le Candidat . . .
Bilingue, âgé de 26 à 35 ans, il possède une bonne formation académique ainsi que quelques années d'expérience dans l'administration du personnel, le domaine des négociations collectives et l'administration des salaires. Ambitieux et énergique, il recherche un poste qui lui permettra de développer et de coordonner toutes les activités d'un département du personnel.

Vous référant au dossier G11-096, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

CONTROLE INDUSTRIEL PAR ORDINATEUR

L'ALCAN offre des emplois aux usines d'Arvida à des analystes d'exploitation pour entreprendre des études et mettre au point des méthodes de contrôle des opérations télécommandé en direct ainsi que d'autres projets techniques apparentés. Ces emplois comportent des responsabilités et offrent des possibilités d'avancement dans l'exploitation des systèmes de contrôle qui se développent rapidement en différents endroits dans le cadre de nos diverses opérations.
Les candidats doivent être diplômés en mathématiques "honneurs", physique "honneurs" ou génie et posséder au moins deux ans d'expérience dans la technique des ordinateurs. Ils doivent être âgés de 25 à 35 ans et avoir le désir, l'intérêt et le talent d'accepter des responsabilités croissantes dans le domaine des ordinateurs.
Les candidats sont priés d'écrire ou de téléphoner à :
ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED
SERVICE DU PERSONNEL
DES CADRES
C.P. 6090
MONTREAL 3, QUEBEC.
ALCAN

CARRIERES et PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.
Téléphonez à 849-4711, poste 323 ou écrivez à LA PRESSE, 7, rue St-Jacques, Montréal

REPRESENTANT
A
SHERBROOKE

Nous offrons une carrière dans la distribution des films documentaires à un DIPLOME D'UNIVERSITE. Le travail consiste à promouvoir l'utilisation des films et films fixes de l'office National du Film auprès du grand public ainsi que des associations et organismes spécialisés. L'échelle de traitement de $4,860 à $7,320 et les débouchés nombreux sur des postes supérieurs présentent aux candidats entreprenants des perspectives d'avancement rapide. Les avantages sociaux très nombreux incluent les régimes de pension et d'assurance-maladie, trois semaines de vacances, etc.
Veuillez adresser votre curriculum vitae au :
SERVICE DU PERSONNEL
OFFICE NATIONAL DU FILM
CASE POSTALE 6100, MONTREAL 3

UN PREPOSE AU PERSONNEL — BILINGUE
demandé par un
ORGANISME D'INTERET NATIONAL

FONCTIONS :
Recrutement, sélection et placement du personnel; possibilité d'acquérir de l'expérience dans d'autres phases de l'administration du personnel.

QUALITES REQUISES :
Les candidats doivent être diplômés d'université et posséder deux ou trois années d'expérience dans ce domaine.

ECRIRE A CASE POSTALE 9735 LA PRESSE
Toute demande sera tenue confidentielle

SHELL
PROGRAMMEURS ET ANALYSTES

Le développement croissant du Service du traitement de l'information de notre Compagnie, à la suite de l'introduction de nouvelles méthodes qui accompagnent le projet visant au remplacement de nos ordinateurs actuels a créer de nouveaux postes à notre siège social à Toronto pour des Programmeurs et Analystes expérimentés qui seraient chargés de l'analyse, de l'établissement et de la mise en oeuvre des nouveaux systèmes de programmation commerciaux et techniques de la compagnie.
Les candidats choisis pourront aspirer à de plus hautes fonctions dans le domaine de la programmation, de l'analyse et de l'étude des opérations ou dans les postes de l'administration générale dans nos autres services importants.
Les candidats doivent détenir le diplôme universitaire en commerce, administration, économie, sciences, mathématiques ou en génie singulier. Il serait souhaitable que ces diplômés aient en plus une certaine expérience des ordinateurs 1401 ou 7074.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :
M. T. W. Nicholson
SHELL CANADA LTEE,
C.P. 400, STATION A, TORONTO 1

ASSELIN, BENOIT BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE
Ingénieurs-conseils
requièrent

• INGENIEURS

- **Génie civil**
  (avec expérience des projets hydro-électriques)
- **Génie mécanique**
  (avec expérience en tuyauterie — pour centrale hydroélectrique)

• DESSINATEURS

- **Génie mécanique**
  (au moins 5 ans d'expérience en tuyauterie, plomberie, ventilation, chauffage)
- **Génie électrique**
  a) (au moins 5 ans d'expérience en projets industriels)
  b) (spécialisés dans le tracé et détail de conduits enrobés de béton armé, en industrie lourde)
- **Génie civil**
  (au moins 5 ans d'expérience en projets hydroélectriques)

S.V.P., faire parvenir curriculum vitae ou résumé à :
M. Jean-Pierre Lessard, directeur du personnel
ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE
4200 ouest, boul. Dorchester, Montréal

DUPUIS EN TÊTE EN OCTOBRE

commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. a.m. -- 842-6171





pour celles qui travaillent en blanc

Les uniformes "La Cross"

PRIX DUPUIS
en térylène
12.98
A et B

popeline coton
9.98
B

a) Tout blanc aussi tons aqua, bleu -- rose. Cette variété répond à chaque besoin. Coupe droite à porter avec ou sans la ceinture. Encolure arrondie, les manches courtes. Deux poches appliquées. Boutons aux poches et aux manches. Tailles : 8 à 20.

b) LE DEUX-PIECES. Un uniforme qui obtient une grande vogue. Col tailleur, manches courtes -- boutons jumelés -- Jupe droite, plis à l'arrière. Deux poches, glissière de côté. Tailles 8 à 18 pour dames, jeunes filles.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 420



... malléables ... se glissant dans une mallette, un sac

Les chapeaux de "Jersey"

DUPUIS a tenu à offrir à l'élégante active et pratique un genre de coiffure tout temps dans un jersey très beau et très souple ... Créations charmantes pour maintenant et durant tout l'hiver • noir • brun • beige • chameau • rouge foncé.

PRIX DUPUIS
13.99

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 341



Gants de peau souple

Doublés laine

A vous mesdames, le confort indispensable des gants de peau doublée d'importation européenne, pratiques pour tous les jours soit à la ville, en voiture, en voyage. Coutures surpiquées avec pouce parfaitement dégagé. Choix de brun ou noir. Pointures 6½ à 8.

Prix Dupuis
6.44

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350

"Daisy Fresh" et Sarong deux favoris en vêtement de base

Faites votre choix cette semaine chez Dupuis

Mlle Claudette Bernier

Représentante autorisée de la maison DOMINION CORSET actuellement chez DUPUIS. Elle donne gratuitement ses conseils sur la façon d'ajuster confortablement les créations DAISY FRESH et SARONG.

AU DEUXIEME ETAGE DUPUIS

PRIX DUPUIS

A) Bandeaux "Daisy Fresh" — Coupes en broadcloth brodé, devant à élastique comme sous-bras. Broadcloth blanc. Agrafes au dos. Poitrine 32 à 38 (A), 32 à 40 (B), 32 à 36 (C). **3.00**

Avec coupes coussinées
30 à 36 (A), 32 à 38 (B), 32 à 36 (C) **4.00**

B) Bandeaux "Sarong" dentelle/Lycra — Les bretelles sont extensibles et confortables. Coupes en dentelles nylon avec bande respiratoire et dos tout en Lycra extensible avec agrafes. Poitrine 32 à 36 (A), 32 à 38 (B), 32 à 40 (C). — Blanc. **6.00**

C) Longues brassières "Daisy Fresh" — Surtout pour personnes fortes : 34 à 40 (B), 34 à 42 (C), 34 à 44 (D). Les coupes en dentelle nylon — devant et dos en Lycra. S'agrafe au dos. Bretelles extensibles et croisées et taille à bande 2 pouces plus longue. **En blanc 9.00** **en noir 10.00**

D) Longues brassières "Daisy Fresh" — Un broadcloth uni et blanc avec broderie, sur les coupes de même tissu. Elastique de nylon devant, ajustement élastique sous les bras. Dos agrafé. Poitrine 32 à 38 (A) 32 à 42 (B) 34 à 44 (C) **4.00**

Même modèle avec les coupes coussinées, 32 à 36 (A) — 32 à 38 (B). **5.00**

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360



Chemises de nuit "Kayser"

Prix Dupuis
16.99
chacune

a) Confection de nylon bleu/blanc ou vert menthe/blanc avec dentelle et ruban plissé sur l'encolure dégagée. Ce nylon transparent repose sur un tissu tricot nylon. Fleurettes délicates brodées mains. Tailles P.M.G.

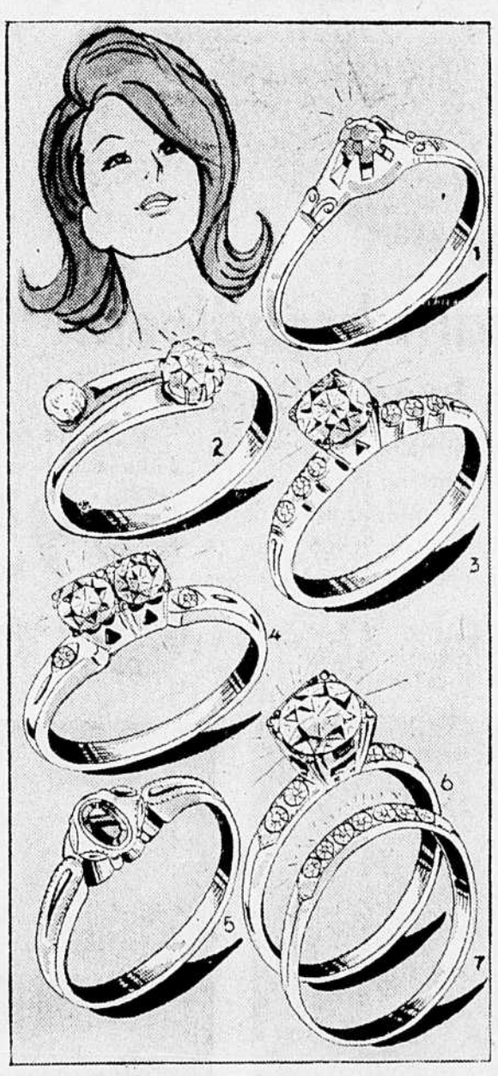
Ensembles de nuit "Kayser"

25.00
l'ensemble

b) C'est la chemise de nuit sans manches dont l'encolure s'associe au déshabillé. Le tout en tricot nylon blanc/bleu, bleu Caraïbes/bleu horizon et rose pâle/rose gypsy. Encolure du déshabillé dégagée, la broderie se continue jusqu'au bas. Les manches courtes terminées de 3 volants cascades. P.M.G.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390



Bagues "Goodrich Wilkie"

... Vous n'aurez que l'embarras du choix dans le vaste assortiment de ces bagues dont certaines tromperont l'oeil le plus averti -- tant elles sont une parfaite imitation de la réalité.

Prix courants 2.98 - 3.98

SPECIAL DUPUIS

Plus de vingt différents modèles pour la tenue tailleur ou habillée. Egalement les bagues pierres de naissance, fiançailles, alliances dans le groupe. Tours de doigt 4 à 9.

2.39
chacune

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 253



"Canoë" pour hommes

Articles de toilette série "Dana"

Il n'est pas trop tôt pour acheter "son cadeau" CANOE -- surtout dans cette EAU DE COLOGNE DE FRANCE -- EMBOUTEILLEE EN FRANCE ... discrètement parfumée pour plaire à chacun ...

3 7/8 oz 5.00 **8 13/16 oz 8.50**

autres créations "Canoë"

Le savon assorti individuel **2.00**

Boîte de 3 pains 3.75

La poudre de talc **4 onces 2.50**

Madame, pensez à NOEL -- choisissez-le maintenant

COMPOSEZ 842-6171

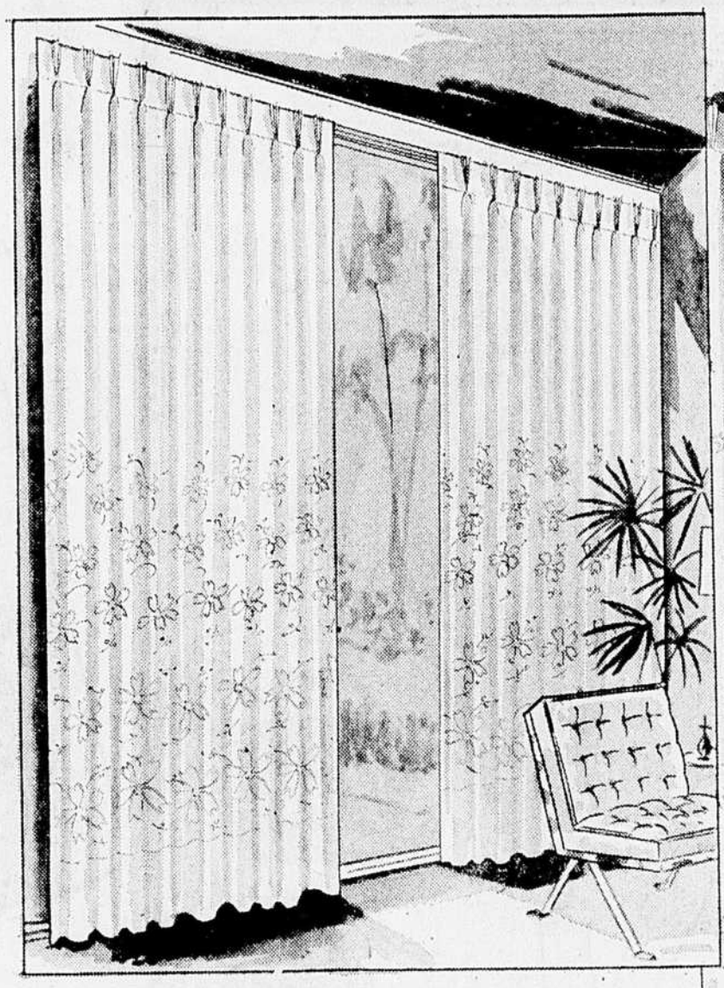
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

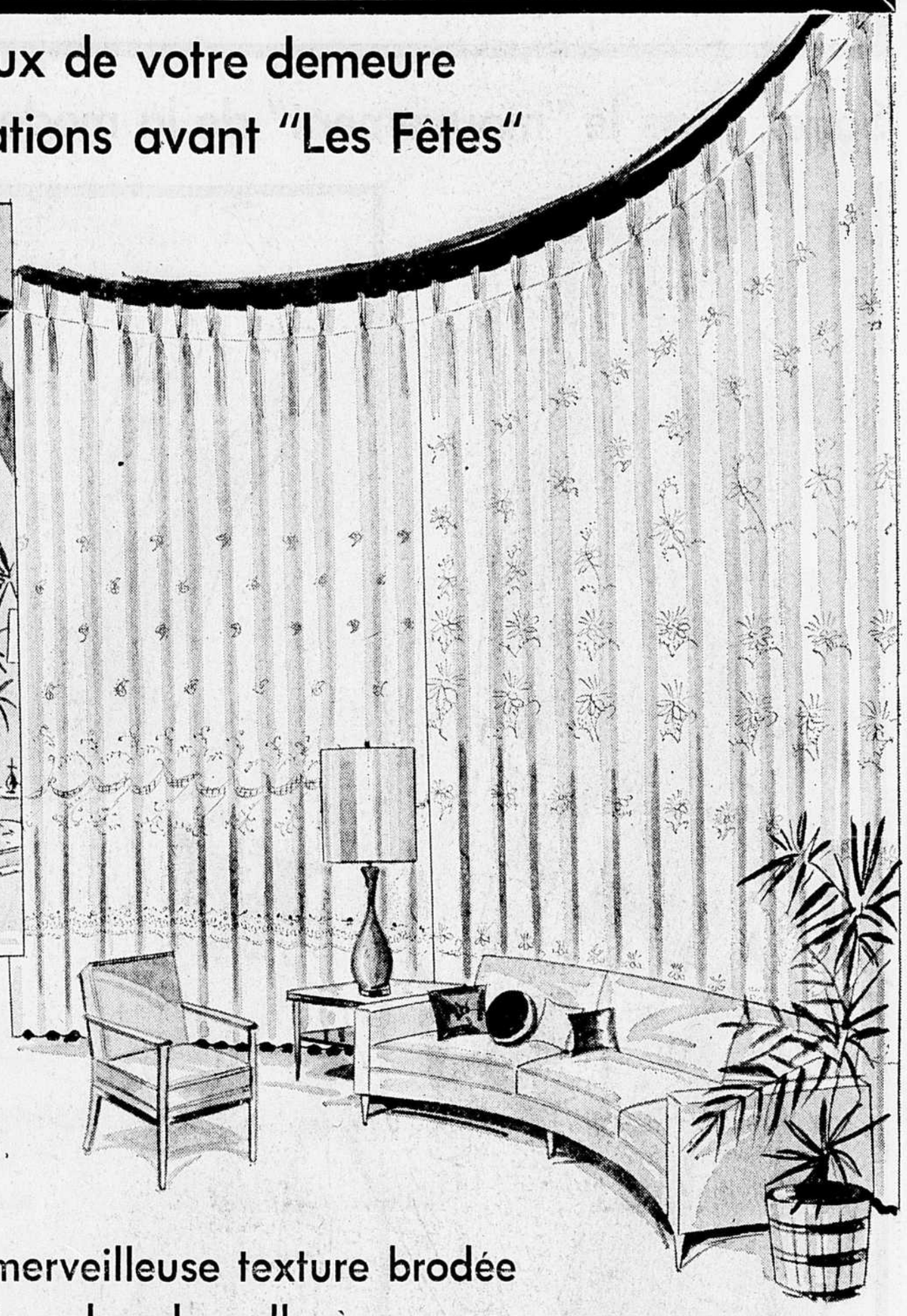
DUPUIS EN TÊTE EN OCTOBRE

ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. -- composez 842-6171

Parez joliment vos fenêtres qui sont les yeux de votre demeure

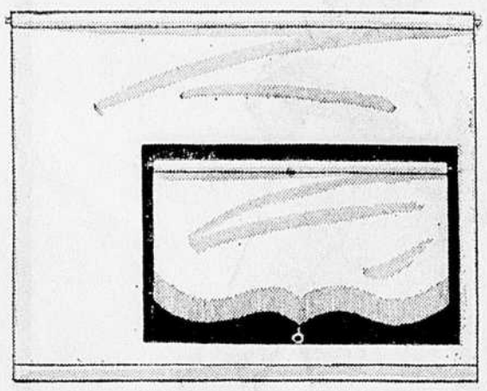
Suggestions "DUPUIS" facilitant les rénovations avant "Les Fêtes"





Spécialités "Stores" Dupuis

Les très grands stores — opaques ou mi-opaques réalisés pour vous. Un représentant ira chez vous (Montréal et banlieue) prendre les mesures (sans frais supplémentaires.)

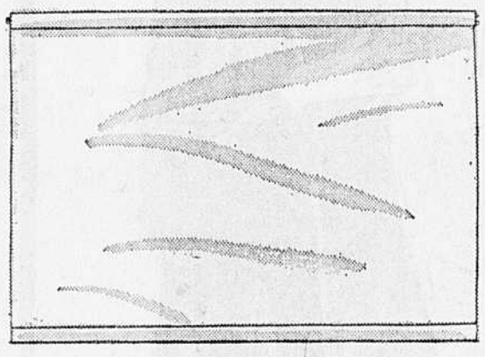


"Softlite" mi-opaque stores coton plasticisé

Prix Dupuis

(en pouces)	(sans frange)	avec frange
27 x 58	3.35	5.05
30 x 70	3.70	5.55
37 x 70	3.70	5.70
37 x 82	4.25	6.25
42 x 70	5.25	7.80
42 x 82	5.95	8.50
48 x 70	6.95	10.05
48 x 82	7.50	10.60
54 x 70	8.35	11.80
54 x 82	9.35	12.80

Voilà les stores recommandés pour fenêtres de cuisine, salle à manger et autres pièces. Toile de coton fini plastique, lavable. BLANC.

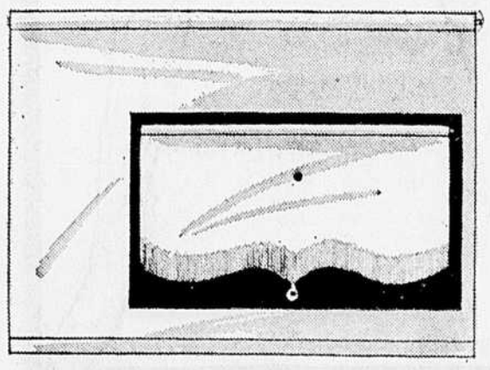


Stores plastique cloqué ou fini semi-opaque

PRIX DUPUIS

(en pouces)	
27 x 58	chacun 1.89
27 x 70	chacun 1.98
30 x 70	chacun 1.98
36 x 70	chacun 1.98
42 x 70	chacun 2.69
48 x 70	chacun 3.98

Qualité et prix économiques. Enlevez les stores défraîchis pour installer ces modèles de plastique cloqué. Couleurs : blanc, ivoire, beige, vert.



"Exlite" très opaque toile coton plasticisée

PRIX DUPUIS

(en pouces)	(sans frange)	avec frange
27 x 58	4.65	6.40
30 x 70	5.15	7.00
37 x 70	5.15	7.15
37 x 82	6.35	8.65
42 x 70	6.50	9.05
42 x 82	8.35	10.90
48 x 70	8.40	11.45
48 x 82	10.20	13.30
54 x 70	10.00	13.45
54 x 82	11.65	15.10

Une forte toile de coton OPAQUE enduite de plastique BLANC — TEINTES PASTELLES sur demande (livraison environ 15 jours) — COMMANDEZ-LES SANS TARDER CHEZ DUPUIS.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

"Tergal" importation française texture fantaisie cloquée

. . . . pour en faciliter la suspension, le bord des rideaux est fini tandis que la tête ne l'est pas. Ceci vous permet de les raccourcir au besoin. Ces rideaux sont lavables SANS REPASSAGE. Qualité qui résiste aux rayons solaires. Cloqué blanc sur blanc.

70 x 110 po.
PRIX DUPUIS
chacun
15.95

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

"Tergal" de France... merveilleuse texture brodée une riche parure pour le salon, la salle à manger

Ce merveilleux tissu qui fait des rideaux splendides, durables et lavables — sans repassage. La texture supporte les rayons solaires. Ces rideaux brodés restent blancs. Deux dessins au choix.

LA TETE NON FINIE — LE BAS A LARGE BORD

hauteur 110 po.

PRIX DUPUIS
la verge

12.95

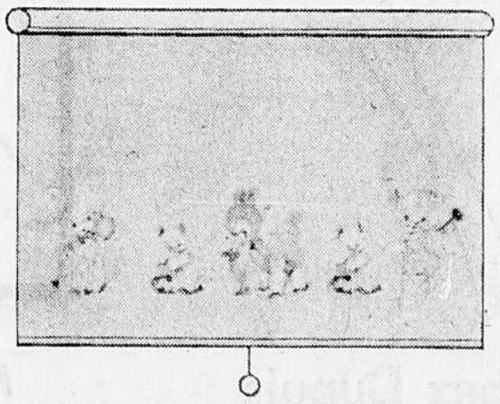
Confection gratuite

Choisissez le tissu, communiquez-nous les dimensions des fenêtres, DUPUIS CONFECTIONNERA CES RIDEAUX TERGAL POUR VOUS **SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES.**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

Les stores "pouponnière" donneront un cachet nouveau... Masqueront parfaitement la lumière dans la chambre de l'enfant le jour ou le soir. Venez dès maintenant ou composez 842-6171.



L'ourson bleu et le hochet blanc sur fond de pastel

PRIX DUPUIS

modèle 475
illustré — chacun **9.65**

Les gentils oursons s'occupent d'arroser les plantes — de chaque côté l'ourson avec flûte, l'autre avec hochet — fond vert, rose, jaune, bleu — 37 x 82 po.

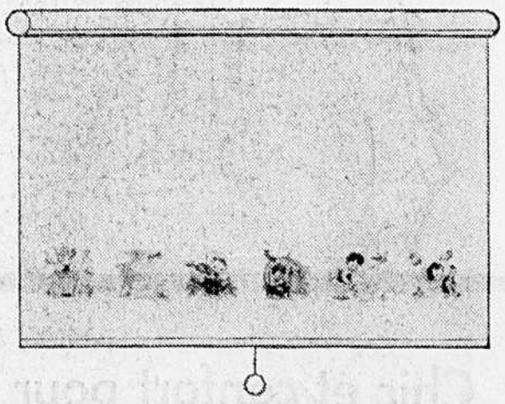


Le gros et gentil lapin bleu tête fleurie — poussins jaunes

PRIX DUPUIS

modèle 450
illustré — chacun **10.05**

. . . voyez comme il est tout joyeux ce gros lapin qui fera l'admiration de l'enfant au réveil ou avant le sommeil. Extérieur blanc intérieur pastel en vert, rose, jaune, bleu. 37 x 82 po.



"Les contes enfantins illustrés font le décor de base du store

PRIX DUPUIS

modèle 460
illustré — ch. **9.80**

Ce sont d'amusants personnages calqués sur ce store rappelant aux moins jeunes les épisodes de leurs beaux contes. Extérieur blanc — intérieur pastel • vert • rose • jaune • bleu. 37 x 82 po.

DUPUIS peut fournir d'autres dimensions de stores enfantins sur demande

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — CINQUIEME RAYON 740

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

Industrie du bois au Québec: faillites de l'ordre de $500 millions en 10 ans

L'Association de l'ind... bois exige une enquête royale

par Réginald Henry

Envisageant l'existence passée ou actuelle de "graves irrégularités" au sein même des départements provinciaux et fédéraux de l'administration des faillites, une délégation de l'Association canadienne de l'industrie du bois doit se rendre demain à Ottawa pour exiger la formation d'une enquête royale !

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

ISEM - OSAM.

"No... tiers l... des fa... montar... entre l... secteur... dustrie... ...hommes commerçants en ont été victimes et cette fois nous ne "demanderons" plus, comme nous l'avons trop souvent fait poliment dans le passé, que la lumière soit

Parlant au cours d'une conférence de presse donnée à l'hôtel Reine Elisabeth par différents membres de l'Association, M. Leblanc a souligné que son groupement s'était échiné depuis sept ans à faire des représen... ...s en ce sens auprès des ...tés responsables.

"... nous sommes fatigués de voir leurs conséquences se borner à des accusés de réception . . . quand on croit bon d'en faire !" a poursuivi l'industriel qui admit toutefois que, en mai 1964, le premier ministre Pearson avait fait savoir qu'il ne croyait pas voir matière à l'établissement d'une enquête royale dans les griefs des marchands de bois.

Aujourd'hui, ces derniers réclament une enquête complète sur les domaines concernés des administrations provinciales et fédérales de la justice, domaines dont les limites comprendraient de plus la lutte contre les incendies criminels et le trafic des stupéfiants. Attendu de récents événements dont tout le monde a connaissance, on est en effet fondé de craindre des liens trop étroits entre les criminels et des politiciens, a expliqué M. Leblanc.

Les membres de l'A.C.I.B. ne blâment pas l'hon. Claude Wagner, ministre provincial de la Justice, le moins du monde. Au contraire, disent-ils, ses efforts sont des plus encourageants.

"Peut-être pouvons-nous nous interroger sur l'opportunité chronologique de son acceptation de la démission de l'ancien chef de police provinciale, mais si nous préconisons et exigeons directement une enquête royale, c'est autant pour sonder les secteurs fédéraux que pour parer à toute pression politique éventuelle à l'échelon du gou-

Voir FRAUDE en page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 20 octobre 1965 / saint Jean Cantius / 81e année, No 242 / 6 cahiers / 108 pages / La météo: Ensoleillé et chaud / minimum 55 / maximum 70

AUJOURD'HUI

La cidrerie d'Etat à LaSalle: $6 millions

— en page 3



photo LA PRESSE

MONTREAL AVEUGLE

L'épais brouillard qui a couvert la métropole aujourd'hui a paralysé la circulation aérienne et immobilisé plusieurs navires dans le port. Sans compter qu'il réduisait considérablement la visibilité des automobilistes. (Voir en page 3)

Appel en faveur du permis de taxi métropolitain • En page 3

La PP rouvre l'enquête sur l'incendie à l'hôtel Gagnon

Session spéciale vendredi à propos des traversiers

par Michel Lapalme

QUEBEC. — L'Assemblée législative de la province de Québec se réunira en session spéciale vendredi matin pour étudier les problèmes qu'occasionne l'arrêt de travail des capitaines de la traverse de Lévis.

Cette session a été convoquée d'urgence hier sur recommandation du premier ministre Jean Lesage, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres.

Immédiatement alerté par le premier ministre, le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a consenti à ce que dès vendredi matin l'Assemblée législative aborde l'étude du ou des projets de loi que le gouvernement entend lui proposer.

Le premier ministre a attendu la fin de l'après-midi d'hier pour rendre publique cette convocation des 95 députés de la province dans la capitale.

C'est après que la Compagnie de la traverse de Lévis, qui opère le service des traversiers entre Québec et Lévis, eut annoncé qu'elle allait interrompre ses opérations à partir du 15 novembre prochain que les quelque 10,000 usagers des traversiers ont commencé à s'agiter.

A cela est venu s'ajouter lundi matin l'arrêt de travail des capitaines et des seconds, conséquence de l'échec des négociations entreprises en juillet dernier.

Depuis lundi matin, le service de traversiers entre Québec et Lévis est donc interrompu et les habitants de Lévis qui se rendent en foule travailler à Québec durant la journée doivent allonger leur trajet en passant par le pont de Québec qui était déjà surchargé avant même que ne surviennent ces événements.

Comme les grévistes ne sont pas des salariés au sens du Code du Travail, le gouvernement ne peut provoquer la reprise du travail.

"Il importe, a dit hier M. Lesage en annonçant la nouvelle, que le gouvernement et la Régie des transports soient habilités à prendre, lorsque le bien commun l'exige, toutes les mesures nécessaires pour empêcher la suspension du service d'une entreprise de transport par navigation et assurer, le cas échéant, le maintien de ce service.

"Etant donné l'urgence, le conseil exécutif a décidé de recommander au lieutenant-gouverneur de convoquer la législature en session spéciale vendredi matin, à 10 h. 30, afin de considérer l'adoption de mesures qui s'imposent dans les circonstances."

Le premier ministre a clairement fait savoir qu'il n'était pas question d'établir un service alternatif en attendant que se règle le conflit.

Il ne saurait être question de nationalisation non plus, étant donné que la compagnie possède une charte fédérale.

La loi que l'Assemblée législative sera appelée à approuver ne concernera que le transport par navigation, a souligné le premier ministre.

Il s'agirait de donner à la Régie du transport des pouvoirs correspondant à ceux que possède la régie fédérale des transports qui doit au préalable donner son consentement à la fermeture de tout service.

Le premier ministre a également fait savoir qu'au moins sur un point, l'Assemblée devra autoriser le gouvernement à procéder par arrêté ministériel.

La session devrait durer quelque deux jours au plus et il est intéressant de noter que la Chambre se trouve actuellement sans président, M. Richard Hyde ayant été nommé au conseil des ministres la semaine dernière.

Il faudra donc élire un nouveau président, et le premier ministre a déjà fait savoir que ce serait M. Guy Lechasseur, député de Verchères.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

A l'hôtel de ville, hier après-midi : MM. Jean-Paul Gilbert, Lucien Saulnier et J.-Adrien Robert.

Le nouveau directeur de la Sûreté a un court entretien avec Wagner

par Lucien Champeau

Le ministre de la Justice a officiellement rencontré à midi le nouveau directeur de la PP, M. J.-Adrien Robert.

L'entrevue n'a duré que douze minutes, M. Claude Wagner expliquant par la suite qu'il était facile de déduire que les deux hommes avaient déjà dû se rencontrer.

Elle s'est déroulée dans le grand bureau du ministre de la Justice et les journalistes et photographes ont ensuite été priés de les rejoindre.

Immédiatement, les deux hommes ont été soumis à un barrage de questions portant principalement sur le nouveau rôle de M. Robert, sur les directives reçues des autorités, sur la création à l'étude d'un corps provincial supra-policier et autres.

— M. Robert n'a pas de directives à recevoir de nous...

Il ne semble pas que la venue de M. Robert à la PP provoque d'autres commotions que celles déjà enregistrées par le changement du titulaire du poste suprême...

En d'autres termes, M. Wagner ne croit pas qu'il y ait de démissions massives au sein de l'état-major de la PP...

Le ministre de la Justice reconnait qu'on étudie attentivement à l'heure actuelle la nouvelle loi de la police et la création d'un corps supra-policier destiné à surveiller et à diriger tous les corps de police de la province.

"Mais cette étude n'est que préliminaire. Ses conclusions devront être soumises par la suite au conseil des ministres, puis au parlement et, enfin, une loi devra être préparée et adoptée en ce sens."

— A cause de tous ces aléas, il est prématuré de croire, à l'heure actuelle, que M. Robert soit destiné un jour à diriger ce corps policier et qu'en conséquence, son passage à la PP ne doit être que temporaire.

M. Robert sera assermenté dans quelques jours et occupera son nouveau fauteuil le 1er ou le 2 novembre prochain.

Faillites dans l'industrie du bois

M. Wagner a répondu d'une façon à la fois concise et complète aux accusations lancées hier soir par M. Raymond Leblanc, de l'Association canadienne de l'industrie du bois :

"Au Mont-Gabriel, en novembre 1964, a-t-il rappelé, j'ai moi-même dénoncé les multiples faillites frauduleuses dans ce domaine de l'industrie.

"Mon département a intenté des poursuites et nous avons fait condamner plusieurs des fraudeurs ayant trempé dans le complot.

"En mai, devant les marchands de bois réunis au Reine Elizabeth, je suis revenu à la charge et on ne peut m'accuser d'avoir flanché à la tâche.

"D'autre part, on ne peut m'incriminer pour ce qui a pu se passer avant moi."

La décision fait suite à des articles de LA PRESSE

QUEBEC. (PC) — L'inspecteur Jean-Charles Van Houtte, de la Sûreté provinciale du Québec, a déclaré ce matin que la police allait vérifier certains faits concernant un incendie qui a détruit l'hôtel Gagnon, de Donaconna, le 30 novembre 1963.

Cet hôtel, propriété de M. Emile Gagnon, beau-père de Paul Chandonnet, une des victimes de la campagne menée par la pègre pour se débarrasser de certains témoins, avait été incendié pendant la nuit et un des pensionnaires, M. Mosiez Shynkaruck, avait perdu la vie.

En fait, son corps avait été trouvé décapité, mais l'enquête menée à cette époque en avait conclu à une mort accidentelle.

M. Van Houtte a dit que la police enquête sur les allégations d'un article publié samedi dernier dans LA PRESSE.

Cet article, en plus de mentionner l'incendie de l'hôtel Donaconna, s'interroge sur la mort de M. Gagnon, survenue à la fin de septembre dans une clinique de Québec.

M. Gagnon est mort dans des circonstances étranges deux jours après que son gendre fut assassiné à Sherbrooke.

André Lamothe, âgé de 43 ans, commerçant de bois de Québec et Jean-Jacques Gagnon, âgée de 33 ans, comptable de Montréal, ont été tenus criminellement responsables de la mort de Chandonnet, mais aucune accusation n'a encore été portée contre eux.

Par contre, l'inspecteur Van Houtte a fait savoir que la police poursuivait ses recherches dans le but de retrouver les corps de Paul Nadeau, disparu en 1959, Maurice Gingras, manquant à l'appel depuis l'été de 1963, et Maurice Garneau, disparu depuis 1957.

Voir ENQUETE en page 2



photo LA PRESSE

LES VICTIMES DE LA ROUTE TRANS-CANADIENNE

La construction de la route trans-canadienne se continue. Des milliers de citoyens en profiteront. Mais il faut compter les victimes de ce progrès : 98 familles, de la paroisse Ste-Elizabeth, doivent faire face à l'expropriation. En page 41, un reportage sur les répercussions subies par les résidants et commerçants de ce quartier.

Cuba a proposé aux USA l'échange de détenus politiques

NEW YORK. (PA, AFP) — Le gouvernement cubain aurait proposé d'échanger un certain nombre des quelque 70,000 prisonniers politiques détenus dans les prisons de Cuba pour un nombre égal de prisonniers châtiés pour leur conduite révolutionnaire dans d'autres pays d'Amérique latine comme le Venezuela, la Colombie, le Pérou, le Paraguay, la Bolivie et l'Argentine.

Cette proposition serait contenue dans la note adressée le 12 octobre par le premier ministre Fidel Castro aux Etats-Unis en vue de fixer les conditions de l'exode de réfugiés cubains. Le texte de cette note a été communiqué à certains groupes anti-castristes de Miami et a été obtenu par le New York Herald Tribune.

Cuba révèle que les Etats-Unis ont offert de transporter de 100 à 130 personnes par jour de Cuba. De son côté, Cuba s'est dit disposé à porter ce nombre à 400 par jour en ajoutant ses propres avions à ceux que les USA proposaient d'utiliser.

La note établit de plus que Cuba ne permettra pas aux jeunes gens de 15 à 26 ans de quitter l'île. Quant aux mineurs des deux sexes "qui sont capables de faire preuve de discernement et refusent absolument de quitter le pays", ils ne seront pas obligés de suivre leurs parents.

Cuba acceptait enfin d'utiliser l'aéroport de Varadero, situé à environ 90 milles de La Havane, comme point d'embarquement, plutôt que l'aéroport international de La Havane.

Les autorités américaines considèrent qu'en rendant public le texte de la note de façon unilatérale, le gouvernement cubain a violé la procédure diplomatique et a voulu embarrasser le gouvernement américain et peut-être le gouvernement suisse. C'est en effet le gouvernement suisse qui agit comme intermédiaire dans les négociations entre les Etats-Unis, étant donné que Washington n'entretient pas de relations diplomatiques avec le régime de Castro.

Voir CUBA en page 2

Un arrêt soudain de l'exode des Cubains sème l'inquiétude

— En page 103

L'histoire d'un hôtel de Neuville où l'on retrouve le nom de Darabaner

par Martin Pronovost

NEUVILLE. — Le Commissariat des incendies de la province de Québec enquête présentement sur l'incendie qui a détruit de fond en comble l'Hôtel Beau Rivage de Neuville le 24 novembre 1963.

L'histoire financière de cet établissement comporte une suite ininterrompue de transactions immobilières. Au nombre des propriétaires, des débiteurs, etc, on y rencontre les noms de Moise Darabaner, son beau-père, Max Clarfeld, Armand Martel, et J.-Eugène Bérubé, un des employés de Darabaner. Dans les actes de ventes on remarque également que cet hôtel a doublé sa valeur en six jours, sous l'administration de Bérubé, soit quatre mois avant l'incendie du 24 novembre 1963.

Voici le film de ces transactions de 1954 à 1963 selon les actes notariés enregistrés au bureau d'enregistrement du comté de Portneuf à Cap Santé :

Lot 136 du cadastre officiel de la paroisse Pointe-aux-Trembles de Neuville, comté de Portneuf : Hôtel Beau Rivage, 25 chambres et cabines touristiques (4).

21 avril 1954

Quelques jours après la mort du propriétaire, M. Auguste St-Laurent, sa veuve hérite, par testament, de l'établissement. Enrg. no 132823.

26 octobre 1954

Dépôt de l'enregistrement no 1872 donnant les adresses de trois intéressée : J. N. Gardner, Moise Darabaner et Armand Martel. (Ce dépôt d'adresse signifie que les trois intéressés "possèdent" des intérêts dans l'immeuble à la suite d'un prêt d'argent.

22 décembre 1955

Dépôt (no 138017) de transport de créances de M. Armand Martel à Universal Loan & Finance Corporation. (Compa-

Voir NEUVILLE en page 2

Quirion est condamné à cinq ans de prison

par Maurice Laperrière

QUEBEC — Fernand Quirion, 43 ans, du 385 de la 16e Rue, à Québec, a été condamné, hier après-midi, par le juge Achille Pettigrew, de la Cour des sessions de la paix, à 5 ans de pénitencier, à compter du 28 septembre dernier, date de son incarcération, après qu'il eut admis sa culpabilité à deux chefs d'accusation de complot pour mettre le feu à des constructions, à deux accusations d'avoir effectivement mis le feu à ces constructions et enfin, à une accusation de recel d'une automobile, volée à St-Prospère, comté de Dorchester.

Voir QUIRION en page 2

Le comité exécutif de Montréal recommandera de remplacer Robert par M. Jean-Paul Gilbert

par Raymond Masse

Le Conseil municipal de Montréal siégera vendredi après-midi et le comité exécutif lui recommandera de mettre fin au contrat d'engagement de M. J.-Adrien Robert, comme directeur du service municipal de la police puis de nommer, comme son successeur, M. Jean-Paul Gilbert, qui est directeur adjoint du même service depuis un an.

C'est ce que M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a révélé, hier après-midi, à l'hôtel de ville, à l'issue d'une séance de commissaires.

M. Saulnier a rencontré les chroniqueurs municipaux au moment où Me Claude Wagner, ministre provincial de la Justice, annonçait, dans la vieille capitale, la nomination de M. Robert au poste de directeur général de la Sûreté du Québec, en remplacement de M. Josaphat Brunet.

Le président du comité exécutif était accompagné de MM. Robert et Gilbert qui occuperont leurs nouveaux postes à compter du lundi 1er novembre.

M. Robert est directeur du service de la police de Montréal depuis décembre 1961. Il avait d'abord été nommé directeur intérimaire au début de juillet 1961. Il a succédé à M. Albert Langlois qui avait obtenu de l'administration D.-S. un congé d'un an avec solde avant de prendre sa retraite. M. Robert avait été précédemment chef de police de Hull, et cela depuis 1937.

M. Saulnier a déclaré que le gouvernement provincial a demandé aux autorités municipales "un geste de collaboration en autorisant le départ de M. Robert".

M. Saulnier a rendu hommage à M. Robert : "Il a présidé à une réorganisation en profondeur du service de la police. Nous lui serons redevables, dans quelques années, des bienfaits des améliorations qu'il a déjà réalisées et d'autres qui sont en voie de réalisation : prévention du crime, offensive contre le crime organisé, relèvement des normes du système de recrutement, formation des recrues, formation des policiers en service, bourses d'études (450 policiers de Montréal suivent présentement des cours spécialisés ; quelques-uns à l'université), établissement du registre central de renseignements, modernisation de l'outillage et des communications, etc...". M. Saulnier ajouta : "Ce bref rappel souligne que nous regrettons son départ, même si nous sommes conscients des services qu'il pourra rendre à la Ville de Montréal dans ... fonctions".

M. ... a aussi rendu hommage à M. Gilbert : "Il nous ... pour succéder à M. Robert. Nous lui fai-

Voir CONTRAT en page 2

En page 2, la carrière policière de M. Robert

SOMMAIRE

Annonces classées / 89 à 93, 96 à 102
Bandes dessinées / 32
Campagne électorale / 16, 17, 25, 28
Décès, Naissances, etc. / 102
Editorial / 4
Education / 15
Finance / 84 à 86
Horoscope / 23
Loisirs et récréation / 32
Mots croisés / 91
Nouvelles internationales / 95 et 103
Radio et Télévision / 88
Sciences / 20
Spectacles et Concerts / 12 et 13
Sports / 79 à 83, 87, 94
Tribunaux / 7
Vie féminine / 42, 44, 46 à 50
Vie mondaine / 43 et 45
Vie syndicale / 10
Votre médecin / 18

Le fisc passe au crible les papiers personnels de Moïse Darabaner

OTTAWA, (PC) — Les fonctionnaires du fisc fédéral ont commencé à parcourir les documents personnels de Moise Darabaner, homme d'affaires de Québec inculpé de fraude et d'incendies criminels, afin d'entrer en possession d'arrérages d'impôts de l'ordre de $104,452 remontant à 1961.

Un porte-parole du ministère du Revenu a fait savoir hier que l'étude des documents de Darabaner saisis par la police se poursuit depuis que la Cour des sessions de Québec a accordé une permission en ce sens le 17 septembre.

Dans sa requête au tribunal, le ministère fédéral a fait valoir que Darabaner doit $104,452 en impôts sur le revenu. Les inspecteurs tentent de découvrir s'il n'y a pas des avoirs qu'ils pourraient saisir comme paiements.

Les fonctionnaires ont déclaré que la requête contre Darabaner a été présentée le deux octobre 1964 et était basée partiellement sur une décision d'un tribunal de la ville de Québec remontant au 21 novembre 1961 et d'autre part sur les relevés pour l'impôt des années suivantes.

En 1961, le tribunal avait reconnu Darabaner coupable d'avoir fraudé le fisc de $30,104 et lui avait ordonné de verser ce montant au gouvernement fédéral en plus d'une amende de $7,300 et des frais.

Darabaner, homme d'affaires, est actuellement en prison en attendant son procès sur des accusations de fraude, d'incendies criminels et de conspiration pour commettre ces délits. Il doit comparaître mardi prochain.

Le club de Réforme : Darabaner n'a jamais compté parmi nos membres

QUEBEC, — (PC) — Le bureau de direction du club de Réforme de Québec a publié, hier, à l'issue d'une réunion spéciale, un communiqué dans lequel il affirme que Moïse Darabaner, homme d'affaires de 43 ans de Québec, n'a jamais fait partie de cet organisme. M. Oscar Barma, président du club, déclare qu'à la suite de certaines déclarations parues dans les journaux ces jours derniers, il est devenu impératif pour le club de Réforme de faire une mise au point.

"Après une revision des listes du club, dit-il, il a été établi que Darabaner n'a jamais été membre de ce club et n'a jamais formulé de demande pour y être admis.

"En outre, ajoute M. Barma, Darabaner n'a jamais fréquenté, à la connaissance du bureau de direction du club et à la connaissance des employés, les locaux du club".



photo LA PRESSE

Le nouveau directeur de la Sûreté provinciale, M. J.-Adrien Robert, a eu un court entretien à midi avec le ministre de la Justice, M. Claude Wagner.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 55
Maximum demain : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; sud des Laurentides :** taches de brume cessant au début de l'après-midi, puis généralement ensoleillé ; grandes taches de brumes cette nuit ; demain, ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux, averses possibles en fin d'après-midi, le soir. Chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 55 et 70 ; Ottawa, 50 et 70 ; Sainte-Agathe, 45 et 70.

Nord des Laurentides et Mauricie : Ensoleillé sauf intervalles nuageux aujourd'hui et demain matin ; nuageux, averses éparses demain après-midi et soir. Chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque, 45 et 65.

Cantons de l'Est ; région de Québec : Ensoleillé sauf intervalles nuageux aujourd'hui et demain ; grandes taches de brume cette nuit. Chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 50 et 75 ; Québec, 50 et 70.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi : Généralement ensoleillé aujourd'hui ; demain, généralement nuageux, averses isolées. Chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 50 et 70 ; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 50 et 65.

Régions du lac Saint-Jean, de Rimouski et de la baie Comeau : Ensoleillé sauf intervalles nuageux après-midi ; demain, généralement ensoleillé.

Comment voir la comète Ikeya-Seki à Montréal

PASADENA, Californie. (PA) — Voici comment procéder pour apercevoir la nouvelle comète Ikeya-Seki qui doit graviter autour du soleil ce soir.

1 Regarder en direction du soleil immédiatement après le coucher du soleil, et avant son lever demain matin. Si la comète est visible, elle se situera au sud du soleil ce soir, et au nord demain matin.
2 Même si vous ne pouvez apercevoir la tête de la comète, vous pourrez voir sa queue longue de 10,000,000 de milles, dégageant des gaz congelés, et s'étendant dans la moitié du ciel.
3 AVERTISSEMENT. Cependant, il faut éviter de regarder le soleil pendant qu'il sera au-dessus de l'horizon. Les rayons directs du soleil peuvent endommager les yeux temporairement et même en permanence.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

Les recherches se déroulent à St-Nicolas, près de Québec, à St-Ferdinand d'Halifax et à St-André-du-Lac, dans le Lac-St-Jean. Quatre hommes ont été tenus criminellement responsables, mardi matin, de la mort de quatre individus dont les corps ont déjà été découverts.

Les victimes déjà retrouvées, en plus de Chandonnet, sont Paul Brie, âgé de 44 ans, et Redempteur Faucher, âgé de 47 ans, tous deux de Québec, ainsi que Albéric Bilodeau, âgé de 52 ans, de Ste-Marie-de-Beauce.

André Lamothe a été tenu criminellement responsable des quatre morts, tandis qu'Ovila Boulet, 52 ans, a été tenu criminellement responsable de la mort de Brie, Faucher et Bilodeau.

Gagnon a été tenu criminellement responsable de la mort de Chandonnet et de Bilodeau, alors que Fernand Quirion, âgé de 41 ans, était tenu responsable de la mort de Bilodeau.

QUIRION

SUITE DE LA PAGE 1

Les deux premières accusations voulaient que les feux aient été allumés, premièrement, à un hôtel de Pointe-aux-Chênes, près de Montréal; et à St-Georges, la maison de Evariste Dulac.

Après avoir entendu la lecture des actes d'accusation portés contre lui, l'accusé a opté pour un procès devant un magistrat. Puis il a admis sa culpabilité.

Quirion est l'un des quatre individus qu'un jury du coroner a déclaré criminellement responsables de la mort de Albéric Bilodeau, de St-Joseph.

FRAUDE

SUITE DE LA PAGE 1

vernement provincial", ont précisé les membres de l'A.C.I.B. en ajoutant que Me Claude Wagner serait aussi dans une position "difficile" pour effectuer des recherches et éventuellement dénoncer les manquements de ses prédécesseurs !

Mais une fois le travail entrepris par une commission royale, disent encore les représentants de l'Association, le ministre Wagner aurait les coudées franches pour effectuer un nettoyage comme ceux qu'il a déja faits.

La liste des questions devant lesquelles l'Association veut mettre une enquête royale se base principalement sur les conclusions du rapport qu'a produit M. Lucien Mercier, le 30 juillet dernier, après avoir enquêté 9 mois sur la demande de l'hon. Eric Kierans, alors ministre provincial du Revenu.

"Comme les maitres ès faillites frauduleuses ne paient pas de taxes en vendant les marchandises qu'ils ont obtenues à crédit auprès de leurs fournisseurs, M. Kierans avait constaté une disproportion inexplicable entre les rentrées en impôts et l'ampleur de l'exploitation forestière !" a expliqué M. Leblanc.

Quant à M. Lucien Mercier, un chef-comptable du Revenu, il avait conclu à l'existence d'un "désordre évident dans les dossiers de faillites du palais de justice de Montréal", à des "falsifications des lois relatives aux dites faillites", à des transactions de bois dans lesquelles les acheteurs "revêtaient pluttôt l'aspect de receleurs", à l'état d'une administration "dont les employés à tous les niveaux pouvaient être considérés comme suspects", et enfin, à l'"évidente prospérité des faillites frauduleuses dans l'industrie du bois".

Les membres de l'Association affirment que M. Mercier n'avait que confirmé leurs plus anciennes suspicions.

"Et alors que M. Mercier, investi des pouvoirs d'un juge de la Cour supérieure pour le temps de son enquête, avait recommandé la restriction des pouvoirs des syndics de faillites, M. Lucien Cardin, ministre fédéral de la Justice, en a suggéré l'extension en se contentant de promettre une révision de la loi des faillites après la divulgation du rapport Mercier !" ont ajouté hier les membres de l'A.C.I.B. en haussant les épaules.

M. Raymond Leblanc illustra par ailleurs l'imbroglio qu'il voit dans le jeu des juridictions tantôt fédérales, tantôt provinciales. "En 1958, près de Valleyfield, un escros a passé la frontière des Etats-Unis avec un chargement de bois canadien naturellement impayé. Eh bien, comme il y a "exportation" et que la chose ressort du domaine fédéral, la victime attend toujours les conclusions de l'enquête d'Ottawa. Ce n'est qu'à l'arrivée de celles-ci que les autorités provinciales du Québec pourront envisager l'affaire sur le plan criminel !" a-t-il exposé.

Enfin, on a demandé aux membres de l'Association canadienne de l'industrie du bois de décrire le processus le plus couramment utilisé par les rois des faillites frauduleuses.

"C'est presque toujours la même chose, ont-ils répondu sans hésitation. Il s'agit de compagnies fantômes qui n'existent que de deux à trois mois, soit le temps nécessaire à leurs organisateurs pour obtenir le crédit d'un marchand de bois. Les escrocs disparaissent avec leur premier gros chargement et la victime ne trouve qu'une cabane abandonnée et un terrain d'entreposage désert quand elle se déplace pour tenter d'obtenir son argent ! Même quand on retrouve le chargement de bois, son identification ne peut jamais constituer une preuve devant un tribunal. Rien ne ressemble autant à un arbre qu'un autre arbre ! . . ."

CONTRAT

SUITE DE LA PAGE 1

sons entièrement confiance et nous comptons que tous les policiers de Montréal voudront l'aider à compléter l'oeuvre commencée".

Le président a ajouté : "M. Gilbert, qui a fait toute sa carriere au service de la police de Montréal, a gravi tous les échelons jusqu'au poste de directeur adjoint. Depuis quatre ans, il est le collaborateur immédiat de M. Robert".

La fiche du tout prochain directeur du service de la police de Montréal est remarquable. M. Gilbert, qui n'a que 45 ans, est entré au service de la police en 1941.

Bachelier ès arts de l'Université de Montréal, M. Gilbert a complété ses études en criminologie à cette même institution et il détient une maitrise ès arts en criminologie. Il est premier vice-président de l'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec, membre du comité exécutif de l'Association des chefs de police de la province de Québec et membre du comité exécutif de la Société de criminologie de la province de Québec.

Après avoir été attaché au "Bureau de la circulation", M. Gilbert a été instructeur à l'Ecole du service de la police (1944). Il devint officier-commandant de cette école en 1948. Il fut successivement promu lieutenant (1951), capitaine, assistant-inspecteur et inspecteur (1955) et inspecteur en chef (1959). Durant un an, il cumula la fonction d'officier-commandant de l'école avec celle d'officier-commandant du poste no 1. Il devint assistant-directeur, département de la gendarmerie, en septembre 1963.

Hier après-midi, M. Robert a souligné "la collaboration très encourageante" qu'il a reçue des membres de l'état-major et des autres membres du service de la police. Il a aussi remercié l'administration municipale et le conseil de l'appui total qu'ils lui ont accordé.

M. Robert a ajouté qu'il avait obtenu carte blanche de la part de l'administration municipale, lors de sa nomination, en 1961.

En réponse à une question, il a ajouté que le gouvernement provincial venait de lui promettre aussi "carte blanche".

Que fera M. Robert au sujet de l'écart noté dans les salaires versés aux policiers montréalais et aux policiers provinciaux ?

"Il est trop tôt pour donner une réponse, dit M. Robert. Je vais étudier le problème et je prendrai attitude."

Pour sa part, M. Gilbert a déclaré, entre autres choses, qu'il entend continuer la réorganisation du service.

"Je suis assuré de recevoir des policiers tout l'appui requis, continua-t-il. Nous avons, au sein du service, tous les éléments nécessaires. Et en M. Robert, nous aurons un collaborateur précieux, car il faut se rappeler que le crime s'étend au delà du territoire de Montréal même."

Quand sera nommé le successeur de M. Gilbert au poste de directeur adjoint du service de la police de Montréal ?

Après le 1er novembre, a précisé M. Saulnier.

Et M. Robert ? Devra-t-il déménager à Québec ? Non pas. Il continuera d'avoir sa résidence à Montréal, a-t-il dit lui-même.

Quatre moulins à papier pourront fonctionner le dimanche

QUEBEC, (PC) — Le gouvernement québécois a entériné hier les recommandations de la commission royale d'enquête sur l'observance du dimanche dans les fabriques de pâtes et papier, qui permettront à quatre usines de fonctionner de façon continuelle pendant une période limitée.

Il s'agit des usines de Donnacona, Dolbeau et Trois-Rivières, de la compagnie Domtar Newsprint et de l'usine de Clermont, dans le comté de Charlevoix, affiliée à la compagnie Donohue.

Selon les recommandations de la commission, approuvées par le conseil des ministres, les trois usines de Domtar pourront fonctionner de façon continue, à compter du 24 octobre et jusqu'au 19 décembre, alors que, pour la compagnie Donohue, ce privilège s'étendra sur quatre semaines, à compter du 24 octobre.

La carrière policière de M. Adrien Robert

C'est en 1928 que M. Robert entrepris sa carrière policière. Et c'est comme détective privé qu'il fit ses premières armes.

L'année suivante, il entrait au service de la Police provinciale du Québec (maintenant la Sûreté provinciale) et travaillait à différents postes jusqu'en 1937.

Cette année-là, il acceptait l'offre des autorités municipales de Hull et devenait chef de police de cette localité.

En juin 1961, c'était cette fois au tour de la ville de Montréal à recourir aux services de M. Robert. Il fut nommé directeur de la police de Montréal par l'administration Drapeau-Saulnier.

Marié, M. Robert est né à St-Césaire, en 1906. Il a fait la majorité de ses études à Montréal. Il a d'ailleurs poursuivi ses études en Droit, consacrant à l'étude le temps libre que lui laissait un emploi au Canadien National.

M. Robert est membre de la Société canadienne de la Criminologie, l'un des fondateurs et ancien vice-président de la Société de criminologie du Québec.

En 1946, il devenait président de l'Association des chefs de police du Québec et il est encore aujourd'hui président de l'Association canadienne des chefs de police. Fondateur des Conférences sur la sécurité routière au Québec, M. Robert est aussi membre de l'Association internationale des chefs de police.

L'inspecteur Sénécal remet sa démission

Le sous-inspecteur chef Russel Sénécal, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, a annoncé hier qu'il prenait sa retraite de la police de Montréal, après 35 ans de service.

L'inspecteur Sénécal, âgé de 56 ans, n'a pas donné de raison particulière à sa démission. Il a tout simplement révélé : "Je désire maintenant m'occuper de mes affaires personnelles".

Le démissionnaire avait joint le service de la police en 1930. Ses états de service lui ont permis d'atteindre à des postes importants. Il fut tout d'abord promu sergent-détective à la Sûreté puis, il dirigea la défunte Escouade des homicide, avec le grade de lieutenant-détective. Il fut ensuite promu capitaine et versé à la direction de l'Escouade de la moralité. En 1960, on lui donnait le rang d'assistant-inspecteur chef.

NECROLOGIE



IRVING H. SCOTT

M. Irving H. Scott, vice-président de Scott-LaSalle Ltd., est decédé le 20 octobre, à sa résidence, après une courte maladie.

M. Scott a vécu quelques années à Toronto où il s'occupait du développement de la chaine de magasins Bond Clothes Shops d'un océan à l'autre et plus tard jouait un rôle important à la direction de la section manufacturière et des Centres d'Economie Familiale LaSalle. La mort de M. Scott met fin à une association ininterrompue depuis 35 ans avec ses frères dans le commerce du vêtement.

M. Scott était un généreux donateur qui s'est intéressé à nombre d'associations. Il était gouverneur du Jewish General Hospital, Y.M. and Y.W.H.A., Camp B'nai Brith et de la Hebrew University of Jerusalem, membre du Montefiore Club et du Elmridge Country Club.

Outre son épouse Thelma Ada Scott (née Vaintrub) il laisse deux fils, Stephen A. et Michael H., ses frères, George, Jack, Nathan et Ben ; ses soeurs Mme Anne Goldberg, Mme Pearl Labow de Montréal et Mme Betty Neiderhoffer de Long Branch, N.J.

Service funèbre aux salons funéraires Paperman and Sons, Chapelle, 3605 Chemin Côte-des-Neiges, Jeudi 21 octobre à 1.00 p.m.

NEUVILLE

SUITE DE LA PAGE 1

gnie de prêts que dirige Moïse Darabaner).

21 octobre 1958

Dépôt (no 147092) de transport de créances de Universal Loan & Finance Corporation à Banque de Montréal.

(Ici, une parenthèse s'impose pour rappeler à nos lecteurs que cette dernière transaction entre la compagnie de prêt et la Banque de Montréal a fait le sujet d'un important procès entre les deux parties. Moïse Darabaner, accusé de fraude, a été acquitté de cette accusation).

14 février 1963

Dépôt enregistrement no 161542, vente de l'hôtel par Mme Vve Auguste St-Laurent à M. Roch Thibault.

19 avril 1963

162049, vente par Roch Thibault à J. Eugène Bérubé pour la somme de $65,000, dont $42,000 comptant. Eugène Bérubé, selon l'acte de vente, est un homme d'affaires demeurant (à l'époque) à Disraëli, comté de Wolfe. La transaction est notariée devant Me J. René Cloutier, notaire à Black Lake. Bérubé est le même dit-on, que celui qui est accusé de fraude à Québec dans une affaire de billets de loterie.

25 avril 1963

Dépôt enregistrement no 162104. Vente par Eugène Bérubé à Mme Vve Wilfrid Gagnon, née Alma Roy, de Garthby, pour la somme de $130,000 soit le double du prix payé par Bérubé six jours plus tôt.

Lors de la transaction entre Bérubé et Mme Vve Gagnon, cette dernière a payé la somme de $16,500 comptant. A cette date, Bérubé donne comme adresse : Motel Paul's, route no 2 à Québec.

29 juin 1963

Dépôt, enregistrements nos 162914, 162915 et 162916, transport de créances de Eugène Bérubé à Max Clarfeld, beau-père de Moïse Darabaner.

Le tout se passe devant le notaire Gérard Bourbonnière de Québec.

24 novembre 1963

En fin de soirée du 24 novembre 1963 un violent incendie a détruit l'hôtel Beau Rivage de Neuville. L'établissement avait été construit vers les années 1920-21.

Le feu, selon un témoin

Selon un des voisins, dont nous devons taire le nom, l'incendie de l'Hôtel Beau Rivage était quelque chose "à voir". Le feu n'a duré qu'une heure environ, pas plus, dit-il, ça brûlait tellement vite qu'on ne pouvait suivre la marche des flammes. Au bout d'une heure il ne restait que le solage.

28 janvier 1965

Avis de vente par le conseil de comté (pour taxes) à Mme Vve Wilfrid Gagnon qui demeure aujourd'hui à l'Université de Lennoxville. Cette dernière a payé tous les dus.

26 août 1965

Enregistrement (obligation) no 186 des quittances finales (47822). C'est-à-dire que tous les prêts ont été remboursés et qu'il ne reste aucune dette à régler en ce qui concerne le lot 136.

Le même jour, soit le 26 août 1965, Mme Vve Wilfrid Gagnon vendait le terrain et les quatre cabines épargnées par l'incendie pour la somme de $4,500.

Ainsi se termine l'histoire mouvementée d'un petit hôtel de Neuville.

CUBA

SUITE DE LA PAGE 1

La longue note cubaine contient plusieurs nouveaux thèmes et dénonce les intentions des Etats-Unis qui, dans une note en date du 8 octobre, acceptaient la proposition de Castro de permettre aux Cubains mécontents de se réfugier aux Etats-Unis.

En plus des points déjà mentionnés, Cuba acceptait de réduire le transport "désordonné et irrégulier" de réfugiés entre Cuba et les USA, mais jugeait "aboslument inutile" l'intervention de la Croix-Rouge dans cette affaire.

La réponse américaine à cette note cubaine fut remise par l'ambassade suisse à La Havane le 14 octobre et reflétait la proposition cubaine concernant l'échange de prisonniers politiques.

Les Etats-Unis insistaient également pour limiter le nombre des départs quotidiens de réfugiés, "pour le moment du moins". Washington s'en tenait donc au chiffre de 100 à 130 par jour.

En 1964, la circulation a fait de jeunes victimes

Les victimes des accidents de la circulation en 1964, étaient réparties comme suit: 1,247 (26.3 pour cent) étaient âgés de 15 à 24 ans; 637 (13.4 pour cent) étaient âgées de 25 à 34 ans; et 564 (11.9 pour cent), étaient âgées de 35 à 44 ans. Les victimes de moins de 15 ans se chiffraient par 829, et celles de plus de 44 ans, par 1,473. Si l'on considère tous les genres d'accidents en général, c'est dans le groupe de 15 à 24 ans qu'on retrouve le plus grand nombre des mortalités de la circulation.

LA RENAISSANCE Inc

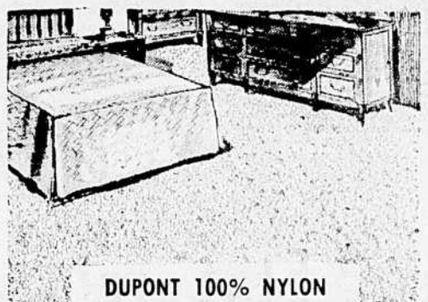


ROBERT BOURGOUIN
J. C., B. G.
diamantaire certifié

La seule maison qui se spécialise exclusivement dans les bijoux de succession.
Achetons vieux diamants aux meilleurs prix offerts au Québec.
Recoupage de diamants anciens — Remontage de bijoux — Evaluation sur place.
1255 UNIVERSITE
suite 926 — 861-1393

MONTREAL FLOOR COVERING LTEE

5 VERGES CARREES DE TAPIS GRATUIT
APPELEZ 274-5528 IMMEDIATEMENT



DUPONT 100% NYLON VELOURS
30 VER. CAR.
Complètement installé avec sous-tapis
$157.50
GRATIS
5 verges carrées complètement installées avec 30 verges carrées si vous appelez immédiatement
$2.52 par semaine durant 24 mois

et recevez GRATUITEMENT jusqu'à 5 v.c. de notre tapis velours nylon Dupont 100% tout installé.

DURANT LES PROCHAINS 4 JOURS
(Jusqu'à samedi 23 oct. incl.)

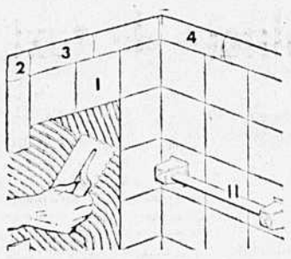
nous nous engagons de donner gratuitement sans charge additionnelle 5 v.c. de notre tapis velours nylon Dupont 100% à chaque client qui nous appelle durant ces 4 jours et qui achète (maintenant ou plus tard) 30 verges carrées de ce tapis.

DUPONT 100% NYLON VELOURS
Rég. $6.95 pour le tapis seul Maintenant EN VENTE $6.30 verge carrée avec sous-tapis de qualité

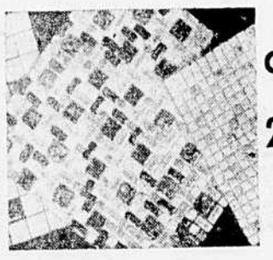
Avec tout achat de 30 verges carrées
POSAGE • SOUS-TAPIS et 5 VERGES CARREES GRATUITS
Vous ne payez que pour 25 verges carrées

Choisissez votre tapis à domicile sans charge additionnelle
Tél. à 274-5528

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES!



Une chambre de bain de 100 pi. ca.
CERAMIQUE
grandeur 6" x 6"
Choix de 10 couleurs
Calculer 4 tuiles par pied carré
Rég. $40.00 Pour $18
(Tuiles seulement)



100,000 FEUILLES CERAMIQUE ET MOSAIQUE
PRIX DE VENTE SPECIAUX
29¢ - 39¢ - 49¢ - 62¢ - 66¢ - 69¢ - 70¢ - 80¢ - 89¢ - 98¢ - 99¢ -
LE PIED CARRE
Outils nécessaires au posage prêtés durant 3 jours

10,000 TUILES DE LINOLEUM 9 x 9 x 1/16 d'épaisseur Beige seulement Rég. 8¢ ch. POUR 5½¢ ch.

20,000 TUILES DE LINOLEUM Noir seulement 9 x 9 x 3/32 d'épaisseur Rég. 10¢ ch. POUR 3¢ ch.

40,000 TUILES DE LINOLEUM 9 x 9 qualité domestique 6 couleurs Rég. 10¢ POUR 8¢ ch.

30,000 TUILES DE LINOLEUM très épais, qualité "Battleship" Couleur brun, liège ¼" d'épaisseur Rég. 14¢ Seulement 7¢ ch.

40,000 TUILES DE VINYLE PURE 9 x 9 x 1/16 d'épaisseur 2 couleurs seulement second Rég. 17¢ ch. POUR 7¢ ch.

15,000 TUILES DE VINYLE PURE "carefree" 9 x 9 6 couleurs fleuries Rég. 21¢ seulement 11¢ ch.

500,000 Tuiles de CAOUTCHOUC 9 x 9 x 1/8" d'épais qualité spéciale 3 couleurs beige Rég. 34¢ seulement 15¢ ch.

TUILES DE CAOUTCHOUC 9 x 9 x 3/32 d'épaisseur 10 couleurs 12¢ ch.

100,000 TUILES DE VINYLE D'AMIANTE 9 x 9 x 1/16 d'épaisseur, 5 couleurs en spécial. Rég. 9¢ maintenant 7½¢ ch.

50,000 TUILES DE VINYLE D'AMIANTE, 1 couleur pâle en spécial, 12 x 12 x 1/16 d'épais. Rég. 21¢ pour 15¢ ch. Couvrez un espace de 25' x 20' pour $75.00

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTREAL FLOOR COVERING LTEE

EN VILLE
3424, av. du PARC
(angle Sherbrooke)
Auparavant rue Bleury
Stationnement à côté du magasin
VI. 2-8871

CENTRE
15 est, BERNARD
(angle St-Laurent)
Stationnement autour du magasin
CR. 4-5528

SUD ET LAC ST-LOUIS
392, boul. LAFLEUR
Ville LaSalle
Centre d'achats Pont Mercier
DO. 6-7705

TOUS NOS MAGASINS OUVERTS JUSQU'A 6 H. — LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'A 9 H. — LE SAMEDI JUSQU'A 5 H. P.M.



Scott-LaSalle Ltd.
Longueuil, Qué.
seront fermés jeudi le 21 octobre
en raison du décès prématuré de
M. Irving H. Scott
vice-président de la compagnie

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 20 OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 242

Le Togo, 63e pays

La république africaine du Togo vient de rendre officielle sa participation à l'Expo 67.

La nouvelle a été donnée hier, à la première séance de la deuxième assemblée plénière des commissaires généraux des pays participant à l'Expo.

Togo devient ainsi le 63e pays et la 19e nation africaine à répondre à l'invitation du Canada.

Le pavillon sera situé sur la Place de l'Afrique, dans l'île Notre-Dame.

La république du Togo a une population de plus d'un million et demi d'habitants et a une superficie de 36,000 milles carrés. L'économie du pays repose principalement sur l'agriculture : c'est autour de ce thème que seront aménagés les éléments de leur pavillon à l'Expo.

Expo: accord complet sur la "location" des services

Cette entente, qui réduit en fait le "loyer" des pays participants, ouvre la voie à la signature de 63 contrats, et peut-être davantage. Le Canada consent aussi certaines exemptions de taxes

par Raymond Grenier

L'Expo est sortie du bois.

Depuis Noël 1962, époque où l'on n'en était encore qu'à se congratuler d'avoir obtenu l'autorisation de faire la 1re Exposition internationale et universelle de 1re catégorie en terre d'Amérique, on n'avait pas entendu de nouvelle aussi rassurante : les pays participants (63) vont payer leurs taxes d'eau, d'électricité, etc., comme vous et moi, et signer pour de vrai leurs contrats de participation.

C'est à une conférence de presse du président des commissaires' généraux des pays participants, M. Jan-Albert Goris, de Belgique, que l'on a appris qu'un accord financier, conclu "unanimement" hier midi, donne maintenant l'assurance formelle que les 63 pays inscrits vont effectivement signer leurs contrats de participation.

Ce n'était pas tellement certain jusqu'ici. Et le Canada risquait de faire des îles, un pont-record, celui de la Concorde, pour réaliser tout seul, et comme un grand, un unique secteur canadien, de très belle qualité d'ailleurs. Quelques rares pays seulement, avec des réserves, s'étaient engagés jusqu'à signer un contrat.

La voie est maintenant ouverte à 63 signatures — et davantage bientôt.

Il faut dire que des commissaires généraux — représentants de pays aussi divers que les Pays-Bas, l'URSS, la Belgique et les pays scandinaves —, ayant constitué un "comité des finances", se sont défendus comme des lions. Ils ne voulaient pas que leurs budgets soient "hypothéqués" par une "taxe d'eau" (etc.) trop considérable, exigée par la Compagnie de l'Expo. Celle-ci, par ailleurs, collée avec l'obligation d'établir tous les services publics dans les terres neuves et distantes, exigeait une redevance de $2.50 par pied carré de l'espace occupé par les exposants. Rien de plus normal et naturel, de part et d'autre.

— Avez-vous trouvé que vos négociateurs canadiens étaient "durs" ? ai-je demandé à M. Goris.

— Oui !

Et il regardait M. Andrew Kniewasser, directeur général de l'Expo — et . . . ancien attaché commercial du Canada à Paris (à ce titre, représentant du Canada au Bureau international des expositions).

Bon ! Pourvu que l'on arrive à un accord satisfaisant pour tout le monde, ce qui est le cas.

Le Canada est allé plus loin que de lâcher $0.50 de la redevance qu'il demandait :

- M. Goris et mes collègues ont obtenu, depuis quelque temps, d'être exemptés de la fameuse taxe de 11% sur les matériaux de construction et d'un quelconque et coûteux 6% provincial;
- la Compagnie de l'Expo a donc réduit de $2.50 à $2.00 sa "taxe" (Monsieur Dupuy a dit que cela s'appelle une "redevance" — ("charges en argent ou en nature qu'on doit acquitter à termes fixes"). J'avais pensé au mot "loyer" à cause de l'espace et des pieds carrés qui déterminent le montant versé par les exposants étrangers. Mais on est allé tellement sagement du côté de "la surface corrigée", qu'il semble mieux valoir heureusement employer le mot "taxe", comme M. Goris, ou le mot "redevance", comme Monsieur Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo.
- la Compagnie de l'Expo accordera une exemption de 12% (de $2.00 par pied carré) pour l'espace réservé, dans les pavillons étrangers, aux services administratifs, à l'entreposage et aux salles de réception.
- elle fera de même jusqu'à 50% pour les sous-sols non aménagés et même pour les espaces hors-toit (superstructures en terrasse); "les espaces ouverts dans l'enceinte des pavillons" ne seront taxés qu'à 33⅓% des $2.00 par pied carré ;
- les restaurants des pavillons étrangers, eux, seront complètement exempts de la "redevance" — mais sujets à une commission de 12% sur leurs recettes brutes.

Et voilà comment s'est terminée la discussion financière très âpre de contrats essentiels à l'existence même d'Expo 67. Sans cet accord, il n'y aurait pas eu d'Expo 67. A la conférence de presse où l'on a annoncé cet accord final et décisif, toutes les parties avaient l'air heureux de circonstance, un rien pincé.

Parlant pour la Belgique, M. Goris — qui a "goûté", pour son gouvernement, à beaucoup d'expositions — a estimé que, mêmes réduites au minimum accepté après d'âpres discus-

Voir EXPO en page 6



M. Jan-Albert Goris, commissaire de la Belgique pour l'Expo 67, élu président du bureau des commissaires généraux

La Tunisie signe son contrat

M. Salah Benjennett, commissaire général de la participation tunisienne à l'Exposition universelle de 1967, a signé ce matin le contrat qui rend officielle la participation de la Tunisie à l'Expo '67. Ce pays devient ainsi le premier Etat arabe à participer officiellement à l'exposition.



Photo J. Y. Letourneau

Quand, au sol, on peut à peine voir les hauts édifices de Montréal, on s'imagine sans trop de difficulté que les pilotes des avions commerciaux peuvent avoir de la difficulté, eux, à repérer une piste d'atterrissage.

Le brouillard: 8 avions survolent Montréal pendant des heures; 12 navires sont immobilisés sur le St-Laurent

L'épais brouillard qui a enveloppé l'île de Montréal, tôt ce matin, a complètement paralysé la circulation maritime et aérienne en plus d'occasionner de nombreux accidents sur le boulevard Métropolitain et sur la route transcanadienne.

Dès 5 h. ce matin, la circulation sur le fleuve St-Laurent, entre Montréal et Québec, était arrêtée. Douze navires ont été obligés de jeter l'ancre et aucun mouvement n'était permis.

A l'aéroport international de Montréal, dès 7 h. ce matin, la tour de contrôle interdisait toute circulation aérienne. Aucun départ, aucune arrivée.

Huit avions ont survolé la piste de Dorval durant près de deux heures avant de pouvoir se poser. La plupart des avions arrivaient de New York et de Toronto.

Sur les routes provinciales, ce matin, la visibilité était presque nulle, ralentissant ainsi la vitesse moyenne des véhicules à moins de 10 milles à l'heure. Sur la route no 9, en particulier, la circulation était très dense à l'heure de pointe et la filée de voitures s'étendait jusqu'aux villes de banlieue. Cependant on n'a pas eu à déplorer d'accidents sérieux.

Par contre, sur le boulevard Métropolitain et sur la route transcanadienne, les policiers de la PP ont été débordés de travail. Ils ont enregistré de nombreux accidents, notamment aux endroits stratégiques comme les sorties des rues Papineau, de Lorimier, St-Michel, Montée des Sources ainsi qu'à Beaconsfield.

Selon les météorologistes de Dorval ce brouillard est dû à une humidité très forte et à l'absence totale de vent. Cette situation se répétera encore demain et après-demain.

A 10 h. ce matin, le plafond aérien n'était qu'à 200 pieds du sol à Dorval. Ce brouillard s'étendait dans toute la vallée du St-Laurent, de Trois-Rivières à Trenton, Ont.

Nous vivons actuellement "l'été des indiens". Ce qui explique la température plutôt chaude que nous connaissons en ce 20 octobre 1965.

Le maximum aujourd'hui et demain sera de 75 degrés, soit 21 degrés de plus que le maximum normal pour cette période de l'année. La nuit dernière, à Dorval, le thermomètre a enregistré un minimum de 48 degrés, à McGill 54 degrés. Le minimum normal pour un 20 octobre est de 40 degrés.

FAITS divers

Trois filles et un garçon sont disparus depuis 2 jours

Des recherches intensives ont été entreprises par tous les corps policiers de la région métropolitaine, de même que par la Sûreté provinciale, en vue de retrouver trois filles et un garçon dont les âges varient de 12 à 16 ans, qui sont disparus du quartier Chomedey, à Laval, depuis 8 h. lundi matin.

La police de Laval signale que le groupe avait été vu pour la dernière fois chez la tante de deux des trois filles disparues, au 7330 rue Casgrain, à Montréal.

En partant de cet endroit, le groupe, qui avait vraisemblablement décidé de faire l'école buissonnière, devait se rendre à la réserve indienne d'Oda-

Voir FAITS DIVERS en page 6

LOUEZ
OUTILS et EQUIPEMENT
pour
LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT
le vendredi jusqu'à 8h. p.m.
le samedi jusqu'à midi

ANALYSES DU SANG
ANALYSES D'URINES
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST BIOLOGIQUE
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Posivité après 8 jours de retard
LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus PRESCRIPTIONS EXCEPTEES
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
Le plus grand "Pharmacie de Détroit" au Monde
DUQUET & DUQUETTE — PROPS.

JARRY... Chrysler
Chrysler
1966
Livraison immédiate
Consultez nos vendeurs dès maintenant
JARRY... 842-8221
(JARRY MOTOR CORPORATION)
4384 ST-DENIS
L'endroit le plus progressif au service de l'automobiliste
ACHAT • VENTE • LOCATION
Réparations mécaniques — Débosselage — Peinture
Pièces automobiles toutes marques

La cidrerie d'État sera érigée à LaSalle

Les travaux coûteront $6,000,000, et l'établissement couvrira une superficie de 4,500,000 pieds carrés. La construction débutera au cours du mois de novembre

par Jean-Denis Girouard et Albert Tremblay

C'est dans la cité de LaSalle, sur un terrain de 4,500,000 pieds carrés, que la province de Québec a décidé de construire une cidrerie de $6,000,000.

La nouvelle, gardée jalousement secrète jusqu'à ce matin, a été confirmée par le maire de LaSalle, M. Lionel Boyer. Les travaux de construction doivent commencer au début du mois de novembre.

M. Boyer a cependant confessé une certaine ignorance des modalités du projet. "Je n'ai que peu de détails sur les intentions du gouvernement", a-t-il dit.

On sait cependant que c'est la Régie des alcools du Québec qui a conduit les négociations, tant avec les dirigeants municipaux de LaSalle qu'avec les propriétaires fonciers intéressés.

La Régie s'est portée acquéreur, par négociations de gré à gré, d'un terrain non construit situé en bordure du boulevard Newman, à proximité de l'édifice du Gaz naturel (ancienne propriété de LaSalle Coke). Les 4,500,000 pieds carrés de terrain ont été acquis sans qu'il soit nécessaire de procéder à la moindre expropriation.

La Régie a également obtenu du conseil municipal une modification légère aux règlements de zonage. Cette permission a été accordée sans réticence.

La construction d'une cidrerie d'Etat découle directement de la décision prise par le gouvernement provincial de légaliser la vente du cidre au Québec.

On sait que la Régie des alcools, après des années de négociations avec les producteurs, a accepté d'assurer elle-même le contrôle de la production et la vente au détail de ce produit, maintenu depuis toujours dans une "demi-illégalité".

Le contrôle de production d'abord établi comme politique, devait un peu plus tard être supplanté par une politique d'étatisation de la production. De cette décision devait nécessairement suivre celle de construire une cidrerie quelque part au Québec.

Le maire Boyer s'est évidemment déclaré heureux de la décision gouvernementale. "La cidrerie du Québec deviendra la 97e industrie de LaSalle" devait-il ajouter.

Et lorsque le représentant de LA PRESSE lui demanda la raison qui justifiait ce choix, le maire de LaSalle devait aussitôt y aller d'une réponse dont il a visiblement l'habitude : "Géographiquement parlant, c'est le meilleur endroit possible ; c'est aussi un des rares endroits où il soit encore possible de trouver 4,500,000 pieds carrés de terrain sans avoir à procéder à de coûteuses expropriations".

La Régie des alcools du Québec n'a jusqu'à maintenant rien révélé de son projet de construction.

On ne sait donc pas de quelle autorité provinciale relève directement le projet : qui a réalisé le plan d'ensemble ; quels conseillers ont été utilisés pour mettre au point l'outillage et l'aménagement général d'un centre industriel encore inconnu chez nous.

Nouvelle offensive pour l'obtention d'un permis métropolitain de taxi

par Albert Tremblay

Le président des Propriétaires-unis du taxi de Montréal, M. Eugène Dorais, a demandé hier au premier ministre Jean Lesage d'étudier en compagnie de spécialistes et de rendre public le rapport qui lui a été remis, le 14 mai 1964, par la Régie provinciale des transports. Ce rapport, dont le texte n'a jamais été divulgué, a fait suite à une enquête sur le service du taxi de Montréal menée par des enquêteurs de la Régie provinciale des transports.

M. Dorais a profité d'une allocution qu'il prononçait devant les membres du club Richelieu-Saint-Laurent pour lancer un appel en faveur du permis de taxi métropolitain et a pris sur lui de révéler une partie des recommandations contenues dans le rapport de la Régie des transports. Ces recommandations plaident en faveur de ce permis métropolitain dans les termes suivants :

"Nous sommes favorables à une entente d'extension du champ d'opération des chauffeurs de taxi, a affirmé M. Dorais, car, en plus d'améliorer le service offert à une population grandissante, une telle politique aurait pour résultat d'épargner aux détenteurs de permis les frais inutiles du retour "à vide" d'une course à l'extérieur des limites prévues au permis de taxi."

Voir TAXI en page 6



EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON
avec les auvents WEATHER-VANE
GRATIS un sac de fin de semaine avec chaque achat
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés
NOM
ADRESSE
VILLE TEL
☐ Auvents
☐ Portes
☐ Fenêtres
☐ Clapboard d'aluminium

MATERIEL D'ARTISTE
Choix complet de
✓ PINCEAUX
✓ PALETTES
✓ PEINTURE en TUBE
✓ PANNEAUX en CANEVAS
✓ ENCRE à DESSIN
✓ GOUACHE LIQUIDE ou SOLIDE
✓ CRAYONS de COULEURS
PRIX VARIES
"Votre centre d'achats pour articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon
LE PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

La nouvelle vogue de SOULIERS tout-aller pour l'automne
"Le Dobie" $14.95
Naturaliser (T.M.)
"LE soulier qui chausse bien"
Une grande nouveauté dans les chaussures tout-aller pour l'automne, l'OREILLE D'ELEPHANT, admirablement confectionnée en cuir doux et souple, provenant de l'animal lui-même. NATURALIZER ajoute un coussin souple à la semelle, vous assurant un confort et un agrément additionnels pour chaque jour. Choix de cuir de veau brun, gris ou noir sculpté. Pointures 5 à 10, largeurs AA, B et C.
Ouverts le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30
Louis Deslauriers Ltée. 6914, rue St-Hubert, 273-2813
H. Giroux et Fils Inc. 1500 est, Mont-Royal, LA. 1-3164
4029 est, Ontario, LA. 1-9414
Stationnement gratuit pour nos clients


Une banque ouverte tous les soirs ?
"Tant mieux! C'est plus commode pour nous, les travailleurs."
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

nak, à environ 60 milles au nord-est de Montréal, afin d'assister à un spectacle.

Deux jours plus tard, ils ne sont pas encore de retour.

Les descriptions des disparus ont été fournies comme suit par la police de Laval :

Normand Lavoie, âgé de 16 ans, domicilié au 1641 Terrasse Pilon, à Chomedey. Mesure 5 pieds 8 pouces, pese 135 livres, teint pâle, cheveux bruns, yeux bleus. Portait un pantalon brun, un veston noir et un chandail marron.

Michelle Bussières, 15 ans, du 1694 rue Pilon, à Chomedey. Mesure 5 pieds un pouce, pese 115 livres, teint bronzé, cheveux noirs et yeux bruns. A une cicatrice à la main droite. Portait un pantalon et un manteau court de suède brun.

Monique Bussières, 13 ans, soeur de la précédente. Mesure 5 pieds un pouce, pèse 115 livres, teint brun, cheveux brun pâle, yeux bleus. Portait un pantalon et un imperméable à carreaux blanc et noir.

Louise Provost, 12 ans, du 1603 rue Pilon, à Chomedey. Mesure 5 pieds 3 pouces, pèse 110 livres, teint pâle, cheveux châtains, yeux bleus. La fillette a des anneaux aux oreilles. Portait un pantalon brun en corduroy genre matelot et un manteau court de suède brun.

Tout renseignement concernant les disparus doit être communiqué à la police de Laval ou à la Sûreté provinciale.

Encore des perruques . . .

Ces dames ont-elles commencé à se procurer des chevelures postiches sur le marché noir, de façon à être assurées que la chose demeurera "confidentielle" ?

On n'en sait encore rien, mais, si l'on en juge par le nombre de vols de perruques qui ont été perpétrés au cours des derniers mois, on serait porté à le croire.

Le dernier vol du genre a été commis, tôt hier matin, chez un marchand de perruques sis au rez-de-chaussée d'une maison de rapport, située au 5170 chemin de la Reine-Marie.

Deux cambrioleurs avaient réussi à s'introduire dans l'établissement. Ils ont cependant été pris en flagrant délit par le concierge, M. Ernest Desormeaux, au moment où celui-ci faisait une petite ronde de vérification. Les voleurs se sont immédiatement saisis de lui et l'ont rué de coups, puis ils ont pris la fuite avec une quantité indéterminée de perruques.

M. Desormeaux a été traité à l'hôpital St. Mary's. Ses blessures étaient toutefois superficielles.

Deux camions et un logement pillés

Deux camions ont été vidés de leur contenu et le logement d'un avocat a été cambriolé, le tout en l'espace de quelques heures, tôt hier matin.

Le plus important de ces vols a rapporté à ces auteurs un butin de $8,000 en marchandises. Le vol a été commis dans un camion d'April Transport, du 2215 rue Dufresne, alors que le véhicule était en stationnement à l'intersection des rues Frontenac et Mondelet.

Un autre camion, qui était en stationnement à l'angle des rues Butler et Wellington, a été pillé. Il s'agit d'un véhicule de la compagnie Kent Automatic Vending, du 1700 rue Kent. Les voleurs se sont emparés d'une somme de $300 en argent et d'un chargement de cigarettes evalué à $700.

Au domicile de Me John Wasserman, au 4790 Chemin de la Côte-des-Neiges, des cambrioleurs ont fait main basse sur une cassette contenant des bijoux d'une valeur de $1,500, un téléviseur et d'autres effets d'une valeur indéterminée.

Double vol de sacs à main

Quatre individus ont pris la fuite avec une somme de $215, vers 8 h. 45 hier soir, après avoir forcé deux femmes à leur remettre leur sac à main.

Les victimes, Mmes Blanche Deslandes, du 7239 Shelly, St-Michel, et Laurette Lacas, même adresse, ont été empoignées par le groupe de voleurs qui les ont entraînées dans une ruelle sise au nord de la rue Bélanger, à l'est de la rue Iberville. A cet endroit, ils se sont emparés du contenu des deux sacs à main avant de prendre la fuite à pied. Ils ont soutiré $200 du sac à main de Mme Deslandes, tandis que celui de Mme Lacas leur procurait $15.

En proie à un choc nerveux, les deux femmes ont été traitées à l'hôpital Jean-Talon, après quoi, elles ont pu regagner leur domicile.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

sions, les redevances à l'Expo représenteront de 5 à 6% d'un budget de participation de $3,-200,000.

M. Kniewasser, lui, compense les deux "trente-sous" et le reste par la très juste estimation que l'Expo se remboursera d'autant plus aisément de ses frais pour l'installation des services d'eau, de gaz, d'électricité, etc., qu'il y aura plus de pays participants ayant dûment signé leurs contrats de participation.

J'ai dit, au début que l'Expo était sortie du bois — et c'est vrai pour l'essentiel, en ce sens que les accords financiers intervenus, hier midi, à l'unanimité de la conférence des commissaires généraux des pays étrangers inscrits, nous garantissent pour la première fois que les actes d'adhésion de 63 pays ne sont pas uniquement des hommages pieux mais bien des engagements financiers concrets.

Avec toutes ses concessions justifiées, la Compagnie de l'Expo ne joue pas avec de très gros montants: compte tenu du plan directeur, le jeu concessif de l'Expo ne joue guère que sur $350,000 ou $400,000 (sur un budget de plus de $282 millions) — compte non tenu des miracles de S.E. le commissaire général de l'Expo, Monsieur Pierre Dupuy, qui finira peut-être bien par nous amener quelque 80 pays.

Comme il fallait s'y attendre, c'est du côté de l'illustration du thème de l'Expo qu'il reste des accrochages (ça veut dire que moins il y aura de participations étrangères, plus ça nous coûtera cher et moins ça sera intéressant).

M. Goris a dit, hier soir, qu'il aimerait qu'on fit appel, pour la participation étrangère aux illustrations des pavillons thématiques à des sociétés et entreprises des pays participants. M. Dupuy se précipitait pour paraître se demander si cela était vraiment une solution valable.

Seulement, il faut faire attention à ce que dit ce M. Goris : s'il y aura une exposition de Montréal en 1967, c'est parce que lui-même et son collègue des Pays-Bas auront un peu forcé la Compagnie de l'Expo à donner "le feu vert financier" à 63 pays. C'est non seulement beaucoup ; c'est tout. Il se pourrait bien qu'il en soit de même pour le thème. Actuellement, tous les pays sont passionnés par la chose ; mais aucun n'a signé de contrat d'engagement ferme.

Ce que l'on trouve bon au Canada, pourquoi le trouverait-on mauvais ailleurs ?

L'esthétique industrielle

C'est ainsi, par exemple, qu'hier matin, on nous a appris que le Conseil international des sociétés d'esthéticiens industriels ("industrial designers"), a décidé d'assumer son propre sous-thème dans le pavillon (construit par l'Expo) de "l'Homme à l'oeuvre".

Cette participation a été décidée au dernier congrès de Vienne des esthéticiens industriels. Cela signifie d'abord un congrès international au Canada à l'occasion du Centenaire et de l'Exposition de Montréal. Le congrès lui-même, a dit, hier matin, M. Eric A. Brown, président de l'Association des esthéticiens industriels du Canada, aura lieu hors de Montréal, avec quelque 500 participants du monde entier.

Le plus beau, c'est que ce sont eux qui vont "faire" le sous-secteur de "l'Homme et son milieu esthétique (industriels)".

Le col. Churchill disait hier matin : "Je n'aimais pas beaucoup jusqu'ici l'idée de présenter des "objets" — qui font "musée" ; c'est l'art et la façon que je veux voir à travers tous les objets et, dans le présent cas, les solutions d'élèves d'une quinzaine d'écoles spécialisées en esthétique industrielle du monde entier.

C'est ce que l'on compte avoir obtenu grâce au Conseil international des Sociétés d'esthéticiens ("designers") industriels, qui a dit "oui" à Expo 67. Il est patronné par l'UNESCO et l'Expo a offert une place dans un de ses pavillons thématiques aux résultats de recherches vivantes mondiales dans ce domaine.

Ici aussi, on a fait attention aux chiffres, dit-on. L'espace du pavillon coûtera en tout $100,-000; il y aura aussi un film sur l'esthétique (sur lequel l'ONF perd sa jeunesse depuis 1958), qui sera parfait et difinitif pour la bagatelle de $60,000. On aura peut-être droit, en sus, à des versions internationales du bidet.

Comme disait le col. Churchill, hier matin, "on va vers la spécialisation; on passe de l'architecte à l'urbaniste, de l'urbaniste à l'esthéticien industriel", qui est, en définitive, le maître d'oeuvre du pattern culturel le plus immédiat de l'actuel conditionnement humain. "Also spracht" cet homme assez inattendu et étonnant qu'est le directeur de l'Aménagement de l'Expo.

Ces vrais et beaux discours, ils sont 46 pays — sur 63 inscrits officiellement — à les écouter durant la présente conférence des commissaires généraux des pays étrangers et nations participants.

Tendre comme elle est, la Compagnie de l'Expo a pensé à ceux qui ne pouvaient s'offrir leurs pavillons.

Elle est prête à construire elle-même trois complexes de pavillons pour nos pauvres pays frères légèrement sous-développés et fauchés : l'Afrique, le Commonwealth et "las Americas" — à la condition que ça ne lui coûte pas "une sacré cenne". S'il n'y a pas assez d'intéressés, il n'y aura pas de "complexes" . . .

Comme on est bon, on leur donne jusqu'au 15 janvier prochain pour verser leurs premières arrhes. En fait, depuis le 30 septembre, l'Expo est portée à mettre "outs" ou dans la catégorie des "sprinters" ceux qui se présentent à elle — quitte à se rendre compte qu'il y a beaucoup d'études et de plans déjà faits dans le ou les pays en cause . . .

TAXI

SUITE DE LA PAGE 3

Le président des Propriétaires-unis du taxi de Montréal a cependant admis qu'il était prématuré d'aborder de plein fouet avec le premier ministre la possibilité d'instituer immédiatement le régime du permis de taxi métropolitain. "Mais, a-t-il ajouté, il n'est pas trop tôt pour demander au cabinet Lesage d'étudier sérieusement cette question."

On sait qu'actuellement chacune des municipalités de l'île de Montréal émet ses propres permis de taxi, multiplicité d'autorités qui complique sérieusement la législation de ce service public.

Les propriétaires de taxi demandent depuis longtemps l'abolition de frontières qui les forcent à revenir "à vide" lorsqu'une course les mène à l'intérieur des limites d'une municipalité voisine.

M. Dorais a souligné, dans son exposé, que le taxi constituait une industrie unique en son genre. Et il a expliqué ainsi la situation présente qu'il dénonce avec vigueur: "Le taxi doit vivre; progresser et faire vivre; bien servir le public; renouveler son matériel et montrer des profits en REFUSANT DES CLIENTS".

Ballon politique

Selon M. Dorais, c'est le jeu de la politique et le manque flagrant de compétence qui a jusqu'ici contribué à cacher "le vrai visage du taxi" à la population du Québec. Politique opportuniste, selon lui, de la part des députés, des maires et des conseillers municipaux; manque flagrant de prévoyance et de compétence, d'autre part, chez les dirigeants du taxi.

Le conférencier a également entretenu son auditoire des "autres causes" qui expliquent la léthargie de l'industrie du taxi dans la région métropolitaine. Il a réservé une place de choix aux conditions de la circulation et à "l'attitude antipathique des corps policiers de la région" à l'égard des chauffeurs de taxi.

M. Dorais devait d'ailleurs en conclure :

"Entre nous, messieurs, la vie du chauffeur de taxi serait un charme si le mont Royal était le seul obstacle que nous ayons à contourner dans l'exercice de notre métier".

Dommages de $80,000 imputés à un entrepreneur

Le tribunal déclare des entrepreneurs en structure d'acier responsables d'un incendie qui dévasta une verrerie, à Ville St-Pierre, au cours de l'exécution de travaux d'amélioration de l'édifice.

Le juge Philippe Lamarre, de la Cour supérieure, condamne la compagnie Leeds Bridge & Iron Works Ltd à verser à Consumers Glass Co Ltd une somme de $80,000 avec intérêt depuis l'assignation et les dépens, à titre d'indemnité pour les dommages résultant de l'incendie, dont il s'agit.

La réclamante soutenait que les dommages à l'édifice, à la machinerie et à l'équipement s'élevaient à la somme de $44,-030 et qu'elle avait subi, de plus, une perte d'affaires se chiffrant à $41,922.

L'accident qui est la cause du litige s'est produit le 27 février 1959, alors que la compagnie défenderesse était à exécuter des travaux dans l'usine de la réclamante. Ces travaux consistaient à élever la toiture de l'établissement qui possède un vaste système de ventilation.

L'incendie survint lorsqu'un employé de la défenderesse était en train de souder un "fer-angle" avec un chalumeau chauffé à l'électricité contre un tuyau servant à la ventilation.

La chaleur intense provenant de ce chalumeau avait mis le feu à une accumulation de graisse, d'huile et de poussière.

La compagnie Leeds Bridge & Iron Works Ltd avait prétendu, en défense, que les conduits d'acier et la machinerie de l'usine étaient recouverts d'une couche épaisse de graisse et d'huile et que des petits feux avaient éclaté à plusieurs reprises, au cours des travaux, lesquels furent éteints immédiatement à l'aide d'extincteurs chimiques. La défenderesse prétendait alors que l'explosion et le feu n'avaient pas été causés par la chaleur émanant de l'opération de soudure, mais avaient été causés par des matières combustibles logées sur la paroi interne des conduits d'air.

Le juge Lamarre en vient à la conclusion que le contremaître de la défenderesse n'avait pas agi avec prudence ; il connaissait les opérations de Consumers Glass ainsi que l'état de saleté obligatoire qui existait dans ce genre d'industrie où l'on emploie de l'huile et un certain type de sable pour la fabrication de bouteilles.



photo René Picard, LA PRESSE

Lancement d'un livre-choc

Hier soir avait lieu le lancement du livre "Quel monde" de M. Robert Rumilly, membre de l'Académie canadienne-française, publié par les Editions Actualité. M. Rumilly y traite de la politique nationale et internationale ainsi que de divers sujets tels que le racisme, le communisme, le socialisme et le séparatisme. On voit ici l'auteur entouré du R. P. Gustave Lamarche, c.s.v., membre de l'Académie canadienne-française, et de Mme Jean-Guy Genest, secrétaire des Editions Actualité.



Un jardin colombien au Jardin botanique

Accompagnés du consul général de Colombie à Montréal, M. J. Uribe Haneo (au centre), deux représentants de la ville de Montréal, chargés des Affaires culturelles, MM. Jean Dupire et Roland Proulx, sont revenus d'un séjour en Colombie avec la première livraison d'une centaine d'orchidées que l'on pourra admirer au Jardin botanique lors de l'exposition "Légende de l'Eldorado", qui y sera tenue à partir du 12 novembre dans le cadre des expositions annuelles de l'automne. Environ 1,000 pièces d'artisanat indien feront également partie de l'exposition. Les délégués consultent ci-haut un travail impressionnant traitant de l'historique des plantes et fleurs de Colombie.

Coupable d'attentat à la pudeur, Laxton écope de deux années

Le juge Peter V. Shorteno, siégeant aux Assises, a imposé une peine de deux ans de pénitencier à un individu de 28 ans, Charles Laxton, du 6168, rue Jeanne-Mance qui devait subir son procès devant les jurés sous une accusation de viol mais s'est reconnu coupable sous l'accusation réduite d'attentat à la pudeur.

Laxton, que Me Sidney Leithman et Max Polak, mandatés par le Bureau d'assistance judiciaire, représentaient, était détenu dans cette affaire depuis le 1er mars dernier, date de l'incident. La victime était une jeune fille de 18 ans, chanteuse à ses heures. Il se trouvait encore dans les cellules lorsqu'il a été conduit en chambre 217, deuxième division des Assises, pour y subir son procès . . . qui n'a pas eu lieu vu son plaidoyer de culpabilité sous l'accusation réduite.

Me Richard Shadley, procureur permanent de la Couronne, agissant pour le ministère public, a déclaré, qu'après avoir relu minutieusement les dépositions de l'enquête préliminaire, il était prêt à accepter les aveux de l'inculpé après que les avocats de ce dernier eurent affirmé que leur client, qu'ils défendaient bénévolement, était prêt à se reconnaître coupable . . . non pas de viol, mais d'attentat à la pudeur.

Une fois que les jurés de langue anglaise eurent été libérés, c'était leur dernière cause avant la session de novembre, le juge Shorteno entendit les observations des avocats en cause et imposa une peine de pénitencier au coupable qui possédait déjà des antécédents judiciaires pour des voies de fait.

Le viol est punissable du pénitencier à vie et du fouet. Pour un attentat à la pudeur, le code prévoit une peine maximum de cinq ans et le fouet. Mais, en imposant deux ans à Laxton, le tribunal a dit tenir compte du fait que l'inculpé avait fait sept mois de prison préventive.

Laxton et la jeune fille s'étaient rencontrés dans un cabaret du bas de la ville et l'attentat s'était produit dans une automobile.

M. Jacques-S. Guillon, membre du comité exécutif international de l'AIEI

M. Eric Brown, de Renfrew, Ont., président de l'Association canadienne de l'esthétique industrielle, a annoncé hier que le congrès du Conseil international de l'esthétique industrielle se tiendra pour la première fois au Canada en 1967.

Il a également annoncé la nomination de M. Jacques-S. Quillon, président de l'Association de l'esthétique industrielle de la province de Québec.

Situation ridicule à Rivière-des-Prairies

par Thomas Duhaime

Depuis déjà deux ans, il y a une classe de gens de l'ancienne ville de Rivière-des-Prairies qui pestent toujours parce que l'on "n'a pas eu le temps de régler notre problème" ; ce sont les chauffeurs de taxi.

On aura beau par tradition — si ce n'est une marotte — accuser les chauffeurs de taxi d'à peu près tous les péchés d'Israël, ceux de Rivière-des-Prairies qui détiennent un permis en bonne et due forme et **qui n'ont pas encore le droit "d'opérer" dans les limites de Montréal (LEUR VILLE) ont sûrement celui** de se plaindre amèrement et de trouver qu'après tout l'ANNEXION ce n'était pas tellement une bonne chose (pour eux du moins).

En effet, il y aurait encore 18 propriétaires d'autos-taxis qui sont traduits impitoyablement devant les tribunaux lorsqu'ils se font "pincer" à accepter des clients pour ne pas faire les frais d'un retour "à vide" dans **leur quartier** de Rivière-des-Prairies.

C'est une situation pour le moins anormale, inadmissible et intenable, que plusieurs d'entre eux ont même qualifiée de ridicule.

En juillet 1963, au lendemain de l'annexion qui transformait en MONTREALAIS authentiques les résidants de l'ancienne ville de Rivière-des-Prairies, bon nombre de gens ont été étonnés de constater avec quelle diligence les dirigeants de Montréal se sont empressés de prendre en main l'administration de cette municipalité, tombée toute mûre dans le giron de la métropole.

En un tournemain, ce vaste territoire — dont une partie importante est toujours formée de terres incultes, ouvertes à la spéculation — était converti en quartier, venait agrandir d'autant les limites de Montréal et étendre son hégémonie.

Devant tant de détermination, les observateurs même les moins optimistes s'attendaient à des transformations rapides, au nivellement presque instantané de tous les problèmes de Rivière-des-Prairies.

Deux ans se sont écoulés depuis l'événement miraculeux de cette première annexion de l'administration Drapeau-Saulnier.

Depuis le lendemain de l'annexion, les chauffeurs de taxi de Rivière-des-Prairies attendent qu'on donne suite à une promesse ronflante, celle de régulariser leur situation afin de leur permettre de "vivre convenablement".

Le 22 mai 1963 — il y a bien plus de deux ans de cela — le ministre Pierre Laporte annonçait : "J'ai déjà déclaré clairement en Chambre que ceux qui obtiendront des permis en dehors des limites autorisées ne pourront pas invoquer des droits acquis, si Montréal annexe Riveres-des-Prairies".

Le ministre référait alors aux "délinquants", à ceux qui s'étaient procuré "son permis à gros prix" . . . sentant venir l'annexion à pas de géant !

Ce problème-là non plus n'a pas encore été réglé, semble-t-il, selon la version de plusieurs chauffeurs.

Mais tel n'est pas le cas de nos 18 chauffeurs de taxi qui continuent de se faire coller une sommation, de payer $30 d'amende et les frais (qui vont toujours de pair, il va de soi) ou de protester de leur innocence . . . en attendant de passer en cour.

Ceux-là, n'allez pas leur parler des "bienfaits" de l'annexion de leur ancienne ville.

En tournant impatiemment leur casquette sur tous les sens et "en rongeant leur frein", ils attendent LEUR **miracle,** celui qui va venir du "ciel" de l'hôtel de ville de Montréal . . .

Elections chez les astronomes

Le Centre français de Montréal de la Société royale d'astronomie du Canada a choisi son conseil d'administration pour l'année 1965-66, lors de l'assemblée générale du 12 octobre. Ont été élus :

Président : M. Philippe Mailloux ; Vice-président : M. Jean Asselin ; Trésorier : M. Pierre Lemieux ; Secrétaire : Mme Rollande Matteau ; Directeur des observations : M. Henri Simard ; Dir.-adjoint des observations : M. Jean-Guy Marcotte ; Bibliothécaire : M. Roger Bonin ; Bibliothécaire-adjoint : M. Gaétan Cholette ; Relations extérieures : Mlle Fleurange Lafprest ; Rapporteur : M. Richard Lemay ; Directeurs : MM. Marc Durand, Roméo Grignon, Gaston Lebrun, Mlle Georgette LeMoyne, et MM. Jean Naubert, Rolland Noël de Tilly, Adélard Rousseau.

12 procès pour meurtre aux Assises

par Maurice Morin

La session des Assises qui débutera le mardi 2 novembre prochain sera l'une des plus actives dans l'histoire de nos tribunaux de juridiction pénale.

En effet, nous avons appris, hier soir, que les juges François Caron, en première division, et Peter V. Shorteno, en deuxième division, présideront de nouveau cette session au cours de laquelle pas moins de 12 inculpés subiront leur procès pour meurtre qualifié ou prémédité.

C'est dire qu'il y aura un procès chaque semaine touchant cette grave accusation . . . en plus de tous les autres proces ayant trait à des délits moins graves qui seront également soumis aux jurés.

Nous avons appris que pas moins de 150 jurés, tant de langue française que de langue anglaise, devront prêter serment à l'ouverture de la session de novembre. On sait que de ce nombre, 12 sont choisis pour chaque procès.

Enfin disons que du train que vont les choses présentement aux Assises, le ministère public espère pouvoir être en mesure de libérer complètement le rôle de la Cour du banc de la reine d'ici six mois.

La session de novembre prendra fin au début de février 1966.

La cause de Boisjoly est remise au 24 novembre

Le juge Benoit Turmel de Sherbrooke, a décidé ce matin de différer au 24 novembre prochain le jugement qu'il devait prononcer dans la cause de Jean-Paul Boisjoli.

Boisjoli est le dernier des individus à avoir subi son procès dans l'affaire des faux certificats d'électeurs remontant aux élections provinciales de 62.

Le juge Turmel avait été désigné tout spécialement pour présider le procès de Boisjoli à Montréal.

C'est un plaisir chez . . . F. Courtemanche

D'ADMIRER LE GRAND CHOIX DE
MOBILIERS COLONIAUX



Profitez de la beauté du style colonial original dans votre salle à manger également. Vous trouverez chez F. Courtemanche un choix vraiment exceptionnel.

Prix depuis $189



La sélection de mobiliers de salon chez F. Courtemanche est des plus attrayantes. Chacun est d'un style classique et à prix abordable.

Prix depuis $229



Imaginez l'un de ces mobiliers de vivoir d'inspiration coloniale dans votre boudoir ou votre salle de séjour. Ce serait magnifique, n'est-ce pas ?

Prix depuis $139

5 planchers de meubles et accessoires électriques

• 36 MOIS POUR PAYER

Ouvert jusqu'à 10 p.m. les jeudis et vendredis

F.C. F. Courtemanche LTEE
6729, ST-HUBERT AU NORD DE ST-ZOTIQUE CR. 2-1137-38

Au service d'une distinguée clientèle depuis plus de 26 ans

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
550	Abitibi	11	10⅞	10⅞
225	Algoma	65	65	65
300	Alliance	8¾	8½	8½
6525	Alumin	31¾	31¼	31¾
100	Alu 4¼ p	40¼	40¼	40¼
—	Alcan 1 pr	22	22	—
—	Alcan 2 pr	47½	47½	—
—	Anglo CP	9½	9½	—
—	Ang CP p	23½	23½	—
—	AngT 4½ p	44½	44½	—
—	AngT 265 p	52	51¾	—
55	AngT 290 p	53	53	53
—	Argus	20½	20½	—
—	Arg 2.60 pr	50½	50½	—
300	ArgC p	13⅛	13	13
125	Asbestos	24⅝	24½	24½
—	Atl Sug	24	24	—
—	Atl Sug Pr	100	100	—
—	Bq CN	70	69	—
135	Bq Imp-C	63	62¾	63
100	Bq Mont	61½	61½	61½
—	Bq N-E	74	74	—
—	Bq PC	49¼	49	—
450	Bq Roy	74¼	74	74¼
—	Bq Tor-D	62	62	—
300	Bathurst P	23	22½	22½
150	Bath wts	10½	10½	10½
4510	Bell Phone	57¾	57¼	57¼
—	Bow Mer P	50⅝	50⅝	—
—	Bowater	7	7	—
—	Brazil	9	9	—
50	BA Bk Note	69	69	69
1675	BA Oil	29	29	29
250	BC Foest	24	23¾	23¾
—	BC Phone	70	70	—
—	BC Ph 4¾	96¼	96¼	—
—	BC Ph 5¾	105	105	—
—	BC Ph 4.84	25	25	—
2050	Brinco	6¼	6¼	6¼
—	Brockvl Pr	7¼	7¼	—
—	Bruck (A)	28¾	28¾	—
—	Bruck (B)	13½	13½	—
—	Burns Foods	20½	20½	—
850	Cae	12	12	12
850	Cal Pow	26	26	26
75	Can Cem	47½	46¾	46¾
—	Can Cem Pr	27	27	—
—	CD Sugar	24½	24½	—
1975	Can Iron	60½	60¼	60½
50	Can Malt	25	25	25
—	C S L	35	34½	—
—	C S L Pr	6¾	6¾	—
4200	C Brew	7¾	7¾	7¾
—	C Brew (A)	43½	43¼	—
—	C Brew (B)	52¼	52¼	—
—	C Br Al (A)	15¾	15¾	—
—	C Bronz Pr	99¼	99¼	—
—	Cdn Can A	14¾	14¾	—
—	C Chem w	825	825	—
—	C Fnd A Pr	18¼	18¼	—
—	C Hydroc	28½	28½	—
—	C I L	19¾	19⅝	—
220	CI Pow	28	28	28
25	CI Pow Pr	50	50	50
600	C Marconi	5¾	5¾	5¾
2100	CPR	69¼	68¼	68¾
—	CPR 4% Pr	10	9¾	—
100	C Pfina	12¼	12¼	12¼
—	CPP Sec	22¼	22¼	—
800	C Refract	18¾	18¾	18¾
—	Cdn Tire A	54½	54½	—
—	C Vickers	20½	20¼	—
620	Central Del	12	12	12
550	Chemcell	15¾	15¾	15¾
—	Chem 1.00Pr	36½	36½	—
—	Chrysler	58	58	—
—	Coghlin	13½	13½	—
—	Coll Cell	8	8	—
—	Col Cell Pr	26¾	26¼	—
2360	Cons MS	49¾	49¼	49¼
1540	Cons Paper	38½	38¼	38½
—	Cons Text	20	20	—
—	Consu Glass	11¼	11	—
—	Corby (A)	21½	21½	—
350	Coronation	380	380	380
75	Crain RL	29¾	29¾	29¾
—	Créd Fonci	70	69	—
—	Cr Cork	130	130	—
—	Cr Zell (A)	29¼	29½	—
200	Crush Int	14¾	14¾	14¾
600	Denison	41¼	40¼	40¾
630	Dist Seag	37¼	37	37⅛
1520	D Bridge	29¼	29	29
—	D Coal Pr	7	7	—
—	Do Fasco	27½	27	—
700	D Glass	16½	16	16½
—	D Lime	5¼	5¼	—
200	Dosco	13¼	13¼	13¼
—	D Stores	25½	25½	—
375	Domtar	18½	18½	18½
—	Domtar Pr	21	21	—
350	D Text	33¼	33¾	33¼
425	Donohue	7⅜	7⅜	7⅜
100	Du Pont	45¾	45¾	45¾
250	Dupuis (A)	10¼	10¼	10¼
—	Eddy Match	37½	37½	—
—	Electrolux	49½	49½	—
—	Enamel (A)	8	8	—
—	Enamel (B)	450	450	—
100	Falcon	108	108	108
500	Fam Play	26¾	26¾	26¾
—	Fleetwood	24⅞	24	—
—	Ford	63⅞	63⅞	—
250	Fraser	31	30¾	30¾
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	G Dynam	51¾	51¾	—
—	GMC	117½	115	—
3215	GB Can In	16¼	16⅛	16¼
800	Gr Wpg G	25⅞	25¾	25¾
1200	GL Paper	20½	20	20½
—	Guar Trust	14	13½	—
—	Hdy Andy	6¼	6	—
—	Hardee	115	115	—
300	Hawk Sidd	5⅜	5⅜	5⅜
200	Hollinger	27	26⅝	26¾
500	Home A	18¾	18¼	18¼
400	Home B	19¼	19¼	19¼
—	Horne Pf	300	300	—
505	Hud Bay M	75⅜	74½	74½
—	HBC	14½	14½	—
400	Husky Oil	13⅜	13	13
—	Husky D w	690	690	—
1350	Imp Oil	55⅜	55⅜	55⅜
100	Imp Tob	14¼	14¼	14¼
2305	Ind Accep	25	25	25
200	Inglis	7¼	7¼	7¼
—	InlandC pr	19⅞	19⅜	—
—	Inland NG	20¼	20¼	—
—	Investors A	14⅜	14⅜	—
665	Int Nickel	98¼	98	98¼
—	Int Pap	33¼	33	—
450	Int Util	31¾	31¼	31¾
—	Inter PL	88¼	88	—
200	Jamaica PS	13¾	13¾	13¾
—	Labatt	18¼	18¼	—
—	Laur Fin	13	12⅞	—
—	Laur F 200	33½	33	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
250	Loblaw A	11	10¾	10¾
150	Loblaw B	11½	11½	11½
8000	Loeb M	17¾	17¾	17¾
—	MacKinn	9	9	—
—	MacLar A	22¾	22¾	—
—	MacLa B	25	25	—
—	MacSc H	33⅜	33⅜	—
775	MB PR	27⅞	27¼	27¼
—	Marit Elec	21¾	21¼	—
410	Marit Tel	22	22	22
460	Massey F	35⅜	35	35⅜
—	McAllister	7¼	7¼	—
—	Met Stor	10¾	10¾	—
—	MPG Inv	5¼	5¼	—
100	Miron 6	12½	12½	12½
—	MitchR A	13	13	—
—	MitchR B	350	350	—
—	Molson A	37	36	—
—	Molson B	38	38	—
100	Mtl Loco	14⅜	14⅜	14⅜
—	Mtl Trust	22	22	—
50	Moore Cor	81	80¼	80¼
100	Morse R A	14⅜	14⅜	14⅜
—	Morse R B	12½	12½	—
—	Mussens	10	9¾	—
100	Nat Contain	6½	6½	6½
—	Nat Drug	12¼	12¼	—
500	Nfld Light	10¾	10¾	10¾
1725	Noranda	51¼	50¼	51⅛
—	N Ttil pr	80½	80½	—
125	NS LP	34	34	34
—	Ocean Fish	11½	11½	—
630	Ogilvie	14½	14½	14½
1125	Pac Pete	11⅜	11¼	11¼
300	Phillips C	27	27	27
—	Placer	23	21¼	—
625	Pow Corp	13⅜	13½	13½
50	Pow C 4¾	47	47	47
125	Price Br	39¼	39¼	39¼
1970	QN Gas	12	11⅜	12
—	QN G p5.40	98½	98½	—
135	Que Phone	26	25⅜	—
—	QPh 4¼ 65	19¼	19¼	—
100	Reitman's	10¾	10¾	10¾
965	Rio Algo	21¾	21⅜	21½
—	Rockwell	40½	40½	—
100	Rolland A	11¼	11¼	11¼
205	Ronalds F	14¼	14	14¼
575	Rothmans	23	22¾	23
—	Royalite Pr	25	25	—
—	Russe I (A)	23	23	—
—	Royal T Pr	20¼	20¼	—
25	St-L Ce (A)	35	35	35
100	St-L Cem w	15	15	15
—	Salada F	12⅜	12	—
50	Scott LaS	13½	13½	13½
1700	Shell Can	18⅛	17⅞	17⅞
—	Shell I Pr	25	25	—
—	SherW	40	40	—
—	SherW Pr	140	140	—
25	Shop Save	14¼	14¼	14¼
—	Sicard	6⅝	6½	—
—	Sicard 6%	21	21	—
375	Simpsons	29	29	29
—	Sogemines	13¾	13½	—
—	Southam	38¾	38¾	—
450	SS Steel	12½	12¼	12¼
1849	Steel Can	27½	27¼	27½
—	Steinbg (A)	45¾	45¾	—
—	Steinbg Pr	102	102	—
1700	Texaco E	51	51	51
—	T Fin A	12⅞	12⅞	12⅞
1525	Tr-C Cor	10¼	10	10¼
100	Tr-C PL	35¼	35¼	35¼
—	Tr Mt PL	20	20	—
—	Triad Oil	285	265	—
—	Turnbull	10	10	—
400	Un Carbid	28⅞	28¾	28¾
—	Viau	13	13	—
70	Walk GW	36¾	36¾	36¾
—	Weldwood	11⅜	11⅜	—
3825	WCoast Tr	22¾	22¼	22½
—	Weston A	21¾	21	—
—	Wstn A w	12¼	12¼	—
—	Weston B	23¼	23⅛	—
300	Zeller's	23½	22	22

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	8	7	—
—	Alpha	40	40	—
1500	Alscope	75	75	75
—	Alsof	10½	10	—
—	Amg B Bel	32	32	—
4000	Ameranium	4½	4½	4½
600	Anglo S rts	35	35	35
—	Anglo Scan	12¾	12¾	—
—	Anthonian	7	7	—
—	Arno	4	4	—
1000	Atlanta	25	25	25
6500	Augustus	64	60	62
—	Baker Talc	64	60	62
—	Band Ore	16	16	—
—	Barvallee	3½	3	—
1000	Batamin	5	5	5
—	Beld Cort	12¾	12¾	—
—	Beld C W	270	270	—
46900	Bl Hawk	345	330	340
35500	Bl River	26	25	25
—	Blue Bon	325	320	—
—	Bluewater	18	18	—
6500	Bornite	5	5	5
—	B Carpets	40	40	—
88500	Bruce-Pr	20½	18	20
9000	Bruneau	26	26	26
1000	Burnt Hill	30	30	30
—	Camflo	335	335	—
—	Camp Chib	460	460	—
—	C Arena	310	310	—
—	C Interb	310	310	—
100	C Magnes	100	100	100
2200	C Secur A	300	285	300
1000	Carbec	11	11	11
—	Cartier-Que	8½	8½	—
—	Casavant	470	470	—
—	Cassiar	12¾	12¾	—
—	Cessland	600	595	—
100	Chemalloy	155	155	155
—	Cheskirk	11½	11½	—
—	Chb Copper	6	6	—
35000	Chipman	28	28	28
6100	Mom H&M	115	110	115
—	Com O&G	29	29	—
500	Commod	155	155	155
—	Commod w	85	85	—
1500	Cominga	13½	13½	13½
5000	C Canorama	46	44	44
1000	C Manitoba	25½	25½	25½
—	C Mogador	22	22	—
—	C Monpas	8	8	—
—	C New Pac	23½	23½	—
—	C Persh	18	18	—
—	CQ Smelt	80	80	—
—	CQ Yell	6	5½	—
—	C Virginia	42	42	—
6500	Copstream	10	10	10
175	Couvrette(A)	7½	7¼	7¼
—	Cr St-L (A)	9¾	9½	—
1000	Crownbrid	42	42	42
2000	Dauphin	21	21	21
—	Delta Elect	225	220	—
3000	Delta Min	30	29	29
—	Denault (A)	12½	12½	—
37500	Dolsan	90	83	87
—	Dom Exp	11	9½	—
—	Dom Lease	12	12	—
—	D Oilcloth	30½	30	—
—	Drum Weld	9⅞	9⅞	—
1500	Dumagami	60	60	60
11500	Dumont	41	38	38
—	Dyna Pet	115	115	—
—	East Sull	900	880	—
—	East Vent	23	23	—
—	E Bake	24	24	—
1000	Emp Oil	7	7	7
29400	Equity Ex	78	76	77
8000	Fab Met	14	13½	14
500	Fano	7½	7½	7½
25	Fiscal	11	11	11
—	Fiscal Pr	19	19	—
—	Flint Rock	25	25	—
—	Ft Reliance	37	37	—
6500	Fox Lake	24	23	23
—	Frigistors	42	42	—
—	Gandy	4½	4½	—
2000	Futurity	62	55	55
—	Gilchrist	450	450	—
2000	Garney	68	67	67
1030	Ghislau	28½	28½	28½
200	G Autotron	110	110	110
100	Glen Lake	170	170	170
1100	Grt W M	120	116	116
1325	Greenberg	6	6	6
200	Grissol	230	230	230
800	Hastings	330	330	330
—	Inland Ch	6	6	—
700	Inspiratn	175	175	175
—	Int Atlas	120	110	—
—	Int Ceam	11	11	—
3000	Intp Dredg	27½	27½	27½
—	Inv Found	53	53	—
—	Israel Oil	12½	12½	—
—	James Bay	31	30	—
—	Jockey	5	5	—
2000	Jubilee	315	310	310
13500	Keltic Mng	33½	32½	33
—	K Desmond	55	53	—
—	Kenting Ov	5	5	—
—	Kiena	150	150	—
1700	Kodiac Pet	345	325	340
—	Kontiki	8	7½	—
100	La Acc A	8¼	8½	8½
100	Labrador	35½	35½	35½
—	Laduboro	37	37	—
—	Lait Lec	11½	11½	—
—	Lamon	19	19	—
2000	Lingside	3½	3½	3½
—	Lithium	7	7	—
1000	Louanna G	15	15	15
—	Larlartic H	10½	10½	—
—	Massval	8	8	—
3000	Malachewan	28½	28½	28½
—	McIntyre	85½	85½	—
1135	Meichers Pr	5½	5⅜	5½
1000	Merc Chip	10	10	10
—	Merrill	52	51	—
—	Mid-Chib	18	18	—
100	Midepsa	380	380	380
—	Miro Mines	24½	24	—
2000	Mistango	21½	21	21½
—	Molyb	75	60	—
5000	Monpre	8	8	8
—	Mt Costigan	20	20	—
9400	Mt Pleast	104	102	103
1502	Mt Plesa w	6	6	6
—	Mt Rice	19½	19½	—
—	Mt W Iron	41	41	—
200	NAut Ven	200	190	200
2000	Native Min	10	10	10
5500	N Formaq	4½	4	4½
9200	N Imperial	144	136	140
1000	Newrich	15	15	15
500	NW Amulet	5	5	5
9500	Nocana	17	16½	17
—	Na Asbestos	6	6	—
8000	NA Rare M	48	44	45
—	North Ex	111	105	—
500	NW Canala	10½	10½	10½
—	Norvalie	7	6	—
—	Opem Ex	10	9½	—
—	Opemiska	875	875	—
30600	Pat Silver	43½	40	42
1000	Paudash	7	7	7
600	Peace Riv	500	500	500
—	Pennbec	20	18	—
100	Peso S	135	135	135
1000	Phoenix O	70	68	68
—	Pitt Gold	4	4	—
1100	Porcupine	16	15	15
—	Que Ascot	7	7	—
5000	Que Chib	15	15	15
—	Q Cobalt	130	130	—
—	Q Indust M	18	18	—
5000	Queenston	9	9	9
—	RM Bear A	18	18	—
30900	Rancheria	60	50	59
200	Ranger O	232	232	232
—	Red Crest	3	2½	—
3000	Rexspar	4½	4½	4½
7200	RA Pete B	100	97	97
—	Ruby Foo	400	400	—
—	Rusty L	22	22	—
300	St-L Colum	199	199	199
100	St-L D Lds	80	80	80
—	St Luci Ex	16½	16½	—
—	Sangamo	8½	8½	—
3000	Sapawe	36	32	34
—	Seaway H	5½	5½	—
—	Select Fin	375	375	—
2100	Silver Reg	22	20	22
—	Silver Sum	16	15½	—
2500	Silver T	23	23	23
2500	Silver T	23	23	23
100	Sobey's A	19¼	19¼	19¼
—	Soca	50	50	—
—	Sogena	10½	10	—
4500	S Dufault	8	8	8
—	Spartan A	46	46	—
1000	Spartan w	5	5	5
7300	Stairs Ex	72	69	69
24700	Std Gold	40	33	36
—	Sullivan	590	570	—
—	Superpak	315	315	—
—	Surlaga	37	37	—
8600	Tache	14	12	13
—	Talisman	53	53	—
—	Tazin	8½	7	—
2000	Tib Exp	5	5	5
—	Titan	7	5½	—
—	Tr-C Free	195	195	—
—	Trsterre	30	30	—
—	Tru-Wall	420	420	—
500	U Asbesto	305	305	305
—	U Canso	310	310	—
—	U Cor B	13	13	—
2000	Un Obalski	33	33	33
—	UTowns E	16⅜	16⅜	—
500	Val-Mar	5½	5½	5½
—	V D Hout	160	150	—
—	Vanguard	4	4	—
—	Viola-Mac	415	415	—
—	Wabasso	14½	14½	—
—	W C Min	50	50	—
—	Westeel	19⅜	19⅜	—
3500	West Tin	46	44	46
—	Westville	20	20	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Bq.	Comb.	Pap.
Clôture — 19 oct.	163.89	153.56	122.32	157.94	117.89
Clôture — 18 oct.	163.50	153.67	122.82	157.72	118.65
Sem. dernière	161.67	152.71	124.55	156.40	120.53
Mois dernier	162.74	154.61	125.04	157.57	123.59
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpétuels	1966	73½	76½
4½	15 déc.	1966	99¼	99½
2¾	15 juin	1968	95½	96
3¼	1 juin	1976	83¾	84½
4¼	1 sept.	1972	94¼	95
5½	1 oct.	1989	101¼	101
5½	1 oct.	1975	100¾	101½
4½	1 sept.	1983	89¼	90
5¼	1 mai	1990	97¼	98
CNR 5½	15 déc.	1971	100¼	101
CNR 4½	1 avril	1967	99	99½
CNR 5¼	1 jan.	1965	102½	103½
CNR 4	1 fév.	1981	84½	85¼
CNR 5	1 oct.	1987	94¾	95¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C.	5¼	1987	94¾	95¾
BC Electric	3¼	1967	97½	98
BC Electric	5½	1989	97	98
BC Electric	5¾	1977	99½	100½
Manito Hyd	5¼	1968	94	95
NB	5½	15 juil. 1989	94½	95½
Nfld	5¼	1 juin	1985	92	93
NS	5¼	1 mai	1985	94¼	95¼
Ontario	3	15 déc.	1970	90¼	91¼
Ont.	5½	15 août	1985	98	99
Ont H	2¾	1 oct.	1968	94	95
Ont H	5¼	1 fv.	1985	93¼	96¼
Qué.	3	1 juil.	1969	91¾	92½
Qué.	5¼	15 déc.	1987	91½	92½
Qué.	5½	1 avril	1990	94¼	95¾
Qué H	3¼	1 mai	1974	83¾	84¾
Qué H	5½	1 jn.	1988	94¼	95¼
Qué H	5	15 fév.	1985	87½	88½
Sask	5½	15 déc.	1985	96½	97½

MUNICIPALITES

Mont	5¼	1 juin 1989	96½	97½
TorMt	5½	15 jn 1985	96½	97½
Vanc	5½	15 déc. 1980	95¾	96¾
Hamilt	5¼	15 j 1977	94¾	93¾

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	4½	1966	100	102
Brazil Tr.	4½	1971	90	93
Cdn Petrofina	4	1972	88	90
Cdn Utilities	5¾	1977	140	—
Inland Cemnt	4½	1976	90	—
Inl Nat Gas	5½	1977	98	98
Loblaw	4¾	1976	176	—
Lob Lease Pro	5¼	1979	99½	101
Pac Pete	5	1977	100	103
Shaw W&P	5½	1972	100	101
Shaw W&P	4¾	1978	93¼	94¼
Shaw W&P	3½	1970	92	93
Simpson's	5½	1979	131	—
Simpson's	5	1976	200	—
TC Pipeline	5	1989	110	113
TC Pipeline	5	1988	135	—
Triad	4¾	1971	92	93
Uted Twn El	6¼	1981	121	—
W Coast	5½	x-c 1988	102	104

INDUSTRIES

Abitib	6¼	1977	101	102
Algoma	5¼	1978	95	97
Aluminum	4½	1973	93	94
BP Tanker	6¼	1985	101	101½
Can Cement	3¾	1975	100¾	101½
Cdn Br Alum	5¾	1980	98¼	99¼
C I L	5¾	1977	99	100
C P R	5⅝	1983	92	93
Cr Foncier	5¼	1985	97½	98½
Dosco	6⅝	1985	97	98
Dom Stores	5½	1976	98	99
Domtar	5⅝	1977	96	97
Eaton Acc	3¾	1985	97¾	98½
Imp Oil	3⅝	1969	93	94
I A C	5¾	1982	95	96
Roy T Mort	6	1975	99½	110¼
Roynat	6⅝	1980	100¾	101¼
Shell Oil	5⅞	1977	98½	99½
St Law Corp.	5⅝	1978	92	93
Simpsons	4¾	1973	98	99
Traders Fin	5¾	1985	94	95½
Westons	5½	1983	93	97
Woodwards	5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel	6	1963	99	100½
Alta Gas Tk	5¾	1985	98	99¼
Bell Tel	3¾	1979	82	83
Bell	5½	1982	96½	98
Bell Tel	5¾	1984	89	100
Bell Tel	6¼	1978	102	104
Bow Pow	3¾	1980	82	84
Braz Tract.	4¾	1970	89	—
BC Tel	5¾	1986	98½	—
Calgary Pow	5¾	1982	98½	—
Can Elect	4	1968	94½	—
C West NG	5¾	1982	98	100
Cons Gas	5¾	1984	98	100
Cons Gas	5	1978	93	95
G Lakes P	5¾	1977	99	101
Lakeland NG	6	1982	97	99
Marit Elect	5¾	1983	98	100
NFLD L & P	5¾	1978	95	—
N Ont N Gs	5¾	1982	97	99
Northw Ut	5¾	1988	98	100
North Tel	5¾	1983	98	100
Que Nat Gs	5¾	1985	92	94
Que Nat Gas	6	1988	97	99
Que Tel	5¾	1983	96	—
TC Pipe	5.85	1987	97½	98½
Union Gas	5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach	6	1978	94½	—
Eaton R	3½	1968	94½	—
Eaton	5	1978	92	94
Steinberg	6	1984	99	101
Loblaw	5½	1983	96¼	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Banque de Montréal ..... (W)	$0.55	tr.	1-12-65	30-10-65
Banque Royale du Canada	$0.65	tr.	1-11-65	20-10-65
East Sullivan Mines	$0.25	sa.	30-11-65	12-11-65
Granby Mining (en $ ..... amér.)	$0.25	tr.	10-12-65	10-11-65
Hastings Mining & Dev. ..... (X)	$0.15	sa.	30-11-65	12-11-65
Hudson's Bay Co.	$0.16	—	30-11-65	8-11-65
Hudson Bay Mining & Smelting (XX)	$0.85	tr.	13-12-65	12-11-65
Sullivan Mines	$0.25	sa.	30-11-65	12-11-65
Sullivan Cons. Mines	$0.15	sa.	30-11-65	12-11-65
Yukon Cons. Gold	(Z)	—	—	15-11-65

(W) Plus un boni de 15 cents. Le dernier dividende fut de 52½ cts et le boni de fin d'année de 10 cts.
(X) Plus un boni de 20 cents.
(XX) Plus un boni de 65 cts. payable en argent canadien. Ceci équivaut à une augmentation de 10 cts. sur le dividende régulier et de 15 cts. sur le boni.
(Z) Div-action de cinq actions privilégiées à 3% (valeur au pair de $1) contre chaque lot de 100 actions en portefeuille.

Fermeté des métaux à Montréal et Toronto

MONTREAL — La tendance générale du marché à Montréal au début de l'après-midi est légèrement et irrégulièrement en hausse.

La majorité des principaux secteurs se maintiennent en hausse à l'exception des papeteries où la cote fléchit un peu.

Les fluctuations dans tous les secteurs sont minimes, tandis que le volume des échanges n'est que modérément actif.

Le groupe le plus actif est celui des métaux usuels alors que Noranda progresse de 1⅜ à 51¼. Hudson Bay gagne ¾ à 75, Inco ¼ à 97½ et Falconbridge ¼ à 107½.

Parmi les principales autres variations, Dominion Textiles gagne ¾ à 33¼ et West Coast ⅜ à 22½. Qu

CAHIER No 6 / PAGES 95-108 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MERCREDI 20 OCTOBRE 1965 — 81e ANNEE — No 242

Rhodésie: Smith présente à Wilson un projet qui place la Grande-Bretagne au pied du mur

—LONDRES, (AFP) — Le gouvernement rhodésien a mis aujourd'hui la Grande-Bretagne au pied du mur. Dans le nouveau message que M. Ian Smith a adressé à M. Harold Wilson, le premier ministre rhodésien propose un marché très précis. Ou bien la Grande-Bretagne accorde à la Rhodésie son indépendance immédiate sous la condition du respect par la Rhodésie de la Constitution de 1961, ou bien la Rhodésie, qui a déjà pris la décision de principe, proclamera elle-même cette indépendance.

page 103
L'enquête sur le Ku Klux Klan et autres nouvelles internationales

M. Smith propose au gouvernement de Londres la signature d'un traité solennel garantissant le respect par Salisbury de la constitution de 1961. C'est la seule proposition nouvelle de M. Smith par rapport aux négociations qui ont eu lieu à Londres au début du mois et qui s'étaient soldées par un échec. Le gouvernement britannique avait refusé de prendre la seule constitution de 1961 comme base à l'indépendance rhodesienne et avait avancé plusieurs conditions allant au-delà, en ce qui concerne le transfert graduel du pouvoir aux Africains, des prévisions modestes faites à ce sujet dans la constitution présente.

M. Smith affirme dans son message que la constitution de 1961 comporte les conditions exigées par le gouvernement britannique pour l'octroi de l'indépendance.

M. Smith fait également remarquer que la constitution a été approuvée par les gouvernements britannique et rhodésien ainsi que par les principaux partis politiques de la colonie, y compris les représentants des communautés africaine et asiatique.

"La Rhodésie est aujourd'hui condamnée non point pour ce qu'elle a fait, mais pour ce que d'autres pensent que nous pourrions faire à l'avenir", dit M. Smith.

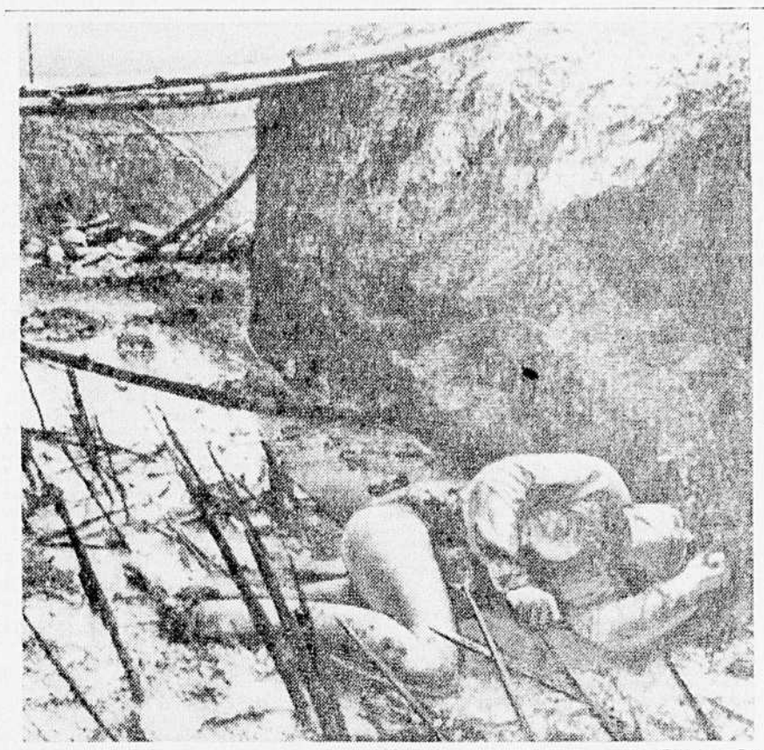
Réactions de Londres

M. Smith reprend ainsi un argument auquel le gouvernement a déjà répondu par la négative. En même temps, il rejette entièrement sur le gouvernement de Londres la responsabilité des conséquences éventuelles d'un nouveau refus de sa part.

A Downing Street, cependant, la première réaction a été assez curieusement, celle du soulagement. "Chaque jour gagné, y déclarait-on après avoir pris connaissance du message de M. Smith, est le bienvenu".

Il est vrai que ce n'est qu'indirectement que M. Smith a annoncé que la décision du gouvernement rhodésien de proclamer son indépendance unilatéralement était prise. Son application dépend maintenant de l'attitude de Londres à la proposition de conclure un traité de garantie de respect de la constitution de 1961.

Bien qu'il soit très probable que M. Wilson rejette cette proposition, il n'est pas impossible qu'un échange de messages cherche à retarder encore l'application de la décision prise en principe aujourd'hui à Salisbury.



(Telephoto PA)

Vietcongs pris à leur propre piège

Les corps de ces soldats vietcong, premier plan et arrière-plan) ont été retrouvés près d'une forteresse gouvernementale au Sud-Vietnam. Les cadavres gisent dans la boue à côté d'épieux de bambou aiguisés que les guerilleros avaient dissimulés dans les sentiers creux. Ces malheureux avaient tenté, mais sans succès, d'investir un avant-poste dans la vallée de Ba Long, près de Quang Tri sur les hauts plateaux. Les défenseurs de l'avant-poste seraient tombés sur ces épieux si l'attaque avait réussi.

St-Domingue: le régime risque d'être renversé

SAINT-DOMINGUE, (PA, UPI, AFP) — Des rumeurs circulent aujourd'hui à Saint-Domingue selon lesquelles le gouvernement provisoire de M. Garcia-Godoy serait menacé d'être renversé.

M. Godoy a réuni hier d'urgence son cabinet et a discuté avec ses conseillers, jusqu'aux petites heures du matin, des mesures à prendre pour mettre fin à une nouvelle vague de violence.

Le président provisoire a également rencontré le colonel Caamano, ancien chef des forces rebelles, et l'a exhorté de tenter de mettre un terme aux activités des franc-tireurs de sa faction.

De son côté, M. Ellsworth Bunker, membre de la commission de médiation de l'OEA à St-Domingue, est rentré d'urgence en République dominicaine de Washington. Le diplomate américain avait été un des protagonistes de l'accord en vertu duquel le gouvernement provisoire a été établi, en septembre dernier.

Une nouvelle fusillade a éclaté hier dans la capitale dominicaine et on indiquait que des unités d'infanterie ont progressé de deux pâtés de maisons vers l'ancien secteur rebelle. D'autre part, les barricades reparaissaient aux coins de rues.

Les coups de feu d'hier faisaient suite à la reprise des combats entre des éléments réguliers de l'armée et des jeunes gens, combats qui ont fait un tué et plusieurs blessés. Selon d'autres sources, l'engagement d'hier aurait causé la mort de trois personnes. La situation apparaît fort confuse, alors que l'armée rencontre une vive résistance dans sa progression vers le quartier rebelle. Par ailleurs, la garde autour du Palais national a été fortement renforcée.

On sait que les troubles ont repris avec l'assassinat, samedi, d'un leader conservateur, Angel Severo Cabral, qui a été tué alors qu'il pénétrait dans la zone rebelle. Cabral avait été ministre de l'Intérieur au sein de la junte qui renversa le président Juan Bosch en 1963.

Lundi soir, à la suite d'un conflit survenu entre deux syndicats rivaux de travailleurs portuaires pour le déchargement d'un navire étranger, une bataille éclata, au cours de laquelle un dirigeant syndical, Jose Ramirez, fut tué et trois débardeurs blessés.

Le prince et la princesse Felix Youssoupoff
En médaillon, le "faux moine" Raspoutine



La princesse Irina admet avoir contribué à séduire Raspoutine

NEW YORK — Interrogée aujourd'hui au sujet de la déclaration faite hier devant le jury de la cour suprême de l'Etat de New York, la vieille princesse Irina, descendante des Romanov de Russie, s'est ravisée et a admis qu'il était possible qu'elle ait servi d'appât pour attirer chez elle à St-Petersbourg le moine Raspoutine que son mari assassina le 16 décembre 1916.

D'une voix hésitante, mais s'exprimant en un anglais parfait, la princesse Irina a dit au jury qu'un passage du livre écrit par son mari, le prince Felix Youssoupof, lui avait rafraichi la mémoire. Ce passage qui a été lu par Me Carleton Eldridge, avocat de la Columbia Broadcasting Corporation, défenderesse dans cette cause, se lit comme suit: "Je savais que Raspoutine avait manifesté le désir de faire la connaissance de ma femme, et lorsque je lui ai demandé de venir, il a dit qu'il viendrait avec plaisir."

Hier, la princesse avait soutenu qu'elle se trouvait en convalescence en Crimée lorsque son mari assassina le "moine démént". Aujourd'hui, elle a dit que son mari lui avait tout simplement dit que Raspoutine "était invité à prendre le thé et qu'il est venu".

C'est alors que Me Elridge a lu le passage du livre et a demandé si on ne lui avait pas également dit que le moine espérait la rencontrer. La princesse a répondu: "Oui, je crois".

Au cours de son témoignage d'hier, le prince Youssoupof, mari de la princesse Irina depuis cinquante ans, a soutenu que "Raspoutine était un faux moine" qu'il était devenu nécessaire de supprimer afin d'empêcher que la succession des Romanov ne passe à une clique réactionnaire, au moment où le pays avait le plus pressant besoin de réformes. Raspoutine était tout puissant à la cour à l'époque. On parlait même d'une liaison que la tsarine Alexandra entretenait avec ce ténébreux personnage.

Le procès retentissant qui se déroule présentement à New York fait suite à l'action en dommage pour un montant de un million et demi de dollars que le prince Youssoupof intente contre la CBS, pour avoir utilisé son nom sans son autorisation et déformé certains aspects du meurtre de Raspoutine en l'entourant d'une "atmosphère sexuelle" excessive — atmosphère qui implique que la princesse aurait servi d'appât pour attirer Raspoutine dans sa chambre.

La princesse avait intenté un procès similaire à la "Metro-Goldwyn" en 1945 et avait obtenu gain de cause.

Indonésie: Subandrio aurait été mêlé au coup d'Etat raté

SINGAPOUR (AFP, Reuter) — Au cours d'une réunion restreinte de son cabinet, le président Soukarno a étudié hier les moyens de dissiper "les malentendus" avec la Chine communiste, a annoncé Radio-Djakarta.

Selon la radio indonésienne, cette déclaration a été faite par M. Saleh, troisième vice-président, qui a ajouté que le président prendrait les mesures nécessaires pour accélérer le retour à la normale.

Les observateurs à Singapour soulignent le fait que l'annonce de cette réunion du cabinet n'a pas été faite par le Dr Subandrio, porte-parole habituel. On note également que, selon une émission de la radio malaysienne, il n'était pas présent à la réunion des vice-présidents, hier. Son absence coincide d'ailleurs avec l'apparition sur les murs de Djakarta d'inscriptions tendant à faire croire que le ministre des Affaires étrangères n'a pas été étranger au coup d'Etat manqué.

Par ailleurs, selon le journal "Angkatan Bersendjata", organe des forces armées indonésiennes, le leader communiste Aidit, non seulement n'a pas été capturé, mais il organiserait actuellement la résistance dans l'est de Java.

Selon la radio malaysienne, Aidit rencontrerait un certain succès dans sa tentative de recruter des éléments dans les villages environnants de son quartier général, à Wonogiri. La radio indique également que des unités de l'importance du bataillon ont été formées par les communistes, dans le centre de Java.

Le président Johnson quitterait l'hôpital demain

BETHESDA, Maryland (AFP) —Le président Johnson aura la faculté de quitter l'hôpital naval de Bethesda demain matin, annonce la Maison blanche qui précise qu'un examen médical approfondi autorise les médecins à dire que M. Johnson "pourra quitter l'hôpital n'importe quand après la nuit prochaine".

On ne savait pas encore ce matin à quel moment de la journée de demain le président quittera l'hôpital pour son ranch où il a manifesté le désir de se retirer.

Aucune nouvelle des Canadiens disparus au Laos

SAIGON, (AFP) — On est toujours sans nouvelle au siège de la Commission internationale de contrôle à Saigon de l'avion porté disparu hier entre Vientiane et Hanoï, avec douze personnes à bord : huit passagers membres de la commission (cinq Indiens, deux Canadiens et un Polonais) et quatre membres d'équipage. Ces derniers sont de nationalité française. Il s'agit du commandant de bord Henri Domergue, du radio Camille Lemée, du chef mécanicien Marcel Ropers, du steward Gustin.

Ils appartiennent à la "Compagnie internationale de transport civil aérien" (C.I.T.C.A.) qui assure depuis 1954, les transports de la Commission tripartite.

Deux vols ont lieu chaque semaine entre Saigon - Phnom Penh-Vientiane et Hanoï. La flotte de la C.I.C. comprend quatre quadrimoteurs "Boeing 307" appareils construits en 1944. Ils peuvent emmener cinquante six passagers mais, en général, ils ne voyagent qu'avec une dizaine de personnes à bord.

Nuit de cauchemar au Vietnam

SAIGON (AFP, PA, UPI, Reuter) — Le Vietcong a déclenché deux violentes attaques contre des avant-postes gouvernementaux au cours de la nuit dernière, mais elles ont échoué. L'ennemi a perdu entre 150 et 200 hommes, cependant qu'un hélicoptère était abattu, entrainant la mort de quatre Américains.

Ces deux attaques surviennent après plusieurs semaines d'apparente inertie.

D'une part, un bataillon Vietcong a attaqué cette nuit les positions d'une forte unité gouvernementale en position à quelques milles de Quang Tri, dans la vallée de Ba Long, immédiatement au sud de la zone démilitarisée du 17e parallèle. Tous les assauts du Vietcong ont été repoussés. Selon les conseillers américains attachés aux unités gouvernementales engagées dans le combat, "de soixante à cent cadavres Vietcong étaient visibles devant les positions gouvernementales abandonnées par les forces assaillantes". La vallée de Ba Long avait été réoccupée il y a un peu plus d'un mois, après un bombardement effectué par les B-52 stratégiques.

Par ailleurs, toujours au cours de la nuit, le camp des forces spéciales de Plei Mei, au sud-ouest de Pleiku, a également été attaqué par le Vietcong, dont il a subi les assauts après des tirs de mortiers.

Les combats se sont poursuivis jusqu'à 6 heures du matin (heure locale); l'aviation est intervenue et le contact a été rompu peu après. La garnison de Plei Mei est composée essentiellement de montagnards. Le poste avait déjà été assiégé pendant plusieurs semaines par les unités Vietcong opérant dans ce secteur.

Hier, les B-52 américains basés à Guam ont bombardé une région suspectée de recéler une installation Vietcong, dans la région boisée de Ho Bo, à 30 milles de Saigon.

Un porte-parole militaire américain a par ailleurs annoncé que le Nord-Vietnam a abattu un chasseur-bombardier F-4C Phantom, à 40 milles à l'ouest de Vinh, et que les deux membres d'équipage ont probablement été capturés. Au cours du week-end, 5 avions américains ont été abattus en effectuant des missions sur le Nord-Vietnam.

Sur le plan terrestre, des militaires américains de la 1ère division d'infanterie ont arrêté 115 suspects au cours d'une inspection à 25 milles au nord de Saigon.

Cinq d'entre eux ont té identifiés comme appartenant au Vietcong. Par ailleurs, les forces gouvernementales opérant dans les provinces du nord auraient tué 53 Vietcong et capturé 23.

Au sujet de l'appareil de la Commission de contrôle internationale au Vietnam porté disparu hier, Ottawa a révélé les noms des trois Canadiens qui étaient à bord. Il s'agit de John Douglas Turner, 30 ans, originaire d'Hamilton; du sergent J.S. Byrne, d'Aylmer Est, au Québec, et du caporal V.J. Perkin, de Régina.

Le général Burns rejette le projet soviétique sur la restriction des armes-H

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Intervenant mardi dans le débat de la commission politique sur la question de la non prolifération des armes nucléaires, le général E. L. M. Burns, au nom du Canada, a rejeté les dispositions essentielles du projet de traité soviétique sur cette question parce qu'à son avis, celles-ci fourniraient un avantage militaire à l'URSS aux dépens du potentiel de défense de l'OTAN, ne comportent pas de mesures de vérification, et autorisent une dénonciation unilatérale du traité sans recours au Conseil de sécurité.

Le diplomate canadien estime par contre que le projet de traité américain, déposé à Genève, est fondé sur des bases solides et ne peut être interprété comme un encouragement à la prolifération des armes nucléaires, comme le prétend l'URSS, parce que les Etats-Unis conservait l'autorité.

Le représentant du Canada a par ailleurs rappelé avec approbation le mémoire des puissances non engagées, membres de la Conférence de Genève, selon lequel l'engagement demandé aux pays non nucléaires de ne pas acquérir ni fabriquer de telles armes doit s'accompagner d'un début de désarmement de la part des puissances nucléaires, ainsi que la suggestion italienne en faveur d'un moratoire sur la prolifération des armes nucléaires.

Le général Burns a fait valoir que l'acquisition ou la fabrication d'armes nucléaires par des pays qui n'en possèdent pas actuellement, loin d'accroître leur sécurité, ne ferait que précipiter une nouvelle course aux armements entraînant des frais énormes pour eux, et rendrait plus difficiles encore des progrès dans la voie du désarmement nucléaire des grandes puissances.

Les services secrets de G.-B. auraient volé le train postal!

LONDRES, (PA, AFP) — Un commentateur de Radio-Moscou prétend que le célèbre vol du train postal anglais en 1963 aurait été commis par les services secrets britanniques pour financer leurs opérations.

M. Boris Belitsky, le commentateur en question, déclare que cette explication semble la seule raisonnable. Il rejette l'idée selon laquelle un crime si compliqué ait pu être exécuté par des criminels de droit commun.

Le vol du train postal, le crime le plus spectaculaire du siècle en Grande-Bretagne, a été commis en août 1963. Avec une précision digne des militaires, une bande de voleurs s'emparait d'une somme de plus de $7,500,000.

Un dixième de la somme volée a été récupéré. Douze hommes furent condamnés à des peines de prison, mais deux d'entre eux se sont évadés. D'autres membres de la bande sont encore en liberté.

M. Belitsky, bien connu des milieux de la télévision britannique, affirme que son explication est fondée sur les révélations d'un fonctionnaire britannique.

Voici la version du commentateur soviétique : les services secrets britanniques avaient prévu que les travaillistes l'emporteraient aux élections de 1964. "Inquiets de la possibilité de voir un cabinet travaillistes établir des contrôles sur les crédits qui leur sont alloués, les services secrets britanniques ont conçu et exécuté ce vol pour financer leurs activités de cape et d'épée", déclare M. Belitsky.

A Londres, le Foreign Office a décidé de renoncer à son habituelle gravité pour riposter aux allégations de M. Belitsky. Un porte-parole a observé : "Parvenu à cet aiguillage, et bien qu'il y ait plusieurs lignes d'un certain intérêt dans cette histoire, le train du raisonnement paraît obéir à beaucoup de signaux défectueux."

Le meurtrier enregistrait les cris d'agonie de ses victimes

MANCHESTER, (PA, UPI) — Le maniaque à qui la police attribue une série de meurtres en Grande-Bretagne torturait ses victimes et enregistrait au magnétophone leurs cris d'agonie.

Mais bien qu'elle détienne des enregistrements relatifs à ces meurtres et même des photographies de victimes mutilées, la police n'a trouvé jusqu'à maintenant qu'un seul cadavre. Et pourtant elle croit que huit et peut-être 11 corps sont ensevelis dans les landes du nord du pays où le corps démembré de la petite Lesley Ann Downey a été découvert en fin de semaine dernière.

La police a saisi des rubans de magnétophone et des photographies lors d'une perquisition dans une maison du Cheshire, près des monts Pennine, où la chasse aux cadavres se poursuit.

Les détectives ont trouvé d'autres rubans dans une malle laissée dans une gare ferroviaire de Manchester. A l'aide de ces rubans et photographies, la police a pu constituer un dossier macabre : celui d'un sadique qui attirait des enfants, les enivrait en leur faisant boire du vin et les tuait s'ils refusaient de participer à des actes pervertis.

Selon un détective, cette enquête semble devoir conduire à "l'une des affaires de meurtre les plus écoeurantes" dans l'histoire du crime en Angleterre.

La police dit connaître l'assassin, mais elle attend d'avoir une preuve irréfutable avant de l'accuser. Pour le moment, la principale difficulté est de trouver les corps des victimes.

Depuis plus de 10 jours, des équipes de détectives fouillent la lande de Saddleworth, un marais désolé de tourbe et de roc à la frontière du Lancashire et du Yorkshire.

Mystère sur la disparition en G.-B. d'un diplomate hongrois

LONDRES, (AFP)—Qui était en réalité M. Lazlo Szabo ? Où se trouve-t-il à présent ? Telles sont les questions que l'on se pose à Londres où une atmosphère de mystère entoure les conditions dans lesquelles M. Lazlo Szabo, deuxième secrétaire de l'ambassade de Hongrie, a quitté la Grande-Bretagne après avoir demandé l'asile politique à l'ambassade des Etats-Unis à Londres, comme l'ont indiqué hier le Foreign Office et le département d'Etat.

Pour le quotidien britannique "Daily Express", M. Szabo, officiellement diplomate expert en questions économiques, était en réalité un agent secret d'un rang élevé, l'une des meilleures prises des occidentaux depuis longtemps. Il aurait travaillé pendant plusieurs années dans le département des Services politiques spéciaux du ministère hongrois des Affaires étrangères avant de se faire nommer à Londres.

Selon certaines rumeurs, M. Szabo aurait été envoyé à Francfort où il serait actuellement interrogé par les services de renseignements américains avant de recevoir éventuellement l'autorisation de se rendre aux Etats-Unis.

Tout ce que l'on sait avec certitude c'est que M. Szabo arrivé à Londres depuis un mois avec sa famille, a disparu samedi. L'ambassade hongroise a aussitôt alerté Scotland Yard, puis, lundi on apprenait de source officielle britannique sa demande d'asile aux Etats-Unis et son départ de Grande-Bretagne.

A l'ambassade de Hongrie à Londres, on laisse entendre que M. Lazlo Szabo n'aurait pas — contrairement aux assurances britanniques et américaines — agi de sa propre volonté. M. Pal Csilbag, premier secrétaire de l'ambassade, a déclaré qu'il "ne croyait pas un mot" de la version officielle du Foreign Office. Sa disparition, a-t-il ajouté, "laisse pour moi un grand point d'interrogation. Toute l'affaire m'apparait de plus en plus mystérieuse".

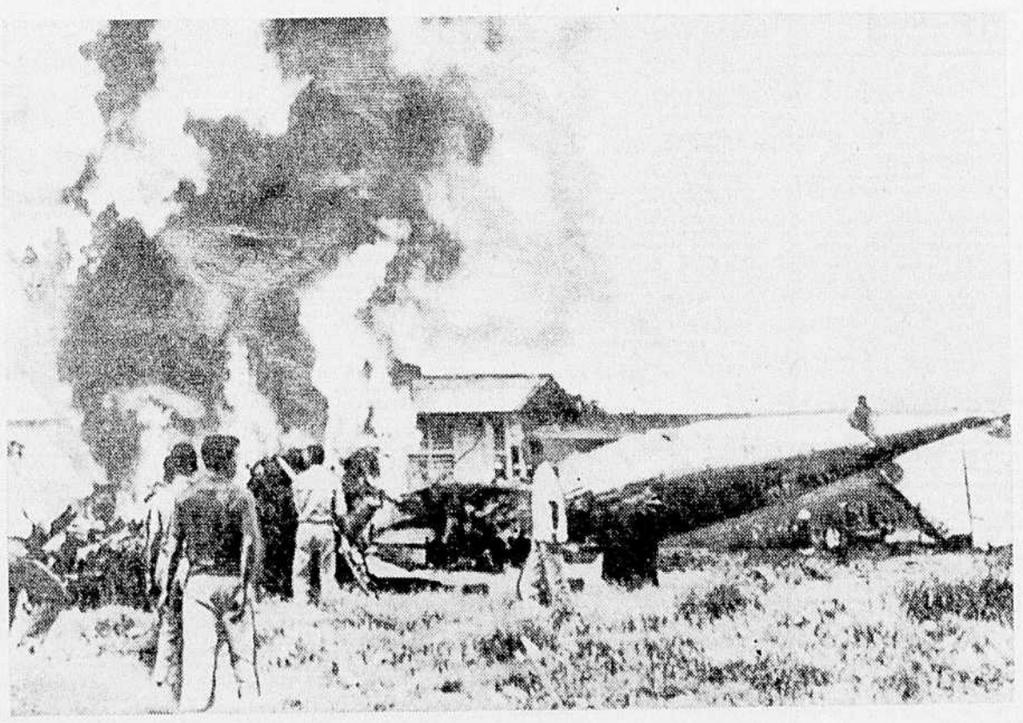
Eruption d'un volcan au Guatemala

GUATEMALA, (PA) — Le volcan Pacaya a fait éruption hier soir. Une pluie de pierres et de cendres s'est abattue sur les localités voisines de la ville de Guatemala, capitale de la république du même nom en Amérique Centrale.

On n'a pas rapporté de blessés pour le moment, mais la police a révélé que la ville d'Amatitlan, à environ 10 milles du volcan, était recouverte de cendres et que les habitants de plusieurs villes de la région ont demandé de l'aide afin de quitter la région.

De Guatemala, à 19 milles au nord du volcan, on pouvait apercevoir d'énormes colonnes de laves bouillantes qui sortaient du volcan.

Le Pacaya, d'une altitude de 8,346 pieds, a fait éruption durant trois jours en 1961, forçant un millier de personnes à quitter leurs demeures, mais personne n'avait été tué.



telephoto PA

Un DC-3 s'écrase à Manille : un mort, 43 blessés

Les débris d'un DC-3 des lignes aériennes philippines brûlent après l'écrasement de l'aérobus sur des barraquements militaires d'une base de l'armée de l'Air près de Manille. L'accident a fait un mort et 43 blessés, dont 34 passagers, trois membres de l'équipage et 6 militaires, militaires de la base. La personne morte faisait partie des passagers à bord de l'appareil, qui avait décollé quelques instants avant l'écrasement de l'aéroport de Manille en direction de l'île de Luçon.

ANNONCE

JE MANQUAIS DE CONFIANCE...!

Je travaille dans une grande ville. Depuis longtemps je remarquais que les gens qui réussissent le mieux ont une grande confiance en eux-mêmes.

Je me suis demandé : "Est-ce que le succès vient de la confiance ou si la confiance vient du succès ?" J'ai découvert que c'était l'un et l'autre.

J'ai découvert aussi qu'un individu moyen comme moi pouvait augmenter ses chances de succès dans la vie en cultivant la vraie confiance en soi.

J'ai alors décidé de participer au merveilleux cours de Culture Humaine de l'Institut de Personnalité. Il y a peut-être des gens qui en ont profité autant que moi, mais personne n'en a profité plus que moi.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considerent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 7,000 gradués enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats ?

Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, mercredi le 20, jeudi le 21 ou vendredi le 22 octobre, à 8 heures, au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir plus de détails, signalez 842-8186.

940 AUTOS A VENDRE

Vente pre-hiver
CHEZ JARRY & FRERE
Voyez ces spéciaux

1965 GALAXIE XL — $3,295
HTop, tout équipé, 10,000 m., comme neuf.

1965 MUSTANG — $3,195
Htop, V-8, 4 vitesses, radio, faut voir

1964 PONTIAC S/S — $2,695
Htop, V-8, automatique, s/freins, s/direction

1964 GALAXIE, conv. — $2,995
4 vitesses, moteur 390 s/freins, s/direction, radio, garantie

1964 GALAXIE H.T. — $2,395
V8, s/freins, s/direction, aubaine

1963 GALAXIE, h.t. — $1,595
2 p, V-8, aut., aubaine

1961 GALAXIE, CONV. — $1,395
V-8, aut., radio, vraie aubaine

ET PLUSIEURS AUTRES — VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX

JARRY & FRERE
7275 St-Laurent — 274-8338

ATTENTION

1965 M.G.B. RADIO	$2395.
1964 AUSTIN SPRITE, RADIO	$1695.
1963 TRIUMPH TR-3, RADIO, HARD TOP	$1295.
1962 AUSTIN HEALEY 3000, HARD TOP	$1850.
1964 AUSTIN WESTMINSTER, RADIO	$2250.
1964 MORRIS OXFORD	$1495.
1964 VOLKSWAGEN, RADIO	$1295
1963 MORRIS 850 STATION	$ 750.
1962 KARMANN-GHIA, RADIO	$1250.
1963 MORRIS 350 STATION	$ 750.
1960 PEUGEOT 403	$ 295.
1962 MORRIS 850 STATION	$ 200.

COITEUX AUTO INC.
VENDEUR B.M.C.
5180 PAPINEAU

JE SUIS LA FINANCE
AUCUN COMPTANT REQUIS
100 VOITURES A VOTRE CHOIX
LIVRAISON IMMEDIATE
Tél. Gilles — Albert
273-4212

VALIANT convertible 1965, 145 forces, servo-direction, servo-freins, radio, 8,500 milles, balance garantie, $2,850. Demandez Bobby, 681-1641.

VAUXHALL 1962, 4 portes, radio, condition d'un neuf, $750. Aucune offre raisonnable refusée. 10305 Papineau, DU. 1-2378.

VAUXHALL 1960, sedan, en bon état, comme neuve; moteur parfait; 4 pneus neufs, intérieur propre, bonne carrosserie. Faut vendre. $325. S'ad. en tout temps à 6418 St-Laurent.

VENDRAIS moteur Volkswagen, bonne condition, 676-1718.

VOITURES USAGEES
Mustang 65, hard top, V-8, $2,975. 1964 Econoline autobus, 1962, Chevrolet Station Wagon V-8, automatique, 9 passagers. 1963 Thunderbird landau 1961 Zephir, très propre $585. 1962 Galaxie 4 portes, 6 cylindres, transmission ordinaire. Laurent Rivard. 674-6286.

VOLKSWAGEN 1964. Custom, bleu, état neuf, peu roulé, 738-1143.

1960 VOLKSWAGEN, moteur 1964, meilleure offre. 665-4045.

VOLKSWAGEN 1962, bas millage. Aubaine, $25 comptant. Balance facile. 489-6284.

VOLKSWAGEN de luxe 1963, vendrais ou échangerais pour plus grosse. 384-6073.

VOLKSWAGEN, 1958, très propre, très bon ordre. $300. 254-5605.

VOLKSWAGEN 1962 de luxe, bas millage, dame seule, propriétaire. 255-4306.

VOLKSWAGEN 1961, BLEU, RADIO, PARFAIT ETAT. 3820 AZILDA.

VOLKSWAGEN 1963 Custom, coach, en parfaite condition. 688-0440.

VOLKSWAGEN 1963 de luxe, comme neuf. Dame, sacrifierais, $875. DU. 7-8188. Aubaine.

VOLKSWAGEN 1964, avec seulement 14,000 milles, couleur blanche originale, intérieur très propre, mécanisme parfait, équipé avec pneus neufs, chaufferette à gazoline, radio Blaupunkt. Vaut la peine d'être vu, doit vendre, financerais. 627-2356.

VOLKSWAGEN 1961 $400. raison retour aux études, 2717 Hochelaga, 525-6576.

VOLSKWAGEN, 1959 De Luxe, radio, mécanisme parfait, très propre. 663-4395.

VOLKSWAGEN 1962, particulier, propre, bonnes conditions, après 5 hres 253-1693.

VOLKSWAGEN 1961 de luxe, 48,000 milles, pneus à neige, $525; 387-6191.

VOLKSWAGEN 1964, DE LUXE, RADIO, PARFAITE CONDITION. 667-8256.

VOLKSWAGEN 1960 à 1964, aucun comptant, belle voiture, paiements de $19. à $35. par mois. Irons vous chercher. 725-7566, 725-1817.

VOLKSWAGEN 1960, en bon état, $16. par mois. Irons vous chercher. — 274-5956, 274-4491.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, pneus blancs, radio, 2 chaufferettes, fini cuirette, 27,000 milles, $1,500. Pierre Bourdon, jour LA. 1-1612; soir 256-4069.

VOLKSWAGEN 1962, coach, excellente condition, $15.00 comptant, $7.50 semaine. 482-5731.

940 AUTOS A VENDRE

VOLKSWAGEN '62, deluxe, particulier, $10 comptant, balance $22 mois. DU. 9-0375.

VOLKSWAGEN 1964 deluxe, chaufferette à gaz, très propre, $1295. 306 St-Zotique Est. M. Laithier, 273-9105.

VOLKSWAGEN 1961, bas millage, radio, très propre, parfait sur tous rapports, $575. — 10305 Papineau. DU. 1-2378.

VOLKSWAGEN 1958, noir, vaut la peine d'être vu, $450. 10305 Papineau. DU. 1-2378.

VOLKSWAGEN 1960, de luxe, radio, garantie 100%. Pas de comptant requis. 352-2180.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, radio, $750. Finançons 30 mois. 2527 Rachel est. 527-2322. M. Arel.

VOLVO 1962, B-18, très propre, excellente condition. Particulier, $1,250. 259-7568.

VRAIE AUBAINE, Ford station-wagon Country Squire 1963, entièrement équipé. Prendrais échange. 681-1366, M. René.

VRAIE aubaine, Pontiac 56, 8 cylindres, 254-3356.

ZEPHYR 1962, convertible, 6 cylindres radio, tout électrique, Propre. 254-4510.

Naissance

DOLLAN — Le 4 octobre 1965, est née à M. et Mme Paul Dollan (Jeannine Contant) une soeur à Mario baptisée Manon, par M. l'abbé Denis Gervais. Parrain et marraine M. et Mme Réal Contant, porteuse Mlle Carmen Contant.

Remerciement

CLANCY (Alexina) — M. Patrick Clancy et sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Alexina Clancy (Gamache) soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

ANNONCE

DÉMANGEAISONS

Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiseptique cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

OFFRE D'EMPLOI PERMANENT

OPERATRICE STAGIAIRE DE PERFORATRICE-VERIFICATRICE

OPERATRICE DE PERFORATRICE-VERIFICATRICE

(femmes — bilingues)

TRAITEMENT — Les candidates nommées à la première fonction subiront un entrainement de base pratique et recevront un traitement initial de $2,700.

Ce traitement sera porté à $2,850 et à $3,000 dès qu'elles auront réussi les tests périodiques destinés à démontrer leur habileté à maintenir un rythme de 6,000 et 8,000 frappes à l'heure respectivement.

Pour devenir opératrice de perforatrice-vérificatrice, ($3,200-$4,545), les candidates devront posséder une expérience suffisante pour subir un test destiné à déterminer leur habileté à maintenir un rythme de 10,000 frappes à l'heure.

AVANTAGES SOCIAUX — Prime d'ancienneté, vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

QUALITES REQUISES — Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. Au moins l'équivalent d'une 9e année d'études. Connaitre la dactylographie.

Les formules de demande d'emploi et autres renseignements supplémentaires s'obtiennent au Service du Personnel, bureau 403, Hôtel de Ville, tél: 872-3236.

AVIS aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 611" concernant,

LA REMISE EN ETAT DE L'OSSATURE ET LA POSE D'UN NOUVEAU TABLIER SUR LA TRAVEE LEVANTE DU PONT No 21, CANAL DE WELLAND, REGION DE L'OUEST

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le mardi 2 novembre 1965.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9e (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e (Ont.), ou au directeur des travaux, Jumelage des écluses du canal de Welland, 508, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100), montant que sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L. E. BELAND

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, OTTAWA, le 18 octobre 1965

JARRY HYDRAULICS
a besoin de
MACHINISTES
OPERATEURS de tours revolver
OPERATEUR de perceuses
INSPECTEUR de pièces machinées
Les candidats doivent posséder une bonne expérience dans la machine shop
S'adresser au bureau du personnel
3600 est, rue Rachel
3e étage

POLICIER
LA VILLE DE MONTREAL
offre aux jeunes gens:

- Une carrière d'avenir
- Un salaire de $4955 à $6350
- Une prime d'ancienneté
- Des vacances
- Des congés de maladie
- Une assurance-maladie
- Une assurance-vie
- Un fonds de pension

Si vous êtes citoyen canadien, âgé de 18½ à 30 ans, si vous mesurez 5'9", si vous possédez une 10e année d'études et une connaissance raisonnable de l'anglais, n'hésitez pas à vous adresser, le plus tôt possible, au:

SERVICE DU PERSONNEL
Bureau 403 — Hôtel de Ville,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal.
Téléphone: 872-3236

VENDEURS ou VENDEUSES
Bilingues avec expérience préposés à la vente d'appareils électriques au comptoir.
PHILIPPE BEAUBIEN & CIE LTEE
ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS
5632 AVE DU PARC
272-5731

Nécrologie

M. André Laurier

M. André Laurier, fleuriste, fils de feu Aristide Laurier et de feu Ludivine Roy, est décédé à Montréal hier à l'âge de 73 ans.

Il laisse son épouse, Marie-Jeanne Archambault - Bellhumeur, du 3635 est, rue Ste-Catherine.



La dépouille est exposée au 3472 est, rue Ste-Catherine.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 22, à 9 heures du matin, à l'église du Très-Saint-Rédempteur. Inhumation au cimetière de Lachenaie.

MINISTERE DES TRANSPORTS OTTAWA, ONTARIO
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa, et portant la mention "Soumission pour aménagement supplémentaire-Montréal", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est le 2 novembre 1965, pour l'amélioration du drainage entre la piste 06R-24L et la voie de circulation "B" à l'aéroport international de Montréal, Dorval (P.Q.). On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, bureau 162, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval (P.Q.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 pour chaque jeu, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchange de Montréal.

Le Chef des Achats et des Contrats,
J.-A.-G. SAINT-LAURENT
15 octobre 1965

Etes-vous travailleur?
Etes-vous sérieux?
Etes-vous ambitieux?
Si oui, joignez-vous à une équipe dynamique, enthousiaste. Nous avons besoin de bons vendeurs de voitures neuves et usagées. Bonnes conditions de travail, salaire, commission, boni, assurances, etc.
Se présenter à M. H. Hamilton, gérant des ventes
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 Lafontaine, Mtl

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 606" concernant

LA CONSTRUCTION DES BOULEVARDS A ET C, PARC INDUSTRIEL DE COTE SAINTE-CATHERINE, REGION DE L'EST, ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le jeudi 4 novembre 1965.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9e (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dan le delai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumissions, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

LE Secrétaire,
L. E. BELAND

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 19 octobre 1965.

avis de DÉCÈS

ASSELIN (Ruth) — A Dorion, le 18 octobre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Armand Asselin, née Ruth Tulloch demeurant à route rurale no 2, Vaudreuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
12 rue St-Charles, Dorion
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Dorion où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDETTE (Jules) — A Montréal, le 19 octobre 1965 à l'âge de 71 ans, est décédé M. Jules Audette, époux de Dorilla Roy, autrefois gérant de la Banque Canadienne Nationale de Berthierville, père de Mme Marcel Soucy (Rolande) et d'André. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526 Boul. St-Laurent
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUSTIN (Cécile) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Léopold Austin, née Cécile Lalonde, demeurant à 5920 Verlaine, Ville de Brossard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63, ave Lorne, St-Lambert
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours, Ville Brossard, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDET (Arabella) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Fidèle Beaudet, née Arabella Grenier, demeurant au 10,630 boul. Lévesque, St-François, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Très Saint-Nom-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Lionel) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé Lionel Beaudry, époux de Marie-Joseph Ducharme, demeurant à 8671 Marseille, appt 2. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDREAU (Georgiana) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme J.-A.-A Beaudreau, née Georgiana Beauregard, demeurant à 356 Parc Georges-Etienne-Cartier, mère de Gérard, Bernard, Robert, Jacques, Anna (Mme Charles Rheault), Juliette (Mme Guy Begin), Cécile (Mme R. Rochon), Madeleine (Mme A. Leblanc), Georgette (Mme Henri Lefebvre), Jacqueline (Mme R. Long) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Farnham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BINETTE (Réal) — Accidentellement, à Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 21 ans, est décédé Réal Binette, fils de Adélard Binette et de Laurette Léveillée. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi partira des salons
Dallaire & Pelletier,
1575 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILY (Azilda) — A Montréal, le 19 octobre 1965 à l'âge de 78 ans, est décédé Azilda Champagne, épouse de feu Stanislas Boily, demeurant 8018 St-Dominique. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURHIS (Roland) — A St-Laurent, le 19 octobre 1965, à l'âge de 44 ans, est décédé Roland Bourhis, courtier en produits alimentaires, époux de Gisèle Major. Il laisse 2 fils, Richard et Robert, ainsi que 2 soeurs, Mme Lloyd Stock (Yvette Bourhis) et Mme James Amès, (Blanche Bourhis). Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière Annonciation, comté Labelle, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRASSARD (Flore Annette) — A Montréal, le 19 octobre 1965, est décédée Mlle Flore Annette Brassard, soeur de Mme J. Baillargeon, tante de Denise et grand-tante de Lucien Faucher. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest, Outremont, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARMEL (J.-Raymond) — A Montréal, le 17 octobre 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé M. J.-Raymond Carmel, époux en 1ères noces de Blandine Malo et 2es noces d'Alvina Bédard, demeurant à 1590 est, boul. St-Joseph. Père de Rachel, Rév. Soeur Raymond-Marie, des Srs de Ste-Anne (Madeleine), Mme Gérard Lamarre (Cécile) et Guy Carmel, ingénieur. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
La Société Coopérative des Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Victoria) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 79 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Arthur Cloutier, née Victoria Parent, demeurant 5217 Delanaudière. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
1364, rue Laurier Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

COAILLIER (Louise) — A Boucherville, le 18 octobre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Sévère Coaillier, née Louise Quintal, demeurant 646 Ste-Famille, Boucherville. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron et Tétreault,
angle Laperrière et St-Charles,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Boucherville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Marie Mélina) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 93 ans, est décédée Mlle Marie Mélina Corriveau, fille de feu David Corriveau et de feu Gertrude Plessis-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036 rue Belair,
entre Pie-IX et 21ème
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DONALDSON (John Ewart) — A Montréal, le 19 octobre 1965, dans sa 60e année, est décédé John Ewart Donaldson, époux bien-aimé de Sarah Roche, père de Jimmy et grand-père de John. Le service aura lieu à la chapelle funéraire
Armstrong,
3426 av. du Parc,
le samedi 23 octobre 1965, à 10 h. a.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal.

DUPUIS (Berthe) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Arthur Dupuis, née Berthe Charbonneau, demeurant au 7142 1ère avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative des Frais Funéraires et
Urgel Bourgie Ltée,
2231 rue Jean-Talon est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Laurette) — A Montréal, le 16 octobre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Camille Durocher, née Laurette Michaud, demeurant à 4268 Marquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAILLE (Alexandre) — A Verdun, le 20 octobre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alexandre Faille, époux de Lucia Lauzon, demeurant autrefois 5003 ave Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue De l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FONTAINE (Laudia) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 67 ans, 2 mois, est décédée Mme veuve Alfred Fontaine, née Laudia Desjardins, demeurant au 792, 3e Avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
11630 est, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER-GUILBEAULT (Angèle) — Subitement, à l'Assomption, le 18 octobre 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Angèle Fournier, épouse de M. Ronald Guilbeault, administrateur à la ferme expérimentale fédérale de l'Assomption et présidente de la caisse populaire de l'Assomption et secrétaire de l'adoration nocturne filiale de l'Assomption, demeurant 500 Boul. L'Ange-Gardien. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371 Boul L'Ange-Gardien,
L'Assomption
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Henri de Mascouche lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNEL (Jeanne) — A Pont-Viau, le 19 octobre 1965, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Gérard Fournel, née Jeanne Léveillée, demeurant à 505 Rubinville. Les funérailles auront lieu samedi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, rue Henri-Bourassa,
pour se rendre à l'église St-Louis-Grignon-de-Montfort où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAREAU (Fernande) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Henri Gareau, née Fernande Boivenue, demeurant 3120 Desautels, mère bien-aimée de Jean-Marc et de Pierre-Paul. Les funérailles auront lieu samedi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Joseph, F.) — A St-Urbain de Chateauguay, le 18 octobre 1965 à l'âge de 68 ans 6 mois, est décédé subitement Joseph F. Gervais, époux de Alice Bouchard. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Barrette & Ste-Marie
St-Urbain de Chateauguay
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Arlène) — A Sorel, le 19 octobre 1965 à l'âge de 89 ans, est décédé Mme Noël Gingras, née Arlène Manseau. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Antoine Brunette Enrg.
75 Elizabeth
pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRONDIN (Jacqueline) — A Montréal-Nord, le 17 octobre 1965, à l'âge de 34 ans, est décédée Jacqueline Galarneau, épouse de Victor Grondin, demeurant au 11,240 Omer-Héroux. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa Est,
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis esont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Josephat) — A St-Polycarpe, le 19 octobre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Josaphat Hamelin, époux en 1res noces d'Emiliana Sauvé et en 2e noces de feu Emiliana Quesnel. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier,
St-Polycarpe,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARBOUR (Charlemagne) — A Pointe St-Charles, le 20 octobre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Charlemagne Harbour, fils de Raoul Harbour et de Florida Sylvestre, demeurant 2770 St-Charles. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOGUE-LEBLANC (Eva) — A Montréal, le 11 octobre 1965 à l'âge de 82 ans est décédée Eva Latour, épouse en 1ères noces d'Arthur Hogue et en 2e noces de feu Wilfrid Leblanc, mère de Mme Juliette Morin, de Mme Antoinette Collin, de Maurice, Gérard et Marcel. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Joseph-Albert) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Joseph-Albert Lafontaine, époux de Joséphine Chartré. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Jean-Paul) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean-Paul Lalonde, autrefois de Verdun, époux d'Yvette Lahaise, demeurant au 8955 1ère avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 rue Henri-Bourassa est
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Lucie où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALUMIERE (Alice) — A Montréal, le 18 octobre 1965, est décédée Alice Lalumière, fille de Wilfrid Lalumière et d'Alzire Desjardins. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac,
4340, rue Saint-Denis,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LA SALLE (Anne) — A Montréal, le 18 octobre 1965, à l'âge de 3 ans 2 mois et 10 jours est décédée Anne La Salle demeurant à 9965 69e avenue, Rivière-des-Prairies, fille de M. et Mme Marcel La Salle. La cérémonie des anges aura lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
11630 rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles
pour se rendre à l'église St-Joseph, (boul. St-Joseph) où la cérémonie sera célébrée à 2 hrs 30 p.m. et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIER (André) — A Montréal, le 19 octobre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé M. André Laurier, fleuriste, époux de Marie-Jeanne Archambault - Bellehumeur, demeurant à 3635 Ste-Catherine est, fils de feu Aristide Laurier et de feu Ludivine Roy. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachenaie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF (J. Arthur) — A Montréal, le 18 octobre 1965 à l'âge de 87 ans est décédé J. Arthur Leboeuf, époux de feu Marie-Louise Bégin. Les funérailles auront lieu jeudi le 21

A l'enquête contre le K.K.K., le "sorcier impérial" Robert Shelton invoque le Ve amendement, garde bouche cousue et refuse de produire les archives de son organisation

WASHINGTON. (AFP, PA, UPI) — "Monsieur, je décline respectueusement de répondre pour la raison que je crois honnêtement et en conscience que cela pourrait m'incriminer, en violation de mes droits garantis par les amendements un, cinq et quatorze de la Constitution des Etats-Unis". Telle est la réponse que le "sorcier impérial" des "Klans unis d'Amérique", chevaliers du Ku Klux Klan, Robert Shelton, a invariablement opposée, hier après-midi, aux 73 questions que lui a posées le sous-comité de la commission des activités anti-américaines de la Chambre des représentants.

Toutefois, les enquêteurs de la commission ont produit des archives bancaires, des déclarations d'impôt et le témoignage d'un expert en graphologie en vue de tenter de prouver qu'il existe des irrégularités financières au sein Klan. Selon les enquêteurs, l'épouse de Shelton a accès, sous un faux nom, à un compte bancaire du Klan.

Par la suite, le président de la commission, M. Edwin E. Willis, démocrate de la Louisiane, a ajourné la séance pour permettre à Shelton de réfléchir avant d'être interrogé à nouveau aujourd'hui.

Le chef suprême de la plus vaste organisation du Ku Klux Klan, fondé aux Etats-Unis vers 1865, reprenait ainsi la formule traditionnelle utilisée par ceux qui choisissent le "silence légal" lors de la tenue d'enquêtes de ce genre. Il s'abritait surtout derrière le cinquième amendement qui dit que personne ne peut être "témoin contre soi-même", c'est-à-dire que tout témoin a le droit de refuser de parler, s'il estime que sa déposition peut entraîner des poursuites judiciaires à son encontre.

M. Edwin Willis, le président de la commission, avait d'ailleurs rappelé, pendant la séance du matin, que lors de précédentes enquêtes sur d'autres organisations, les témoins avaient très fréquemment invoqué ces trois amendements.

Lorsque Robert Shelton a refusé de remettre à la Cour les archives de son organisation, M. Willis l'a averti que la protection des amendements n'était pas valable à ce sujet, et qu'il pourrait être accusé "d'outrages au Congrès".

De plus, pour rassurer les nombreuses personnes qui doivent déposer au cours de l'enquête qui durera sans doute près de trois mois, M. Willis a donné l'avertissement solennel que si quelqu'un essaie d'influencer, de menacer ou de blesser un témoin, il ferait tout ce qui est en son pouvoir "pour s'assurer que le ou les coupables seront sévèrement punis, conformément à la loi".

Né en Alabama, un des "royaumes" du Klan qui abrite son quartier-général à Tuscaloosa, le "sorcier impérial", Robert Shelton, est âgé de 36 ans.

C'est un homme mince, d'une taille légèrement supérieure à la moyenne, au visage émacié.

Son attitude a été imitée par sa femme, Betty, et par Mme Carol Long, secrétaire au quartier-général de l'organisation. Appelées à témoigner après qu'un expert en graphologie eut affirmé qu'elles avaient imité la signature de membres du Klan sur des chèques du Klan, elles ont également invoqué les fameux amendements, et refusé de répondre.

Au cours de la première audience hier, les enquêteurs de la commission ont précisé avoir relevé 381 cellules du Klan au cours de 10 mois de recherches, mais que leur travail a été sérieusement ralenti par la terreur qu'inspire le Klan dans de nombreux endroits du sud américain. Le chef enquêteur Donald T. Appell a ajouté que les victimes du Klan vivent dans une frayeur constante, recevant lettres et appels téléphonique de menaces, voient de grandes croix brûler sur leurs propriétés, sont l'objet d'actes de cruauté et de dynamitages. M. Appel a de plus déclaré que des membres du Klan ont réussi à s'infiltrer dans certains services de la police, mais que la majorité des policiers du sud n'en font pas partie et ne l'appuient pas.

Les enquêteurs ont par ailleurs indiqué que les membres du Ku Klux Klan possèdent un matériel radio perfectionné qui leur permet d'écouter les émissions des voitures de police et par conséquent, de savoir où se trouvent celles-ci lorsqu'ils commettent un acte de violence.

Nombreux "Klans" aux USA

Il existe plusieurs Klans aux Etats-Unis, ont d'autre part révélé les enquêteurs. Le principal est de loin l'organisation appelée "Klans unis d'Amérique, chevaliers du Ku Klux Klan" dont le "Grand sorcier" est Robert Shelton. Il est implanté dans 17 Etats — Tennessee, Louisiane, Mississippi, Alabama, Floride, Georgie, Caroline du Sud, Caroline du Nord, Texas, Ohio, Virginie, Pennsylvanie, Indiana, Wisconsin, Delaware, Arkansas, New York. Les huit premiers Etats sont constitués en royaume. Au total ces organisations comptent 381 cellules dont 260 pour les "Klans unis d'Amérique". La Caroline du nord est l'Etat où elles sont le plus largement implantées : 113 cellules.

Le mutisme du couple Robert et Betty Shelton et de Carol Long augure mal pour la suite de cette enquête publique de grand style. On peut en effet prévoir que les "dragons", "titans", "cyclopes" et autres dignitaires de cet "empire invisible" qu'est le Ku Klux Klan, qui se succéderont à la barre au cours des prochaines semaines adopteront la même attitude, respectant ainsi les deux premières consignes du KKK, "secret et mystère".



Téléphoto PA

Trois familiers du Klan refusent de répondre

M. Robert M. Shelton (à droite), "sorcier impérial" du Ku Klux Klan, a invoqué, hier, 73 fois le 5e amendement à la Constitution des Etats-Unis pour refuser de répondre aux questions devant la commission des activités anti-américaines de la Chambre des représentants. L'épouse de M. Shelton (au centre) et Mme Carol Long (à gauche), qui serait à l'emploi de M. Shelton, ont également refusé de répondre lorsqu'elles furent interrogées au sujet des comptes en banque du Klan. La commission poursuit son enquête aujourd'hui.

L'arrêt soudain de l'exode des Cubains sème l'inquiétude

KEY WEST, Floride, (UPI,-PA,AFP) — L'exode massif des Cubains dans de petites embarcations a été soudainement interrompu hier. Les exilés cubains réfugiés à Key West craignent que le premier ministre Fidel Castro n'ait fermé, temporairement peut-être, la porte qu'il vient d'ouvrir.

De nombreux parents ont attendu en vain le long des quais l'arrivée de petits bateaux par le détroit de 90 milles qui sépare la Floride de Cuba. La garde côtière des Etats-Unis a rapporté également qu'aucune embarcation n'était en vue.

Radio - La Havane annonçait hier matin que 119 bateaux étaient arrivés à Cuba pour recueillir des réfugiés. Mais à Camarioca, le port cubain qui sert de point d'embarcation, depuis deux semaines, aux ressortissants empressés de quitter l'île, on a laissé entendre que les autorités cubaines pourraient interrompre cette émigration pour des raisons de sécurité.

Certaines sources ont indiqué que le gouvernement cubain songeait à ne permettre le départ qu'aux embarcations capables d'effectuer cette dangereuse traversée. Mais on ignore, pour le moment, si c'est une question de sécurité, de routine administrative ou bien de changement de politique de la part de Fidel Castro.

Entre-temps, Washington attend toujours une réponse du gouvernement Castro, par le truchement de l'ambassade suisse aux Etats-Unis, à sa proposition visant à assurer un exode ordonné, au lieu des fuites précipitées dans des embarcations plus ou moins sûres.

Véritable armada

Les exilés arrivés hier en Floride ont signalé la présence d'une véritable armada d'évacuation le long de la côte entre les ports de Camarioca et Varadero, dans la province cubaine de Matanzas. L'arrivée de ces navires de Floride, dont on estime le nombre à 170, est attribuable à la crainte que le premier ministre Fidel Castro ne mette fin, du jour au lendemain, à la sortie de Cuba de ceux qui désirent quitter l'île.

On apprend d'autre part qu'un photographe de l'agence UPI a été expulsé de l'île par les autorités cubaines pour avoir pris des photographies "dans le but exprès de faire une mauvaise publicité à la politique de Castro". M. Carl Warner a déclaré qu'on l'avait pris pour un agent des services secrets américains.

Visite de Gromyko

On annonce enfin que M. Andréi Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, est arrivé hier après-midi à La Havane, venant de New York où il avait assisté à la session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Ludwig Erhard est réélu chancelier de la République fédérale allemande

BONN. (AFP, Reuter) — M. Ludwig Erhard a été réélu aujourd'hui chancelier de l'Allemagne fédérale par 272 voix contre 200 au Bundestag, la Chambre basse du Parlement ouest-allemand.

M. Erhard a été élu chancelier au premier tour à la majorité absolue, avec les voix des groupes démocrate-chrétien, chrétien bavarois, l'aile bavaroise de la démocratie-chrétienne ouest-allemande, et libéral. Il y avait 487 sur 496 députés. L'opposition socialiste a voté en bloc contre la réélection de M. Ludwig Erhard.

Cependant, le chancelier fait encore face à des difficultés à propos de la composition de son cabinet. Un accord en vue de la participation des libéraux à un gouvernement de coalition a été conclu à la dernière minute, et M. Erhard oeuvre actuellement en vue de calmer les critiques au sein de son propre parti. Ces critiques ont mal accueilli la solution qui a été négociée par les dirigeants des deux partis.

Pendant ce temps, on annonçait que l'assermentation du nouveau gouvernement avait été reportée à mardi prochain. Elle devait avoir lieu vendredi. D'autre part, la déclaration de politique générale de M. Erhard au Bundestag a été reportée au 2 novembre.

Hier, M. Erhard avait consacré la soirée à des entretiens avec les membres de négociation des démocrates-chrétiens, puis il a été reçu par le président Luebke qu'il a mis au courant des consultations en vue de la formation d'un gouvernement de coalition.

On croit savoir que durant les échanges de vues avec les représentants de CDU-CSU, les délégués de la branche bavaroise du mouvement, et à leur tête M. Franz Josef Strauss, ont insisté pour voir étendre leur participation au cabinet.

Hier, les dépêches laissaient toutefois entendre que le second cabinet Erhard sera fort semblable au précédent et que M. Strauss, président de la branche bavaroise du parti chrétien-démocrate (CSU), apparait comme le grand perdant de l'accord de coalition entre chrétiens et libéraux.

A la suite des accords d'hier matin, M. Strauss n'avait en effet pu écarter du gouvernement ni le ministre des Affaires étrangères, M. Gerhard Schroeder, ni le ministre des Affaires allemandes, M. Erich Mende, président du parti libéral (FDP).

Les Bavarois n'apparaissaient pas entièrement satisfaits de l'arrangement intervenu.

Révolte matée au Burundi

LEOPOLDVILLE. (UPI, PA) — Les troupes loyalistes sont intervenues rapidement hier pour écraser la rébellion dirigée par des officiers de la gendarmerie au Burundi et qui a fait six morts et un grand nombre de blessés.

Les rebelles ont été chassés du palais royal qu'ils occupaient et les coups de feu ont cessé à Bujumbara, la capitale de ce petit pays qui fut pendant quelques années sous la tutelle de la Belgique.

Au moins 30 rebelles ont été arrêtés, un couvre-feu sévère a été imposé et les troupes patrouillent la ville.

Le Burundi était considéré jadis comme un foyer de subversion chinoise dans le centre et l'est de l'Afrique. Pékin y maintenait une ambassade disproportionnée par rapport à l'importance de ce pays dont la population compte à peine 2,600,000 habitants. Mais en janvier dernier, le roi Mwambutsa expulsa les diplomates chinois pour activités subversives.

Depuis le mois de mai, un climat de tension régnait au Burundi, vu que les élections n'ont fait qu'augmenter l'influence des adversaires du roi, qui appartient à l'ethnie "Tutsi", laquelle ne constitue même pas 15 pour cent de la population.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

MECANICIEN-SURVEILLANT
DE MACHINES FIXES

Comme chef d'équipe dans une chaufferie. Doit posséder certificat AB 2e classe. Doit connaître les instruments modernes de chaufferie, l'épuration de l'eau et si possible l'usage des combustibles pulvérisés.
Travail par équipe. Semaine de 5 jours. Plan de pension et avantages sociaux.
Les candidats bilingues auront la préférence.

Adresser curriculum vitae à :
CASE 9742, LA PRESSE

ARCHIVISTE - BIBLIOTHECAIRE

Personne intéressée à l'actualité demandée pour service d'information et de documentation journalistique. Diplômée de bibliothécaire ou équivalence acquise par l'expérience dans le domaine de recherche et de conservation d'articles de journaux. Position stable comprenant de nombreux avantages sociaux : pension, assurance-vie, assurance-santé, congés de maladie, etc.

Ecrire Case no 7092, LA PRESSE

CHARGES DE L'ORGANISATION DE COOPERATIVES
jusqu'à $8,460
Indemnité septentrionale en plus
INUVIK (T.N.-O.) et FORT CHIMO (P.Q.)

Le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a besoin de deux personnes expérimentées dans l'organisation et l'opération des coopératives et des caisses populaires pour entreprendre un programme de développement des coopératives dans les Territoires du Nord-Ouest et au Québec. Pour obtenir tout renseignement supplémentaire, écrivez IMMEDIATEMENT à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA 4.

Veuillez mentionner le numéro de concours 65-299.

ANALYSTES DE SYSTEMES ET PROCEDURES

Une importante entreprise du nord de Montréal requiert les services d'analystes de systèmes et procédures pour l'étude, le développement et l'amélioration de systèmes et procédures.
Les candidats devraient posséder les qualifications suivantes :

- Bachelier en commerce ou en administration, ou l'équivalent.
- Au moins deux (2) ans d'expérience.
- Connaissance raisonnable de l'anglais.

Le salaire sera proportionné aux qualifications et à l'expérience pratique.

Prière de soumettre par écrit un résumé de ses qualifications et de son expérience à :

Service du Personnel,
Case postale 500,
Station Youville,
Montréal, P.Q.

ANALYSTE MECANOGRAPHE

Un organisme progressif de la région de Québec est présentement à la recherche d'un analyste mécanographe. Ce poste est présentement vacant à cause d'une réorganisation interne.

L'EMPLOI : le travail consistera à diriger un service de mécanographie comptant actuellement un personnel de huit employées.
L'équipement utilisé consiste en une tabulatrice IBM 407 et l'équipement périphérique.
Le candidat choisi devra être en mesure de planifier de nouvelles applications.

POSSIBILITE POUR L'AVENIR : Il est possible que le service actuel soit intégré dans un système central de traitement de l'information et le candidat choisi devra être en mesure d'y représenter notre organisme.

LE CANDIDAT : le candidat devra être âgé de 28 à 35 ans. Il doit avoir au moins 4 ans d'expérience en mécanographie et au moins 3 ans dans le domaine de l'assurance générale.

LE SALAIRE : le salaire sera en rapport avec la compétence et les aptitudes du candidat.

Bénéfices sociaux coutumiers

Les candidats intéressés sont priés d'adresser un résumé complet de leurs qualités personnelles et de leur expérience à :

LA SOCIETE D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES
a/s DIRECTEUR DU PERSONNEL
59, avenue Bégin,
LEVIS, Qué.

LABORATOIRE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
RECHERCHE

TECHNICIENNE pour laboratoire de contrôle, expérience en instrumentation nécessaire pour analyser matières premières et fabrication.
Nord de la ville.
Donnez curriculum vitae et salaire désiré à :
CASE POSTALE 9741 La Presse

VENDEUR D'IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

Bonne occasion dans une imprimerie bien établie pour vendeur d'expérience avec clientèle, désireux d'améliorer sa situation.

Pour appointement
Tél. : 387-6261

SECRETAIRE BILINGUE
Pour laboratoires de recherche

QUALITES REQUISES : Connaissance approfondie du français et de l'anglais. — Minimum de 7 ans d'expérience. Aptitudes pour la terminologie technique.
Ce poste est permanent et comporte d'excellents avantages sociaux et de très bonnes conditions de travail.
Les candidates sont priées de se présenter au :
SERVICE DU PERSONNEL
LABORATOIRES AYERST
1025 boul. Laurentien, St-Laurent

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Salaire initial jusqu'à $11,000.

La position . . .
Occasion d'assumer un poste important au sein d'une compagnie internationale en pleine expansion. Les principales fonctions consistent à élaborer un système d'administration des salaires, et à participer aux négociations collectives. Le candidat choisi sera aussi responsable de l'administration des bénéfices médicaux et il coordonnera toutes les activités de sélection. Lieu de travail : Montréal.

Le Candidat . . .
Bilingue, âgé de 26 à 35 ans, il possède une bonne formation académique ainsi que quelques années d'expérience dans l'administration du personnel, le domaine des négociations collectives et l'administration des salaires. Ambitieux et énergique, il recherche un poste qui lui permettra de développer et de coordonner toutes les activités d'un département du personnel.

Vous référant au dossier G11-096, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

CONTROLE INDUSTRIEL PAR ORDINATEUR

L'ALCAN offre des emplois aux usines d'Arvida à des analystes d'exploitation pour entreprendre des études et mettre au point des méthodes de contrôle des opérations télécommandé en direct ainsi que d'autres projets techniques apparentés. Ces emplois comportent des responsabilités et offrent des possibilités d'avancement dans l'exploitation des systèmes de contrôle qui se développent rapidement en différents endroits dans le cadre de nos diverses opérations.
Les candidats doivent être diplômés en mathématiques "honneurs", physique "honneurs" ou génie et posséder au moins deux ans d'expérience dans la technique des ordinateurs. Ils doivent être âgés de 25 à 35 ans et avoir le désir, l'intérêt et le talent d'accepter des responsabilités croissantes dans le domaine des ordinateurs.
Les candidats sont priés d'écrire ou de téléphoner à :
ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED
SERVICE DU PERSONNEL
DES CADRES
C.P. 6090
MONTREAL 3, QUEBEC.

ALCAN

CARRIERES et PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.
Téléphonez à 849-4711, poste 323 ou écrivez à LA PRESSE, 7, rue St-Jacques, Montréal

REPRESENTANT
A
SHERBROOKE

Nous offrons une carrière dans la distribution des films documentaires à un DIPLOME D'UNIVERSITE. Le travail consiste à promouvoir l'utilisation des films et films fixes de l'office National du Film auprès du grand public ainsi que des associations et organismes spécialisés. L'échelle de traitement de $4,860 à $7,320 et les débouchés nombreux sur des postes supérieurs présentent aux candidats entreprenants des perspectives d'avancement rapide. Les avantages sociaux très nombreux incluent les régimes de pension et d'assurance-maladie, trois semaines de vacances, etc.
Veuillez adresser votre curriculum vitae au :
SERVICE DU PERSONNEL
OFFICE NATIONAL DU FILM
CASE POSTALE 6100, MONTREAL 3

UN PREPOSE AU PERSONNEL — BILINGUE
demandé par un
ORGANISME D'INTERET NATIONAL

FONCTIONS :
Recrutement, sélection et placement du personnel; possibilité d'acquérir de l'expérience dans d'autres phases de l'administration du personnel.

QUALITES REQUISES :
Les candidats doivent être diplômés d'université et posséder deux ou trois années d'expérience dans ce domaine.

ECRIRE A CASE POSTALE 9735 LA PRESSE
Toute demande sera tenue confidentielle

SHELL
PROGRAMMEURS
ET
ANALYSTES

Le développement croissant du Service du traitement de l'information de notre Compagnie, à la suite de l'introduction de nouvelles méthodes qui accompagnent le projet visant au remplacement de nos ordinateurs actuels a créer de nouveaux postes à notre siège social à Toronto pour des Programmeurs et Analystes expérimentés qui seraient chargés de l'analyse, de l'établissement et de la mise en oeuvre des nouveaux systèmes de programmation commerciaux et techniques de la compagnie.
Les candidats choisis pourront aspirer à de plus hautes fonctions dans le domaine de la programmation, de l'analyse et de l'étude des opérations ou dans les postes de l'administration générale dans nos autres services importants.
Les candidats doivent détenir le diplôme universitaire en commerce, administration, économie, sciences, mathématiques ou en génie singulier. Il serait souhaitable que ces diplômés aient en plus une certaine expérience des ordinateurs 1401 ou 7074.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :
M. T. W. Nicholson
SHELL CANADA LTEE,
C.P. 400, STATION A, TORONTO 1

ASSELIN, BENOIT
BOUCHER,
DUCHARME, LAPOINTE
Ingénieurs-conseils
requièrent

• INGENIEURS

- **Génie civil**
  (avec expérience des projets hydro-électriques)
- **Génie mécanique**
  (avec expérience en tuyauterie — pour centrale hydroélectrique)

• DESSINATEURS

- **Génie mécanique**
  (au moins 5 ans d'expérience en tuyauterie, plomberie, ventilation, chauffage)
- **Génie électrique**
  a) (au moins 5 ans d'expérience en projets industriels)
  b) (spécialisés dans le tracé et détail de conduits enrobés de béton armé, en industrie lourde)
- **Génie civil**
  (au moins 5 ans d'expérience en projets hydroélectriques)

S.V.P., faire parvenir curriculum vitae ou résumé à :
M. Jean-Pierre Lessard, directeur du personnel
ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE
4200 ouest, boul. Dorchester, Montréal